ŒUVRES COMPLÈTES

DE

JOSEPH DE MAISTRE

Lyon. — Imprimerie Vitte & Perrussel, rue Sala, 58.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. DE MAISTRE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant ses Œuvres posthumes et toute sa Correspondance inédite

TOME TREIZIÈME

CORRESPONDANCE

V

1815 — 1816



LYON

LIBRAIRIE GÉNÉRALE CATHOLIQUE et CLASSIQUE

VITTE ET PERRUSSEL, ÉDITEURS-IMPRIMEURS

3 et 5, Place Bellecour

1886

LETTRES

DE

J. DE MAISTRE

393

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 22 décembre 1814 (3 janvier 1815).

Je dirai peu de chose sur la Note du 22 août. Vous avez vu par une de mes lettres, Monsieur le Comte, que je la croyais, de bonne foi, conforme au caractère de S. M. I. qui aime fort entendre les raisons de tout le monde, et qui se montre, constamment, bon et religieux observateur des privilèges nationaux, comme on le voit surtout par le traitement paternel qu'il fait éprouver aux Finlandais. Comment donc trouverait-il mauvais qu'une nation égorgée dise respectueusement *vous me faites mal?* Si cependant l'Empereur a écrit au Roi que ma Note lui avait déplu, je n'ai rien à dire ; mais pour peu que le témoignage soit oblique, je n'en crois rien. En

tout cas, l'inébranlable vérité demeure sur sa base ; le style seul a pu déplaire, à ce que vous me faites l'honneur de me dire ; mais le style est à moi, et j'en répondrai seul. Le Roi est à couvert : c'est assez.....!

O malheureuse Savoie ! Et pour comble de désespoir, il faut ajouter : O malheureuse Maison de Savoie ! — On te donne des Liguriens pour des Allobroges. — *Vane Ligur !* — Virgile déjà était de mon avis sur cette affaire.

Il y a sans doute des ignorants à Turin, comme ailleurs (moins qu'ailleurs cependant, comme je l'ai toujours cru) ; il y en aura donc quelques-uns qui pourront dire, en parlant de la Savoie : *A ne fa forse*. Mais combien ils se tromperont ! La perte de ce pays, déjà bien malheureuse pour nous, le sera mille fois plus pour vous, Messieurs. En votre qualité seule de Piémontais, Monsieur le Comte, prenez le deuil....

Mais non, ne le prenez pas : car tout est en l'air. Ce qui se prépare sera non pas, heureusement, aussi terrible, mais tout aussi bizarre que ce que nous avons vu. Un avenir qui se fera peu attendre montrera aux hommes combien la nature en sait plus que le Congrès sur la constitution des Empires.— En attendant, je suis bien aise que la Savoie se soit montrée d'une manière digne de sa noblesse de huit siècles, et son malheur m'attache encore plus au Piémont. Mais il ne faut point rêver. L'état actuel est, comme je l'ai dit, une chimère, un état forcé, passager comme l'éclair ; la bonté d'un côté, et la fidélité de l'autre se font illusion, mais nul observateur ne s'y trompera : en un clin d'œil, si rien ne change,

les Savoyards seront étrangers au delà des Alpes comme des Chinois. Je vous peindrais difficilement la douleur que me cause cette cruelle amputation : je ne veux point la voir de près. Je ne veux point entendre les cris d'un patient injuste envers moi parce que son bon sens ne peut croire à la possibilité de ce qui s'est passé. Je vous le répète, Monsieur le Comte, et du fond de mon cœur : *plutôt la mort !* Vous sentez bien que ce n'est pas pour mon plaisir que j'ai envie de demeurer ici, puisque les nouvelles dispositions qui me regardent n'ont fait que me faire passer d'un supplice à un autre. Ainsi, Votre Excellence voit que mes déterminations sont fondées uniquement sur la froide raison. Si le Roi veut me déplacer, je demande seulement de n'être pas assommé par une de ces lettres qui arrivent tout à coup et ne vous laissent pas respirer. Je prie S. M. de me faire connaître ses volontés, et les desseins de bonté qu'Elle pourrait avoir encore dans une aussi cruelle conjoncture.

Je passe au chapitre des petites choses.

Le reste du subside de 19,000 à 20,000 roubles environ reste toujours intact : c'est tout ce que je demande en grâce, et S. M. verra aisément combien je suis modéré et combien ma situation est pénible. J'ai beaucoup délibéré déjà pour me soustraire aux formalités de la Cour : mais c'était une publicité. Le pouvais-je sans avoir une réponse décisive ? J'ai donc laissé aller son train la présentation ordinaire. Depuis que S. M. est à sa place, je ne puis plus vivre comme je vivais. — Oui ou non ? — Si S. M. demeure inexorable, je disparaîtrai avec toute

la décence possible, et tout le respect que S. M. peut attendre d'un Ministre que toutes les rigueurs imaginables n'empêcheront jamais de prouver par sa conduite que, si la fidélité a besoin de quelques caresses pour être heureuse, elle n'en a jamais besoin pour faire son devoir.

Je suis avec respect, Monsieur le Comte...

394

A M. le Comte de Blacas.

Saint-Pétersbourg, 27 décembre 1814 (8 janvier 1815).

J'ai reçu, Monsieur le Comte, votre lettre du 10 novembre dernier, où vous me faites une querelle bien aimable sur le manque de foi. J'avoue que j'étais, non pas inquiété, mais passablement attristé par votre silence, qui remontait à une époque très antérieure à l'hégire du Corse. Je vous assure, cependant, que s'il y avait des machines acoustiques capables de perfectionner l'ouïe autant que nos instruments optiques ont perfectionné la vue, vous auriez été assez souvent bien content de votre ami. Bon Dieu ! Quelle tempête ! On commence cependant à me féliciter sur mon *inébranlabilité;* mais je ne veux point peser sur tout ce qu'il y a de personnel dans cette affaire. Vous ne pouvez douter, et c'est assez pour moi, des sentiments de profonde estime et de véritable

attachement dont j'ai constamment fait profession pour vous, et du prix que j'attachais au retour que vous m'accordez. L'une et l'autre fortune sont de purs accidents tout à fait étrangers à ces sentiments. Toujours, mon cher Comte, vous avez été en butte à une très grande opposition; mais toujours j'ai rendu, malgré les sots, et toujours je rendrai, malgré les méchants, justice complète à votre caractère.

J'ai appris de vous, avec le plaisir le plus sensible, que vous alliez être père ; mais bientôt les papiers publics m'ont appris le malheur essuyé par Madame la Comtesse de Blacas. Quel horrible accident! Je ne saurais vous exprimer à quel point j'en ai été effrayé. On ajoute, à la vérité, qu'elle s'est tirée de là avec un bonheur inouï; cependant, je ne serai parfaitement tranquille que lorsque vous m'aurez parfaitement tranquillisé. Je me recommande à vous ensuite pour être instruit *sonica* de l'heureuse arrivée du poupon.

Vous n'avez donc point oublié le nom de mon fils ! Je n'épluche point les énigmes de l'amitié: le mot, quel qu'il soit, ne peut être désagréable . . . .

. . . .

. . . .

Sans doute, c'est un grand malheur que je ne me sois pas trouvé sur votre route, jamais je ne m'en consolerai; je ne suis pas même consolé que mon fils n'ait pu vous féliciter en personne sur la *résurrection des morts*. — Puisse-t-elle être jointe, comme dans le Symbole, avec la *communion des saints!* Mais, jusqu'à présent, j'en vois une d'une tout autre espèce. — Le jeune homme

anrait bien pu demeurer à Paris pour vous attendre. — Je me trompe : sans lui et sans son voyage, je n'aurais peut-être jamais vu ma femme et mes deux filles, qu'il m'a ramenées. A présent, *nous avons le bonheur d'être malheureux ensemble.* C'est déjà beaucoup, sans doute, mais j'aurais pu me flatter de quelque chose de plus. Ce voyage et mon établissement m'ont jeté absolument à terre ; des événements entièrement miraculeux m'ont rendu tout à la fois étranger à la France, à la Savoie et au Piémont. Ma patrie appartient à votre Maître ; ma personne et ma foi sont au Roi, tant qu'il daignera s'en servir. Mais vous savez, Monsieur le Comte, ce qu'est, dans une capitale déjà peu fraternelle, l'homme appartenant à une province séparée. Je vous dirais ce que mon œil aperçoit de plus dans l'avenir, si je voulais commencer le chapitre de la politique : mais Dieu m'en préserve ! . . . .

. . . .

— Pour moi, je me traîne comme je peux vers le terme, appliquant sur mes blessures tout le baume dont je puis disposer. — Voici les ingrédients : bienveillance publique, amitié, étude, bonheur domestique. Songez, je vous en prie, que vous êtes pour beaucoup dans le second article, et que si vous veniez à diminuer la dose, vous m'entendriez crier sur-le-champ.

M. le Comte de B... a dû vous porter une lettre de moi. Je ne vous parlerai plus autrement, mon bien cher Comte ; je suis comme Lusignan :

A visiter Paris je ne dois plus prétendre.

Le vent souffle où il veut, à ce que dit l'Évangile ; il lui a plu de souffler ainsi.

Adieu mille fois, mon très cher Comte ; je souhaite au Français, au père et au Ministre que renferme votre gilet, toutes les espèces de bonheur que peuvent désirer ces trois messieurs.

Quand je dis que je ne tiens plus à aucun pays, cela s'entend *dans le moment présent*, car l'état actuel de ma patrie n'est pas durable. Ou elle appartiendra toute à votre Maître par quelque moyen possible, c'est-à-dire juste, ou elle reviendra toute à son Maître antique. Il serait bien ridicule à moi de vous expliquer ce qui me paraît plus probable. — Un papier public me dit, dans ce moment, qu'il s'agit pour vous d'une nouvelle élévation. Ainsi soit-il. Tenez-vous bien !

395

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 7 (19) janvier 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Je tiens de M. le Duc de Serra-Capriola, le plus ancien des Ministres étrangers, et le plus au fait des usages, que la Cour de Russie faisait un présent en argent à chaque Ministre étranger qui arrivait. Ce présent

était gradué suivant le titre diplomatique du Ministre. C'était un usage oriental, qui atteste, ainsi que beaucoup d'autres, l'origine Asiatique de la nation ; mais il a été aboli depuis un assez grand nombre d'années, et converti en une franchise accordée *une fois pour toutes* aux Ministres étrangers. Nous étions en usage de traiter de cette franchise avec des négociants qui nous en donnaient une certaine somme.

La maxime est donc de rendre libre de tout droit les objets qui doivent servir directement au premier établissement d'un Ministre, moyennant demande de sa part, faite par une Note passée au Chancelier de l'Empire. Le Souverain, sur le rapport qui lui en est fait, accorde la franchise, et dispense de la visite, *par égard simple*, *et non par droit.*

Passé cette première concession, tout ce que le Ministre fait venir en Russie est sujet à la visite, aux droits et à la confiscation ; mais, sur ce point comme sur tous les autres de ce genre, il n'y a rien de si noble que le gouvernement Russe. Pourvu qu'on ne le brave point, et qu'il soit bien sûr qu'il n'y a pas connivence avec des marchands, l'Empereur sur la demande d'un Ministre étranger, accordera volontiers des exemptions de ce genre, mais uniquement en vertu de son bon plaisir.

Dans les premières années de mon séjour ici, je me rappelle avoir fait usage de ce privilège pour une misère dont je ne me souviens plus ; mais comme je n'avais point de maison, et que je suis censé en monter une dans ce moment, je ne balancerai pas, lorsque S. M. I. sera

de retour, à lui demander l'entrée libre de quelques petits articles qui sont ici d'un prix extravagant, et je compte bien sur ses bontés à cet égard, mais nullement sur sa justice. Il a bien voulu exempter l'équipage de ma femme de toute visite lorsqu'elle est entrée en Russie, et l'on ne s'est pas mal moqué de moi, lorsque j'ai dit, ce qui est vrai, que je n'en ai tiré d'autre parti que d'éviter à ma femme les longueurs et les ennuis de la visite.

Une ou deux fois encore, j'ai reçu des livres, à la vérité en très petite quantité, ce qui ne fait rien à la chose ; sur ma demande, il a été ordonné sur-le-champ de me les livrer sans examen ni explication : en ceci il pouvait y avoir quelque chose de personnel ; car l'Empereur et ses Ministres savent assez que des livres dangereux n'entreront jamais nulle part sous mon adresse.

Il vient d'être statué en Espagne que les Ministres étrangers n'ont que six mois pour faire entrer en franchise les effets destinés à leur établissement. Cette loi ne peut que confirmer la Russie dans ses usages, qui me paraissent dictés par une grandeur sage ; car si, d'un côté, il est absurde de prétendre qu'un Ministre étranger fasse entrer tout ce qui lui passera dans la tête, pendant tout le temps de sa mission, de l'autre il est digne d'une grande puissance de se montrer facile sur des demandes rares et modérées.

Les Douanes de la Russie sont une sorte d'apocalypse qui n'est bien entendue que des officiers de ce département, et des négociants qui traitent avec eux : un profane n'y voit goutte. C'est un des grands revenus de

l'Etat ; mais c'est aussi le théâtre d'une foule d'abus organisés et presque reconnus, qui donnent lieu à une foule de discours, tantôt philosophiques, tantôt plaisants, mais toujours inutiles.

Dans ce moment, par exemple, on raconte que les Douaniers ont arrêté sur la frontière le bras du Comte Osterman, détaché à Culm, et qui arrivait dans la capitale pour se faire enterrer au cimetière de Newsky. Ils disaient pour raison que les bras humains n'étaient pas dans le tarif. C'est une distraction impardonnable du génie des Finances.

On ajoute qu'ils ont saisi comme marchandise prohibée une boîte prussienne, pleine de Croix de Mérite militaire qui venaient chercher des boutonnières Russes. Mon fils, qui a pris Paris, *comme tout le monde sait*, (aidé, il faut l'avouer, par l'Empereur de Russie), y était pour sa part. En attendant qu'on aît décidé la question de savoir si le Mérite prussien est ou n'est pas prohibé en Russie, j'ai été obligé d'acheter la croix, le diplôme étant arrivé, comme papier non prohibé.

Ce qui paraît très sûr, c'est qu'on a saisi à la Douane un paquet de billets de visite adressés à Lord Walpole, Ministre d'Angleterre ; celui-ci a eu à ce sujet une prise terrible avec le général Obreskof, personnage qui vous étonnerait fort si vous le voyiez. Il porte sur sa poitrine plus d'Ordres que jamais madone d'Italie ou d'Espagne n'a porté d'*ex-voto ;* et l'on est tout surpris, lorsqu'on demande ce qu'il est, d'apprendre qu'il est *chef des Douanes*. Milord Walpole a menacé d'envoyer un courrier à l'Empereur ; l'affaire s'est arrangée et c'est grand

dommage : il eût été plaisant de voir un courrier diplomatique traverser une partie considérable du globe pour des billets de visite ; et le Ministre eût peut-être appris que le bruit de ses courriers n'ôte point le sommeil à l'Empereur de Russie. — Venons aux passeports.

Personne ne peut entrer ni sortir de Russie sans un passeport Russe. Le passeport donné dans l'Empire à un étranger quelconque par son Ministre, ne lui sert que pour en avoir un du gouvernement Russe. Le *visa* n'a été adopté que rarement, et par manière d'exception. Les courriers étrangers sont obligés de même de se procurer ou le passeport, ou le *visa*. Quant aux frais, il faut rappeler les coutumes du pays.

Tout homme qui veut voyager en Russie avec des chevaux de loyer ou les siens propres, n'a d'autre formalité à remplir que de se faire inscrire trois fois de suite dans la *Gazette officielle*, après quoi personne ne se mêle de lui. S'il veut prendre la poste dans l'Empire, il n'a besoin que du *Poderejno* (ce qui signifie *papier de route*) ; ce papier porte l'ordre de fournir au porteur tant de chevaux de poste, et le Gouvernement prélève un Kopek par cheval pour chaque station de poste. Pour avoir ce passeport, on écrit une lettre au Gouverneur militaire qui l'envoie avec une simple apostille à l'Office des postes.

S'il s'agit de sortir de Russie, il faut avec le *Poderejno* (soit qu'il s'agisse d'un étranger ou d'un indigène) un passeport qu'on demande au Chancelier de l'Empire, et qui s'accorde *gratis*.

Enfin, Monsieur le Comte, je dois vous faire observer que le voyageur n'a point droit, à raison de ce qu'il paie pour le *Poderejno*, de dire qu'on le lui fait payer ; car chaque cheval devant quatre Kopeks par station, au Gouvernement, le voyageur, après qu'il a avancé en partant ce Kopek pour toute la route, n'en paie plus que trois aux postes. C'est une fiction, si vous voulez, mais elle suffit pour empêcher une puissance étrangère de faire payer son passeport à un Russe, en lui objectant qu'un sujet de cette puissance paierait le *Poderejno* en Russie.

Quant à moi, Monsieur le Comte, je n'ai que des actions de grâces à rendre au Gouvernement, pour la manière pleine de bonté avec laquelle j'ai été traité pendant ma longue et infortunée mission. Ecrasé de dégoûts, de privations, d'amertumes de tout genre, la protection seule de l'Empereur m'a permis de vivre. Ma profonde reconnaissance sur ce point ne peut s'exprimer ; elle est telle que je ne m'en croirais pas dispensé quand même je viendrais à lui déplaire tout à fait, ce qu'à Dieu ne plaise.

Durant ma mission, j'ai toujours joui de toutes les franchises, prérogatives et distinctions attachées à la qualité de Ministre, et j'ai dû y être d'autant plus sensible, qu'on ne croyait nullement au rétablissement de S. M., comme je m'en suis aperçu tant de fois. Moi-même, Monsieur le Comte, je n'y croyais que dépendamment de celui de la Maison de Bourbon ; ayant toujours dit d'une manière plus ou moins claire, suivant les temps et les personnes : *Point de Maison de Bourbon, point de*

Maison de Savoie. Il est vrai que je croyais à la résurrection Française, mais par des raisons à moi particulières, et qui ne m'empêchaient pas de trembler sur la date. Vous savez d'ailleurs, Monsieur le Comte, comme on croyait dans le monde au rétablissement des Bourbons !

Si je sortais du cercle purement ministériel, j'aurais peut-être d'autres choses à vous dire sur ma position passée dans ce pays ; mais ces détails ne peuvent trouver place dans cette lettre, qui suffit, je pense, pour satisfaire à vos questions.

Le seul point sur lequel j'aurais quelques *plaintes*, ou si le terme est trop fort, quelques *observations* à faire, c'est celui des domestiques. Les miens sont obligés de présenter leurs passeports chaque mois au bureau *général* de la police, comme s'ils étaient placés ailleurs ; les inconvénients qui résultent de là sont immenses : je ne les détaille pas, parce que je n'ai point encore assez vérifié ce qui se passe chez les autres Ministres, et parce que l'Empereur n'étant point ici, le moment n'est pas convenable pour présenter sur cet objet des réflexions toutes simples qui ne souffriront pas la moindre difficulté, à ce que j'espère, dès qu'on voudra s'entendre.

Si j'entretenais Votre Excellence de certains morceaux insérés dans le *Moniteur*, et dans le *Journal des Débats*, j'aurais l'air de faire les dépêches de M. le Marquis Alfieri. Ces différentes pièces, qui ne peuvent avoir échappé à aucun œil, ouvrent devant nous un nouvel horizon. La paix que les Anglais viennent de conclure à Gand avec tant de générosité, après les conditions plus

que dures qu'ils avaient proposées, prouve bien qu'ils ne veulent pas être distraits. Je m'abstiens de toutes réflexions sur ce point, ayant déjà eu l'honneur de m'expliquer sur quelques articles, sans savoir si j'ai rencontré vos idées.

Je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, de vouloir bien expédier cette affaire de M. le Chevalier de Camerana : il est ici, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, dans l'état le plus affreux, et ne pouvant pas même sortir faute d'habits. Sur ce que vous m'avez dit, je ne puis plus faire d'avances. Si je perdais celles que j'ai faites, je vous demande, Monsieur le Comte, ce que doit faire un Ministre qui trouve un Gentilhomme de son pays dans l'état où était réduit M. de Camerana ? Faut-il lui dire : « *Attendez, je vous prie, que j'écrive à* 600 *lieues, à travers trois ou quatre armées, pour savoir si je puis en sûreté vous fournir du pain, des habits et du feu ?* »

Qu'est-ce donc que cette famille de Camerana, Monsieur le Comte? Délibère-t-elle toujours pour savoir à quoi elle est tenue en jugement ? Certes le pauvre Philippe s'en serait trouvé mal, si j'avais été aussi habile en jurisprudence ! Rien ne me choque dans le monde comme ces hommes qui ne savent jamais venir au secours d'un autre à moins d'y être condamnés par le Sénat, et qui laisseraient mourir de faim leur propre frère, si le testament du père ne les oblige pas à fournir les aliments. Un coupeur de bourse, marchant au pilori entre quatre sbires, me dégoûte moins que ces créatures pétrifiées. J'attends de vos bons offices, Monsieur le Comte, une décision quelconque.

Mais ce que je vous demande avant tout, et par-dessus tout, Monsieur le Comte, c'est une décision prompte et décisive sur ma situation dans ce pays. — Voici ma position — je suis logé ridiculement. Après la présentation qui est une affaire de forme, je compte m'abstenir de la Cour, et même des grandes assemblées. Pour n'être pas tout à fait hors du monde, je reçois une fois la semaine, et le soir seulement, mes parents et quelques amis qui viennent passer la soirée. Cette attitude d'expectative me tiendra à flot jusqu'à une réponse décisive, mais elle ne peut durer. Les dépenses m'entraînent malgré toutes les économies imaginables. Mon sang se fige quand je pense à ce que deviendraient mes enfants, si je venais à mourir dans l'état désespérant où m'ont jeté les dispositions prises à mon égard. Je ne sais même si je pourrai le supporter physiquement. Naturellement sujet aux insomnies, le Traité de Paris et votre lettre du 25 juin ont achevé de me priver du sommeil. Je ne sais comment je vis. Qu'est-ce que veut S. M.? Elle sera obéie, sans retard et sans plainte. Veut-elle que je quitte cette capitale pour quelque temps ? Je partirai sur-le-champ ; c'est ce que j'ai demandé. Veut-elle que je quitte absolument le monde ? Je m'enfermerai. Enfin, je ferai tout ce qu'Elle voudra, pourvu qu'Elle ne me condamne pas à faire l'impossible, c'est-à-dire à faire le Ministre avec l'appointement qu'elle m'a fixé ! Ne me faites pas languir, je vous en prie, d'autant que cette suspension achève de me perdre en me forçant de prendre des mesures fausses.

Il a été dit à Turin, à ce qui m'est revenu, *que le voyage*

de ma femme avait été déterminé par mes filles qui avaient envie de se promener. Voilà, Monsieur le Comte, un discours bien inhumain, et non moins déraisonnable. J'ai écrit à ma femme de bien se garder de partir avant d'avoir réglé mes intérêts. Je lui ai dit ensuite que s'il n'y avait pas moyen de toucher S. M., j'entendais qu'elle partît de même, et qu'il en arriverait tout ce qu'il plairait à Dieu. Ces lettres mises sous votre couvert, Monsieur le Comte, se sont égarées : je ne les trouve point parmi celles qui me sont revenues. Tendrement attaché à ma famille qui me le rend bien, et ne trouvant loin d'elle aucun véritable plaisir, j'ai cependant passé ici dix ans entiers sans prononcer son nom : alors je dis un mot qui me valut une tendresse après laquelle je n'ai plus rien dit. Au bout de treize ans, je me crois en règle ; aucune autorité ne saurait dissoudre un mariage. Si le Roi avait daigné me dire : « *Attendez encore un, deux, trois ans* », je crois que je me serais soumis sans rien dire, tant je me sens peu de talent pour lui dire *non* sur rien. — Mais pas un mot ! Pas un seul mot ! Quel parti prendre ? On m'aurait tranquillement laissé achever ma vie, comme les treize ans qui viennent de passer. Je n'ai donc fait que ce que j'ai dû faire, et puisque S. M. a laissé partir ma famille, qu'Elle était bien la Maîtresse de retenir d'un seul signe, puisqu'Elle m'a fait l'honneur même, si je ne me trompe, d'approuver sa résolution, je me tiens parfaitement tranquille. Au reste, Monsieur le Comte, vous me rendrez la justice de croire, que ce n'est pas pour satisfaire le plaisir ou l'ambition que je suis ici ; puisque S. M. me défend les jouissances et que je me défends les

désirs. Elle daignera me rendre le témoignage que durant ces treize ans si pénibles, je n'ai jamais tenu qu'un langage: *Que si S. M. daigne m'accorder, dans la situation difficile où je me trouve, les adoucissements qui dépendent d'Elle et qui ne lui coûtent rien, à sa restauration (pour laquelle je donnerais cependant ma vie), je n'attends rien.* — Je me rappelle avoir écrit ces propres mots.

Quoique j'aime beaucoup Turin, quoique j'aie toujours fort bien vécu avec les Piémontais, que je considère infiniment, et quoique je prononce même assez joliment *Sana* et *Ranà;* cependant, Monsieur le Comte, je ne vais point vers vous *in statu quo.* Malheur à l'homme né dans un pays séparé qui va s'établir dans le pays dominant, où il n'a ni état, ni famille, ni propriété. Jamais il n'y prendra racine : il n'y sera que *posé*, comme on *pose* une assiette sur une table pour s'en servir un instant, et la renvoyer ensuite après l'avoir salie. Ainsi va le monde, et celui qui compte sur une exception est un sot. — Je ne suis pas moins pénétré d'une tendre et éternelle reconnaissance pour tout caractère ami et généreux qui aurait pu rêver une telle exception en ma faveur.

Ci-joint, Monsieur le Comte, ma quittance pour les 12,000 Livres revenues de Vienne, et retenues à compte du semestre échu au premier de ce mois.

M. le Baron Rall demeure à une lieue de moi ; et je n'ai pu jusqu'à présent obtenir de lui le compte général demandé par vos questions sur le subside, sur mes appointements, etc., etc. Je n'ai pas droit de le presser

pour une pièce de pure surérogation, qu'il ne doit point, et pour un sujet sur lequel nous ne pouvons avoir aucun doute. Je ferai seulement remarquer à Votre Excellence une erreur de plume qui m'est échappée: en lui écrivant sur le subside, j'ai dit *72,000 roubles*, il fallait dire *75,000.*

L'Empereur écrit à l'Impératrice sa mère que les affaires, quant à lui, sont terminées, et que bientôt nous le verrons; du moins l'on dit ainsi. Ces sortes de lettres n'étant jamais écrites ni publiées, ou seulement citées que par la prudence, il convient aussi que la prudence écoute. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la Russie a grand besoin de son Maître. Je ne puis connaître l'intérieur de l'Empire par moi-même, mais tout le monde s'accorde à dire que toutes les parties souffrent de l'absence de l'Empereur. Le change est toujours immobile, c'est-à-dire à 20 L. tournois, à peu près, pour le rouble; il ne paraît pas non plus qu'il y ait aucun changement dans le tarif. Il est impossible que S. M. I. n'ait pas des projets pour remonter cette immense machine; mais le tonnerre guerrier grondant de nouveau, quelle influence aura-t-il sur ce point? C'est ce que l'avenir décidera.

Vous avez lu la proclamation de Son Altesse Impériale Mgr l'Archiduc Constantin, faite à Varsovie le 11 décembre dernier, et vous avez lu la lettre de l'officier russe insérée dans le *Moniteur* du 20. Vous aurez vu bien des choses dans cette dernière pièce; ce qu'on y lit le plus clairement, c'est ce qui n'est pas écrit. Plusieurs personnes ont été tenues en suspens par la contradiction, du moins apparente, qui se trouve entre ces deux

pièces : vous en jugerez comme il vous plaira ; je me contente d'observer que la conduite politique de l'Empereur depuis Kalisch jusqu'à Vienne est une des plus savantes dont on ait connaissance. Quelle vue perçante ! Quel aplomb ! Et quelle profondeur ! Bonaparte s'est très certainement perdu à Erfurt et à Tilsitt en s'imaginant qu'il y avait déchiffré l'Empereur de Russie : c'est là qu'il a péri, Monsieur le Comte, n'en doutez pas ; car ce fut l'Empereur qui le comprit, et qui, en le comprenant sans en être compris, le battit d'avance sur son propre terrain.

On pourrait espérer, d'après ce que nous avons lu, que la Saxe est sauvée avec son Souverain légitime. La proscription de ce Souverain était une de ces choses qu'on pouvait blâmer respectueusement avant qu'elle fût faite, et sur laquelle il convenait de se taire, si elle avait eu lieu : s'il n'en est rien, on peut je pense applaudir sans gêne. La gloire de S. M. I. est vraiment une affaire pour moi ; je désire qu'elle sorte pure et resplendissante du milieu de ces énormes difficultés.

L'opinion russe est excessivement exaltée contre la formation de la Pologne en monarchie séparée. Ils tiennent au delà de toute expression à ce que ce pays ne soit qu'une province russe ; ils craignent au delà de toute expression de voir à côté d'eux, et sous le même sceptre, une nation qui pourrait se vanter de plus grands privilèges qu'eux, et d'une supériorité qui leur serait insupportable. Ne sachant quelles sont sur ce point les idées et les déterminations de l'Empereur, je n'ajoute rien.

Dans ce moment je reçois l'Acte qui nous donne définitivement Gênes. Quelques vides évidents semblent annoncer des articles secrets. Je me rapporte à tous les *si* de mon numéro précédent, sans préjudice de la joie du moment, et de mes félicitations les plus sincères que je vous supplie de mettre aux pieds de S. M. Voilà la devise d'Emmanuel-Philibert qui semble surnager, comme son emblème : *Mersus profundo Pulchrior evenit*. Faites-moi la grâce, Monsieur le Comte, de m'envoyer une petite planche de cuivre portant les nouvelles armes de S. M. pour être placées à la tête des passeports, etc., etc. Ce présent, qui n'est rien à Turin, me sera fort agréable ici, aimant bien mieux recevoir de vous l'Ecusson *bello e fatto*, que de m'exposer à le faire estropier ici.

Avec quel plaisir je le ferai imprimer pour la première fois ! Tout ceci, Monsieur le Comte, dans le cas où cette petite demande ne vous gênera nullement ; dans le cas contraire, envoyez-moi, je vous prie, un dessin bien clair.

L'Empereur s'est moqué savamment de l'Autriche et même de l'Angleterre ; jamais il n'a pardonné à la première les manœuvres de Kalisch. Metternich avait dit : *il est battu ; profitons de la circonstance pour le mettre au sac, et gober l'Italie.* Alexandre a répondu : *Faites !* Je vous laisserai commander ostensiblement les armées combinées ; je vous laisserai dire que c'est vous qui avez tout fait. Permis encore au Ministre anglais de le dire au Parlement. Mais lorsque vous croirez me tenir, vous verrez tout-à-coup que j'étais d'accord avec la France, et que vous n'êtes que des dindons que j'ai menés en

cage en leur disant : *Oh! Que vous êtes beaux!* Quel coup de lumière que cette lettre du *Moniteur* ! Et que cet officier russe parle bien français ! Je tiens pour très probable que la Savoie peut revenir au Roi par la Belgique, ou par les départements du Rhin, ce qui influerait sur la grandeur du Roi d'une manière incalculable. Si ces aperçus sont justes, notre conduite est tracée.

Si la Pologne était érigée en royaume séparé, il y aurait un vrai danger pour S. M. I., tant l'exaspération sur ce point est terrible.

Lorsque, au moment même où l'on nous exhortait à nous résigner sur les indispensables et interminables longueurs du Congrès, j'ai entendu dire tout-à-coup : *Tout est fini*, je me suis rappelé l'époque de 1791, où nous entendîmes de même crier subitement dans Paris : *La Constitution est faite*, au moment où personne au monde ne s'y attendait. Cela voulait dire que l'Assemblée dite Constituante jugeant enfin la situation où elle s'était mise, et les grands opérateurs ayant déjà obtenu ce qu'ils voulaient, tout le monde se retirait brusquement, après s'être acquitté aux yeux des hommes, par cette constitution qui n'eut pas le temps de sécher chez l'imprimeur avant d'être annulée, et laissant à l'avenir le soin d'arranger les difficultés. Je suis, je vous l'assure, Monsieur le Comte, l'homme le moins disposé à critiquer légèrement et seulement pour critiquer ; mais je ne puis m'empêcher de voir ce qui est impossible. Assembler tous les Princes allemands sous un sceptre qui les comprime sans les blesser, et les forcer de marcher ensemble sans altérer les différentes souverainetés, c'est un problème

supérieur à celui de la pierre philosophale, et à celui de la quadrature du cercle. J'honore beaucoup les intentions de ceux qui ont entrepris de le résoudre, faute de connaître les vrais principes, et les vraies racines des constitutions ; mais ce n'est pas moins une idée chimérique, et de quelque manière qu'on s'y prenne, on ne trouvera jamais qu'un seul Prince allemand véritablement docile au chef de l'association germanique, — c'est le Roi de Bohême.

Un beau pas fait vers une unité germanique quelconque, c'est l'égalité (si elle est vraie) accordée aux trois religions. Ce pas pourra nous mener à d'autres.

P. S. — Je croyais être obligé de livrer cette lettre à la poste ; mais voilà une occasion sûre qui se présente. J'en profite pour vous dire, en supplément à vos questions, que j'ai bien été traité extérieurement et ministériellement comme tous les autres Ministres, mais que, dans le fait, il est impossible qu'une mission montée comme la mienne, et surtout pendant si longtemps, jouisse de la considération qui lui était due naturellement : c'est un prodige que j'aie pu sauver la considération personnelle. Tenez pour sûr avant tout, Monsieur le Comte, que sans Secrétaire la chose ne peut aller décemment, ni même régulièrement. Il faut que le Ministre écrive tout de sa main et, de plus, il faut qu'il aille partout en personne ; deux choses qui suffiraient seules pour faire un envoyé *très extraordinaire*. Il faudra quelquefois voir trois ou quatre subalternes demeurant aux quatre coins du monde. S'ils prennent le café ou s'ils lisent une brochure, ils me

feront dire qu'ils n'y sont pas, sauf à moi de revenir chercher l'heure de leur commodité. Cela seul fait descendre le Ministre au-dessous de son rang, et même on ne se gênera pas pour se moquer de son Maître. Pour moi, Monsieur le Comte, jamais ma faible conception n'a pu se tirer de ce dilemme. *Pourquoi employer celui qu'on méprise, ou pourquoi mépriser celui qu'on emploie ?*

Toujours on m'a renvoyé au rétablissement, dont personne n'avait l'assurance. Le rétablissement miraculeux arrive, et que m'apporte-t-il ?

Le défaut de Secrétaire gâte aussi la correspondance ; car d'abord il entrave infiniment l'usage du chiffre ; d'ailleurs on ne peut ni penser, ni réfléchir, ni corriger, et enfin comme rien n'est écrit, on ne se rappelle rien. Les frais de poste mis à la charge d'un Ministre nuisent encore considérablement à l'exactitude de la correspondance, lorsqu'il est réduit au plus strict et dur nécessaire, et que les frais sont énormes comme ici.

L'Empereur ne m'a jamais reçu comme Ministre : il a reçu mes Notes avec une bonté constante, surtout tout ce que j'ai écrit sur Gênes ; très souvent il a eu la bonté de rendre justice à mon zèle pour les intérêts de S. M., mais sans m'admettre jamais à une conversation ministérielle sur cet article. En public je n'ai jamais eu rien à désirer : ma conduite pendant le règne de Napoléon m'a paru avoir toute son approbation. Le Duc de Serra-Capriola n'a pas été traité mieux que moi sur l'article de l'Italie que l'Empereur a toujours retenu au fond de son cœur, sans qu'il y ait jamais eu moyen d'obtenir une réponse parlée ou écrite. Comme particulier, l'Empereur

m'a reçu et même appelé; j'ai rendu compte de la plus intéressante des conversations, et non seulement on ne m'en a rien dit, mais encore mes plus instantes prières n'ont pu obtenir qu'on m'accusât la réception de ma lettre. — Enfin, j'ai fait mon devoir. On n'a point encore assez d'opinion fixe sur cette fameuse lettre du *Moniteur*. Quoiqu'elle ait paru en anglais, cependant la prétendue traduction porte tous les caractères d'originalité française: une alliance avec la France me paraît probable. J'incline aussi à croire que *l'amputation* de la Savoie n'est qu'une comédie politique et non durable, dans le cas contraire, *Genova la superba* sera une superbe apparence, plutôt qu'un dédommagement réel. — Excusez, Monsieur le Comte, pour cette fois le défaut de cérémonial.

396

A M. le Comte de Bray, en Livonie.

16 (28) janvier 1815.

J'écris quand je puis, mon très cher Comte, et non quand je veux ; c'est ce qui fait que je réplique si tard à votre aimable réplique du 4 (nouveau style). Mille et mille grâces à M. Sontag, qui m'a valu cette intéressante correspondance. *Comme ici-bas tout s'enfile !* Cette affaire n'était point une affaire, pour moi du moins, je n'avais pas même pensé à demander le nom de l'auteur

de l'article, et certainement il n'y avait en cela de ma part ni indifférence ni dédain ; et voilà qu'une circonstance amenant l'autre, le tout est devenu une espèce de négociation. Je suis bien mortifié de ne pouvoir lire M. Sontag, et de ne vouloir point m'adresser à un interprète ; j'aurais rempli un devoir de politesse bien cher à mon cœur en lui écrivant de nouveau, mais il n'y a pas moyen. Je ne puis déchiffrer l'écriture manuscrite allemande, qui fait peur à mes yeux, au pied de la lettre. Acquittez-moi, je vous prie, auprès de cet homme estimable, et veuillez l'assurer que, si jamais il m'arrive de voir Riga, j'aurai certainement le plaisir de l'embrasser de très bon cœur, et de rire avec lui de toute cette affaire de gazette.

Au reste, mon très cher et aimable Comte, si vous m'avez lu, comme je l'espère, au moment où je vous écris, vous aurez vu que le protestantisme n'entre qu'incidemment dans mon ouvrage, et que je me suis exprimé sur cet article avec la politesse d'un homme du monde, et même, je l'ose dire, avec une affection religieuse qui a touché plusieurs personnes de ce parti.

Mais il faudrait qu'un *surintendant* fût bien maître de lui, bien affranchi de tout préjugé, pour entendre de sang-froid Platon opiner contre le protestantisme d'une manière si originale et si lumineuse. Plus vous méditerez ce passage, et plus votre bon esprit en sera frappé.

Vous aurez vu de plus, mon cher Comte, je n'en doute nullement, que M. Sontag s'est beaucoup trop pressé d'écrire, et que çà et là il ne m'a pas entendu du tout.

Il me fait dire : *Nous chantons nos symboles*, *donc ils sont vrais* ; cela s'appellerait justement une bêtise ; mais ce n'est pas ce que j'ai dit : *Nos symboles sont vrais*, *et voilà pourquoi nous les chantons ; car l'amour seul peut chanter*, *et il y a toujours de l'amour dans la foi. Un symbole n'est point un ordre à la raison, c'est une confession de l'amour*, etc. Vous voyez, Monsieur le Comte, qu'on peut sans doute écrire contre tout cela, mais pas du tout *stans pede in uno*, et sans y regarder de près.

Un article tout à fait étranger à la théologie, et sur lequel M. Sontag ne s'est pas seulement douté de ma pensée, c'est de la vénalité des charges dans l'ancienne France, article sur lequel les *scioli* (1) sont insupportables à entendre. Je dis qu'il ne s'agit point de *vénalité*, mais *d'hérédité*, et que, l'hérédité admise, la vénalité n'est qu'un avantage pour le gouvernement, tout à fait étranger au fond de la question. Dites-moi, je vous prie, si une telle question, présentée sous ce point de vue, doit être rangée par numéro dans la classe des absurdités qui ne valent pas la peine d'être réfutées? Mais, encore une fois, tout ceci est dit sans une ombre de chaleur, et seulement pour vous convaincre que l'excellent esprit de M. Sontag, un peu offusqué par une certaine pique de parti infiniment excusable, ne m'avait pas saisi, à beaucoup près, dans une première lecture rapide.

---

(1) Mot italien qu'on ne pourrait rendre en français : *savantin* ou *savanticule*.

Il n'y a rien de si vrai et de si frappant que ce que vous me dites sur le protestantisme. Je lirai certainement avec un extrême plaisir l'ouvrage que vous m'annoncez sur ce sujet, et qui, je l'espère, ne sera pas écrit en lettres allemandes.

L'Europe entière est dans une fermentation qui nous conduit à une révolution religieuse à jamais mémorable et dont la révolution politique dont nous avons été les témoins ne fut que l'épouvantable préface. — Pour nettoyer la place, il fallait des furieux ; vous allez maintenant voir arriver l'architecte.

En vous disant que l'illustre mort près de ressusciter pour faire sa profession de foi fut jadis le plus grand homme du protestantisme, et peut-être le plus grand des hommes dans l'ordre des sciences, je croyais vous l'avoir nommé. Ce n'est pas Newton. — Au reste, mon cher Comte, laissons-le arriver tranquillement. Il y a plus de vingt ans que j'avais connaissance de ce grand et magnifique témoignage, et je connaissais, de plus, le coin de la terre où il était enfoui. Dans un moment qui semblait rendre la chose extrêmement facile, je tâchai de saisir la pièce, mais sans succès. Un Français, plus heureux que moi, a pu l'atteindre lorsque les circonstances étaient devenues contraires. Maintenant elle est sous presse déjà, si elle n'est publique : malheureusement elle sera publiée en français, et non dans l'original latin, qu'on aurait dû au moins imprimer en regard. Suivant ce qu'on m'écrit de Paris, c'est l'autographe même du grand et très grand homme qui est parvenu à Paris.

Je viens aux sociétés secrètes. Laissons-les faire, Monsieur le Comte. Tout cela vient à nous, mais par une spirale résultant d'une invincible attraction vers le centre et de l'action continuelle de l'orgueil (très forte sans être égale), qui les écarte autant qu'elle peut de la ligne droite. Ces sociétés, au reste, sont détestables chez nous, parce qu'elles attaquent notre principe fondamental de l'autorité ; mais chez toutes les nations séparées, je les tiens pour infiniment utiles, parce qu'elles maintiennent la fibre religieuse de l'homme dans toute sa fraîcheur, et qu'elles tiennent l'esprit en garde contre le *riénisme* protestant. — J'espère que nous dirons le reste de vive voix.

Il n'y a rien de si joli et de si vrai que ce que vous me dites sur la différence de rassembler et de réunir les gens. L'abbé Girard aurait pu en faire un bel article. C'est encore un point que je réserve pour la conversation.

Vous faites bien de ne pas prendre votre vol devers la capitale avant que le père de famille ne soit de retour. En attendant, *vivez doucement*, comme vous dites ; car rien n'est plus *doux* que de *vivre doucement*, et ce bonheur suprême n'est pas accordé à tout le monde. J'espère que, lorsque vous serez de retour, nous reprendrons nos anciennes habitudes et nos conversations philosophiques. En attendant, mon cher Comte, je vous embrasse de tout mon cœur, en vous priant d'agréer les assurances les plus sincères de mon attachement et de ma haute considération.

397

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 21 janvier (2 février) 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Dans mon dernier numéro du 7 (19) qui aurait dû porter le chiffre 15, j'ai eu l'honneur de répondre assez exactement aux différentes questions que Votre Excellence m'avait adressées au sujet du traitement que j'ai reçu ici. — Il restait l'article des domestiques, et voici ce que j'ai à vous dire sur ce point.

Tout Russe qui n'est pas au service de l'Empereur (civil ou militaire) ne peut demeurer nulle part sans un passe-port qui l'y autorise. En vertu de ce passe-port, on lui donne un certain billet de résidence, qui doit se renouveler chaque mois dans un bureau fixé pour cet objet. Suivant les principes rigoureux du droit public, la maison d'un Ministre est censée territoire de son Maître : on n'aurait donc pas plus le droit de demander le domestique du Ministre de Sardaigne à la Police que si ce domestique était à Turin ou à Cagliari. Cependant il n'en va point ainsi : il faut que mes domestiques se présentent comme les autres ; pour cela il faut que je leur rende chaque mois leurs passe-ports, et c'est un inconvénient immense ; car pendant que le domestique est

possesseur de son passe-port, il est maître de sa personne, il peut faire un mauvais coup, changer de place, etc., il peut me dire d'ailleurs que l'officier de police ne l'a pas expédié et je ne puis savoir la vérité, d'autant plus qu'il est sévèrement défendu aux officiers de police de communiquer avec les Ministres. — M. le Général de Gorgoli, Grand-Maître de la police, dont j'ai toujours eu à me louer infiniment, est convenu avec mon fils, que j'ai envoyé vers lui pour avoir quelques explications sur ce point, il est convenu dis-je : 1° Que je lui enverrais les passe-ports de mes gens et qu'il me les renverrait *visés*, sans qu'ils passent par leurs mains ; 2° Que je lui enverrais directement leurs signalements, ce qui les dispenserait de se présenter à la police. Cet arrangement améliore déjà beaucoup la chose ; cependant ce n'est point encore ce qu'il faut. J'attends l'Empereur, sans lequel rien ne se termine ici. J'ai demandé à l'Ambassadeur de France ce qu'il en était à l'égard de ses gens : il m'a dit qu'il n'en savait rien, ce sont ses sous-ordres qui sont chargés de ces petits détails. Je verrai la chose à fond et j'aurai l'honneur de vous en instruire. Ces sortes d'explications et de négociations sont au nombre des choses les plus insupportables pour un Ministre isolé, obligé de faire tout par lui-même : partout, mais surtout ici, il est nécessairement ridicule, et la dignité même du Maître s'en trouve blessée. Vous me direz, Monsieur le Comte, que le Roi est fort au-dessus d'une impertinente plaisanterie : à la bonne heure ; mais moi, je suis au-dessous, et je ne puis m'habituer à entendre certaines choses. Au reste, Monsieur le Comte, Votre Excellence sait que je ne pré-

tends point lutter contre les circonstances, ni me plaindre d'aucune disposition générale ; mais il est bon que vous connaissiez l'état des choses.

Tandis qu'on se croyait sûr de posséder l'Empereur incessamment, on a reçu la nouvelle *qu'il ne pourrait partir de quelques mois*, et le Cabinet a reçu l'ordre de lui envoyer 33,000 ducats d'or, qui sont partis sur-le-champ, dans une fort jolie caisse.

L'Empereur, dans une lettre qu'on cite, dit que sa présence sera encore nécessaire pendant longtemps pour éviter une guerre. Certaines publications faites dans les *gazettes* permettraient de regarder cette guerre comme inévitable. Rien n'a changé dans la manière de voir de la part de plusieurs hommes assez clairvoyants, manière que je vous ai fait connaître dans mon dernier numéro, sous forme plaisante couvrant un fond très sérieux.

L'homme le plus fait pour connaître certains secrets ne doute pas qu'il n'y ait ici une pente vers le côté que je vous ai indiqué, le reste demeure au jugement de S. M. — Trois puissances se sont élevées à un degré qui fait peur à l'imagination : l'Angleterre, la Russie et l'Autriche ; celle-ci est inconcevable : du fond de l'abîme, elle se trouve dans les nues ! C'est bien mal à propos qu'on lui refuse l'esprit ; il faut en avoir infiniment pour retirer un tel enjeu après avoir exposé moins que tous les autres. Sa prépondérance en Italie nous presse excessivement, et l'Italie est le prix de la Pologne. Dans ce moment, je crois ce dernier royaume rétabli ; le mécontentement de la Russie ne se peut exprimer : on ne dit pas, ou l'on ne dit guère la vraie raison.

La Pologne avait des lois, et l'Empereur les aime. Cette disposition naturelle sera favorisée par une foule de Polonais extrêmement imbus des idées modernes, tels par exemple que le Prince Czartoryski, les Potocki et cent autres. La Pologne aura donc des lois constitutionnelles, il y aura de plus une Garde polonaise, comme il y a une Garde hongroise à Vienne, etc., etc. Tout cela est insupportable à l'orgueil russe, ce qui se conçoit à merveille. La Pologne ainsi constituée sera un exemple, une tentation et un objet d'envie pour la Russie. Ajoutez, Monsieur le Comte, que S. M. I., si l'on en croit l'opinion publique et toutes les apparences qui l'ont formée, nourrit dans son cœur le projet de constituer son pays, en commençant par l'abolition de l'esclavage ; ajoutez encore que la Pologne une fois réunie et organisée, peut fort bien concevoir plus tôt ou plus tard le projet de perfectionner son existence, en quoi elle ne manquera pas d'appui, et vous conviendrez que la mauvaise humeur des Russes n'est point du tout en l'air.

J'apprends par les *gazettes* que nous avons des troupes anglaises alliées dans Gênes, tandis que nos *alliés* autrichiens sont encore dans le Piémont qu'ils dévorent. Tout cela étant encore fort obscur, je ne puis me séparer de mes alarmes. Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que la *puissance* de Gênes soit jointe à la nôtre, car cette puissance tenait en grande partie à sa constitution politique. Venise, qui a rempli le monde de ses actes et de sa puissance, n'a plus que ses gondoles: son territoire seul est réellement ajouté à l'Autriche ; la même chose nous arrivera. Il faut aussi la considérer comme citadelle ; mais

le point capital est la Savoie. Croyez-vous, Monsieur le Comte, que cette nation *grimpante* puisse s'arrêter à Montmélian? Vous appelez en Piémont les Français *cravots*. Vous verrez, vous verrez la justesse de l'étymologie. S'ils conservent la Savoie, ils l'auront toute ; s'ils l'ont toute, ils ont les Alpes ; s'ils ont les Alpes, ils sont les Seigneurs suzerains du Piémont, et ils sont Maîtres du Piémont ; Gênes n'est rien. Machiavel s'est moqué il y a trois siècles du projet de garder les Alpes. Pendant que vous les garderez (dit-il) *la poste viendra vous apprendre par derrière que les Français sont en Italie.* Si cependant nous tenions à la fois toute la chaîne de Genève à Gênes, la phrase de « fermer les Alpes » aurait au moins un sens ; mais si nous sommes ouverts du côté de la Savoie, je ne sais plus ce que cette même phrase signifie. Permettez-moi de vous copier les mots d'un militaire : vous verrez que mes craintes ne se reposent pas sur des théories de Cabinet. — *La Savoie est indivisible et ne peut rester dans l'état où elle est. Ce qui reste au Roi n'a plus de centre, c'est un domaine dont on a fait disparaître les bâtiments. Les Français ne sont pas contents ; ils veulent aller jusqu'au milieu du mont Cenis, et ils appellent cela aller jusqu'aux Alpes : ils ne veulent pas voir que la Savoie et les Alpes sont une même chose, et qu'aller jusqu'au sommet des Alpes, c'est aller au delà. Si les Français vont jusqu'au mont Cenis, le nom de gardien des Alpes n'a plus de sens*, etc., etc. (Lettre d'un militaire, 12 décembre 1814.)

Il n'y a donc rien de plus certain que ce que j'ai eu l'honneur de dire à Votre Excellence. *Le Piémont est*

plus intéressé que nous à la restitution de la Savoie. Qu'avons-nous à perdre politiquement par l'union de la Savoie à la France? Une goutte d'eau tombant dans l'Océan en fait partie comme toutes les autres; et comme il n'est composé que de gouttes, aucune n'a droit de trouver l'autre petite. Cette cruelle séparation n'est pour nous qu'une immense douleur (hélas c'est bien assez), mais pour vous, Messieurs, c'est une immense calamité. Je suis ravi, au reste, que les Savoyards n'aient point été séduits par cette idée si séduisante pour les peuples, de l'union à une grande puissance avec une grande fidélité, ils ont demandé la conservation de leur petitesse fidèle. Ils sont allés se plaindre à Londres, ils sont allés se plaindre à Vienne; je me suis plaint ici avec quelque danger pour moi, suivant que vous m'avez fait l'honneur de me dire, ce qui me transporte de joie puisque S. M. n'en peut souffrir. Nos regrets sont suffisamment prouvés, nous sommes en règle envers l'Europe et la postérité. Il y aurait de ma part une grande fatuité à croire que j'aurais pu empêcher ce malheur; mais l'opinion qui le croit, et dont je ne puis douter, est honorable pour moi: je l'accepte comme consolation, puisqu'il ne me reste que cela.

Je vous prie en grâce, Monsieur le Comte, de vouloir bien m'accorder vos bons offices les plus constants auprès de S. M. pour qu'Elle daigne mettre fin sans délai à la situation intolérable où je me trouve: je ferai tout ce qu'Elle voudra, excepté l'impossible. Quelquefois, je l'avoue à Votre Excellence, je suis tenté de croire que la bonté de S. M. me réserve quelque surprise agréable,

tant il me serait impossible de concevoir un jugement de destruction prononcé contre une famille qui ne l'a pas mérité, à ce que j'entends dire du moins.

Je profite de cette occasion, qui est sûre, pour faire connaître à Votre Excellence trois choses qui me concernent (ne croyant pas pouvoir m'en dispenser).

1° Il m'est arrivé quelquefois dans le cours de ma vie (quoique très rarement) de permettre à quelques fragments de mes nombreux manuscrits de faire un tour chez l'imprimeur pour voir le grand air, lorsque je croyais la chose convenable, mais toujours sous le voile invariable de l'anonyme. Cependant on m'écrit de Savoie qu'il paraît dans ces contrées un opuscule philosophique de 200 pages environ, intitulé: *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines.* Je ne suis point étranger à la *publication* de de l'ouvrage; mais je n'entre pour rien dans la *publicité;* elle ne peut être que la suite ou d'un abus de confiance, que je ne puis supposer dans l'illustre Editeur, M. le Vicomte de Bonald, ou d'un inconcevable malentendu que j'éclaircirai incessamment. Si j'avais jugé à propos de me nommer, Votre Excellence sent assez que le premier exemplaire eût été pour elle; mais l'anonyme n'est tenu à rien qu'à une responsabilité rigoureuse, s'il écrit quelque chose de mauvais, ce qui est de toute justice.

2° J'ai eu l'honneur d'informer S. M., dans le temps, que je m'étais trouvé engagé, sans trop savoir comment, dans une longue correspondance sur les matières ecclésiastiques avec la Cour de France, alors en Angleterre.

Je suis amèrement fâché de n'avoir pu retenir une copie de tout ce que j'ai écrit : ce serait un volume intéressant; mais ici, le défaut de secrétaire de confiance m'a nui encore. J'ai bien redemandé mes lettres sur ma parole d'honneur de les restituer en original; mais elles sont tombées dans une *cassette auguste* qu'on ne peut forcer, ni même solliciter deux fois. Comme il n'y a point de Nonce ici, et que je m'étais trouvé en quelque correspondance avec celui de Vienne (Severoli), j'ai cru devoir l'instruire des efforts que j'avais faits pour le bien commun de l'Eglise et de l'Etat, et de l'heureux succès qui m'était annoncé par une lettre finale.

Je joignais à ma lettre l'extrait de la dernière, que j'avais écrite en dernier lieu et qui récapitulait toute la question. A vous dire la vérité, je me défiais beaucoup de ce Prélat Severoli que plusieurs indices me présentaient comme un esprit petit et entortillé; mais enfin, il représente le Saint Père et cela me suffisait. A mon grand étonnement, il ne m'a point répondu. Une main ecclésiastique avait copié la pièce; d'autres yeux du même ordre l'avaient examinée et fort approuvée; un ecclésiastique français du plus grand mérite me faisait même l'honneur de croire que la tranquillité des choses entre les deux puissances était en grande partie le fruit de ma correspondance. Pourquoi donc le Nonce ne m'a-t-il pas répondu? C'est ce que j'ignore. Mais comme il aurait pu me répondre depuis trois mois, même après avoir reçu lui-même réponse de Rome, je ne veux pas tarder plus longtemps d'en faire part.

3° On m'a mandé plus d'une fois qu'à Turin, et même

à Paris, il a été dit qu'à la suite d'une grande maladie que j'avais faite, l'esprit m'avait totalement baissé. Voici la base de cette narration. Depuis une demi-douzaine d'années, plus ou moins, j'ai été sujet à des accidents de sommeil entièrement inexplicables qui me surprenaient souvent dans le monde, et dont je riais le premier ; ce n'était qu'un éclair, et, ce qu'il y a d'étrange, c'est que ce sommeil n'avait rien de commun avec celui de la nuit. Par nature, je dors très peu : trois heures sur les vingt-quatre et même moins me suffisent, et la moindre inquiétude m'en prive. Dans l'état douloureux où m'ont jeté les déterminations prises à mon égard, il m'est arrivé de passer deux et même trois nuits sans dormir. D'où venait donc ce sommeil subit et passager d'une minute ou deux ? C'est ce que je n'ai jamais compris. Depuis plusieurs mois, *ces coups de sommeil* (car je ne sais pas dire autrement) ont fort diminué, et j'ai tout lieu d'espérer que bientôt j'en serai entièrement délivré. Souvent je disais en riant : *Bientôt on écrira au Roi que je suis apoplectique*, mais je vois que mes protecteurs ont mieux aimé dire *radoteur*. Si jamais je le suis, Votre Excellence qui lit mes lettres en sera avertie la première ; et S. M., en attendant, me rendra le sommeil si Elle le juge convenable.

On parle infiniment de la cession de la Sardaigne à l'Angleterre. Si c'est pour un second pays qui nous serait donné, à la bonne heure ; mais si c'est comme prix de Gênes, j'en serais fâché. En général, je ne cesserai de craindre jusqu'à ce que j'y voie plus clair. J'avais fait une liste des lacunes que je voyais dans les articles du

Congrès à l'égard de Gênes, mais ce détail serait trop long. En général, je ne crois point qu'on doive s'endormir sur le danger des constitutions: à moins de précautions très habilement prises, toutes les nations environnantes auront bientôt le gouvernement de la France. La haine justement inspirée par ses crimes et ses extravagances a aisément fermé les yeux sur ses prérogatives ; mais toujours elles existent, et son influence, surtout dans les points de contact, sera toujours immense. Voyez, Monsieur le Comte, comme elle nous mena durant la Révolution. Elle supprime la gabelle, nous la supprimons; elle abolit la dîme, nous l'abolissons ; elle supprime la noblesse et les primogénitures, nous l'imitons ; elle prend les biens de l'Eglise, nous les prenons. Votre Excellence me dira: *on avait peur*. — Mais *on aura peur* aussi, quoique d'une autre manière : ainsi, il faut avoir l'œil ouvert d'avance.

On ne parle plus du grand mariage qu'on avait donné pour sûr entre un Prince français et la Grande-Duchesse Anne. Si ce mariage manquait décidément, je ne verrais pas d'idée plus juste et plus grande que celle d'attacher à cette grande puissance la branche de Carignan. Si la religion semblait une difficulté, je me chargerais bien volontiers de démontrer que ces sortes de mariages sont devenus indispensables. Au reste, Monsieur le Comte, mon devoir est de vous dire ce qui me passe dans la tête, surtout ce que je regarde comme avantageux aux intérêts de S. M. ; mais rien ne sortira jamais de ma bouche, comme vous le sentez assez.

Je sais d'ailleurs que les choses qui paraissent le plus

raisonnables dans ce genre, à des yeux étrangers, peuvent être tout le contraire à ceux des hauts intéressés : la chose dite, je n'y pense plus.

J'aurais dû expliquer tout à l'heure à Votre Excellence que ma lettre au Nonce ne contenait aucune dissertation, ni la moindre trace du désir de me mêler de ce qui ne me concerne pas. Ce n'était qu'une simple communication. Je lui disais : *Telle chose s'est passée ici : si cette notice peut être utile au saint Siège et à l'Eglise, Votre Excellence peut en faire usage.*

Je ne puis finir sans me jeter de nouveau aux pieds de S. M. pour la supplier de ne pas m'abandonner dans l'extrême malheur où je suis tombé. Qui sait si Elle me regarde encore comme son sujet ? En tout cas, je n'ai pas le moindre tort d'ambition ni d'intrigue. J'ose espérer que S. M. se laissera toucher et ne livrera point un ancien serviteur à la fin la plus cruelle.

Je suis avec respect....

398

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) février 1815.

Un courrier arrivé avant-hier soir a porté à S. M. l'Impératrice Mère la nouvelle que tout était terminé au Congrès, et que sous peu de temps l'Empereur serait ici.

Nous verrons donc incessamment ce grand résultat tant attendu. Il serait inutile (de deux ou trois manières), de répéter ce qui me paraissait probable sur cette fin de Congrès. J'espère que l'auguste assemblée aura pourvu à la transportation absolument nécessaire de Napoléon : il est bon de l'anéantir moralement. Néanmoins ce personnage extraordinaire n'en aura pas moins changé le monde. Il a fait des Rois, des Altesses royales, des Grands-Ducs, etc., etc., une noblesse enfin, et je ne vois pas que personne pense à se défaire des titres qu'on tient de lui, comme ignobles ou illégitimes. Je n'ai jamais rencontré ce dégoût nulle part. Fera-t-on descendre de leur rang la Duchesse de Saint-Leu, et le Duc son fils ? Le Prince Eugène de Beauharnais ? Le petit-fils de l'Empereur d'Autriche sera-t-il un bourgeois, de quelque manière qu'il soit entré dans le monde ? Le neveu de l'Empereur de Russie (par M. Jérome), s'il arrive à Saint-Pétersbourg, logera-t-il à l'auberge ? — Ajoutez les immenses richesses de cette famille, qui se cachent encore, mais qui se montreront à mesure que la sécurité s'établira. Ces gens-là achèteront des provinces, et ces richesses jointes à la parenté des Souverains, placeront l'odieuse famille à la tête de tout. C'est un point de vue assez mortifiant ; mais j'ai examiné la chose de tous les côtés sans savoir trouver de quoi douter. Voyez Murat ! Il descendra de son trône sans doute ; mais il demeurera le plus grand seigneur d'Europe ; et s'il se présente à la Cour de l'Empereur d'Autriche, ce Prince lui demandera-t-il des *preuves*, après avoir reçu ses Ambassadeurs et traité avec lui d'égal à égal ? On en peut dire autant de

Bernadotte qui certainement ne régnera pas, mais qui demeurera en possession du plus grand et du plus brillant état. Ce tableau fatigue l'imagination : cependant l'esprit ne sait pas trop comment le réfuter.

399

A M. le Comte de Blacas, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) février 1815.

Monsieur le Comte,

Au mois de juillet dernier, j'eus l'honneur de vous adresser un opuscule qui reposait depuis cinq ans dans mon portefeuille, et que j'en laissai sortir dans un moment d'impatience contre la rage constitutionnelle de mon siècle. Le même paquet contenait un second exemplaire pour M. de Bonald auquel vous eûtes la bonté de donner cours, car je reçus réponse dans le temps. Je disais à M. de Bonald : « Si vous croyez utile de faire « réimprimer l'ouvrage, je vous laisse parfaitement libre « sur ce point. » Et je n'y pensai plus. Votre silence, Monsieur le Comte, ne me donna pas la plus légère alarme, car je n'attache pas une grande importance à mes productions, et je crois de plus que les ministres ont bien d'autres choses à faire que de disserter sur la philosophie.

Tout à coup, un voyageur m'apporte une édition parisienne de mon ouvrage, portant en toutes lettres mon nom et mes qualités, ce qui m'a choqué d'abord au delà de toute expression. Si c'était l'intention de ceux qui se sont permis cette violation du droit des gens, ils ont parfaitement réussi. Mais je suis tombé des nues en recevant peu de temps après, sur une feuille séparée une espèce d'avis de votre censure, laquelle tout en permettant l'impression de l'ouvrage, en parle cependant de la manière la plus méprisante et la plus colérique, en le présentant surtout comme une attaque dirigée contre la Constitution française. Il faut avouer, Monsieur le Comte, que si j'ai eu le malheur d'écrire quelque chose contre les idées de Votre Maître, je puis bien dire comme les enfants : *Je ne l'ai pas fait exprès.* Je suis un peu connu dans le monde pour n'avoir nulle répugnance aux succès de la grande Maison, et il me semble en avoir toujours parlé et écrit d'une manière qui doit me rendre l'ami de ses amis. Vous me direz peut-être : *Comment n'avez-vous pas prévu qu'on argumenterait de votre livre contre la constitution actuelle?* A cela, Monsieur le Comte, je n'ai rien à répondre, sinon que, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, cette idée ne s'est pas présentée à mon esprit. N'ai-je pas dit *que toute liberté légitime venait des Rois?* N'ai-je pas dit que *lorsque des Institutions sont naturelles chez une nation elles peuvent être reconnues, affermies et expliquées par l'écriture?* De quoi donc peut se plaindre le Français le plus pointilleux, puisque tous conviennent que la constitution actuelle n'est que le développement écrit des anciens droits non écrits. Sur ma parole, Monsieur le

Comte, lorsque j'écrivais les pages VII, VIII et IX de ma préface, et tant d'autres encore, je songeais à tout autre chose qu'à déplaire au Roi de France.

Mais supposons encore que j'aie pu me donner quelques torts d'imprévoyance dans cette occasion, voici un problème complètement insoluble pour moi : Vous qui êtes si bien placé pour juger des moindres convenances, vous qui avez toujours été si bon pour moi, vous à qui j'avais montré une confiance si parfaite en vous adressant le premier exemplaire qui paraissait en France, comment n'avez-vous pas eu la bonté de mettre le pied sur cet opuscule, et de l'écraser sans bruit ? Pouviez-vous douter de mes intentions ? Enfin, je n'y comprends rien. J'ai bien fait une supposition qui expliquerait et l'*impression*, et le *nom exprimé*, et votre *laisser faire*, et l'amertume de la censure, etc. ; mais je ne sais si je puis m'arrêter à cette idée ; d'ailleurs, il resterait à expliquer pourquoi je lis à la tête d'une édition toute nouvelle de mes *Considérations* faite à Paris, une lettre qui me fut écrite par feu M. le Duc d'Avaray en 1796 ou 97, et dont le brouillon ne peut guère être sorti que de vos portefeuilles ! Bon Dieu ! Que signifie donc ce décret de publicité prononcé chez vous contre moi ? Deux lignes tranquillisantes seraient bien précieuses pour moi ; je les recevrais même avec plaisir (si le mot *plaisir* peut s'employer ici) quand même elles seraient mauvaises ; car elles m'apprendraient au moins précisément ce qu'il en est, en supprimant les amplifications cruelles de l'imagination.

Mais je sais ce que vous êtes, je connais vos devoirs, je ne demande rien. Croyez seulement, Monsieur le

Comte, que rien ne pouvait m'arriver de si pénible et de si inattendu, que d'avoir écrit quelque chose de contraire au système auquel vous tenez, et que je défendrais jusqu'à la mort si j'avais la même patrie que vous. Si l'occasion s'en présente, rendez-moi justice, je vous en supplie.

En lisant dans vos papiers la description de la pompe funèbre du *Roi martyr*, une ligne excessivement remarquable ne m'a pas échappé ; c'est le nom d'un ecclésiastique auquel je désirerais fortement être rappelé, écrit d'une manière qui m'a véritablement inondé de joie. Votre Maître, Monsieur le Comte, jouit d'une gloire unique, d'une gloire condensée, qui fait équilibre dans un mois à d'autres gloires de vingt ans : cependant elle peut encore augmenter sans mesure par ce que j'entrevois, par ce que je vois même. Croyez que s'il accomplit le grand œuvre, il sort de la brillante ligne de ses collègues les plus resplendissants, comme un énorme solitaire du milieu de l'entourage le plus précieux. — Je lui souhaite de tout mon cœur ce magnifique triomphe. Je me ranime un peu pour vous exprimer ce vœu. Je n'en succombe pas moins sous un faisceau de malheurs, dont celui que je vous exprime dans cette lettre ne sera pas le moindre, s'il est réel. Il ne me reste précisément que la force de vous dire que sous tous les points de vue imaginables, je serai, jusqu'à la fin,

Toujours le même.

400

A M. le Vicomte de Bonald, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) février 1815.

Monsieur le Vicomte,

Je ne trouve aucune expression pour vous peindre le chagrin que j'ai éprouvé en voyant mon nom et mes qualités écrites en toutes lettres à la tête de l'édition faite à Paris du dernier opuscule que j'eus l'honneur de vous adresser au mois de juillet dernier.

En vertu de quelle loi se permet-on à Paris de nommer un auteur anonyme, vivant, sans sa permission? Ce n'est pas tout, Monsieur. Je comptais sur quelques lignes de vous, que vous m'aviez fait espérer, et au lieu de cette introduction qui m'eût été chère, voilà un jugement de la censure, écrit du style le plus amer, qui m'annonce de la manière la plus claire que j'ai déplu au gouvernement. — Comme si je voulais déplaire au gouvernement, moi, qui l'ai loué, exalté, défendu, célébré, lorsqu'il n'y avait rien du tout à gagner à prendre ce parti! Moi, qui ai toujours regardé vos Maîtres, comme les chefs de la grande famille européenne! Je ne supporte pas l'idée d'avoir écrit une ligne contraire à celles du Roi de France. Je vois ici une énigme indéchiffrable pour moi. Comment des hommes tels que vous, Monsieur, tels que

M. de Fontanes, et M. de Beausset, ne se sont-ils pas aperçu de ce qui pouvait déplaire dans mon ouvrage ? Et comment vous en particulier, Monsieur, qui aviez tous mes pouvoirs, n'avez-vous pas eu la bonté d'étouffer l'ouvrage? D'un autre côté on me mande de chez moi que certains journaux, tels que la *Gazette de France* par exemple (du 20 novembre), avaient parlé très favorablement de l'ouvrage. Qu'est-ce que cela signifie? Je voudrais bien que vous me fissiez connaître cette feuille, imprimée, s'il est possible, ou copiée à la main, quant à cet article seulement. Vous me demanderez peut-être comment je n'ai pas soupçonné que *l'Essai sur le principe générateur*, etc., pouvait être pris pour une prophétie contre une certaine constitution écrite? Nullement, Monsieur, je vous l'assure. L'ouvrage était écrit depuis cinq ans : je l'ai jeté dans le monde sans aucune idée particulière, et tenant toujours à mes deux principes si clairement énoncés et développés : 1° Que toute liberté légitime, parmi nous du moins, est un don des Rois. 2° Que si telle ou telle loi est naturelle à une nation, on peut, en cas de doute ou de combat, l'expliquer ou la consacrer par écrit sans inconvénient, mais non sans danger. Enfin ce sera une sottise, si vous voulez ; mais, je vous en prie, Monsieur, permettez-moi de vous prendre encore une fois au collet : pourquoi m'avez-vous exposé au malheur de déplaire à votre bon maître? Peut-être que vous rirez de ce qui me chagrine à ce point, et que vous voyez les choses sous un point de vue tout différent. Dans ce cas, vous aurez, sans doute, la bonté de me tranquilliser ; mais je ne crois pas m'être trompé : Le jugement

de la censure (écrit de bonne ou mauvaise foi, n'importe) me semble décisif. D'ailleurs, comment auriez-vous supprimé le petit préambule qne vous m'aviez promis, si vous n'aviez pas senti quelque opposition ? C'est là cette énigme fatigante pour mon cœur encore plus que pour mon esprit, dont j'avais l'honneur de vous parler tout à l'heure, et sur laquelle je vous demande instamment un mot d'explication.

On m'a montré ici une édition toute fraîche (1814) de mes *Considérations*, où l'on a supprimé le dernier chapitre. Je me suis de même demandé pourquoi, sans pouvoir le deviner. A la tête de cette édition, je lis encore une lettre confidentielle de M. le Duc d'Avaray qui me fut écrite en 1796 ou 97. Où a-t-on pris cette lettre et de quel droit la publie-t-on ? En vérité, Monsieur le Vicomte, vous êtes terribles à Paris pour publier ce qui n'est pas public ! Au moins si en publiant les lettres qui *offrent*, on publiait celles qui *refusent*, on serait moins impatienté ; mais les publicateurs n'y regardent pas de si près. J'aurais bien voulu voir une nouvelle édition des *Considérations* conforme aux corrections que j'ai eu l'honneur de vous adresser, et j'aurais bien voulu aussi les voir précédées d'une page tombée de votre plume, à la place de l'insignifiante préface de feu Mallet-du-Pan ; mais je suis totalement dégoûté, et je ne veux plus m'exposer à choquer ce que j'aime et respecte par-dessus tout.

J'ai lu vos belles réflexions sur la noblesse, ou plutôt j'en ai lu quelques extraits qui m'ont suffi pour connaître à quel point vous avez creusé le sujet. Nombre de gens n'ont pas manqué de dire : *C'est trop métaphysique ;*

car c'est le grand mot de la légèreté contre les écrivains *pivotants*. Allez votre train, et laissez-les dire.

J'ai été bien mécontent de la critique de M. Dussault dans *le Journal des Débats*. Un homme d'esprit disait ici qu'il vous avait taquiné ; il disait bien. Rien n'est plus mal fait que de picoter un homme de votre mérite sur des idées qui font leur effet en silence lorsqu'on ne les contredit pas, tandis que le frottement produit la chaleur, et quelquefois la flamme, suivant la règle ordinaire. Au reste l'éternelle devise de la vérité, c'est : *Nubila vincet*, à la fin elle perce. Je désire beaucoup, mais beaucoup, voir ce nouvel ouvrage. Ne me faites pas languir. J'attends la pacotille que j'ai réclamée, en vous demandant nouvellement pardon de mon indiscrétion. Si vous aviez quelques relations dans la Maison de Noailles, Monsieur l'Ambassadeur recevrait volontiers vos lettres : il est très bon pour moi.

Votre, etc.

401

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 29 mars (10 avril) 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Il serait superflu de parler à Votre Excellence des affaires de France ; lorsque cette lettre vous parviendra, le grand procès sera décidé : il y a longtemps que j'ai

dit et écrit sur Bonaparte : « *Ses vices nous sauverons de ses talents* ». Les nouvelles dans ce moment sont fort mauvaises. Toutes les lettres nous donnent pour certaine l'entrée de ce *Dæmonium meridianum* à Paris, le 21. Cependant, je crois que son grand coup de tête n'aboutira qu'à nous débarrasser de lui ; je souhaite de tout mon cœur ne pas me tromper.

Si cet *enragé* parvenait à reprendre sa place, la peste noire aurait moins fait de mal au monde que ce que nous éprouverions.

402

A M. le Comte de Rossi,

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne.

RÉFLEXIONS SUR LE MOMENT.

Saint-Pétersbourg, 29 mars (10 avril) 1815.

J'avais fermé et envoyé mon paquet d'aujourd'hui, lorsque la confirmation des fatales nouvelles de France nous est arrivée. Le retour de Bonaparte est tout aussi miraculeux que sa chute : les suites seront épouvantables ; mais il faut bien se garder de désespérer. La guerre va recommencer avec une nouvelle fureur. Il faut que les Alliés se hâtent d'entrer, et ne laissent pas à l'usurpateur le temps de respirer. Il faut, malheureusement aussi, que la guerre se fasse avec plus de dureté que la

précédente. Rien ne réussira si l'Empereur de Russie n'est pas généralissime, et si on ne lui défère pas une dictature fondée sur la persuasion et la conviction universelles. Point de succès sans unité, et point d'unité sans ce Prince ; cependant, quand même on le revêtirait de toute la confiance nécessaire, il y aurait toujours de grands dangers.

1° L'union des Alliés sera constamment menacée. Ils auront contre eux leurs intérêts, leurs passions réciproques, et les artifices de Bonaparte, qui aura plus d'un moyen de les tenter en détail.

2° L'Archiduchesse Marie-Louise et son fils seront très embarrassants dans cette occasion. Il faudrait que l'Empereur d'Allemagne eût le courage de s'en priver, et de les mettre (surtout le jeune enfant) hors de sa puissance.

3° Le mécontentement des peuples, qui est porté au comble, est le dernier et le plus grand des dangers. C'est une *anse* terrible que la main de Bonaparte cherchera à saisir par tous les moyens possibles.

La grande prétention de notre siècle est de se croire fort supérieur à tous les autres ; et le fait est cependant qu'il est fort au-dessous : il est toujours en contradiction avec le bon sens ancien. Ce bon sens avait persuadé à tous les hommes que les Princes ne doivent traiter que par des intermédiaires ; et en effet l'on peut prouver que les Princes, même excellents, réussiront moins bien par eux-mêmes que par l'organe de Ministres, même médiocres. Mais, sans se jeter dans les raisonnements, on peut s'en tenir aux faits.

Jamais, peut-être, il n'exista de meilleurs Princes, plus humains, plus accessibles, plus raisonnables, que les Princes rassemblés au Congrès. Cependant, quel est le résultat ? Le mécontentement universel. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les plus grands de ces Princes se sont laissé visiblement pénétrer par les idées philosophiques et politiques du siècle ; et cependant jamais les nations n'ont été plus méprisées, foulées aux pieds d'une manière plus irritante pour elles.

Voici les trois maximes qui ont présidé aux destinées de l'Europe : 1° la Souveraineté doit être estimée, non par son caractère essentiel, mais par sa puissance physique, contre la maxime antique, universelle, invariable, qui demandait toujours à chaque Prince : *Qui êtes-vous ?* et non : *Que pouvez-vous ?* En conséquence, les puissances qui se sont déclarées ou même faites tout à coup *grandes*, ont pris la plume, et décidé du sort des autres, rendues simples spectatrices : il devait en résulter nécessairement quelques inconvénients moraux trop longs à détailler, et de plus, de la part de tous ceux qui n'y ont pas gagné, un mécontentement qui sera toujours tout prêt à se montrer.

2° Les Souverains légitimes ont sanctionné publiquement la maxime des divisions, morcellements et adjudications de Souverainetés pour de simples raisons de convenance. C'est précisément la maxime de Bonaparte ; et c'est une semence éternelle de guerres et de haines, tant qu'il y aura une conscience parmi les hommes.

3° Il est de même passé en maxime, que *l'on peut pri-*

ver une nation, malgré elle, de son légitime Souverain. — Voici la première conséquence directe et inévitable : *Donc on le peut, à plus forte raison, si la nation le demande.* — Mais si elle peut *faire juger* son Souverain, pourquoi ne pourrait-elle pas *le juger ?* Tout cela est bien mauvais et bien dangereux ; on sait d'ailleurs que le plus grand supplice pour une nation, c'est d'être commandée par une autre. Quelquefois les circonstances imposent ce malheur ; mais c'est toujours un état infiniment dangereux, et que la saine politique et la justice même doivent éviter, autant qu'il est possible.

Il y a donc beaucoup d'éléments incendiaires en Europe, et notre grand ennemi en profitera sûrement, s'il n'est pas écrasé subitement ; et il ne le sera pas si l'Empereur de Russie n'est pas déclaré *dictateur européen.*

Outre les dangers généraux, il y en a de particuliers à chaque nation. Pour ne parler que de celle que je vois, et qui est incontestablement la première sous le rapport militaire, que n'a-t-elle pas souffert depuis trois ou quatre ans ! Quelles dépenses n'a-t-elle pas faites en hommes et en argent ! Toutes les nations ont besoin de leur Souverain, mais la nation russe plus que toutes les autres ; cependant elle est veuve depuis plus de deux ans : jamais cela ne s'est vu. Si elle marche droit, c'est parce qu'elle n'est ni sanguinaire ni turbulente. Malheur à nous si elle était saisie d'un de ces transports au cerveau qui ont attaqué des nations non pas plus raisonnables, mais plus raisonneuses ! Qui sait ce qu'elle peut supporter encore en hommes et en argent ? Dieu le sait sûrement, et l'Empereur peut-être.

Il y a une chose que Dieu sait tout seul : c'est la force physique et morale de l'armée française, et l'effort dont elle est capable.

L'homme par lui-même n'est rien : c'est un ballon qui n'est par lui-même qu'un vaste chiffon, dont la grandeur, la beauté et la puissance dépendent uniquement du *gaz* qui le remplit ; ce gaz se nomme *religion*, *liberté*, *orgueil*, *colère*, etc. ; en un mot, tout dépend du sentiment moral qui enflamme l'homme, et qui augmente ses forces sans mesure.

Ce sentiment redoutable ex te dans l'armée française, et il a été créé par le Traité de Paris ; une province en Flandre l'aurait peut-être prévenu. On dira sans doute qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement, et que tous les jours la politique est obligée de faire *moins mal*, au lieu de faire *bien*. — Rien n'est plus vrai : aussi l'on se garde bien de critiquer : on dit seulement ce qui est, sans aller au delà.

On sait que jamais une armée ne se détache du Souverain qui l'a fait vaincre : ici, il y a un grand sentiment et un grand mouvement de plus ; l'armée française a réuni dans sa pensée l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, et celle de sa gloire à l'idée de Bonaparte. Ce sentiment, dans les têtes françaises, peut soulever des montagnes. Le caractère du chef doit donner encore beaucoup de crainte : on parle beaucoup de son talent militaire, et pas assez de sa puissance sur les esprits, qui est le premier élément militaire, s'il n'est pas tout ; on en a vu des preuves qui commandent l'étonnement et l'effroi. Quel Souverain légitime en Europe se flatterait

de conserver l'attachement et même l'admiration et l'enthousiasme de son armée, après la retraite de Moscou ? Comment, parmi tous ces hommes mourant dans les tourments du froid, de la nudité et de la faim, ne s'en est-il pas trouvé un qui ait dit un mot contre sa légitimité ? Un officier français nommé *Rapatel*, attaché au général Moreau, et depuis à la personne de S. A. I., parlait un jour à un groupe de prisonniers, et tâchait de leur faire comprendre l'extravagance de leur chef ; le plus *téméraire* de tous répondit : « Il est vrai qu'il est un peu *ambitionnaire.* » C'est le plus grand blasphème dont ait connaissance celui qui écrit ceci.

Le caractère de Bonaparte et la puissance qui en résulte deviendront mille fois plus terribles, s'il a le cruel esprit de jouer l'*Auguste*, comme on peut le soupçonner très légitimement. *Déjà il a dit qu'il avait fait des fautes*, et *qu'il les réparerait.* S'il s'avisait de rappeler les émigrés rentrés avec le Roi, de leur donner des pensions ; de vanter la fidélité partout où elle se trouvera ; de faire réparation au Pape, et de le soutenir dans ses fonctions et dans ses États, etc., le danger serait porté au comble.

Les 800,000 soldats alliés, dont on nous parle, sont très respectables sans doute ; mais c'est une armée *mosaïque.* C'est le *dragon à plusieurs têtes*, et notre ennemi est le *dragon à plusieurs queues*. Qui sait si les Alliés auront la sagesse de créer la tête unique ? D'ailleurs, la première de ces puissances est bien éloignée, *e già molto spossata* : lorsqu'on songe au chemin que doit faire un soldat de Tobolsk pour aller se battre en France, on ne peut se défendre d'un peu d'inquiétude.

Les désavantages de Bonaparte sont le défaut évident de cavalerie et d'artillerie ; d'ailleurs, s'il n'emploie pas ses anciens Maréchaux, il manquera de Généraux ; et s'il les emploie, comment pourra-t-il s'y fier ? Comment le plus soupçonneux des hommes ne les humiliera-t-il pas par quelques regards de travers, et comment ne pourra-t-on pas en profiter ? J'ai peine à croire qu'il ne s'élève pas quelque caractère militaire en faveur de la Maison Royale.

Plusieurs diront : « *Qu'importent les Bourbons ?* Laissons faire les Français ; ne nous mêlons pas de la question. » Cette idée est anglaise surtout. Cependant elle ne paraît pas juste ; il faut au contraire tenir cette famille toujours en vue, aussi près de la France qu'il sera possible, et lui montrer toujours la même considération.

Une idée qui se présente encore assez naturellement, c'est celle de détruire la France ; mais plusieurs raisons font douter que la chose soit possible. D'ailleurs, une extrême rigueur empêche la guerre civile, et nécessite une réunion terrible. La maison qui renferme des laboureurs et des artisans vomit des soldats, si on la brûle. Il faut donc que la rigueur soit assez forte pour effrayer et pour fatiguer, mais pas assez pour désespérer. Nous verrons encore de grands malheurs. La France sera baignée dans le sang, et le mérite bien. L'armée qui a replacé Bonaparte sera détruite. Il peut se faire qu'il fasse quelque conquête, qu'on sera même obligé de ratifier ; mais à la fin il tombera, et la famille royale reprendra sa place. Ces propositions sont, à la vérité, tout à fait paradoxales : le temps dira si elles sont folles ou prophétiques.

Au milieu de ces nouvelles convulsions, notre situation particulière est bien cruelle. Comment la puissance ne serait-elle pas déplacée, ébranlée ou dominée? Il est bien à désirer que la première tête ne soit pas obligée de quitter le continent. Du reste, il faut s'attacher à un grand système, et le suivre d'une manière passive; c'est tout ce qu'une sage réserve permet d'énoncer.

On a tâché, dans les pages précédentes, de tenir la balance juste entre la crainte et l'espérance ; mais qui peut prévoir les événements qui, d'un moment à l'autre, peuvent changer subitement la face des affaires?

Deux choses paraissent particulièrement remarquables à cette époque : 1° la conservation de Bonaparte et même les égards pour sa personne, malgré tous les conseils de la sagesse et de la politique ; 2° la conservation du Roi et de sa famille, malgré tous les conseils de la scélératesse. Au milieu de la défection générale, comment n'a-t-il pas été touché ? — Tout va sans l'homme et malgré l'homme. — Bonaparte est venu accomplir son rôle, et le Roi, on peut n'en pas douter, reviendra accomplir le sien. On le dit, à la vérité, frappé d'un accident d'apoplexie ; mais *le Roi ne meurt pas*.

Pendant que ceci s'écrivait, la nouvelle est arrivée que S. M. I. s'était déclarée *Roi de Pologne*, et S. M. I. R. A., *Roi d'Italie*, et S. M. Prussienne, *Roi de Saxe*. Les grandes résolutions sont commandées par les grands dangers ; s'il en résulte, par la suite, des conséquences malheureuses, elles doivent être mises à la charge de ceux qui ont rendu ces révolutions nécessaires. (Ceci n'est qu'un bruit : 14 avril).

Tous les officiers qui sont ici ont reçu l'ordre de partir dans trois jours; les officiers même des milices volontaires sont compris dans cet ordre. La Garde sera embarquée; je ne sais où elle doit prendre terre, peut-être à Dantzig; on dit qu'elle demeurera en réserve. La guerre se fera avec une rapidité et une vigueur inconcevables.

La faveur qui semble environner Bonaparte ne doit point étonner; nous jugeons, sans nous en apercevoir, les Français d'après nous-mêmes: il n'y a pas d'idée plus fausse. Depuis vingt-cinq ans, le Français est privé de ses maîtres légitimes. Il faut ajouter au moins dix ou douze ans; car, avant cet âge, l'homme ne se connaît pas. Tout ce qui a moins de quarante ans en France, c'est-à-dire toute l'armée et la moitié de la nation, ne connaissent les Bourbons que comme les Héraclides ou les Ptolémées. Depuis 1789, nulle instruction morale et religieuse, nulle noblesse, nul sacerdoce, nulle grandeur morale d'aucune espèce: la guerre, et rien que la guerre. Depuis quinze ans les Français sont élevés dans la *crainte* et l'*amour* de Bonaparte; il n'y a pas un soldat français qui ne puisse dire:

> Je ne connais que lui, sa gloire, sa puissance.
> Vivre sous ce grand homme est ma seule espérance:
> Le reste est un vain songe.

Dans les Collèges, dans les Académies, au théâtre, à l'Eglise comme au corps de garde, il n'a entendu parler que de Bonaparte. Chez lui, il a vu les Ambassadeurs étrangers et tous les signes de la fraternité souveraine; hors

de chez lui, il a vu les Ministres de son Maître reconnus, caressés, fêtés, et presque adorés ; il a vu en même temps le nom du Roi de France soigneusement étouffé, et les moindres hommages rendus à sa légitimité, comme les moindres doutes manifestés sur celle de Bonaparte, mis au nombre des crimes dignes de la défaveur solennelle du Souverain. Ajoutons la grande considération attestée par toute l'histoire et par la nature de l'homme, que *jamais une armée* ne se détache du capitaine qui l'a fait vaincre ; et l'on verra que l'attachement de l'armée française n'a rien que de naturel et d'excusable. C'est la fidélité proprement dite : l'objet est faux, mais le sentiment est bon. Ce sentiment se serait rectifié par le temps ; mais puisque Bonaparte a reparu, il faut que l'armée disparaisse. Il faut dissoudre cette *fidélité infidèle.* Les vertus et la sagesse du Roi ne seront pas inutiles ; elles agiront sourdement, mais continuellement, sur tous les esprits ; il faut seulement bien se garder d'éclipser le Roi. Cette faute n'a que trop duré.

Ce sera un beau spectacle que Wellington aux prises avec Bonaparte : dans l'Inde, où il a commencé sa belle carrière, il désirait déjà cette bonne fortune, et il en a parlé comme de l'objet de sa plus ardente ambition. — Les voilà en présence.

Quoi qu'il arrive, et quelques succès (possibles) que puisse avoir Bonaparte, personne ne doit douter du rétablissement de la Maison de France, — et tout ce que nous voyons n'est qu'une opération de chirurgie nécessaire à la France.

2 (14) avril. — J'envoie ces réflexions pour remplir un devoir attaché à ma place, mais sans oublier que les événements rendent souvent inutiles ou fausses ces sortes de spéculations, en moins de temps que la poste n'en met à les transporter. Par le peu de nouvelles qui sont parvenues ici depuis le 29 mars, je ne vois pas qu'il y ait aucune raison de changer d'avis : le Roi ne sera pas même *rétabli*, puisqu'il n'est pas sorti de France ; il est sorti de Paris, il y rentrera. Les alliés semblent d'accord. Bonaparte, je l'espère et le crois même, ne sera rentré que pour périr. Il ne semble pas même (sauf de nouveaux miracles) qu'on doive redouter ces succès du moment, qui s'étaient d'abord présentés à moi comme possibles.

Bonaparte chasse les émigrés, et plaisante le Roi sur ses vingt ans de règne. Tant mieux ! Il n'est pas Souverain.

Il est vrai que, dans une foule de lettres, on se moque, de tous les coins de l'Europe, sur le beau résultat de tant de travaux politiques ; mais, enfin, tout ce qu'on y a mis d'humain n'empêchera pas le grand résultat, et la Souveraineté demeurera plus forte qu'auparavant.

Monsieur le Comte est prié de transmettre ces réflexions, qui serviront seulement à prouver ce qu'on pensait ici le 14 avril.

Quand je dis *on*, je me garde fort des généralités ; car les salons ont prononcé la destruction des Bourbons *in secula seculorum*.

403

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 6 (18 avril) 1815.

Monsieur le Comte,

Je ne reviendrai pas sur les faits racontés dans la lettre de Votre Excellence. Tout cela est vieux, et Votre Excellence a su tout le reste bien avant moi.

Bonaparte a dit à Lyon que, dans la *supposition même où il ne serait pas rentré, une nouvelle révolution était inévitable*; il a très bien dit. L'état des choses était un amalgame forcé qui ne pouvait subsister, il fallait nécessairement que l'un des deux partis fût assez écrasé pour ne plus balancer l'autre ; et c'est ce qui résultera de l'apparition de Bonaparte. L'attachement de l'armée pour lui est la chose du monde la plus simple et la plus naturelle : c'est la suite inévitable du Traité de Paris, qui a créé nécessairement un fanatisme militaire en faveur de Bonaparte. Dans le vrai, cependant, c'est lui qui a fait conquérir la France ; c'est lui qui a mené les Alliés à Paris ; mais la foule, et surtout le soldat, n'est pas capable de ces sortes d'analyses. Bonaparte leur dit : Vous voyez où vous en êtes ! Mes aigles vous menaient au bout du monde ; les lys vous avilissent ; vos Bourbons sont comptés pour rien ; vous voyez qu'on

leur refuse ce qu'on m'accordait sans difficulté après la retraite de Moscou et la bataille de Leipsick, etc. — Ajoutez, Monsieur le Comte, la Légion d'honneur, les récompenses de tout genre, les 400 millions promis, le goût et l'espoir de la licence, etc.; c'est plus qu'il ne faut pour créer l'enthousiasme militaire, et croyez que le même sentiment habite beaucoup de cœurs *laïques*.

Maintenant, Monsieur le Comte, comme Caton terminait tous ses discours par le fameux mot : *il faut détruire Carthage*, tout homme d'Etat européen doit terminer les siens en disant : il faut détruire *Bonaparte*. Le pourra-t-on? je l'espère; et j'en serais sûr, si je l'étais de l'accord des puissances. Ce qui arrivera en France est lettre close. Si ce pays est vaincu et détruit absolument, qui peut prévoir le résultat? S'il résiste, le danger sera d'un autre genre : dans ce cas, il faudra probablement lui faire des offres capables d'anéantir le grand argument que Napoléon adresse à l'orgueil national. Ce qu'il y a de plus probable, après avoir tout bien examiné et balancé, c'est que le retour de Bonaparte est un événement extrêmement avantageux, et nécessaire même *dans l'ordre général* qui pouvait seul donner aux choses l'assiette convenable; mais que l'Europe et la France paieront cher cette nouvelle secousse!

Il y aurait mille autres choses à dire sur ce terrible sujet; mais à quoi bon? La corruption qui nous attaque n'a rien d'égal : elle a commencé pour la France à la Régence; ses philosophes ont continué et redoublé; les Souverains et les hommes puissants, ont été complices. La Révolution est arrivée par là-dessus, c'est une véri-

table putréfaction. Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'elle nous a gagnés, et que nous lui ressemblons tous plus ou moins, quant à la morale politique. Le remède s'avance, mais il fait pâlir.

Je me réjouis infiniment d'apprendre, par la lettre de Votre Excellence, que les Etats de Sa Majesté jouissent de la plus profonde tranquillité; mais, croyez-moi, Monsieur le Comte, si nous venons à nous toucher, le nom, l'ombre de Bonaparte nous tourmentera; il a de nombreux partisans chez nous : ceux qui l'aiment, ceux qui l'admirent, et ceux qui le craignent forment partout une phalange redoutable. Nous serons bien heureux si nous ne sommes conquis ni par nos ennemis, ni par nos amis.

404

A M. le Marquis de Saint-Marsan.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) avril 1815.

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu la dernière lettre que Votre Excellence a bien voulu m'adresser le 16 mars dernier; elle accompagnait la dépêche et le paquet partis de Gènes le 8, la lettre pour ma femme, et trois autres pour MM. Michaud, Gianotti et Rayberti : le tout a été remis à son adresse.

Tous les yeux sont ouverts sur la France; quant à moi, Monsieur le Marquis, je persiste dans le jugement un peu paradoxal que j'ai porté dans le premier moment : « Que l'arrivée de Bonaparte en France est un événement avantageux », j'entends *dans l'ordre général.* Il n'arrive rien d'extraordinaire; l'armée est pour lui, il n'y a rien de si naturel. Jamais une armée ne se détache de celui qui l'a fait vaincre. Qu'est-ce qu'un Bourbon pour une oreille française née depuis 30 ou 35 ans? Un Pélopide ou un Héraclide. Parmi les non militaires même, une foule d'hommes sont à lui; j'ai ouï dire mille fois : *Personne ne peut aimer cet homme.* C'est une grande erreur; sans doute qu'on ne peut pas l'*aimer*, si l'on veut que ce mot signifie la tendresse, qui n'est certainement pas à son usage dans le sens passif ni actif; mais on peut très fort lui être *attaché* par un sentiment très fort, qui n'a point de nom particulier, mais qui est composé de crainte, d'espérance, d'engagement et d'admiration; le tout délayé dans l'égoïsme, pour mêler les drogues. Ainsi, je ne suis point étonné du parti qui tient pour lui; le soldat en particulier n'est pas capable d'un certain raisonnement; il ne voit pas que l'extravagante obstination de son maître fut la véritable cause de toutes les calamités de la France en 1813; il s'en tient au Traité de Paris, et l'œil fixé sur cette pièce, il attache l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, comme celle de sa gloire à l'idée de Bonaparte. Pour rompre ce charme, il n'y a qu'un remède; il faut qu'il soit avili militairemeut, ce qui pourra arriver aisément, si l'on se conduit bien; car Bonaparte

n'est plus ce qu'il était : il s'est jeté dans les bras des Républicains qui lui forceront la main. Les soldats, qui sentiront leur force, deviendront des brigands, la nation se tournera contre eux et les verra détruire avec plaisir comme des bêtes fauves. — Bonaparte, dans son île aurait toujours échauffé les esprits. D'ailleurs, l'état des choses, tel qu'il était en France, ne pouvait subsister, et aurait produit de lui-même une révolution. Il vaut mieux que Bonaparte soit revenu, et qu'on en finisse avec lui de quelque manière ; après cette nouvelle secousse, chacun sera connu et mis à sa place. Personne ne sera assez insensé pour exiger du Roi de France qu'il emploie de certains hommes, et ceux qui l'auront servi dans cette occasion ne pourront être désagréables à personne. Ce qui inquiète, dans ce moment, c'est la profonde et très notoire corruption de la France : je ne doute que lorsque j'y pense. Cependant, comme tout n'est pas mauvais, que d'ailleurs la corruption morale aiguise au lieu d'étouffer la voix de l'intérêt, et que l'intérêt le plus évident des Français appelle dans ce moment le Roi, et repousse l'étranger, je me flatte que l'ordre et la justice seront servis, dans ce cas, par l'égoïsme. — Bonaparte ne peut être sauvé que par nos fautes ; nous lui avons donné le droit d'y compter, mais lui de son côté en a fait de si fortes, que nous avons bien aussi quelques droits *de nous reposer sur son assistance ;* après tout, il pourra arriver des choses qui dérouteront toutes nos spéculations ; mais, sans prétendre exclure aucune faute ni aucun malheur intermédiaire, toujours je me tiendrai sûr d'une finale avantageuse.

Vous pensez bien, Monsieur le Marquis, que l'Italie fixe particulièrement mes regards, mais je ne me sens pas bien à mon aise pour vous en parler. Vous voyez que Bonaparte ne se qualifie point encore de *Roi d'Italie;* il caresse quelqu'un, mais je crois qu'il y aura trop de sagesse de ce côté pour se laisser prendre au piège qu'il présentera. Il est bien essentiel surtout, pour l'opinion générale, *qu'on ne lui rende rien* de ce qu'on a séparé *de lui;* plût à Dieu même qu'il ne fût pas possible de le lui rendre.

Votre Excellence sait qu'il y a des mouvements qui déplacent des choses, et d'autres qui les remettent à leur place; qui sait ce qui arrivera de la Savoie si la guerre fait encore trembler l'Europe? Quelle inconcevable fatalité poursuit donc ce malheureux pays? Et quel crime a-t-il commis pour être haché? Le pays entier pourrait fort bien être pendu en breloque à la montre de l'Empereur de Russie. Faut-il encore le pulvériser? Dieu me préserve de jamais voir ces brisures.

On nous annonce l'arrivée du Pape à Vienne. Je suis tout à fait curieux de savoir si le Sénat auguste des Souverains européens comprendra une fois combien ce personnage est nécessaire au monde. Savez-vous ce qui arrivera, Monsieur le Marquis? Les protestants replaceront une fois le Pape; ils verront avant nous l'indispensable nécessité de son existence et de son indépendance dans le système européen; je voudrais, mais je ne puis dire beaucoup d'autres choses à Votre Excellence.

405

A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer.

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M. à Berlin.

Saint-Pétersbourg, avril 1815

J'ai eu d'autres preuves, aussi remarquables que celles que vous me donnez, que le Ministère français, du moins M. de Jancourt, a toujours écrit jusqu'au dernier momoment, comme s'il n'avait été question de rien. Je sens fort bien que dans ces sortes de cas il ne faut jamais effrayer l'opinion, comme dans une salle de spectacle où se manifeste un incendie, il ne faut jamais crier : *Au feu! Sortez !* Ce qui n'aboutit qu'à faire étouffer les gens à la porte. Cependant il peut se faire qu'à Paris, il y ait eu de l'exagération dans la réticence ministérielle; mais je vois avec plaisir qu'il n'est arrivé malheur à personne. Au fond, il n'y avait rien à craindre. La politique de Bonaparte ne lui demandait aucune brutalité dans cette occasion. Voilà sans doute, Monsieur le Comte, un grand malheur *dans le moment et au premier coup d'œil ;* mais tout me porte à croire que, dans l'ordre général, le retour de Bonaparte est fort avantageux aux affaires. L'amalgame forcé qui existait ne pouvait subsister : le Roi n'était pas Roi, les sujets n'étaient pas sujets. Il n'appellera plus des drôles, *mon cousin,* et ceux qui seront de-

meurés de son côté après cette épuration, ne choqueront aucune opinion. Au surplus, Monsieur le Comte, il ne faut se presser de juger ni la nation ni les individus ; il y a bien des masques autour de Bonaparte, et tel homme qu'il honore de sa confiance pourrait bien lui couper le cou. Il a aussi des amis, ou, pour mieux dire, des gens qui tiennent pour lui, et cela n'est pas étonnant, pas plus que l'armée qui fait purement et simplement son métier : elle tient à son serment, à ses coutumes, à ses vices, à ses espérances et à son admiration. On s'étonne d'elle, et moi je m'étonne de cet étonnement. Nous jugeons d'après nos idées, d'après notre attachement pour la Maison de Bourbon ; sentiments tout à fait inconnus du soldat français, qui n'est plus qu'un sauvage, et même d'une mauvaise espèce.

Le Roi doit se dire que ces soldats sont fidèles par nature (ce qui est vrai) et qu'une fois cette fidélité sera toute pour lui, ce qui n'est pas plus douteux. Malgré la brutalité et le faux dévouement de l'armée, malgré la corruption générale et l'égoïsme désespérant qui est sur le tout, la grande opération ne s'en achèvera pas moins, et la Monarchie se rétablira plus forte qu'auparavant. Quant à nous, Monsieur le Comte, il peut se faire que nous ayons encore à souffrir (le contraire est possible aussi), mais je crois que la fin nous sera de même favorable, et je ne regarde pas du tout comme impossible que cette secousse ne rende la Savoie à S. M. D'ailleurs quel état ne vaut pas mieux que celui où nous sommes ? Le sublimé corrosif même est *bon* lorsqu'il chasse un autre venin. Que le diable nous possède, s'il est néces-

saire, pourvu qu'en montant sur ses cornes, nous puissions arriver au paradis de l'indépendance.

Italia! Italia! Je vois tout ce qu'on peut craindre de ce côté. Courage, Messieurs, prenez patience, — *alla virtu latina — ô nulla manca, o sol la disciplina* — nous verrons. — Si ce polisson de Murat ne fait du mal qu'à ceux qui l'ont mérité, *amen!* Je ne crois pas qu'avec ses Napolitains seuls il puisse aller loin; mais supposons que ce levain, de lui-même aigre et immangeable, vînt à faire soulever toute la pâte, alors, Monsieur le Comte, il faudrait la faire cuire pour manger du pain. Vous dites bien; *que Dieu protège la bonne cause!* Mais si Dieu parlait aux hommes comme autrefois, il répondrait: *Où est la bonne cause?* Je vois partout les mêmes principes: que m'importent les noms? Mais parlons maintenant des petites choses: jamais je n'ai moins désespéré des grandes.

Un négociant de votre ville nommé *Perrotoni*, chargé de brûler des papiers que vous aviez laissés chez lui, me porta (il y a deux ans, plus ou moins) 46 écus en frais. Je fus révolté de cette indiscrétion; mais comme il ne m'avait point spécifié la cause, je le dis à son commissionnaire ici qui me parlait de cette affaire. Je veux qu'il écrive en toutes lettres: *Pour avoir brûlé des papiers dans ma cheminée avec une allumette ou une chandelle de dix sous, je demande environ* 280 *francs*, et qu'il signe; c'est par paresse que je ne lui ai plus écrit, mais j'ai jugé convenable de vous en instruire, si par hasard ce *curateur catholique* vous parlait de cet incendie.

406

A Mme la Comtesse de Laval.

Saint-Pétersbourg, 19 avril (1er mai) 1815.

Voilà qui est fini, Madame la Comtesse; je ne vous laisserai plus aller à Paris, dès que vous souffrez de tels scandales, je ne dis pas à *votre barbe*, cela ne serait pas exact, mais au moins sous vos yeux. Je conçois la tristesse qui a dû vous percer et vous transpercer à cette funeste époque. La mienne est beaucoup moindre, Madame; car je suis bien persuadé que l'arrivée de Bonaparte en France sera, en définitive, très avantageuse à l'ensemble des choses. Il y aura (peut-être, même) de grands maux individuels et préliminaires ; l'immense corruption que vous me peignez si vivement exige encore, suivant les apparences, quelques remèdes violents ; mais à la fin tout s'arrangera, au grand étonnement de ces hommes d'État

De qui le cerveau s'alambique
A chercher l'an climatérique
De l'éternelle fleur de lis.

On s'*alambiquait* du temps de Malherbe tout comme à présent, et avec autant de raison. Les protestants avaient

divisé le royaume en départements, tout comme il l'est aujourd'hui. Ils avaient des places de sûreté : La Rochelle surtout, d'où ils communiquaient en pleine liberté avec les *frères* d'Angleterre, etc. Tout alla comme vous savez, Madame. Assurément, je ne veux pas comparer les époques en tout : cependant tout finira de même, quoique nous ayons le Cardinal de Bayaune au lieu de Richelieu.

Je suis aussi beaucoup plus indulgent à l'égard de la nation et de l'armée ; aucune nation de l'univers n'a subi une épreuve de corruption égale ni comparable à celle que la France a essuyée. Partez de la Régence ; reposez-vous sur l'enseignement philosophique d'un demi-siècle ; arrivez à l'aimable révolution de vingt-cinq ou trente ans, et demandez-vous, Madame la Comtesse, ce que serait toute autre nation placée dans la même circonstance. Je m'étonne qu'il y ait une fibre saine dans tous ces cœurs français. On l'a jugée trop tôt, d'ailleurs, sous le rapport de la non-résistance. On se représente une nation comme *une personne,* qui s'assied, qui se lève, qui se bat, etc. Ce n'est pas cela, Madame ; il faut donner à vingt-cinq millions de volontés le temps de se reconnaître, de se décider, de s'unir, etc. Qui sait ce qu'elles feront ? Quant à l'armée, je vous ferai la question que j'adresse ici à beaucoup de monde : Croyez-vous, Madame, que, si un homme s'attachait jusqu'à la mort à une coureuse, on s'avisât de le traiter de volage ? Il me semble, au contraire, qu'il n'y aurait qu'une voix pour dire : *Voilà de la constance bien mal placée.* C'est tout à fait la même chose, Madame : l'armée française

est fidèle par essence. Elle ne sait ce que c'est que ces Bourbons qui nous sont si chers, et si justement chers.

> Je ne connais que lui, sa gloire, sa puissance.
> Vivre sous *Bonaparte* est ma seule espérance :
> Le reste est un vain songe.

Elle suit l'homme qui la fait vaincre. Ce sentiment est inné dans l'esprit du soldat : toutes les pages de l'histoire en font foi. Au lieu de nous étonner de cette fidélité, il faudrait nous frapper la poitrine pour l'avoir créée en grande partie. Ce sont nos basses adorations qui ont produit en partie le prestige qui environne le faux dieu. Ajoutez, Madame la Comtesse, que le Traité de Paris accoupla malheureusement dans la tête de tout soldat français l'idée de ses revers à celle des Bourbons, comme celle de ses triomphes à celle de Bonaparte. Le Traité sera la justice même, tant qu'il vous plaira : ce n'est pas de quoi il s'agit. Maintenant, il s'agit de légitimer cette fausse fidélité ; c'est mon libertin de tout à l'heure qu'il faut marier à une honnête femme.— Dieu préserve qu'il change de caractère ! Il suffit qu'il change de mœurs. — Je crois toujours, Madame, que tout ira bien *à la fin;* mais de savoir ce qui arrivera avant le retour du Roi, c'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir. — Les Français pourraient fort bien dispenser les Alliés d'un nouvel effort : c'est ce qu'ils feront, s'ils ont le sens commun. Quant à moi, Madame, il se pourrait fort bien que cette nouvelle secousse rendît ma situation encore plus dure. Je crains d'être frappé de nouveau, mais non d'être dé-

figuré, car la fortune ne peut plus frapper que sur une cicatrice.

Vous êtes attendue, Madame, par toute ma famille, à bras ouverts. Je leur ai parlé de vous et de tout ce qui vous appartient, comme vous pouvez l'imaginer. Venez vite, Madame la Comtesse : à quelque chose malheur est bon. Je vous croyais capable *de tout*, en fait de voyage. Mais l'excellent Corse est arrivé : crac ! Vous voilà à Chrestowsky. Mille amitiés des plus tendres à Monsieur le Comte, et mettez-moi, je vous prie, aux genoux de cette grave Catache, notre maîtresse à tous sur le participe passif. Quant à Madame sa mère, il me semble bien aussi que je l'aime un peu.

407

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 28 avril (10 mai) 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, n° 17, avec l'incluse de M. le Marquis Massimini, du 27 février. Je ne manquerai pas de faire toutes les démarches qu'elle exige, dès que S. M. I. sera de retour chez elle, et même, en attendant, je pourrai préparer les voies par quelques discours préliminaires. Mais quand est-ce

donc que la Russie, veuve depuis si longtemps, reverra enfin son époux ? Des circonstances, uniques dans l'histoire, retarderont beaucoup ce moment : la Russie souffre certainement beaucoup, cependant elle est tranquille, et cet état montre une de ces compensations qui méritent d'être pesées bien attentivement. C'est la servitude d'une partie du peuple qui rend cet Etat paisible ; si chaque individu y était maître de ses actions, je ne crois pas que la tranquillité fût possible à l'époque actuelle. J'espère que l'Empereur de Russie nous rapportera une gloire encore plus grande que celle de 1813 : ayant acquis une si grande expérience des hommes et des choses, et une si grande confiance de la part des nations étrangères, il a tout ce qu'il faut pour achever l'œuvre, en se montrant toujours le lien commun de la coalition. Si Votre Excellence y regarde bien, elle verra d'ailleurs que le procès est plus particulièrement entre lui et Napoléon : la gloire de l'un doit demeurer entre les mains de l'autre.

Je puis me tromper, Monsieur le Comte, autant et plus qu'un autre, mais je me sens fortement porté à croire que tout ceci sera pour le mieux ; il pourra nous en coûter plus ou moins, je dis à *nous* en général, et à *nous* en particulier ; mais à la fin nous y gagnerons, et, par exemple, ce n'est point une chose impossible que cette nouvelle secousse rende à la fin la Savoie à son maître. Personne ne peut savoir ce qui arrivera, car personne ne connaît la mesure exacte des esprits qui règnent en France, et la manière dont les Alliés sauront en tirer parti, en supposant même les intentions

pures et l'accord parfait. L'armée française est fidèle sans doute, mais personne encore ne sait si elle est fidèle au Bonaparte qui existe, ou à un autre qui est un fantôme, c'est-à-dire à celui qui foulait les nations étrangères et payait ses soldats avec leur or. C'est à celui-là que le soldat français comparait Louis XVIII, mais quand il verra que les moyens de l'Empereur Corse exigent la même parcimonie que ceux du Roi, qui sait ce qui arrivera ? Je vois d'ailleurs, dans l'intérieur, des signes de division palpables, et, du côté du maître, un défaut sensible de cette force entraînante qui le distinguait. Malgré tous les signes favorables pour nous, les coalitions sont si fragiles de leur nature, les grandes nations réunies pour se défendre chez elles sont si terribles, la corruption générale est d'ailleurs si profonde, et les Cabinets, même les plus sages, sont si aveuglés sur ce qu'il faudrait faire pour rétablir le principe moral, à peu près anéanti en Europe, que nul homme sage ne saurait être sans crainte. Mais quand même Napoléon obtiendrait des succès, ils aboutiraient à sauver la France, mais non lui-même.

Je me réjouis fort, Monsieur le Comte, de la grande hospitalité que Sa Majesté a le bonheur de donner chez Elle. Le sort du Saint-Père est étrange, il paraît et disparaît avec le Roi Très-Chrétien; il est bien à désirer que les Souverains viennent à reconnaître l'importance, *même politique*, de ce grand personnage en Europe. Qui sait si les puissances *séparées* ne nous précéderont pas sur ce point ? J'ai entendu, il y a près de vingt ans, le fameux Avoyer de Berne, Steiger, parler sur ce sujet

d'une manière qui aurait dû être entendue de toute l'Europe, et il n'y a pas encore longtemps qu'un personnage ministériel anglais disait, dans une très bonne compagnie de cette partie du monde, que « tout homme « qui parle d'ôter un pouce de terrain au Pape, devrait « être pendu ». Pour moi, je consens volontiers, pour éviter le carnage, qu'on change *pendu* en *sifflé*.

Je sens vivement tout ce que les circonstances actuelles ont de fâcheux pour Sa Majesté ; cependant elle est chez elle, et j'espère que l'événement final nous consolera de tout.

408

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 mai (3 juin) 1815.

Monsieur le Comte,

L'occasion qui s'est chargée de mon numéro précédent ayant retardé son départ, je puis ajouter quelques mots ; et d'abord j'ai l'honneur d'accuser à Votre Excellence la réception de son n° 18 qui m'arrive dans ce moment. Il contient un tableau bien triste de notre situation au moment où vous écriviez (17 avril), heureusement les choses ont pris dès lors un aspect tout différent. Je ne change point d'avis. Bonaparte est revenu très heureu-

sement sur le continent. Le premier effet de *ce grand coup d'état* est la chute de Murat, et le rétablissement d'un Trône légitime ; le reste suivra. Déjà Bonaparte n'existe plus : ce que nous voyons n'est pas lui, c'est une effigie empaillée, et cette effigie même périra. Les Jacobins se sont montrés de nouveau. Tant mieux ! L'effet de cette nouvelle explosion sera d'en détruire une partie, d'en rassainir une autre, et de contenir la troisième.

Le malheur de Monseigneur le Duc d'Angoulême est grand sans doute ; mais pourvu que ce Prince n'ait rien signé de contraire à son nom, le mal n'est pas européen. D'ailleurs, ils n'oseront pas, j'espère, commettre un forfait sur sa personne : les temps du Duc d'Enghien sont bien loin de nous.

Il y aurait bien d'autres choses à dire sur ce grand sujet ; mais j'ai tout dit en 1796 ; je n'y reviens plus.

Voilà donc la Savoie nouvellement morcelée ! Quelle incroyable destinée s'acharne sur ce malheureux pays ! On l'avait *coupé*, maintenant on le *hache*. A leur aise, je ne le verrai plus.

409

A Mme la Princesse Michel Galitzin.

Saint-Pétersbourg, jeudi 3 juin 1815.

Je veux être pendu, Madame la Princesse, et même condamné à ne jamais entendre votre chanson ; si je me

rappelle vous avoir demandé de la chair de mouton ; mais c'est égal. Elle n'est pas moins sans prix pour moi, puisqu'elle me prouve que vous avez la bonté de penser à moi. La *menace* de votre *déjeuner* est charmante, mais je vous en prie, Madame la Princesse, faites-nous signe, non pour les compliments (j'en jure par tout ce qu'il y a de plus sacré), mais parce que nous sommes des *citoyens actifs*, debout de grand matin, ponctuels dans tous nos actes, et très capables de chanter les *grâces* au moment ou vous arriveriez pour dire *Benedicite*. Il y aurait de quoi se poignarder. Du reste je vous promets une *fortune de Pot faite exprès*, ce qui est mille fois plus délicieux que la *fortune du Pot ordinaire*.

Quel dommage, Madame la Princesse, que vous ne puissiez apporter votre tête ce soir. J'espérais toujours qu'en la portant bien doucement, il ne lui serait pas mésarivé ; mais enfin, il faut se soumettre, et quand on manque votre tête, celle que vous avez faite est la meilleure consolation.

Est-il possible, Madame la Princesse, que vous ayez assez peu de morale pour m'accuser d'être distrait ? Bientôt vous direz que j'ai la vue basse. *O temps ! O mœurs !* Enfin, patience : je ne veux pas me fâcher davantage de peur d'impatienter Monsieur votre laquais, dont la maîtresse est peut-être la seule personne aussi aimable que vous, Madame la Princesse.

410

Au T. R. P. d'Ervelange-Vitry,
De la Compagnie de Jésus, à Odessa.

Saint-Pétersbourg, 27 mai (5 juin) 1815.

Mon très cher et révérend Père,

Très certainement nous sommes brouillés, et, comme je ne sais pas pourquoi, c'est à vous à me le dire ; et je vous en somme en vertu de la sainte obéissance dont je me suis fait céder le droit par le très révérend Père Général. J'écris au R. P. de Vitry, je lui écris de nouveau ; je lui envoie même une petite production, précisément dans le genre qu'il désirait : et non seulement il ne me répond pas, mais pendant une année entière il ne donne pas signe de vie. Certainement, quelqu'un lui a dit que j'étais jacobin ou janséniste. Parlez, mon cher Père; dites l'un ou l'autre : *Quidquid dixeris argumentabor*. Si par hasard vous me haïssez, je vous avertis qu'il ne faut pas vous attendre au réciproque ; car je ne cesse de vous désirer ici, ce qui n'est pas un signe de haine. Depuis que *mon ami l'Italien* est parti de Polock pour la voûte éthérée, il me manque de temps en temps, entre sept et neuf heures du matin, suivant la saison, une tasse de café philosophique ou théologique. Je songe souvent que vous pourriez fort bien me la donner, et la commu-

nauté de langue de plus ne gâterait rien. A présent que vous avez planté, d'autres pourraient arroser, pendant que vous viendriez ici jaser avec vos amis sur l'agriculture. C'est un sujet inépuisable, et que la plume seule traite mal. L'état de la *vigne* n'a peut-être jamais été si extraordinaire. J'ai continuellement l'œil sur ses ouvriers. L'antique phalange, déjà affaiblie par celui qui affaiblit tout, est sur le point de disparaître entièrement. Où sont les successeurs, et qui recevra le manteau d'Élie? C'est la grande question. Je vois bien du zèle, de l'assiduité, et un esprit de conservation digne de toutes sortes de louanges ; mais j'ai beau regarder, je ne vois nulle part la flamme créatrice. Je me console avec mes propres maximes; je me dis : Souviens-toi donc de ce que tu as dit, que *rien de grand n'a de grands commencements.* Il est donc bien vrai que nous ne voyons point de *flamme;* mais qui nous dit qu'une légère fumée, imperceptible à tous les yeux (ou presque tous), n'annonce pas un incendie divin pour la génération qui arrive? Un homme tel que Werner, par exemple, n'est-il pas digne d'une très grande attention? Il y a bien d'autres signes : *sed de his coram.* Et voilà pourquoi je vous demande cette *tasse de café* que vous ne me refuserez pas, si vous n'êtes plus avare qu'Harpagon.

Vous avez, sans doute, accordé le plus grand intérêt à l'aventure du jeune Prince Galitzin, qui a tant occupé les cercles de la capitale. Devant tout homme sans préjugés, l'accusation tombait d'elle-même ; car comment imaginer que des hommes ayant des têtes sur leurs épaules eussent été capables d'une telle imprudence?

Mais où sont les hommes sans préjugés? *Rara avis in terris*, même en Russie. C'est la profonde sagesse de l'Empereur qui a sauvé vos collègues, et nous tous, d'un très grand désagrément. Je ne puis assez admirer sa prudence et son équité dans ces sortes de cas. Au reste, mon très cher Père, je crois savoir à n'en pas douter, et sans l'avoir cherché, que le jouvenceau est inébranlable. C'est une chose très extraordinaire. Vous aurez entendu souvent ce beau raisonnement: *Si on ne lui avait pas parlé, comment aurait-il changé?* Sans doute qu'on lui a parlé; mais qui? *Ubi vult spirat.* C'est le quatre ou cinquième exemple incontestable de ce genre dont j'ai connaissance.

La politique est un autre sujet inépuisable, et d'autant plus inépuisable qu'il se lie au précédent, et ne peut plus à mon avis, en être séparé. La France est encore sous l'anathème, au point qu'elle m'a fait douter si elle n'était pas morte. Cependant, je crois toujours qu'elle est réservée à quelque grand rôle. J'ai dit: *Je crois;* peut-être j'aurais mieux dit: *J'aime à croire.* Comme vous voudrez. Il est vrai cependant qu'il y a de bonnes raisons de croire ainsi; mais, d'une manière ou d'une autre, il arrivera de grands changements. Les Souverainetés même commencent à réfléchir: il en est temps. J'ai l'œil sur l'Angleterre. Soyez sûr que de ce pays partira, un jour, *quelque fusée à la Congrève* qui nous donnera une belle illumination. Donnez-moi des nouvelles du petit carré de la grande vigne qui est tombé sous votre bêche. Le terrain est-il bon, et les broussailles n'étouffent-elles point les ceps?

Jadis, dans les moments de danger, vous me mettiez *sur la patène ;* mais comment ferez-vous aujourd'hui, mon cher et révérend Père? Je tiendrai beaucoup de place avec toute ma famille. Si le diamètre de votre disque sacré ne suffit pas, nous consentons, père, mère, sœurs, à demeurer à terre, pourvu que vous éleviez bien haut votre pauvre Chevalier Garde, qui est sur le point de repartir. Vous l'avez gardé, avec vos alliés, de Smolensk à Montmartre; ne vous lassez pas aujourd'hui, mon révérend Père, dussiez-vous, comme Moïse, vous faire soutenir les bras. Je ne regarde pas, au reste, comme démontré qu'il y ait une guerre ; Bonaparte, pour sa *joyeuse entrée*, a débuté par couper le cou à son auguste beau-frère : vous verrez qu'il se perdra lui-même. Les jacobins le saliront en le touchant, et dès qu'il sera ridicule, il ne sera plus. *Quod felix faustumque sit !* Sur cela, mon cher et révérend Père, je prends congé de vous, en vous assurant que vous ne sortirez jamais de mon cœur.

Votre, etc.

P. S. — Cette lettre vous sera remise (1) en main propre par un Anglais, M. John Williamson, homme qui m'est fort recommandé ici, et qui me paraît un fort honnête homme.

---

(1) Au moment où j'écrivais ceci, l'excellent homme n'était plus.

411

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence, avec mon numéro précédent, la relation d'un fait extraordinaire arrivé à l'Institut des Jésuites, et qui peut avoir de grandes suites. On assure aujourd'hui qu'il est arrivé une lettre de S. M. I. qui répond à celle du Ministre au département des Cultes; mais, si la lettre existe, le contenu n'en a point transpiré. Quelques personnes assurent cependant qu'il a traité l'affaire de *baliverne :* nous verrons.

Les esprits se sont notablement tranquillisés ; cependant une foule de gens disent toujours : *Qui peut avoir séduit ce jeune homme?* Ces gens-là n'ont ni la force ni l'esprit de se répondre : « *C'est la vérité* », qui est la plus grande *séductrice* de l'univers, et qui n'a besoin ni de Jésuites ni de Dominicains. — Je suis porté à croire que l'Empereur étouffera cette grande petite affaire qui n'aurait pas du faire d'éclat.

On me remet dans ce moment un journal de Londres (*l'Ambigu*, 20 janvier 1815, n° 425) dans lequel un journaliste français rend compte de l'ouvrage, très mal à propos publié à Paris sous mon nom.

L'auteur de ce journal, M. Peltier, qui a tant fait de bruit dans le monde, m'adresse beaucoup de gentillesses ; mais je me suis pâmé de rire à l'endroit où il me fait l'honneur de dire *que la France m'a conquis* puisque Chambéry, ma patrie, appartient à la France, et que j'ai devancé le Traité de Paris, etc.— On voit bien que Votre Excellence n'a pas communiqué à M. Peltier les éloges brillants que j'ai faits de ce Traité ; s'il tient, je pourrai m'arracher les cheveux, mais non me frapper la poitrine.

Votre Excellence sera peut-être surprise de voir que, dans mes lettres, je me considère comme étranger ; mais qu'elle y regarde de près, elle verra que je n'ai pas tort. Je sais bien que j'ai l'honneur de servir le Roi, et même dans un poste qui serait des plus brillants si toutes les choses étaient à leurs places ; mais un cœur délicat ne s'en tient pas à l'écorce, et dès qu'il gêne, il est gêné. La Maison de Savoie sait bien ce qu'elle se doit : si donc elle me traite avec cette rigueur, puis-je croire que je lui appartienne encore ? Cette pensée désolante que je n'aurais pas, si j'avais pu braver le remords, ressemble cependant au remords : c'est un ver qui ne meurt point.

J'ai toujours l'œil sur l'Italie, mais à quoi servirait tout ce que je pourrais dire à Votre Excellence sur ce que je crains, sur ce que j'espère et sur ce que je soupçonne ? Je n'ai plus de mission pour en parler.

Certaines choses qu'on a publiées sur mon compte, d'abord en France et ensuite en Angleterre, m'engagent à vous faire une déclaration, Monsieur le Comte : vous pourriez croire sans miracle qu'une longue suite de souffrances et de mortifications pourraient m'engager à regar-

der ici ou là ; en quoi Votre Excellence serait cependant dans une très grande erreur ; car je suis persuadé que, *pour aucune raison imaginable, un Ministre ne peut entrer en correspondance avec un autre Prince que le sien, ni seulement le pressentir sans se rendre coupable.* Ainsi il le serait, s'il disait seulement : *Dans le cas ou mon maître me rejetterait, voudriez-vous*, etc., etc. — Cette démarche serait une infidélité. Rien, rien, absolument rien, — et si quelque Prince lui faisait une ouverture, il serait obligé de le déclarer sur-le-champ. Tenez-vous cela pour dit, Monsieur le Comte, je vous en prie : on peut écrire ce qu'on voudra, je n'y entre pour rien. Je sens bien que c'est le moyen de mourir un jour dans un galetas ; mais c'est encore une chose dont je ne dois point du tout m'embarrasser, c'est l'affaire d'autrui.

Je suis avec respect.....

412

A Mme de Swetchine, à Strelna.

Saint-Pétersbourg, 1815.

Fotre Excellence, ch'ai tit un pon mot (1). Les esprits ont un grand inconvénient : il n'y a pas moyen de les

(1) *Votre Excellence, j'ai dit un bon mot.* Badinage sur la prononciation allemande d'un maître de langues, qui avait fait précéder de cette phrase le récit d'une platitude.

saisir. Pendant votre séjour ici, vous fûtes vue (ou entrevue) par quelqu'un de ma famille ; mais comme vous étiez dans le plâtre et dans les affaires, je pensai que vous pourriez sans miracle avoir envie de ne voir personne, et que si vous aviez une demi-douzaine de quarts d'heure à perdre, vous me l'auriez probablement fait savoir : c'est ce qui m'empêcha de vous chercher chez vous. J'ai su, depuis, que vous aviez beaucoup vécu avec l'aimable sœur à qui j'ai eu l'honneur de faire ma cour avant-hier dans l'île. Elle m'a dit qu'elle se disposait à vous rendre votre visite ; c'est fort bien fait à elle. Je vous suis des yeux dans votre solitude, Madame ; je vous accompagne dans vos longues promenades. J'espère qu'à votre retour vous nous ferez présent d'un petit traité sur la solitude, dont vous avez examiné le fort et le faible tout à votre aise. *Quand j'étais dans mon jeune âge*, on m'a fait étudier : « *Jamais moins seul que lorsque j'étais seul* », ce que dit Cicéron d'un très grand homme ; mais voilà Fénelon qui me dit d'un autre côté : *On n'est jamais moins seul que lorsqu'on est avec soi ;* — et c'est pour me dire qu'il faut se défier d'une aussi mauvaise compagnie. On ne sait auquel entendre. Il pourrait se faire qu'ils eussent raison tous deux. *Fotre Excellence, métidez ce suchet au milieu de fos pouleaux;* et vous nous direz deux mots.

J'ai tâché de mener les affaires de France aussi bien qu'il m'a été possible ; cependant j'ai bien peur de n'avoir pas réussi parfaitement, et de vous laisser plusieurs choses à désirer : je recommande surtout ceci à vos réflexions. *Ils* déclarent tous solennellement qu'ils ne font la guerre qu'à *lui ;* puis, lorsqu'ils sont arrivés à la porte

de la capitale, ils traitent sans dire un mot de *lui*. *Expliquera, ma foi, les Princes qui pourra !* N'allez pas croire, Madame, je vous en prie, qu'on puisse mettre *Prince* partout où il y a *femme*, sans rien déranger ; l'à-propos est ici sans conséquence. Il ne paraît pas douteux au reste, que les puissances aient pris des résolutions préliminaires sur le grand homme ; ainsi il faut attendre le résultat. Mais quand on l'étranglerait, lui et les siens, aurions-nous fini ? Bah ! le pauvre Roi de France a de terribles affaires sur les bras, dont malheureusement la bonté ne peut se tirer. Il y aurait maintenant une belle chose à faire, mais qui ne pourrait guère entrer dans un billet.

Hier, Madame, si les oreilles vous ont tinté vers les neuf heures du soir, c'est que je disais du mal de vous chez l'Ambassadeur de France, qui est aussi venu chercher la solitude sur les bords de votre belle Néva, vis-à-vis Kaminiostroff, dans une maison de bois assez bien arrangée pour qu'on puisse y marcher sans enfoncer. Nous avons traité plusieurs sujets moins agréables que vous, Madame.

Je me recommande à votre souvenir ; quant au mien, il vous est tout à fait dévoué : vingt-deux verstes l'embarrassent bien moins qu'elles ne m'embarrassent moi-même ; ainsi, lorsqu'il se présente, je vous prie de ne pas faire dire : *Nie prinimaiet* (1).

Agréez, Madame, les hommages tout à fait distingués, etc., etc.

---

(1) Madame ne reçoit pas.

413

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) juin 1815.

Monsieur le Comte,

Je reçois le n° 19 de Votre Excellence (10 mai) : mille et mille grâces des détails intéressants qu'il contient. J'espère que c'en est fait de Murat ; sa perte est le premier service que nous a rendu Bonaparte, mais je me flatte que bientôt il nous en rendra un plus essentiel.

Ayant été choisi par S. M. pour faire à tous ses sujets qui sont ici, la déclaration deux fois répétée dont on a beaucoup parlé depuis deux ans environ, il est tout simple, Monsieur le Comte, qu'ils s'adressent à moi pour faire passer les demandes et les raisonnements qu'ils croient devoir mettre en avant dans cette occasion ; si je m'y refusais purement et simplement, ils me soupçonneraient sur-le-champ et prendraient même de la haine pour moi. Voici qui étonnera Votre Excellence : en faisant connaître ici, à ces Messieurs, les intentions paternelles de S. M., dans les propres termes qui m'étaient dictés, je crus pouvoir ajouter de mon chef que je leur conseillais cependant de ne pas se presser, et surtout de ne pas agir ensemble, de peur de se donner l'air de méconnaître tout

ce qu'ils devaient à un si grand Souverain, qui nous avait traités avec une si grande bonté. Ce simple conseil, déjà ancien, a fait imaginer à quelqu'un *que j'étais l'auteur du système qui repousse aujourd'hui les sujets du Roi*. C'est une singulière idée, comme Votre Excellence le voit! Cependant elle existe, et Dieu sait le chemin qu'elle aura pu faire dans certaines têtes. Je dois donc prendre garde à moi. Du reste, lorsqu'un sujet du Roi me prie de transmettre un mémoire, je crois fermement que je ne pourrais le refuser, ni l'envoyer à d'autres qu'à Votre Excellence, sauf à elle à le transmettre ensuite à qui de droit. En lui adressant celui d'une personne particulièrement estimable, j'ai protesté et je proteste encore de ne me mêler aucunement de la raison d'état sur ce point. Je ne suis pas suspect, car j'ai toujours pensé que celui qui, dans les temps de révolution, est sorti de son pays par haine pour le nouvel ordre de choses, ne doit point y reparaître à la restauration : le temps vient ensuite, il ne faut pas se presser.

J'ai pris le précepte pour moi, comme Votre Excellence l'a vu ; car malgré la constante défaveur qui a pesé sur moi, et la vie terrible que je dois mener ici, toujours mortifié par les comparaisons les plus fatigantes, je n'ai cessé de remercier S. M. de la bonté qu'Elle a de vouloir bien me conserver mon poste, ne désirant rien tant que de n'en pas changer. Je dois beaucoup, je dois infiniment à S. M. I. La protection qu'Elle m'a accordée a fait naître dans mon cœur une reconnaissance que je ne puis exprimer. Je dois beaucoup aussi à la société de cette capitale, dont la bienveillance me rend la vie aussi douce

qu'elle peut être dans ma position. Je m'arrange donc ici, Monsieur le Comte, et je suis bien éloigné de m'attribuer le rôle de protecteur dans un certain genre, ou de vouloir passer les bornes de mes fonctions.

414

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) juin 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Certaines conversations sur le commerce m'ont ramené sur le chapitre des vins. Je m'étonne, Monsieur le Comte, que nous n'entreprenions rien dans ce genre. Quand nos vins se gâteraient en chemin et se vendraient ici comme vinaigre, il me semble qu'il y aurait à gagner. Le Roi étant aujourd'hui maître de Gênes, nous aurions toutes les facilités possibles pour faire un essai dans ce genre. Il faudrait embarquer des vins de Sardaigne principalement, des vins de Nice, et même des vins de Piémont. J'ai souvent ouï dire qu'il n'y a pas de bons vins en Piémont. Il faut donc que j'aie d'autres organes que ceux qui parlent ainsi, car j'ai vu servir avec prétention je ne sais combien de vins, qui me paraissent fort au-dessous d'un *Nebieul* de bonne qualité. Il semble qu'en Sardaigne le *Canonao* devrait être préféré. Quant à Nice,

il y en a trop peu. Si le canton de Belette qui est grand comme cette feuille de papier était grand comme la Bourgogne, le vin qu'il nous donne éclipserait les vins les plus précieux sur les meilleures tables. — Mais tout ceci serait l'affaire des négociants. Les droits sont à peu près de quatre-vingts roubles (environ 75 francs dans ce moment) pour 240 bouteilles, mais s'il s'agissait d'un essai dans ce genre, je ne doute pas que le gouvernement n'accordât beaucoup de facilités. Les Russes ont intérêt que le vin soit mis au rabais dans leurs ports. Tout négociant qui leur en porte leur rend service. Nous les aimons d'ailleurs, et ils le savent ; ainsi je crois que, par toutes sortes de raisons, nous serions favorisés.

Les huiles de Sardaigne et de Nice me semblent aussi un objet qui devrait être pris en considération.

J'ai reçu de Berlin une estampe, de grandeur médiocre, dont j'ai sur-le-champ orné mon cabinet ; mais l'autre, de plus grand format, est demeurée en arrière.

Dimanche dernier, 10 (22), on a lu dans l'Eglise catholique, en Polonais, le manifeste sur la guerre, que S. M. I. adresse à son peuple. Il ne contient que les considérations générales sur un objet de cette nature. Pour la Pologne, l'Empereur n'a point parlé à la nation ; seulement il a transmis la signification par lui faite, au Seigneur Polonais qui, par la place qu'il occupe, devait recevoir cette notification.

J'ai eu l'honneur d'informer déjà Votre Excellence de l'opinion russe excessivement contraire à la reconnaissance, même partielle, de la Pologne. Les deux mobiles les plus puissants sur le cœur humain se réunissent

contre cette résurrection : l'orgueil national et l'intérêt. Chaque nation a ses idées sur lesquelles il n'est guère facile d'argumenter. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, dans cette affaire, ceux qui fâchent les autres sont fâchés aussi parce qu'ils espéraient davantage. Tout ceci exigerait de grands détails.

Nous avons ici un personnage fort ennuyé. C'est l'Ambassadeur de Perse, qui ne peut s'acquitter de sa commission, et qui attend depuis un siècle le retour de l'Empereur. Sir Gore Ouseley, Ambassadeur Britannique en Perse, attendait aussi l'Empereur ici, et c'était une grande consolation pour le Persan, vu que Sir Gore entend et parle parfaitement le persan, et d'autres langues orientales, et qu'il avait d'ailleurs particulièrement connu en Perse l'Ambassadeur Persan ; mais il n'a pu prolonger son séjour ; il vient de partir pour Londres avec sa femme. Le Persan entend l'anglais, et le parle passablement; cependant on ne va pas chez lui, et en général il est fort négligé. Il se plaint beaucoup à ce qu'on me dit, et il y a même, dit-on encore, des difficultés d'étiquette avec Monsieur le Conseiller-privé de Weydmeyer, chef du département de l'extérieur en *l'absence du Chancelier qui est ici.* M. de Weydmeyer est la politesse même; mais avant de faire un pas, il délibère quelquefois plus longtemps que ne le voudraient ceux qui ont besoin de sa décision ; il a d'ailleurs, comme de raison, ses droits et ses prétentions.

On se représente difficilement ce que c'est que la Russie séparée de son Maître.

Le Chancelier possède ici ce que tant d'hommes d'état

désirent ou font semblant de désirer : *otium cum dignitate.* Il donne de beaux diners où l'on est invité *en frac.* Je n'ai jamais voulu mêler ma voix aux cris poussés contre lui à une certaine époque, par la raison toute simple que je ne l'ai jamais cru Empereur de Russie. Chaque Souverain sait ce qu'il a à faire. Le Ministre qui suit leurs idées n'a pas tort. Je vois même certaines circonstances où il y a de l'héroïsme proprement dit à sacrifier ses systèmes et ses inclinations. J'entendais dire du temps de Caulaincourt : *Il faudrait donner sa démission plutôt que de caresser cet homme ;* c'est bientôt dit, mais il serait inutile de disserter sur cela. L'Empereur d'ailleurs a bien fait voir, en 1812 et 1813, que lorsque le moment était venu, il savait faire autre chose que des compliments.

L'absence du Chancelier et d'autres raisons avaient fait que l'Ambassadeur de France, M. le Comte de Noailles ne l'avait point encore vu. Ce dernier me pria l'autre jour d'y aller avec lui. Il n'y était pas. Depuis il nous a invités ensemble.

M. de Noailles fait des dispositions qui annoncent son départ, c'est-à-dire son rappel, comme je l'interprète ; il n'y a point de Ministre espagnol ; l'Ambassadeur d'Angleterre, les Ministres de Suède, de Danemark, de Wurtemberg sont ou seront incessament rendus au quartier général ; et Milord Walpole, faisant aussi mine de se retirer, j'ai l'espoir d'être incessamment le plus riche Ministre étranger dans cette grande et brillante capitale.

Beaucoup de gens doutent de la guerre. L'état actuel

des choses suppose nécessairement des conversations très intéressantes entre les Alliés et l'intérieur de la France. Que produiront-elles? C'est ce qu'il est impossible de deviner. On peut seulement dire, en général, *quelque chose de très bizarre.* Il me paraît impossible que certains individus ne cherchent pas à s'illustrer par le rétablissement de l'ordre, et le renversement du pouvoir usurpateur. J'ai l'œil sur les Maréchaux, sur Fouché, sur Lucien, surtout; c'est une singulière circonstance que celle du rassemblement de tous les Bonaparte en France, il n'y a rien de si probable qu'une assemblée de famille où tous seraient d'accord d'interdire le chef, et de le lui proposer même, amicalement, sous peine d'agir.

J'ignore les inconvénients intermédiaires qui nous menacent encore, mais il me paraît évident que nous marchons vers le mieux. Le Jacobinisme, dont on nous menace beaucoup, ne signifie pas grand chose. C'est un monstre sans doute, mais c'est un monstre stérile. Il fera du mal encore; tant mieux peut-être: en tuant, il se tuera. Le véritable danger est dans les fausses dynasties. Jusqu'à présent les Souverains ont paru moins royalistes que les royalistes, ils n'ont pas fait beaucoup pour la *souveraineté*, sans aucune autre considération. Si l'on vient à croire *que celui qui commande est Souverain*, ce sera un très grand malheur.

Cependant ce dogme fatal, prêché d'un côté depuis plus de 20 ans, a pu sembler avoué de l'autre. Dieu veuille, dans ce moment, que tout le monde marche droit. Ainsi que nous, et plus que nous probablement, Votre Excel-

lence aura beaucoup ouï parler du Duc d'Orléans : je disais un jour en riant, qu'il pourrait être comme *Jansénius*, chef d'une hérésie sans en être ; car, tandis qu'il dira *non*, il demeure étranger à la secte. Jamais je ne croirai à cette apostasie avant de la voir. En attendant, je crains plus une autre chose. Si la guerre a lieu, on doit souhaiter une espèce de dictature ou d'unité, qui n'est guère possible parfaitement ; mais peut-être qu'on peut en approcher. Après tout, nous ne devons pas nous effrayer. Quel moment plus sinistre que celui du mouvement de Murat coïncidant avec l'arrivée de Bonaparte ? Que n'avait-on pas droit de craindre ? Et que serait-il arrivé si.....? Et cependant, Monsieur le Comte, c'était le salut de l'Italie, et comme je le crois, celui du reste de l'Europe.

Revenant au premier sujet que j'ai traité, je voudrais fort avoir un état des marchandises nationales les plus faites pour obtenir ici la préférence. Je pensais : les organsins crus, les draps de soie, les velours, les chocolats, etc. Je prie Votre Excellence de m'instruire un peu particulièrement sur ce point, et surtout de s'occuper des vins.

Le change est toujours le même, c'est-à-dire très bas ; le ducat vaut treize roubles (le pair est trois). L'immense quantité d'officiers qui rejoignent sont une nouvelle plaie pour leurs familles, et pour l'Etat ; car il faut du comptant. Déjà l'on ne paie plus au Cabinet de S. M. I. en ducats (même pour les pensions établies en ducats) ; mais on paie religieusement en assignations au cours. On n'a pas droit de se plaindre. Aux maux résultant

des chaînes imposées au commerce, et des besoins de la guerre, il s'en joint beaucoup d'autres, suites inévitables de mille manœuvres, de mille monopoles, etc., etc., qui tiennent au dérangement d'une machine qui est privée de son grand ressort. Les prix de toutes choses croissent sans mesure ; on ne sait plus comment vivre, et cet état de chose me rappelle le mot d'une dame genevoise, d'un grand esprit, et qui n'existe plus. On lui disait dans un moment des plus difficiles : *Mais, mon Dieu, Madame, comment faites-vous donc pour vivre?* Elle répondit avec le plus beau sang-froid : *Mais on ne vit pas.*

Je prie Votre Excellence de permettre que je lui rappelle le petit dessin des armes de S. M., si mieux elle n'aimait me faire présent du cuivre même, ce qui me serait infiniment agréable.

On vient de donner une Garde d'honneur à l'Ambassadeur de Perse comme à un Prince : c'est une étiquette orientale qui ne tire point à conséquence pour les Ambassadeurs baptisés. Suivant ces même usages orientaux, il est logé et défrayé par l'Empereur : sa table coûte 25,000 roubles par mois. Il faut voir comment certains individus chargés de cette grande direction savent en tirer parti : c'est un spectacle amusant. Ce n'est pas seulement dans l'Eglise latine qu'on dit : *ad utilitatem quoque nostram.*

415

A M. le Comte de Castelalfer, à Berlin.

Saint-Pétersbourg, 22 juin (4 juillet) 1815.

Monsieur le Comte,

Autant que mes connaissances courtes et mes longues réflexions peuvent me servir, je me crois sûr que la finale de ce que nous voyons sera la restauration de la Monarchie française sur une base plus solide que celle qu'on nous a montrée pendant dix mois. Mais que devons-nous voir en attendant? C'est là le grand et terrible problème. Il fallait exterminer politiquement la France lorsqu'on le pouvait (si cependant on l'a pu réellement, ce qui ne me paraît pas absolument clair), ou bien il fallait l'agrandir assez pour contenter l'orgueil national, et pas assez pour compromettre l'Europe. Peut-être même que, dans ce moment encore, la présentation faite aux Français du Roi légitime, leur apportant ce surcroit désiré, serait un coup de profonde politique. On dira : *Mais ne faut-il pas mieux profiter des circonstances, et dicter des lois à la France avec nos* 600,000 *hommes?* Sur cette supposition posée en fait, il n'y a pas de doute. *Il faut commander si on peut :* mais qui sait ce qui arrivera? Quelque succès de la part de la France ne me paraît pas au rang des choses impossibles, et quel serait

l'effet d'un seul succès un peu brillant? Qui peut d'ailleurs calculer tous les éléments physiques et surtout moraux d'une telle guerre? Les Souverains ont assisté au Congrès, ou pour mieux dire, ils l'ont formé; et jamais peut-être (il faut être juste) de meilleurs Souverains n'ont été réunis dans de meilleures vues. Malheureusement *les nations n'ont point été convoquées*, et par une bizarrerie singulière, jamais peut-être encore, une grande disposition politique n'a eu un plus grand nombre d'ennemis. Si un homme habile trouvait le moyen d'*enrôler ce mécontentement* (s'il est permis de s'exprimer ainsi), il produirait certainement un grand effet. Ces considérations et beaucoup d'autres ne me permettent pas d'être parfaitement tranquille, ce qui ne m'empêche point de contempler, avec un très grand degré de confiance, les moyens immenses réunis contre Bonaparte, et de me flatter d'un succès rapide, fondé sur les restes du bon sens et de l'honneur français.

Les *conversations* dont vous me parliez dans votre dernière lettre ont aussi beaucoup occupé mon attention. De ce côté il y a réellement un grand danger. Si l'on réfléchit sur l'état de la France, on demeure convaincu qu'elle doit être livrée à une infinité de projets bons ou mauvais; que plusieurs propositions doivent être faites aux alliés du bon côté, pour éviter la guerre et se défaire de Bonaparte; que plusieurs individus marquants et influents doivent aussi spéculer pour leur compte, et voir le parti qu'ils pourraient tirer des circonstances pour leur fortune et pour leur honneur.

Le parti régnant, de son côté, n'oublie rien en fait de

négociations, ce qui complique encore la question et doit nous rendre extrêmement sobres de prophéties, du moins pour les premiers temps que nous allons voir. Le Jacobinisme est ce que je crains le moins; il peut faire du mal, mais un mal utile: en tuant il se tuera, et jamais il ne pourra rien produire de stable.

Si j'étais assis à côté de vous, Monsieur le Comte, je pourrais vous en dire davantage sur plusieurs événements possibles ou probables; mais sur le papier, qu'est-ce que tout cela signifierait? La grande quantité de chênes que l'on abat de tout côté pour la marine rend la noix de galle et par conséquent l'encre extrêmement chère; il faut être économe. Permettez donc que je prenne congé de vous, en vous renouvelant de tout mon cœur l'assurance du parfait dévouement et de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

416

A M. le Marquis de Saint-Marsan.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) juillet 1815.

Monsieur le Marquis,

J'ai reçu votre lettre d'adieu, n° 19, du 2 juin dernier, avec les pièces intéressantes qu'elle accompagnait. Je trouve que Votre Excellence n'a qu'à s'applaudir de sa

mission, dont le résultat ne saurait être plus avantageux. Les conventions militaires font un peu crier dans le moment ; mais toute douleur passagère, et qui ne laisse ni contusion, ni cicatrice, ni amputation, est comptée à peu près pour rien dans les *opérations* politiques.

Je n'ai pas vu sans un extrême plaisir l'amélioration, ou, pour mieux dire, le changement total de l'article qui concerne la Savoie. Celui qui s'est opéré dans les affaires générales achève de me donner la plus forte espérance qu'elle reviendra tout entière à son antique maître. Quand il en sera question, on exhumera peut-être de quelque portefeuille une certaine note verbale sacrilège, dont vous aurez sans doute ouï parler, Monsieur le Marquis, et l'on dira : *Il avait cependant bien raison !* Malheureuses nations ! Elles ne sont rien, et personne ne parle pour elles, quoiqu'il soit notoire qu'elles sont faites avec des hommes : il faut bien cependant que quelqu'un se mette sur la brèche.

Je me réjouis fort que ma lettre du 13 (25) avril ait obtenu l'approbation de Votre Excellence, à laquelle j'attache beaucoup de prix. Nos spéculations, au reste, sont presque toutes déroutées par les événements, qui ont à cette époque quelque chose de miraculeux. Voilà, je pense, la grande pièce finie. Si j'étais Français, j'aurais envie de piler dans un mortier le forcené qui a mis la France où elle est ; il pouvait être Duc, Connétable, mari légitime et paisible de quelque Princesse, bienfaiteur, sauveur, créateur, et premier citoyen du premier Empire; il pouvait encore être usurpateur heureux, et se faire tolérer par l'Europe après l'avoir

éblouie, étourdie. — Au lieu de cela il perd tout, en forçant tout : il met la France à la merci de ses ennemis, qui font semblant de n'être que ceux de Napoléon; il l'humilie, il l'anéantit, il la dépouille de tout, il la laisse sans argent, sans armes, sans caractère et sans mœurs; il se fait saisir au collet comme un voleur de grand chemin, et il n'échappe enfin à la corde qu'en *montrant son lit.* — Il est le vilain des héros, et le héros des vilains. — Je ne sais au reste ce qui arrivera de lui : au moment où j'écris à Votre Excellence je ne connais encore que les événements du 22 juin, et qui sait ce que des mains françaises auront pu faire dès lors ? Ce détestable homme nous fera encore beaucoup de mal après qu'il n'existera plus (d'une manière ou d'une autre), car il a mis les choses *in un tal sbilancio*, accru encore par ceux qui n'ont pu faire mieux, qu'on ne voit plus, dans une horrible perspective, qu'une série de guerres sans fin.

J'admire, je vénère de tout mon cœur la droiture qui remet Louis XVIII à sa place : je craignais quelque solécisme dans ce genre. Bonaparte, en nommant le Duc d'Orléans lui a porté un coup qui ne peut être réparé que par une mesure vigoureuse et authentique de la part de ce Prince. S'il se tait, il souscrit expressément à la déclaration faite par son père à la municipalité de Paris, et il sort de la Maison de Bourbon ; mais sans doute il prouvera qu'il en est.

La France étant absolument envahie, et sans aucun moyen de résistance, le Roi ferait bien, ou du moins serait parfaitement le Maître de déposséder sans aucun danger les acquéreurs des biens nationaux, et je crois

(sauf respect) que le Roi ferait bien d'en faire autant chez lui. Je crois que la Souveraineté se doit tout à elle-même, et doit se préférer à tout; aussi, tant que je verrai pour elle la moindre apparence de se compromettre, jamais je ne parlerai de la restitution de ces biens, quoique j'y sois intéressé ; mais dès qu'elle sera possible, je la conseillerai ; car c'est un très mauvais et très funeste exemple que le succès d'un crime aussi *large ;* mais vous verrez, Monsieur le Marquis, et sur ce point, et sur beaucoup d'autres, beaucoup de difficultés en France. Le Roi a fait une Constitution, il l'a jurée, et il y tien dans sa conscience. Quand même ellé ne devrait pas tenir, je n'en admirerais pas moins le Roi qui a fait certainement ce qu'on pouvait imaginer de mieux en si peu de temps. Mais si certaines gens, en assez grand nombre, n'en voulaient point, qu'arriverait-il? Nous verrons encore des choses fort curieuses, mais commençons par nous débarrasser parfaitement de l'*auguste maison.* Si nous venons ensuite à nous battre entre nous, ce sera au moins une guerre d'honnêtes gens. — *Meno male.*

Il me semble que le Roi est en Savoie : pour moi, je crois que s'il reprend sa Croix blanche, on la lui laissera. Quant à la France, de quelque façon qu'on la traite (une seule exceptée), elle produira encore de grandes secousses dans le monde. — Mais c'est assez politiquer.

417

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 13 (25) juillet 1815.

Au moment où j'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 10 juin dernier, nº 21, nous savions déjà ici par les papiers publics, les nouvelles du 29. Ce retard de vos lettres sur les *gazettes* n'a jamais varié. J'ai l'honneur de vous en faire l'observation, Monsieur le Comte, afin que si vous croyez convenable que je sois informé plus tôt de ce qui se passe chez nous, vous puissiez prendre des mesures sur ce point. Je n'y mets du reste aucune prétention personnelle.

Presque au moment où nous recevions la nouvelle de la fameuse bataille du 18, le Ministre d'Angleterre recevait, par je ne sais quel vaisseau, celle de la capture de Napoléon *arrêté à Paris par les Maréchaux Macdonald et Oudînot au nom du Roi*. La nouvelle fut d'abord acceptée comme vraie, mais je vois qu'il n'en est rien. L'Européen, en général, semble pouvoir se réjouir sans restriction du succès de cette grande bataille. Quant au Français en particulier, même bon et pur royaliste, il n'en est pas de même; car sa patrie est fort menacée, ainsi que la Maison régnante. Bonaparte et ceux qui l'ont rappelé ont commis le plus grand crime imaginable contre

l'état, puisqu'ils l'ont anéanti politiquement; d'un autre côté ils y perdront la vie ou le pouvoir, et voilà déjà l'armée coupable en grande partie exterminée; mais j'ai peur que le Roi n'ait perdu dans l'opinion. Son manifeste n'a plu à personne, du moins ici; cependant comme je ne l'ai point encore lu, je ne puis avoir un avis. Néanmoins d'après ce qu'on m'en a dit, quand je me rappelle certaines choses dont j'eus l'honneur de faire dans le temps un exposé à S. M., quand je songe que S. M. Très-Chrétienne était inébranlable sur l'article des biens confisqués, et *principalement sur ceux de l'Eglise*, et qu'Elle exposait ses droits plutôt que de fléchir sur ce point, j'ai peine à comprendre le changement qui s'est opéré dans ses idées. Je tiens pour une maxime certaine que la Souveraineté *peut* et *doit* même se préférer à tout: ainsi, pendant qu'elle pourrait se compromettre en attaquant les ventes nationales, elle ne doit point y toucher, et les victimes sont tenues de se taire délicatement et noblement. Mais du moment où le Souverain pourra attaquer ces ventes ou du moins étouffer la parole expresse qu'il aurait donnée sur ce point, il est permis de croire qu'il ne saurait mieux faire. Les engagements du Roi sont rompus par la révolte. La France est conquise, personne ne peut résister. Quelle nécessité pour le Roi de France, qui peut faire sans crainte tout ce qu'il jugera convenable, de répéter avec une espèce de zèle la sanction solennelle de ces coupables ventes, au grand désespoir d'un si grand nombre de Français fidèles. Tant que ces ventes subsisteront, elles seront une exhortation perpétuelle à la révolte, et comme une assurance

anticipée donnée par les Souverains. Elles diront : *Faites toujours, il faudra bien que les Souverains ratifient.* Le contraire arrivera si elles tombent, ou seulement si elles demeurent en l'air : on ne cessera de dire : *Vous voyez ce qui arriva alors; prenons garde.* Un autre mal énorme résulte de la sanction permanente accordée à ce brigandage, c'est qu'elle abaisse dans l'opinion le caractère souverain : soit qu'on pleure sur l'impuissance des Rois dans cette occasion, soit qu'on s'en irrite ou qu'on la tourne en dérision, il aura toujours beaucoup à perdre en amour et en respect, quoiqu'il ne puisse y avoir ni trop d'amour ni trop de respect.

Par mes conseils et par mon exemple, j'ai toujours prêché non seulement le silence respectueux sur ce point, mais l'approbation expresse. Si les circonstances changeaient, ce serait le cas de faire observer que jamais la Révolution française ne sera véritablement tuée que par la restitution des biens au moins redoutée ; si l'on pense autrement, je serai le premier à me soumettre sans l'ombre de rancune, mais en attendant je désirerais que les Princes coalisés ne fussent pas étrangers à ces réflexions, dût-on perdre de vue pour une heure ou deux la liberté des nègres.

Votre Excellence aura observé que dans la poursuite qui suivit la défaite de Napoléon, le général Morand ayant demandé un armistice au général Prussien de Guesnau, celui-ci répondit que la condition préliminaire d'un tel armistice était la remise des forteresses et *de la personne de Bonaparte.* Mais lorsque les chefs eux-mêmes, Wellington et Blücher, sont arrivés aux

portes de Paris, et qu'ils étaient bien les Maîtres de dicter les conditions, ils n'ont pas dit un mot de Bonaparte. Ainsi les Alliés (et les Anglais surtout) déclarent solennellememt *qu'ils ne font la guerre qu'à sa personne*, et lorsque enfin *sa personne* est tombée sous leurs mains, ils n'en parlent plus ! C'est un beau sujet de réflexions, et un bel avertissement de regarder attentivement le jeu qui se joue dans ce moment.

Le renvoi de MM. de Talleyrand et de Blacas annonce aussi de grands changements ; mais je ne suis pas assez instruit de certaines choses pour en prévoir d'autres. Tout ce que je désire pour le moment, c'est que l'Empereur de Russie ait une grande influence dans tout ce qui va arriver ; car indépendamment même de ses intentions qui ne sont pas douteuses, sa gloire est toute dans le bien.

Le nouveau titre de la Souveraineté polonaise est fixé, c'est celui de Tsar : l'Empereur s'intitule Tsar *de Casan*, *d'Astrakhan*, *de Pologne*, *de Sibérie*, *et de Tauride.* Cependant les Polonais disent et écrivent dans leur langue *Roi* et *Royaume*, et on les laisse dire. Ils parlent même ouvertement de leur constitution. Je n'ai aucune notion sur le nombre de provinces qui composeront cette souveraineté. L'opinion russe, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, a beaucoup de rancune contre ce Royaume de Pologne. D'abord l'intérêt spéculait sur les terres de ce pays, et en second lieu l'orgueil national se trouve humilié par cette *constitution* qui semble les mettre, dans leurs idées, au-dessous des Polonais ; ils saisissent cette occasion de faire des obser-

vations sévères sur le caractère et les mœurs des Polonais, qui prêtent en effet infiniment à la critique. L'article seul des divorces fait honte et pitié ; tant que cet abus subsistera, la nation Polonaise sera méprisable. L'Empereur tient dans sa main un grand moyen de réprimer ce désordre qui a de grandes suites politiques ; mais tout ceci n'étant pour nous qu'un objet purement historique, je m'arrête.

Je suis ravi de voir le Duché de Savoie, conquis par qui que ce soit, mais il est fort à désirer que le Roi le tienne d'une manière réelle ou fictive ; s'il le possède une fois ce sera une grande raison pour le lui laisser ; le partage de la Savoie choquant également la justice et la raison, qui à la fin doivent surnager.

Je ne saurais trop remercier Votre Excellence de tous les *détails domestiques* qu'elle a bien voulu m'adresser. Si elle veut avoir la bonté de continuer, je la prie de se hâter, autrement ils ne m'apprendront rien.

Dans une de mes précédentes dépêches, vous aurez vu, Monsieur le Comte, mes réflexions sur l'objet du commerce. Je devais être instruit de ce qui s'était fait à Vienne ; car si Monsieur de Saint-Marsan a réussi auprès du Maître, *qu'ai-je à dire ?* Et s'il n'a pas réussi, *qu'ai-je à dîre ?* Cependant, Monsieur le Comte, je n'ai pas d'autre volonté que celle de S. M. : je ferai ce que vous me dites, même inutilement.

Je suis charmé que S. M. ait envoyé des résidents militaires aux Grands Quartiers. Je suis ami des deux noms, mais après une si longue absence, je ne puis plus connaître les personnes.

Dans ce moment on m'assure que Bonaparte n'est point du tout épargné et qu'on a pris toutes les mesures pour se saisir de sa personne. Je le désire vivement. Combien on voit encore de guerres dans l'avenir !

418

Note à Son Excellence M. de Gourief.

Ministre des Finances et du Commerce.

Saint-Pétersbourg, 24 juillet (5 août) 1815.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Le Roi de Sardaigne, a l'honneur de faire connaître à Son Excellence M. de Gourief, Ministre des Finances et du Commerce, qu'au moment où la tranquillité semble enfin heureusement rétablie en Europe, les négociants piémontais ont naturellement tourné les yeux sur un pays dont la position, l'étendue et les richesses ouvrent un champ avantageux à leurs spéculations commerciales, et le soussigné a reçu l'ordre de présenter au Ministère russe quelques réflexions relatives à ces espérances afin qu'elles puissent être soumises au jugement de S. M. I. lorsqu'Elle sera rendue à l'empressement de ses sujets.

Le soussigné n'ignore point qu'en général, le système prohibitif est admis par toutes les nations, car il n'en

est pas qui ne défende ses productions naturelles et son industrie contre celles des autres nations ; mais entre le système si célèbre dans ce siècle, de la liberté universelle, et celui d'une prohibition stricte qui n'admettrait aucune exception quelconque, il y a une infinité de nuances, et c'est dans l'étendue de ces gradations que chaque nation peut favoriser jusqu'à un certain point, chez elle, le commerce des autres.

Si d'un côté la liberté absolue n'a été jusqu'ici qu'une hypothèse philosophique, on peut dire de l'autre que la prohibition absolue présente un état de choses pour le moins aussi idéal ; et l'on pourrait ajouter qu'il ne serait guère possible d'en approcher de trop près sans produire deux grands maux ; celui d'engourdir l'industrie nationale et de la livrer à une paresse fatale, en la délivrant de toute rivalité ; et celui d'exciter une contrebande terrible, également contraire à la morale publique et aux intérêts de l'état.

Il paraît donc que les négociants sujets de S. M. le Roi de Sardaigne, en espérant quelques douceurs en Russie pour l'introduction de leurs étoffes de soie, ne se trouveraient point en contradiction avec les règlements prohibitifs par lesquels la Russie jugerait à propos de défendre sa propre industrie en général.

Les soies du Piémont égalent celles de l'Asie et surpassent celles du reste de l'Europe. Il y a donc de ce côté, un avantage naturel qui lui permet de fournir ce qu'il y a de meilleur à moindre prix ; il y a même des articles dans ce genre, tels que les velours de Turin et de Gênes, dont il ne paraît pas qu'aucune nation puisse disputer la

supériorité à ces deux états qui n'en font plus qu'un, et sous ce double point de vue, ils pourraient déjà mériter quelque distinction en Russie.

Les relations amicales entre les nations sont encore un objet qui peut être pris en considération. Les Piémontais, depuis la guerre d'Italie, ont contracté envers la nation Russe un attachement qui s'est accru chaque jour par les liens les plus étroits d'amitié et de reconnaissance qui attachent leur Souverain à S. M. l'Empereur de toutes les Russies, il est donc sûr que les relations commerciales entre les deux peuples marcheraient avec une aisance particulière, également avantageuse aux deux nations.

Le soussigné prie donc Son Excellence Monsieur le Ministre des finances de vouloir bien accueillir cette demande pour la mettre sous les yeux de S. M. I. lorsque le moment en sera arrivé ; il n'insiste dans cette Note que sur le principe général d'une préférence quelconque accordée aux étoffes de soie, par la diminution des droits imposés sur ces sortes d'étoffes en général, et suffisante pour mettre le commerce Piémontais à même de soutenir la concurrence dans les marchés de Russie, n'ayant rien à dire d'ailleurs sur les bornes précises de la préférence espérée.

Le soussigné, en s'acquittant de son devoir saisit avec empressement, etc.

419

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 27 juillet (8 août) 1815.

Monsieur le Comte,

Le 22 juillet (3 août) nous étions assemblés dans l'Eglise de Casan pour le *Te Deum* chanté pour l'heureuse entrée de S. M. I. à Paris. Au milieu de la cérémonie un léger murmure se fit ententre, et nous vîmes entrer dans le cercle le Comte de Schouwalof, Aide-de-camp Général de S. M. l'Empereur, en équipage de voyageur : dans l'instant on répéta de tout côté « *Il est pris*, *il est pris*, *il est pris* ». Le grand Maréchal de la Couronne (Comte Tolstoï) s'approcha de l'Impératrice, et lui dit quelques mots qui développèrent sur son visage la joie la plus visible. Elle appella à Elle l'Ambassadeur de France et lui communiqua la nouvelle de la capture de Bonaparte devant l'île de Ré. Jamais nouvelle n'arriva plus à propos ; et même on prit la liberté de croire que le tout était arrangé d'avance (ce qui au fond n'aurait pu être blâmé de personne). Mais S. M. l'Impératrice nous ayant attesté hier de sa propre bouche, *l'heureux hasard*, nous pouvons l'en croire. Enfin, Monsieur le Comte, il est permis de penser que nous

avons vu le dernier acte. Ce n'est pas que l'état des choses actuel ne puisse produire une infinité de difficultés et de guerres même, mais ce seront des malheurs d'un autre genre, et nous aurions déjà beaucoup gagné. On parle diversement de la résolution prise par les Souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. Avant le Traité de Paris, je n'aurais pas voulu le juger, car il n'y avait point de loi ; et celui qui condamne sans loi, *tue* au lieu de *faire mourir;* mais, dans ce moment, où serait le doute ? Bonaparte est un révolté comme un autre; il est entré à main armée dans les états d'un Prince légitime reconnu par l'Europe entière. C'est un criminel de lèse-Majesté purement et simplement ; et tout le reste pourrait être examiné par occasion. L'idée mise en avant, surtout en Angleterre, de le faire juger par des Députés de tous les Souverains d'Europe, a quelque chose de séduisant : ce serait le plus grand et le plus imposant des jugements qu'on eût jamais vus dans le monde. On pourrait y développer les plus beaux principes du droit des gens, et de quelque façon que la chose tournât, ce serait un grand monument dans l'histoire.

On ne peut s'empêcher d'admirer, dans tout ce qui se passe, la précision de la justice invisible. La France s'est rendue coupable par la révolte et par l'orgueil effréné, elle est menée à l'excès de la servitude et de l'avilissement. Elle est venue insulter tous les Souverains et toutes les nations dans leurs Capitales ; les Souverains et leurs nations en corps s'emparent deux fois de

suite de sa capitale. Bonaparte avait particulièrement foulé et insulté la Prusse ; c'est la Prusse qui lui donne le coup de grâce ; il était allé à Berlin prendre l'épée et le chapeau de Frédéric II, et il les avait envoyés brutalement à Paris. Les Prussiens lui prennent son chapeau et son épée à Jemmapes, et les envoient justement à Berlin. Enfin, cette maudite famille voulait s'emparer de tous les Trônes, et toute la famille est dispersée comme prisonnière parmi toutes les nations de l'Europe, etc. Cette sorte d'*Appuntino* est véritablement singulière.

Les actes du nouveau Congrès, et ce qui arrivera en France sont lettres closes pour nous. J'ai un grand paradoxe dans l'esprit, Monsieur le Comte, et tout paradoxe n'est pas une erreur ; c'est que dans ce moment *le plus grand soin des Princes doit être de se garder de l'esprit révolutionnaire*. Je prie Votre Excellence de ne pas rire. L'esprit révolutionnaire *s'habille en esprit philosophique*, et sous ce masque il est très séduisant. Comme, dans les commencements de la révolution, des nobles du premier ordre, pour se distinguer par le mépris des préjugés, se laissèrent entraîner par des scélérats ou par des fous qui les perdirent et les déshonorèrent, il serait très possible, très aisé même dans ce moment, que les meilleurs Souverains fussent séduits par la gloire apparente de dominer ces préjugés que l'opinion commune attache à leur haute qualité, et de se montrer au monde comme des Princes philosophes, c'est-à-dire des Princes dupes d'une secte terrible qui ne leur applaudit que pour les perdre.

Pourquoi cacherai-je à Votre Excellence que je suis extrêmement alarmé d'un certain penchant vers les idées, et *même* vers les hommes révolutionnaires. Qui sait si le Roi de France n'est pas plus à l'aise vis-à-vis de « *Monsieur tel ou tel* », que je ne le serais moi-même, qui ne suis cependant qu'un atome devant le Roi de France? Je ne vois pas que les crimes les plus infâmes, l'apostasie la plus odieuse inspirent cette sorte de *Ribrezzo* qui serait cependant bien naturel. *Il faut dissimuler*, dira-t-on, *de peur de tout perdre*. Fort bien ; mais c'est que malheureusement on ne dissimule plus, puisqu'il n'y a plus rien à dissimuler. Je crois que le nouveau Congrès devrait particulièrement s'occuper des moyens d'éteindre l'esprit révolutionnaire. Faites valoir ces idées de votre côté, Monsieur le Comte : vous rendrez un grand service au monde.

Le problème qu'on agite de tout côté est celui-ci : — *Trouver les moyens de rétablir l'ordre en touchant le moins possible les Révolutionnaires et leurs actes.* — Tandis que le problème au contraire devait être celui-ci : — *Trouver les moyens d'écraser les Révolutionnaires et leurs actes, autant qu'il est possible, sans exposer les Souverainetés légitimes.*

Si le parti révolutionnaire se tire d'ici sain et sauf sans avoir rien perdu de tout le fruit de la Révolution, la partie de la Souveraineté est perdue. A Dieu ne plaise que je m'oppose au perfectionnement des gouvernements ; mais si les Souverains veulent faire quelques concessions à leurs peuples, qu'ils les accordent à la raison éclairée et morale de leurs sujets fidèles, non

à l'impunité et aux vues ambitieuses des coupables. Je ne sais, au reste, à quoi nous mène cette manie constitutionnelle. *On fourre* de tout côté le gouvernement Anglais, qui n'est bon que chez lui. La nation la plus imposée est celle qui s'impose elle-même. La Monarchie Européenne, c'est-à-dire Chrétienne, va toute seule; l'ignorance seule peut la défigurer, et il s'agit bien moins de la corriger que de la faire comprendre.

En relisant la lettre de Votre Excellence du 3 avril dernier (n° 17), j'ai vu ce que j'avais complètement oublié, qu'elle me prescrivait d'attendre le retour de S. M. I. Cependant, comme elle insiste depuis sur la marche contraire, je pense qu'elle a eu de bonnes raisons de changer ; ainsi je vais en avant, suivant sa dernière dépêche.

En disant à Votre Excellence, dans mon précédent numéro que je serais obligé de me retirer, cela s'entend toujours, *sauf le service de Sa Majesté*, qui ira son train. Mais vous sentez bien, Monsieur le Comte, que, les choses ne changeant pas, je ne puis affronter les dépenses qui suivront nécessairement un événement prochain. Je serais un père véritablement coupable.

Aujourd'hui, 7 août, Monsieur le Comte, point de nouvelle encore d'aucun paiement : mais tout ce que je pourrais dire sur ce point serait fort inutile ; je gagerais seulement volontiers que de tous les Ministres *du dedans ou du dehors*, il n'y en a pas un seul à qui la caisse royale doive un écu, (moi excepté). Cette distinction m'est bien due, et toute distinction est flatteuse; mais

qui sait? Peut-être qu'il y a d'autres paiements suspendus, et, dans ce cas, j'estime fort heureux ceux à qui ce sacrifice est possible.

Hier, S. M. l'Impératrice m'a fait l'honneur de m'inviter à dîner et à passer la journée chez Elle à Paulowski. C'était un *extraordinaire*, car le Corps diplomatique ne va guère à Paulowski. Ce n'a pas été sans peine que j'ai pu être prêt en moins de vingt-quatre heures, car l'étiquette exige des préparatifs considérables. Les Dames dînent en robes traînantes, et le soir il faut un ajustement tout différent pour la promenade. L'Impératrice a eu la bonté de me faire préparer un appartement très commode pour la toilette des dames; conformément à la règle ancienne, aucune Classe au dessous des Ministres n'a été invitée; de manière qu'il n'y avait que l'Ambassadeur de France, le Ministre d'Angleterre, et celui de S. M. — A trois heures, l'Impératrice a tenu cercle: ensuite on a dîné. La table était un grand fer à cheval; le haut était occupé par S. M., par S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Anne, la Princesse de Wurtemberg (fille), et le Duc d'Oldembourg; à la même table, vis-à-vis ces augustes personnages, étaient placés les Ministres étrangers. Je crois qu'il y avait quatre-vingts ou cent personnes. Après le café, on se retira, et à six heures et demie, les Dames revinrent en robes rondes et en chapeaux, pour la promenade, qui se fit dans les *lignes* de la Cour. Dans la première, l'Impératrice fit monter avec Elle et ses Dames, l'Ambassadeur de France; dans la seconde, on plaça ma femme et ses filles, une dame et une demoiselle d'honneur, les Mi-

nistres d'Angleterre et de Sardaigne, le Prince Labonof-Costof, et le Comte Araktcheief. Les autres *lignes* vinrent pêle-mêle. Nous fûmes menés jusqu'à ce qu'on appelle le Pavillon des Roses, endroit charmant créé en un coup de baguette par S. M. I., et remarquable surtout par sa singulière décoration, qui est l'ouvrage d'un artiste Italien (le sieur Gonzague); il a représenté dans les arbres, à quelque distance du pavillon, un village, une auberge, une Eglise, une colonnade, etc., avec une telle vérité qu'on ne peut en croire ses yeux, — ou, pour mieux dire, qu'on est obligé de les croire. — Nous revînmes dans le même ordre. Le jardin de S. M. était garni de lis dans tous les carreaux. Toutes ces tiges *étaient crues dans la journée.* Elle dit à M. le Comte de Noailles : *Vous voyez, Monsieur le Comte, que nous aimons beaucoup les Lis.* On soupa de bonne heure, mais à des tables rondes, comme Votre Excellence s'en souvient. En me retirant le soir, je ne fus pas peu surpris d'apprendre que mes gens auxquels j'avais pourvu comme de raison, avaient été splendidement traités par ordre de S. M. I. J'étais à Saint-Pétersbourg vers les deux heures. On ne peut, au reste, rien ajouter à l'élégance des appartements et des tables, au luxe des fruits, à l'exactitude, à la prestesse du service, mais surtout aux grâces de S. M. l'Impératrice, dont la *souveraine politesse* ne nuit point du tout à la *politesse souveraine*. A souper, Elle ne s'est point assise : Elle fait le tour des tables, Elle parle à tout le monde et défend qu'on se lève : c'est une forme dont il vous souviendra de même, suivant les apparences. Après souper, l'Am-

bassadeur de France a pris congé : il profite du *beau temps* pour s'en aller à Paris chercher sa femme. Qui sait s'il reviendra ? Rien ne paraît stable encore. Par la lettre du Roi de France au Comte de Blacas, on voit qu'on a forcé la main à ce Prince sur le compte de plus d'un sujet en qui il avait confiance. Je vous peindrais difficilement, Monsieur le Comte, la profonde et respectueuse compassion dont j'ai été pénétré, en lisant au commencement de cette lettre : *Pour le repos du peu de jours qui me restent*, etc. — Malheureux Prince ! Il n'a pas, comme le dernier de ses sujets, le droit de choisir un ami avec qui il puisse rire, et surtout pleurer. Une autre fois peut-être j'aurai l'honneur de vous parler de M. le Comte de Blacas.

Un cri épouvantable s'est élevé d'un certain côté contre les deux hommes qui flanquent aujourd'hui S. M. Très-Chrétienne. L'un des deux est assez connu de Votre Excellence ; mais, quant à l'autre, peut-être ne connaît-elle pas l'anecdote suivante. Pendant que je résidais en Suisse, il y a dix-huit ou dix-neuf ans, dans le moment le plus terrible de la Révolution, quatre ou cinq votants à la mort du Roi Louis XVI, bourrelés par leur conscience, recoururent au Roi, alors dénué de toute espérance, et lui demandèrent grâce comme s'il avait été sur son Trône. Le Roi fit grâce dans les formes. Je le sus, mais sans connaître les noms, et j'ai appris depuis moins d'une année que Fouché était du nombre ; c'est à lui que se rapporte une phrase mystérieuse d'un ouvrage de M. de Châteaubriand approuvé par le Roi : « *Quand on se conduit ainsi, on sort du cercle*

des coupables, pour entrer dans celui des infortunés. » J'ai toujours attendu quelque chose de cet homme, et je le préfère beaucoup à l'autre, qui a violé de plus grands devoirs, et qui me paraît sans contredit l'homme le plus coupable de la Révolution. A tout prendre cependant il faut convenir que S. M. Très-Chrétienne figure tristement au milieu de ces deux acolytes. Elle est bien à plaindre, car personne n'est content, tous les partis ne voyant dans ce qui arrive que l'humiliation de la France ; et ce sentiment absorbe tous les autres. Autant que j'en puis juger, loin de tous les portefeuilles, il me semble que nous pourrions bien toucher à une faute fort commune parmi les hommes, celle de ne pas avoir le courage de se demander ce qu'on veut, et d'agir ainsi par des demi-moyens, sans savoir ce qu'on veut, et sans vouloir ce qu'on fait.

Ne sachant pas si certains papiers anglais arrivent à Turin, je joins ici un article téméraire tiré du *Morning Chronicle.* Votre Excellence pensera peut-être que l'auteur se trompe de deux manières ; car la face de l'Empereur de Russie est certainement la plus agréable aux Français; et les Russes, vivants et dispos, qu'il peut envoyer partout, pourront fort bien avoir plus d'influence que les cadavres de Waterloo.

420

A Mme Swetchine.

31 juillet (12 août) 1815.

Comment vous peindre, Madame, l'impression que m'a faite l'état que vous me décrivez? Que je voudrais être votre voisin! Un ami véritable est, au pied de la lettre, un conducteur qui *soutire* les peines, — surtout les peines de ce genre. Si vous saviez comme je vois clair dans votre pauvre cœur! Vous me rappelez l'arrêt que j'ai porté contre lui; je ne le rétracte pas. L'entreprise que vous avez formée est un crime: j'espère que vous m'entendez sur ce mot *crime*. Pauvre excellente femme! Vous voulez donc jeter dans les bassins de votre balance, d'un côté, Bossuet, Bellarmin et Malebranche, de l'autre, Clarke, Abbadie et Scherlock! — Et vous les pèserez sans doute! — Mais, pour les peser, il faut les soulever: belle entreprise pour votre élégante main! C'est là le *crime*. Jamais, Madame, vous n'arriverez par le chemin que vous avez pris. Vous vous écraserez de fatigue; vous gémirez, mais sans onction et consolation; vous serez en proie à je ne sais quelle rage sèche qui rongera l'une après l'autre toutes les fibres de votre cœur, sans pouvoir jamais vous débarrasser ni de votre conscience ni de votre orgueil. Ce Scherlock, que je vous nommais tout à l'heure, a prononcé ce mot remarquable: *Never a man was reason'd out of his reli-*

gion; ce que j'ai traduit ainsi, après en avoir à peu près désespéré : *Jamais homme ne fut chassé de sa religion par des arguments.* De quelque manière qu'on dise, rien n'est plus vrai. La conversion est une *illumination soudaine*, comme dit Bossuet. Nous avons une foule d'exemples de ce genre, même dans les hommes supérieurs les plus capables de raisonner. Le dernier est celui de Werner, qui se vit frappé d'un *coup de catholicisme* en voyant sortir le Saint-Sacrement de l'Eglise de Saint-Étienne. Le pendant exact est dans ma mémoire depuis longtemps ; mais, quoi qu'il en puisse être, et soit que l'heureux changement s'opère subitement ou par secousses, toujours il commence par le cœur, où le syllogisme est étranger. *Never a man was reason'd out of his religion!* Et jusqu'à ce que l'orgueil soit complètement détrôné, il n'y a rien de fait.

En revenant sur cette balance dont je vous parlais tout à l'heure, vous pourriez fort bien me dire que je ne parle point à vous, en vous citant les protestants; mais je ne saurais trop vous répéter, Madame, que très certainement vous êtes protestante, car le protestantisme n'est autre chose que l'*orgueil protestant contre l'unité.* Or, quoique les sectes diffèrent entre elles, cependant par rapport à *nous* elles sont toutes égales, puisqu'elles ne sont pas *nous.* Dès qu'une branche est coupée, elle n'appartient plus à l'arbre ; celle qui est verte encore, celle même qui n'a pas touché terre, diffèrent sans doute de celle qui a fait du charbon depuis dix ans; mais, pour l'arbre, c'est égal : elles ne sont plus *lui*, ni *à lui*, ni *de lui*.

Votre cœur, si bien fait, si doux, si tendre, recèle cependant une haine violente, amère, originelle et presque mécanique contre toute autorité (1). Le raisonnement pourra quelquefois transiger avec vous ; mais le premier mouvement est toujours : *Comment donc!* etc.; c'est pourquoi je vous ai souvent dit, en badinant sérieusement, que *vous étiez née protestante.* Je me rappelle un moment où il vous échappa un mouvement de véritable indignation à propos de la défense de lire tel ou tel livre. Cependant, pourquoi l'*Autorité* n'aurait-elle pas droit de mettre à la porte des libraires la même sentinelle qu'elle place à celle des pharmaciens? Et pourquoi Mademoiselle N... aurait-elle plus de droit de demander *Jeanne* à Rospini qu'une once de sublimé à Gipsen? Je m'amusais dans un coin à voir votre colère. Soyez sûre, Madame, que c'est une disposition habituelle qui vous trompe et vous cache à vous-même. Vous croyez n'être pas convaincue; vous l'êtes depuis longtemps autant que moi. Vous croyez chercher la vérité : cela n'est pas vrai du tout. Vous cherchez le doute, et ce que vous prenez pour le doute est le remords; ou, pour mieux dire, c'est *un* remords. Vous disputez avec votre conscience : elle vous pince, c'est son métier.

Ce doute même qui vous tiraille est seul une grande preuve contre vous. *Le doute n'habite point la cité de Dieu.* C'est un beau mot de saint Augustin (ou de quel-

---

(1) Ceci, qui est écrit à grande course de plume, est trop général. Entendez : l'*autorité qui veut dominer les opinions*, etc. (Note mise sur la lettre même).

que autre) : comment le doute et la vérité pourraient-ils habiter ensemble ? C'est une contradiction dans les termes. Nous ne pouvons, hélas ! que trop avoir le remords du crime ; mais le *remords de l'erreur*, qui est le doute, nous ne l'avons ni ne pouvons l'avoir. *Hors de la Cité*, au contraire, le doute est chez lui, et ce doute est un don, puisqu'il avertit de rentrer.

Vous lisez maintenant Fleury, condamné par le Souverain Pontife, pour savoir exactement à quoi vous en tenir sur le Souverain Pontife ; c'est fort bien fait, Madame : mais quand vous aurez achevé, je vous conseille de lire la réfutation de Fleury, par le docteur Marchetti ; ensuite vous lirez *Febronius contre le Siège de Rome*, et d'abord après (en votre qualité de juge qui entend les deux parties) l'*Anti-Febronius* de l'abbé Zaccaria. Il n'y a que huit volumes in-8° : ce n'est pas une affaire. Puis, si vous m'en croyez, Madame, vous apprendrez le grec, pour savoir précisément ce que signifie cette fameuse *Hégémonie* que saint Irénée attribuait à l'Église romaine dans le IIIe siècle, d'après l'ancienne tradition ; pour savoir enfin si ce mot signifie la *primauté de l'Église romaine*, ou la *suprématie* de l'Église romaine, ou la *principauté* de l'Église romaine, ou la *juridiction* de l'Église romaine, etc. Le célèbre Cardinal Orsi, ayant entrepris une réfutation de Fleury, y trouva tant d'erreurs, qu'il se détermina à écrire une nouvelle histoire ecclésiastique, croyant que l'unique réfutation d'une mauvaise histoire était une bonne histoire. Il entreprit donc une nouvelle histoire, et il mourut au vingtième volume in-4°, qui n'achève pas le VIe siècle.

Croyez-moi, Madame, lisez encore cela ; autrement vous ne serez jamais tranquille, etc.

Je vous disais, tout à l'heure, *croyez-moi*, en souriant ; maintenant, Madame, je vous dis très sérieusement : *Croyez-moi !* Lisez le sermon de Bourdaloue sur la paix chrétienne : vous y lirez ce beau passage de saint Thomas : *Raisonner, c'est chercher; et chercher toujours, c'est n'être jamais content;* car le doute sur la première des questions, c'est la fièvre de l'âme, comme *la foi est la santé de l'âme,* à ce que dit saint Augustin (cette fois j'en suis sûr ; ci-devant, je citais Huet). Philarète a dit cent pauvretés ; ce n'est pas ce qu'on attendait, et ce n'est pas, en particulier, ce qu'attendait l'aimable dame à qui j'écris ; mais il ne faut pas en vouloir au bon archimandrite : quand il serait le premier homme de l'univers, il aurait pu mieux écrire, mais jamais mieux raisonner. On dirait de lui : *Vainqueur par son talent, vaincu par son sujet;* il serait *drôle* vraiment qu'on pût dire la *vérité contre la vérité.*

Si vous persistez dans votre malheureuse et inutile étude, je vous recommande instamment les réflexions suivantes :

1° Le Pape a cinq caractères : il est, 1° Evêque de Rome, 2° Archevêque de sa province métropolitaine, 3° Primat d'Italie, 4° Patriarche d'Occident, 5° Souverain Pontife. Il n'a donc que la cinquième qualité dans l'étendue des autres Patriarcats, et il n'y a pas plus affaire qu'un Archevêque chez son suffragant. De là la rareté des actes, la possibilité qu'il n'y en ait aucun pendant longtemps, etc

2° Je me flatte d'avoir démontré jusqu'à l'évidence qu'aucune grande institution ne peut résulter d'aucun monument écrit. Ainsi, tout se réduit à ce que j'ai appelé *usurpation légitime ;* le Souverain agit, l'obéissance est générale, tranquille et constante ; l'opposition, s'il y en a, est particulière, turbulente et passagère ; enfin, la Souveraineté s'assied, et sur son trône est écrit : *Je possède, parce que je possède :* c'est un mot de la loi romaine.

3° Lorsque vos gens parlent des *premiers siècles* de l'Église, ils n'ont point d'idée claire. Si nous devions vivre mille ans, les quatre-vingts ans qui sont aujourd'hui le *maximum* commun seraient *nos premières années.* Qu'est-ce donc qu'on entend par les *premiers siècles* d'une Église qui doit durer autant que le monde ? etc., etc. Suivez cette idée.

L'opuscule de Philarète est composé de douze feuilles d'impression. Je n'en possède que sept en Français ; et je me serais encore adressé à vous, Madame, pour une feuille ou deux, *n'étaient* vos occupations, votre mal d'yeux, et ce nuage qui a passé dans ma tête. Les reproches que vous adressez à ce religieux sont, au fond, de véritables louanges ; ils prouvent qu'il est honnête homme et bon logicien. *Il ébranle les bases,* dites-vous, c'est-à-dire qu'il est protestant dès la seconde page. En cela, il raisonne juste ; car c'est la même chose de n'être pas catholique ou d'être protestant. *D'autres prélats,* dites-vous, *l'auraient désavoué ;* tant pis pour eux, car ils seraient de mauvais raisonneurs, sans être de meilleurs chrétiens. Entre les différentes Églises orientales,

il n'y a plus d'unité visible. Tous sont d'accord sur ce point : l'Église russe, qui s'appelle *grecque*, n'est pas plus Grecque qu'Arménienne ou Copte. Où est donc l'Eglise, puisqu'il n'y a point de chef commun ? — *Dans l'Écriture sainte et dans la tradition légitime.* — Voilà le protestantisme. En un mot, Madame, la question se réduit, entre nous, à savoir : 1° s'il peut y avoir un Empire de Russie sans Empereur de Russie ; 2° si Pougatschef était révolté contre Catherine II, ou Catherine II contre Pougatschef. — Mais il est impossible qu'à la fin vous ne soyez pas conduite par votre excellent esprit à cette grande et *évidentissime* VÉRITÉ, que *hors de notre système il est impossible de défendre le christianisme.* Votre Église, la première, n'est-elle pas un objet de pitié ? Otez-lui les *catholicisants*, les *protestantisants*, les *illuminés*, qui sont les *rascolnicks* des salons, et les *rascolnicks*, qui sont les *illuminés* du peuple, que lui reste-t-il ? — Madame la Princesse Galitzin Waldemar !

Ma plume, secouée par la profonde affection que j'ai pour vous, Madame, a laissé tomber ces laconiques pensées. Recevez-les du moins comme une preuve de mes sentiments, qui ne varieront jamais. J'aurais bien pu attendre le moment de vous voir, qui n'est pas loin, à ce que vous me dites ; mais qui sait si je n'aurais pas dit plus mal ? D'ailleurs, puisque vous devez me battre ce jour-là, je suis bien aise de vous quereller un peu, par une espèce de vengeance anticipée qui est le comble de la prudence.

421

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) août 1815.

Monsieur le Comte,

J'ai appris avec une profonde satisfaction le succès obtenu par nos troupes sous le commandement de M. le Général d'Andezeno, et je prie en grâce Votre Excellence de vouloir bien mettre aux pieds de S. M. mes vives et très humbles félicitations pour un fait d'armes qui fait tant d'honneur à ses troupes. Du reste il en sera toujours ainsi, lorsque l'occasion se présentera. Depuis le Guier jusqu'au Tessin, l'esprit national ne s'est jamais démenti. Cicéron disait : *Avec toutes les nations du monde nous combattons pour la gloire, avec les Gaulois pour le salut.* Nous descendons de ces gens-là. Le filet de sang romain, qui appartient en particulier au Piémont, ne gâte rien. — Tout de suite j'ai fait insérer la lettre du Général et tout le détail de l'affaire dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg*.

Votre Excellence trouvera ci-jointe une copie de la Note que j'ai présentée ici au sujet du commerce des étoffes de soie. J'ai tâché de renfermer en très peu de paroles tout ce qu'il est possible de dire sur ce sujet. Je n'ai pas été peu gêné par la crainte de me trouver en

contradiction avec M. le Marquis de Saint-Marsan. Votre Excellence me prescrivait d'ailleurs expressément, dans sa première lettre d'*attendre le retour de S. M. I.* Cependant, comme dans sa seconde dépêche sur ce sujet elle me parle en sens contraire, avec pleine connaissance de cause, c'est une marque qu'elle a changé d'avis pour de bonnes raisons, de manière que j'ai cru devoir aller en avant, malgré le danger de me trouver compromis (ce qui serait cependant fort désagréable) si toutes mes raisons avaient déjà été rejetées à Vienne par S. M. I.

Les esprits sont partagés ici sur la question de la liberté du commerce; on m'assure que le Comte de Kotchubey est le seul dans le Conseil d'État, qui tienne pour ce système. J'ai déjà dit à Votre Excellence que l'engagement et l'orgueil national entrent pour beaucoup dans l'examen de la question. Pour mon compte, je penche pour le système de la liberté par deux raisons principales, l'une de théorie, et l'autre de pratique. La première est que je ne crois point qu'il soit possible à une nation d'acheter plus qu'elle ne vend. La seconde est que je n'ai jamais vu qu'un gouvernement quelconque se soit mêlé directement du commerce des grains et en ait défendu la sortie sans produire immédiatement la famine ou la cherté. Pourquoi n'en serait-il pas de même des autres objets? S'il laisse faire, on fera toujours mieux que lui. Mais toutes ces théories ne signifient rien; chaque gouvernement à ses maximes, et jusqu'à ce que deux gouvernements puissants soient convenus d'une expérience, qui ne pourrait nuire et qui

pourrait faire un bien immense, on disputera toujours sur cette grande thèse.

Le Comte de Noailles, Ambassadeur de France, est parti le 10 de ce mois (n. s.) pour Paris, où il va chercher sa femme, et l'amener ici. M. de Talleyrand, son oncle, lui a écrit : « Madame de Noailles veut vous aller joindre, pourquoi ne la viendriez-vous pas chercher ? On veut absolument voir du mystère là-dedans. — On veut que le Comte de Noailles ne soit pas du goût de S. M. I. et que ce voyage ne soit qu'un rappel gazé. Je ne crois point du tout que l'Empereur juge un homme sur une ou deux entrevues, et il n'y a rien de si certain que le projet de l'Ambassadeur de revenir dans peu de jours, et d'amener sa femme. Cependant, je ne voudrais répondre de rien par le temps qui court, où les Souverains sont obligés de faire une foule de choses dont ils ne peuvent dire les raisons. Voici au reste, Monsieur le Comte, une petite anecdote désagréable au sujet de M. le Comte de Noailles.

Le jour de la fête de Paulowski, dont j'ai eu l'honneur de rendre compte (6 n. s.), Monsieur l'Ambassadeur s'approcha de l'Impératrice après souper et lui demanda ses ordres pour Paris, sans autre préliminaire. L'Impératrice fut si surprise qu'elle ne comprit pas d'abord, et lui demanda s'il envoyait un courrier. *Non*, *Madame*, dit-il, *c'est moi*. Vous sentez, Monsieur le Comte, qu'on n'a pas légèrement drapé une manière aussi leste de prendre congé d'une Impératrice ; mais peu de personnes auront eu la bonté de concevoir et de proposer l'excuse convenable ; *c'est que Monsieur l'Ambassadeur ignorait*

l'étiquette. Les gens qui ont vécu hors de France depuis vingt-cinq ans se représentent peu le changement opéré dans les esprits par la Révolution ; les idées les plus simples pour nous sont aujourd'hui fort étrangères à nombre de Français dont le nom semblerait assurer le contraire. Pour moi, Monsieur le Comte, j'ai toujours reconnu dans M. le Comte de Noailles beaucoup de sens, de bonté, de droiture, de morale, de religion et d'instruction même ; c'est dommage qu'il ne sache pas comment on prend congé.

L'opinion est ici tout à fait contraire à la manière dont les Prussiens se conduisent à Paris : l'idée surtout de détruire les monuments a paru tout à fait sauvage. Si Blücher ne manquait pas *de tact* ou de conseillers, il aurait fait écrire sur le pont d'Iéna : *Les Prussiens ont passé sur ce pont, et ne l'ont pas détruit. Juin* 1815. — Il est bien juste que les Français souffrent ce qu'ils ont fait souffrir ; mais il y a des bornes à tout, et des puissances légitimes ne doivent pas appuyer la main comme des brigands révolutionnaires. Dans toutes les affaires, il faut savoir ce qu'on veut faire. Voulait-on détruire la France? Il fallait le faire. Commander chez *lui*, à côté *de lui*, c'est l'avilir aux yeux de la nation, et c'est tout le contraire qu'il fallait faire. C'est un terrible et difficile problème ; le Roi lui-même semble avoir adopté des idées étranges, telles (par exemple) que celle d'une *commission militaire* pour juger des traîtres au premier chef! Qui a jamais entendu parler de quelque chose de semblable (j'entends dans une monarchie légitime)? On dirait que c'est Bonaparte qui fait juger le Duc

d'Enghien. Enfin, Monsieur le Comte, rien n'est stable, et tout nous annonce encore des événements extraordinaires, et même quelque homme extraordinaire que j'ai toujours attendu.

P. S. — Au moment de fermer cette lettre, j'apprends, ou l'on nous assure, que Bonaparte sera jugé, et qu'on ne lui avait donné aucune parole; je le souhaite de tout mon cœur. Dans ce moment, il faut recommander la Souveraineté aux Souverains, puisqu'ils ont replacé le Roi de France. Le comble du malheur serait qu'ils gâtassent ce chef-d'œuvre de la sagesse et de la justice, en le faisant mépriser. La nation Française a joint l'idée de son avilissement à celle des Bourbons, comme elle avait joint celle de sa puissance et de ses succès à l'idée de Bonaparte. Ne serait-il plus temps d'effacer ce sophisme?

422

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 août (1er septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Je connaissais depuis plusieurs jours, et par toutes les gazettes, l'Edit de S. M. qui éloigne tous les Français de ses états. Je n'ai rien à dire sur la Note de M. le Marquis d'Osmond qui me paraît régulière ou excu-

sable, quelles que soient les excellentes raisons qui ont déterminé S. M.; car il est naturel qu'un Ambassadeur défende les intérêts de son Maître; mais quant à la Note du Prince Kozlowski, je ne puis la concevoir, à moins d'une instruction préliminaire qui me paraît impossible.

Ce Ministre n'a point répondu à deux lettres que je lui ai écrites, d'où je crois devoir conclure qu'il en a reçu la défense; car il est trop poli pour manquer à ce point aux premières lois de la courtoisie. Dans ce cas cet ordre serait personnel, puisque son prédécesseur, M. le Chevalier de Lisakewitch, m'avait prié lui-même de lui écrire *pour tout ce qui pourrait m'être agréable*. Je me gardai bien même dans mes plus mauvais moments, de mettre sur les bras du gouvernement un si terrible intercesseur; mais, plus d'une fois, nous nous sommes écrit pour ce qu'on appelle la pluie et le beau temps.

A la Note que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Excellence au sujet de nos relations commerciales avec ce grand pays, j'ai reçu la réponse que je joins ici. Il serait difficile de répondre d'une manière plus aimable. J'ai toute sorte de raisons, comme vous le voyez, Monsieur le Comte, d'être attaché à un pays où l'on me traite avec tant de bonté. Je souhaite de tout mon cœur que l'affaire se termine d'une manière conforme à mes désirs. Toute la difficulté est dans les mots soulignés. Il est impossible de vous décrire l'état violent où nous sommes réduits par le système prohibitif, soutenu ici avec un *Impegno* extraordinaire, et qui a plusieurs

causes. J'ignore si la question a été pleinement discutée en présence de S. M. I., et j'ignore aussi si elle a quelques idées arrêtées sur ce point. En attendant, les prix de toutes choses montent sans mesure, et il n'y a plus moyen de vivre. — C'est un singulier projet que celui d'enrichir une nation en appauvrissant les individus qui la composent.

Je prie Votre Excellence de supposer qu'un négociant se présente à S. M., et lui dise : « Sire, je supplie Votre Majesté, de vouloir bien ordonner que le droit de fabriquer ou de vendre un tel objet me sera exclusivement dévolu ; j'en hausserai un peu le prix, au préjudice insensible des acheteurs ; mais Votre Majesté aura le plaisir de voir une immense fortune s'élever à côté d'elle : en très peu de temps j'aurai un château, etc. »

Certainement, Monsieur le Comte, si S. M. ne répondait pas par un soufflet, c'est que les Rois n'en donnent point; mais, à la place de ce négociant effronté, supposez un homme d'un tout autre plumage, qui allègue l'*intérêt sacré de l'état*, *la nécessité de favoriser l'industrie nationale*, etc. La chose change tout à fait de face, et le Souverain pourra être trompé, quoique le second, dans le fond, fasse les commissions du premier.

J'ignore absolument quel est le sentiment du Ministre des finances sur cette grande question. Ce sont de ces choses qu'on ne pourrait demander sans une grande indiscrétion. Mais comme M. de Gourief est très accessible, et qu'il m'a traité avec beaucoup de

politesse, je ne négligerai aucune occasion de faire valoir un projet utile aux deux nations.

Dans l'état où est la France, l'homme le plus hardi ne saurait s'aviser de faire des prophéties. Je crains beaucoup que de la faute primitive de n'être pas parti d'un point fixe, il ne résulte un de ces états de choses où il est impossible de faire bien. De la même main, le Roi est rétabli et avili. On ordonne à ses peuples de le vénérer, et on le met et on le retient à terre. — Il n'y a plus même moyen de faire autrement ; car les Alliés doivent penser à eux. Suivant les apparences, tout doit finir par une grande explosion fatale à la France, ou fatale à d'autres. La Famille royale n'est point assise. Un certain *je ne sais quoi* annonce que rien n'est fini. C'est un grand phénomène que le mal que Napoléon a pu faire dans quatre mois, et c'est un autre grand phénomène que la délicatesse avec laquelle la Souveraineté Européenne touche la Révolution, qui n'en veut qu'à cette Souveraineté. On fouille dans le fond des poches de milliers d'honnêtes gens pour habiller des Prussiens en drap fin ; mais les usurpateurs en chefs, les brigands, les fléaux de l'Europe, emportent les diamants et la vaisselle des Souverains, et ils sont escortés par les troupes de ces mêmes Souverains. Ceux-ci sont Maîtres en France, et ils laissent porter des titres (ceci est plaisant) donnés dans leurs propres états par Bonaparte. Le Prince d'Eckmukl, le Duc de Raguse, le Duc de Dantzick, etc., ne choquent point l'oreille des Princes alliés, et si le Duc de la Moskowa, n'avait pas certaine petite peccadille sur la conscience,

il pourrait encore se faire annoncer chez l'Empereur de Russie. Le Roi de France veut-il que Fouché soit Duc? Qu'il le fasse Duc ; mais qu'il ne reconnaisse pas le *Duc d'Otrante*. Il y aurait bien des choses à dire qui s'élèvent plus haut ; mais pour en venir au point cardinal, la Constitution d'Angleterre ne pouvant reconnaître un prisonnier d'Etat, où est notre sûreté à l'égard de Bonaparte? Je sais que le Major Bernardi, accusé de crime d'Etat a été retenu en prison pendant quarante ans *sans jugement ;* mais pour cela il a fallu un Bill de tolérance accordé aux Ministres et renouvelé sous trois Souverains. Qui nous assure d'un pareil Bill? Une majorité de mauvaise humeur dans la Chambre des Communes, n'a qu'à réclamer l'*habeas corpus* en faveur de Napoléon, que lui répondra-t-on? J'ai toujours reconnu d'ailleurs en Angleterre une certaine admiration pour Bonaparte. J'en ai marqué plusieurs exemples frappants, même dans les hautes classes. Une certaine politique peut enfin se faire entendre ; tout à l'heure je lisais dans un papier anglais : « Est-il donc indifférent pour nous de nous attacher un homme qui a les *connaissances* et les *prétentions* de Bonaparte, etc. » — Cela va loin, comme voit Votre Excellence. Je ne sais si elle est informée que plusieurs Théologiens Protestants et même Catholiques (tels que le Père Lambert François) ont voulu prouver que tous les événements dont nous sommes les témoins, ont été prédits. Un de ces écrivains (Latley Frère, à Londres) vient d'établir, à ce qu'il croit, par des passages combinés de Daniel, et de saint Jean dans l'Apocalypse, que Bonaparte, dans moins de deux ou trois

ans, doit reparaître sur la scène du monde, avec une grande augmentation de puissance, et qu'il établira probablement son trône à Rome. J'ai pris des mesures pour avoir ce livre.

Si le Docteur Frère a raison, les Alliés ont très bien fait de ne pas faire fusiller Bonaparte ; les balles ne lui auraient point fait de mal : comment pourrait-on fusiller une prophétie?

Il y a de belles choses à faire encore de la part de celui-là. D'un autre côté, on ne se gêne pas pour dire que, cette fois, ce n'est pas à lui à commander. — Nous verrons : tout est en l'air.

Pardon mille fois, Monsieur le Comte ; ayant commencé cette lettre sans relire la vôtre, je ne me rappelais pas la censure que vous passez sur la Note du Marquis d'Osmond : je m'y rends de tout mon cœur, mais je ne puis récrire.

423

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 24 août (5 septembre) 1815

Monsieur le Comte,

Je viens seulement de recevoir l'antique *Palmaverde* ; je ne puis exprimer à Votre Excellence à quel point j'ai été réjoui par ce nouveau *Ressuscité*, qui m'a rendu

un instant ma jeunesse ; mais il faut que j'avoue une petite faiblesse à Votre Excellence. Mon amour-propre a été un peu offensé de voir dans la liste des Chevaliers Grand-Croix, mon nom tout sec, comme si j'étais un étranger, chargé par accident d'une commission honorable. Je suis cependant notoirement Sénateur depuis trente ans ; ainsi, je réclame, pour la prochaine édition qui s'avance, *il già Senatore.*

On nous donne d'excellentes espérances pour la Savoie : Dieu veuille qu'elles ne nous trompent point et ne nous bercent pas même trop longtemps. Ce pays pourrait bien encore se trouver à côté d'un volcan ; mais il a l'expérience de plus ; et de l'autre côté on sera, je l'espère, un peu dégoûté de se mêler des affaires d'autrui. Si le Duché de Savoie revient tout entier à son Maître légitime, avec le privilège de la neutralité universellement reconnu, le règne de S. M. commencé au milieu des tempêtes, et environné des apparences les plus sinistres, finira cependant, à moins de quelque contre-miracle, par être l'un des plus heureux de son antique dynastie ; car qu'y a-t-il de plus brillant que d'acquérir Gênes et de fermer la Savoie ? Votre Excellence aurait-elle la bonté de m'apprendre sur quoi est fondée l'opposition de l'Espagne faite au Congrès contre l'acquisition de Gênes : manquant des livres nécessaires, je n'ai pu découvrir la source.

Il n'y a qu'une voix sur l'honneur que se sont fait les troupes de S. M. J'aurais bien voulu recevoir plus tôt de Votre Excellence ces détails, ainsi que tout ce qui a rapport à l'ordre de S. M. pour l'expulsion des

Français. Lorsqu'on m'interroge je ne sais rien par la correspondance, et lorsque vos lettres arrivent, on ne peut plus reprendre le discours. Ne serait-il pas à propos que Votre Excellence m'eût fait tenir des pouvoirs conditionnels sur l'affaire relative à l'ancienne lettre de M. le Marquis de Massimini? M. le Commandeur de Saldanha-Gama, Envoyé de Portugal, arrivé hier, m'a envoyé aujourd'hui le paquet qui attendait, dans les mains de M. le Comte de Castelalfer, une occasion plus commode que la poste.

Les papiers anglais sont pleins des témoignages trop évidents de l'impression profonde que Bonaparte a faite sur les esprits. Je pillerais M. le Comte d'Aglié si j'entrais sur ce point dans de trop grands détails. Je ferai seulement remarquer à Votre Excellence une faute relative à ce que je lui disais sur le grand défaut de ne pas savoir ce qu'on veut faire. Lorsque Bonaparte a dû passer du *Bellérophon* sur le *Northumberland*, le Capitaine Anglais lui a dit : « Général, quand voulez-vous que nous montions à bord? — Bonaparte s'est courroucé de ce mot de *Général;* puis il a dit : « Demain, à dix heures. » — Voilà ce qu'on appelle une faute dans toutes les règles. — Il fallait lui dire : *Sire*, quand Votre Majesté, veut-Elle monter sur le *Northumberland?* — Ou bien : *Général*, nous partons demain à dix heures : tenez-vous prêt.

L'immense faveur accordée par une immensité d'hommes à ce personnage fameux, les partisans qu'il a laissés, les espérances qu'il entretient, la chute de Sa Majesté Très-Chrétienne dans l'opinion, les idées révo-

lutionnaires vivantes et visibles de tout côté, l'immoralité générale, et tant d'autres circonstances inutiles à rappeler, combinées avec la rage de la France, et le mécontentement extrême de tant d'autres peuples, m'inspirent encore le plus grand effroi sur l'avenir. Au milieu de ces craintes, je suis enchanté des bonnes nouvelles que me donne Votre Excellence de l'excellent esprit qui règne chez le Roi : ses sujets ont, ce me semble, la gloire d'avoir avalé le venin général moins que les autres nations, et d'en avoir été infiniment moins malades.

Le retour de la Savoie nous est arrivé de plusieurs côtés, mais tout à fait gâté par la cession de Nice. Voudrait-on, en fermant une porte aux usurpateurs futurs, en ouvrir une autre tout aussi commode ? Je me tais sur ce point, n'ayant aucune base pour pouvoir poser le pied.

424

A M. le Comte de Rossi,

Envoyé extraordinaire, Ministre plénipotentiaire de S. M., à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 25 août (6 septembre) 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Voilà deux belles lettres de vous, auxquelles je dois une réponse. Je comptais sur une occasion pour jaser un peu avec vous ; mais elle m'a manqué. Écrivons

toujours : il faudra bien que ma lettre aille vous chercher de quelque manière.

Je me hâte de vous remercier des deux *Palmaverde* (1) : d'honneur, ils ont été pour moi une véritable apparition. A l'élégance de l'impression, à la correction du style et des épreuves, à la finesse des prédictions, au charme inimitable des vers, et jusqu'à la nature du maroquin qui l'habille, j'ai vu que nous n'avons changé sur rien, et j'en ai conclu l'imperturbable fidélité de notre bon peuple. — Le diable m'emporte si je plaisante ! Certes, on n'est pas si sage en d'autres pays. La nouvelle jurisprudence que vous me décrivez est unique, et telle, que la postérité qui nous jugera nous prendra pour des fous. Le respect pour la personne et la propriété des brigands en chef et des spoliateurs de l'Europe est déjà fort joli en lui-même ; mais il devient encore plus *savoureux*, lorsqu'on le compare *alla poca o nulla attendenza* accordée à tous les malheureux détroussés, peuples ou individus. Il ne manquerait plus qu'une dérogation solennelle à l'ordre de la succession souveraine. On a parlé ici, comme chez vous, de cet énorme solécisme ; mais j'espère qu'il n'aura pas lieu. Bien peu de gens, Monsieur le Comte, savent ce que c'est que la Monarchie. — Dans votre jeunesse, peut-être vous avez chanté : — *Tous les goûts sont dans la nature. — Le meilleur est celui qu'on a.* — La maxime n'est peut-être pas extrêmement édifiante ; mais je l'ai

(1) L'Almanach de Turin.

tout à fait régularisée, et presque sanctifiée, par le changement d'un seul monosyllabe. — *Tous les Rois sont dans la nature. — Le meilleur est celui qu'on a.* — Tout homme sensé doit défendre (même sans vertu et pour son propre intérêt) le Roi *qu'il a* et la famille souveraine *qu'il a.* Je ne sais si je dois rire ou pleurer lorsque j'entends parler d'*un changement de dynastie.* Pour avoir un ange, je serais tenté d'une petite révolution ; mais pour mettre un homme à la place d'un autre, il faut avoir le diable au corps. Coupez-vous la gorge vingt ans, messieurs les fous ; versez des torrents de sang pour avoir Germanicus et Agrippine, dignes de régner, et, pour vous récompenser, ils vous feront présent de Caligula. Voilà un beau coup vraiment ! En huit ou dix générations, toutes les bonnes et toutes les mauvaises qualités de la nature humaine paraissent et se compensent, en sorte que tout changement forcé de dynastie est non seulement un crime, mais une bêtise.

Je suis très porté à croire ce que vous me dites de ce grand personnage *qui croit qu'on prend les vautours, et même les condors, comme les mouches, avec du miel.* C'est un des grands phénomènes de notre époque que certaines idées aient pu se loger dans de certaines têtes ; mais l'équité exige aussi d'avouer que les erreurs de la bonté sont plus respectables que les erreurs opposées. Au reste, Monsieur le Comte, les affaires sont aujourd'hui dans un tel état, que je ne voudrais répondre de rien, pas même du retour de Bonaparte. Si vous lisez les papiers anglais, vous aurez été effrayé de l'intérêt qu'il inspire dans le pays d'Albion, et des belles dissertations

des jurisconsultes anglais pour établir qu'on n'a pas le droit de retenir *ce digne homme* en prison. On peut être surpris, au premier coup d'œil, du sentiment universel d'admiration que les Anglais ont montré dans cette occasion ; mais, si vous y regardez de près, vous reconnaîtrez que ce sentiment (dût-il avoir de mauvaises suites) honore les Anglais. Les peuples, comme les individus, sont admirateurs à mesure qu'ils sont supérieurs. La médiocrité refuse toujours d'admirer et souvent d'approuver : c'est le caractère distinctif d'un peuple illustre, que nous avons l'un et l'autre beaucoup connu.

Hier, j'ai fait connaissance avec M. le Commandeur de Saldanha-Gama et avec Madame son épouse. — Je regrette bien que vous ne soyez point là pour confronter *le feu des Alpes avec la glace du Brésil.*

Je crois bien, comme vous le dites, que l'Ambassadeur de Perse ne connaît pas *ad unguem* toutes les dynasties de l'Europe. Je crois qu'il s'ennuie passablement. Il parle et écrit l'anglais d'une manière tolérable, de manière que je me serais fait présenter chez lui si je parlais cette langue ; malheureusement je la sais assez joliment *by the eyes*, mais point du tout *by the ear*, l'ayant apprise dans une petite ville, comme tout le peu que je sais, de moi-même. On fait un charmant conte bleu sur le compte de cette Excellence. On dit qu'elle a reçu une lettre fulminante de S. M. Persane, qui accuse son Ambassadeur de lui faire des histoires à dormir debout, et que ce n'est point à elle qu'on fera croire qu'un Souverain peut vivre hors de chez lui ; sur quoi l'Ambassadeur a été obligé de prouver à son auguste

Maître (ce qui n'aura pas été extrêmement difficile) que l'Empereur de Russie était cependant très bien à Paris. La constance de l'Ambassadeur à attendre S. M. I. semble montrer qu'il a des choses importantes à dire. Deux beaux éléphants sont arrivés à pied pour être présentés à l'Empereur ; un troisième, qui était du voyage, est mort dans je ne sais quelle auberge. Il y a d'autres présents magnifiques, à ce qu'on dit.

On voit très peu cet Ambassadeur persan ; on ne le cherche point, et il ne se présente (jusqu'à présent) dans aucune assemblée. S'il savait le français, il y aurait foule chez lui ; les Anglais seuls le consolent un peu. Sa maison coûte 25,000 roubles par mois à l'Empereur.

Que vous dirai-je d'un autre chapitre un peu plus triste, celui de ma malheureuse patrie ? Vous m'avez tout dit vous-même : c'est un pays anéanti, et sa perte entraîne la mienne. J'ai été longtemps à savoir la vérité sur ce point ; je croyais qu'il s'agissait d'une volonté générale et sans engagement ; je pense maintenant, pour me consoler dans mon extrême malheur, que la volonté particulière a mis des choses importantes dans l'autre bassin de la balance ; qu'il est naturel que chacun aime son ouvrage ; que la raison, la nature, la justice, feront tôt ou tard quelque chose pour nous, et qu'en attendant, il faut remercier du bien sans trop s'irriter du mal. Trois députés de cet infortuné pays sont encore allés à Paris, pour tâcher d'émouvoir les *entrailles alliées ;* mon frère est du nombre des députés. *Dominus det eis intellectum !* Mais j'ai bien peur que vous n'ayez raison,

et que le mal ne soit sans remède. Au reste, tout est en l'air, l'Europe entière branle, un nouvel équilibre se prépare. Combien nous coûtera-t-il encore ? Dieu le sait ! Ce n'est plus notre affaire, Monsieur le Comte ; il faut dire, comme au Sénat : — *Soit montré à nos enfants !* Ma famille, mes amis et mes livres suffisent aux jours qui me restent et je les terminerais gaiement, si cette famille ne me donnait pas d'affreux soucis pour l'avenir. Jeté à sept cents lieues de mon Maître, dépouillé deux fois de tout ce que je possédais, privé de tout espoir d'économie, puisque à peine je puis vivre, je m'étourdis sur l'avenir, qui s'approche cependant et que mes enfants devront subir. Il peut se faire que cette vivacité dont vous me parlez m'ait nui quelquefois, et véritablement je reconnais de bon cœur que j'ai très peu le talent d'attendre. Cependant, si j'avais le plaisir de vivre quelque temps avec vous sous le même toit, vous ne seriez pas peu surpris de reconnaître en moi le roi des paresseux, ennemi de toute affaire, ami du cabinet, de la chaise longue, et doux, même jusqu'à la faiblesse inclusivement ! Car je ne fais point de compliments avec moi-même. *Nuper me in littore vidi.*

Vous me surprenez en m'apprenant la suspension de mon beau-frère, le Chevalier de Saint-Réal. Après les pendus, je ne vois rien de si malheureux qu'un suspendu. Je me mets fort à sa place : je vois le pour et le contre ; néanmoins je le croyais décidé. Pauvre excellente sœur ! Est-il possible que je ne doive plus la voir ? Et que fera-t-elle, dans cette Laponie brûlante, de son aimable petit enfant si bien élevée, si intéressante, à ce

qu'on me dit de plus d'un côté? Mais voilà trop de discours. Adieu mille fois, Monsieur le Comte : croyez, je vous en prie, aux sentiments les plus affectueux et au profond dévouement que vous a voués pour la vie,

Votre, etc.

425

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 31 août (12 septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Voici comment on a raconté dans les papiers anglais, les dispositions prises par S. M. pour écarter les Français.

« Quatre ou cinq mille de ces malheureux ont été « expulsés, parmi lesquels se trouvaient plusieurs « Lyonnais appelés en Piémont pour le perfectionne-« ment des manufactures de soie : on a parlé de bonté à « Turin, parce qu'on avait soustrait environ 150 indi-« vidus à la rigueur de la loi. L'Ambassadeur de France « a présenté sur ce point une Note violente. Plusieurs « Ministres étrangers se sont rendus médiateurs entre « les deux parties, qui ont porté la cause au tribunal « des Princes alliés, à Paris : on attend leur décision « avec empressement. »

Ici, j'ai entendu dire chez le Duc de Polignac : « C'est un fagot ». J'attends avec empressement que Votre Excellence m'apprenne s'il y a eu réellement d'autres interventions que celle de l'Ambassadeur de France, et si l'on aurait osé porter la question à Paris ? Je ne comprends pas pourquoi S. M. ne serait pas maîtresse chez elle. Quant au Marquis d'Osmond, je ne suis pas étonné qu'il ait gardé le silence pendant l'absence de son Maître, vu qu'il ne se croyait, dans le fond, aucune existence politique durant ce temps. — Je ne conçois pas trop celle qu'il a aujourd'hui. La plénitude du jugement tombe sur la France. On doit plaindre les honnêtes gens qu'elle renferme, et surtout le Roi, qui paraît ne pouvoir plus être qu'un passage à un autre ordre de choses. — Je sens combien il est dangereux de juger de loin. Cependant sauf le respect infini dû à ceux qui agissent, je suis entraîné à croire qu'il eût été plus à propos de tenir le Roi écarté, et que, puisqu'on a la puissance en main, il faudrait s'en servir pour exterminer *l'exterminatrice*.

L'Empereur est attendu comme on attend la pluie après un été d'Afrique ; mais sa présence n'est pas moins nécessaire ailleurs qu'ici. Qui n'a pas vécu en Russie ne peut savoir ce que c'est que l'Empereur de Russie pour la Russie ; son nom est *une Constitution*, et qui sait si, pour elle, il y en a une meilleure? La Pologne compte toujours sur la sienne, et le Russe ne supporte pas cette idée. Votre Excellence comprendra sans doute que ce sentiment est tout à fait dans la nature ; car la Constitution semblerait accorder une

supériorité à la Pologne sur la Russie. Il ne s'agit pas même de savoir si le sentiment dont j'ai l'honneur de vous parler est fondé ou ne l'est pas; il suffit qu'il soit Russe et invariable : tel est l'état des esprits. On m'assure dans ce moment que la Pologne vient de recevoir ses armoiries, qui sont l'Aigle de Russie, et *sur le tout* (comme on dit en style héraldique) l'Aigle de Pologne; or, ces armoiries sont purement et simplement celles des Provinces, qui portent toutes leur écusson particulier sur celui de Russie. Tels sont les faits publics, l'avenir nous dira le reste. Les Polonais devraient avant tout apprendre à se marier; ils ignorent qu'un peuple qui se joue du mariage est *inconstitutionable.*

M. le Commandeur de Saldanha-Gama, après avoir résidé au Congrès, pour Sa Majesté Très Fidèle, est arrivé ici avec Madame son épouse, en qualité d'Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. C'est un véritable Ministre, ce me semble, en dehors et en dedans, et qui m'a été particulièrement recommandé par M. le Comte de Rossi; mais je ne puis rien pour lui, pas même le recevoir. Il m'a dit que le retour de M. le Chevalier Navarra à Saint-Pétersbourg n'était rien moins qu'impossible, ce que je comprends peu. Je serais enchanté de le revoir, mais fâché qu'on l'enlève à Turin, car c'est un excellent homme.

426

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 31 août (12 septembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Votre Excellence en sait probablement plus que moi sur le retour de S. M. I. Le public, en général, est invariable dans la croyance qu'Elle ira en Italie ; tandis que des personnes faites pour être très instruites assurent que ce bruit n'a pas le moindre fondement. On s'impatiente fort de l'absence du Souverain ; mais je serais curieux de savoir comment ces mêmes hommes, si grands admirateurs de Pierre Ier dans les chantiers de Saardam, refuseraient les mêmes sentiments à l'Empereur Alexandre Ier, occupé à des choses beaucoup plus essentielles que celles de couper des planches et de planter des clous. Je ne sais si je me trompe, mais il semble que l'Empereur a dû nécessairement rencontrer sur sa route une foule d'idées européennes qui ne seraient pas venues le chercher chez lui ; et il *importe* qu'elles appartiennent à un souverain aussi *important*.

Vous observerez, Monsieur le Comte, que, dans tout autre pays, ce que nous voyons aujourd'hui en Russie ne serait pas possible. On dit que la tranquillité parfaite du peuple, dans cette circonstance, fait beaucoup

d'honneur à son caractère. Personne assurément n'a moins d'envie que moi de disputer sur les bonnes qualités du peuple russe, qui est naturellement bon, obéissant, hospitalier, nullement sanguinaire, etc., etc.; cependant, je crois absolument impossible qu'une société quelconque de quarante millions d'hommes *libres* puisse se passer de son Souverain pendant plus de deux ans. Il y aurait trop de volontés en mouvement. C'est la dépendance du plus grand nombre qui rend le phénomène possible. Il y a plus : je crois que le souverain lui-même ne pourrait pas tenir dans sa main, quelque forte, quelque habile qu'elle fût, un tel faisceau d'hommes *libres*. J'ai écrit sur ce point, pour mon instruction propre jusqu'à présent, et j'ai été conduit à croire que celui qui demande l'affranchissement des serfs en Russie demande la division de l'empire.

La servitude d'ailleurs n'est pas ici ce qu'on croit ailleurs ; elle a des inconvénients comme toutes les choses humaines, mais il y a aussi de grands avantages et de grandes compensations qui doivent être mises dans la balance.

Je ne puis vous exprimer l'intérêt avec lequel je contemple la Russie dans ce moment. On se trompe, dans ce pays, lorsqu'on écrit : *1815;* il faudrait écrire : *1515;* car nous sommes dans le seizième siècle. La science arrive et s'apprête à faire son premier exploit, celui de prendre la religion au collet. Les conquêtes de l'esprit protestant sur tous les membres du clergé qui savent le français ou le latin sont incroyables : et ce qu'il y a de singulier, c'est que les Russes s'en aperçoivent

bien moins que les étrangers. Le mouvement religieux qui agite l'Europe dans ce moment arrive aussi jusqu'ici, et fait peur à beaucoup de gens. On parle beaucoup de l'*Église grecque ;* il n'y en a plus, Monsieur le Comte, hors de la Grèce. L'Église russe n'est pas plus grecque que syriaque ou arménienne : c'est une Église isolée, sous une suprématie civile, précisément comme celle d'Angleterre. Si le patriarche de C. P. s'avisait de donner un ordre ici, il passerait pour un fou, et le serait en effet. Dans cet état de choses, la *Société biblique* est venue jeter ses filets en Russie : vous me feriez grand plaisir de m'apprendre si elle est connue en Piémont ou dans le voisinage. Née à Londres, elle a pour but de *traduire les saintes Écritures dans toutes les langues de l'univers*, et d'en propager la lecture dans toutes les boutiques sans aucune explication ; système diamétralement opposé au nôtre. Cette Société a dépensé l'année dernière 42,000 livres sterling. Une colonie s'étant présentée ici, tout de suite elle a été acceptée ; car le Russe est avide de nouveautés, plus que le Français, avec lequel il a plusieurs rapports de caractère. Au nombre des membres très respectables de cette Société se trouvent les deux Archevêques russe et catholique : ils sont là comme deux courtisans, parce qu'ils ont imaginé qu'elle était agréée par le Maître ; mais, dans le vrai, ils y font une assez mauvaise figure. Le Ministre des cultes avait proposé au général des Jésuites d'être de cette Société, mais il s'y est respectueusement refusé. Il paraît évident que la *Société biblique* n'est qu'une machine Socinienne établie pour renverser toute auto-

rité ecclésiastique. L'Église anglicane s'est alarmée, et des Évêques même ont cru devoir attaquer la Société par des mandements solennels. J'ai lu des livres anglais fort intéressants sur ce sujet. Ici on ne se doute pas du danger. Le catholicisme joue aussi un rôle dans ce mouvement général. On lui reproche son prosélytisme naturel, sans trop raisonner sur l'essence et les conséquences de ce caractère. Les Jésuites sont examinés avec une sévérité dont vous n'avez pas d'idée. Le prince Alexandre Galitzin, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler, est fort alarmé : ce Ministre est un très bon sujet de l'Empereur, d'un caractère très estimable, et nullement méchant ; mais il est bien loin d'avoir les connaissances nécessaires à sa place, et il ne peut se douter de ce qui se prépare en Europe. L'Empereur de Russie, d'ailleurs, va se trouver à la tête de dix millions de catholiques : c'est la puissance de trois ou quatre têtes couronnées d'Europe. Comment un ministre de la communion russe pourra-t-il être intermédiaire entre une telle masse de catholiques et le Souverain ? Un organe de la même croyance est absolument indispensable ; autrement tout ira mal, et déjà nous en avons la preuve : non que le Ministre ne soit un très honnête homme, mais parce que de certaines idées, que nous ne l'empêchons point de trouver très justes par rapport à lui, sont cependant très fausses et très dangereuses par rapport à nous.

Je suis curieux de savoir comment la sagesse de l'Empereur, éclairée par tout ce qu'il a vu, démêlera ces différents intérêts ; mais je vous répète que jamais pays n'a prêté plus que la Russie dans ce moment, aux

spéculations d'un observateur initié dans certaines questions de droit et de fait.

Après un si long séjour dans ce pays, les bontés que j'y ai éprouvées m'ont en quelque sorte naturalisé, de manière que je prends un extrême intérêt à tout ce qui concerne la Russie. Les étrangers lui ont fait bien du mal, lui ont vendu des poisons, l'ont calomniée, séduite ou insultée. Je voudrais bien faire tout le contraire selon mon pouvoir, et je suis persuadé qu'on pourrait lui dire de fort bonnes choses par écrit, avec respect et amour.

427

A Son Excellence M. le Marquis de Saint-Marsan,
Ministre de la Guerre.

Saint-Pétersbourg, septembre 1815.

Monsieur le Marquis,

Quoique vous ayez quitté la route où je suis engagé, je ne voudrais pas cependant vous devenir totalement étranger. Ainsi, je vous prie de ne pas trouver mauvais que, de temps à autre, je me rappelle à votre souvenir.

Ce qui s'est passé depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence justifie bien la colère qui me transportait à cette époque contre cet *enragé* de Napoléon. Quand je vois ce qu'il pouvait faire de la France, et ce qu'il en a fait!... Mais je ne veux

pas recommencer à le maudire : qu'il vogue à son aise vers Sainte-Hélène ! Malheureusement, Monsieur le Marquis, sa personne seule est partie, et ses maximes nous restent. Son génie pouvait au moins commander aux démons qu'il avait produits, et les obliger à ne faire que le mal dont il avait besoin : maintenant, les démons restent, et personne n'a la force de les enrégimenter. Dieu sait ce qu'ils feront encore ! Il n'y a plus de repos en Europe, Monsieur, du moins pour nous ; c'est l'affaire de nos enfants. Au milieu de la fermentation générale, je désirerais bien vivement que mes compatriotes, plus proprement dits, recueillissent le fruit de vos sages négociations, et qu'ils pussent être tous séparés de la France ; il vaut un peu mieux être au bord du volcan que d'être dedans. Mais qui sait encore ce qu'il en sera ? Si mes vœux se trouvaient remplis, la Savoie ne saurait trop estimer ce qu'elle devrait à Votre Excellence. . . . .
. . . .

428

A M. le Marquis Clermont Mont-Saint-Jean,
A Hermé-Château, près de Paris.

Septembre 1815.

Il est temps, mon cher Marquis, de répondre à votre lettre du 30 janvier. Elle arriva précisément au moment

de l'affreuse catastrophe, comme vous l'aurez aisément deviné. Il me fut donc impossible de vous répondre, mais votre commission fut exécutée sur-le-champ, et probablement le séjour de Sa Majesté Impériale en France vous aura fourni les moyens de vous en assurer directement. Depuis la seconde Restauration (que Dieu veuille protéger!), j'ai balancé quelque temps avant de vous écrire ; mais, enfin, je cède à mon inclination, et, sous la protection de l'ambassade de France, je lance ma feuille.

Comment pourrai-je vous exprimer une très légère partie du plaisir que me fit votre lettre si aimable et inattendue ? Je me crus de nouveau transporté au *Verney*, dans cette maison que vous eûtes à peine le temps de meubler avant l'épouvantable inondation. Sans doute, Monsieur le Marquis, *j'ai toujours partagé vos principes et vos sentiments*. En vous lisant, il m'a semblé que je vous rencontrais à l'auberge et que je vous sautais au cou. N'est-ce pas aux rues basses de Genève, l'an de grâce 1794, que j'ai eu l'honneur de vous voir pour la dernière fois ? Quatre ou cinq ans après, si je ne me trompe, une de vos lettres est encore venue me chercher à Venise ; dès lors, pas le moindre signe de vie réciproque. Le tourbillon révolutionnaire nous a fait pirouetter chacun de notre côté, et maintenant nous voilà posés, l'un à Paris, l'autre à Pétersbourg ; heureusement nous savons écrire, et je ne saurais trop vous remercier de m'en avoir donné une preuve si agréable pour moi.

Vous me demandez de mes nouvelles, Monsieur le

Marquis ; je suis tenté de vous répondre comme Zaïre : *Hélas! sais-je ce que je suis?* Certainement mon sort a de fort beaux côtés. Je jouis ici d'une bienveillance qui est pour moi le plus grand des biens. La protection du Maître et les égards des sujets m'ont si bien naturalisé, que je n'ai plus d'autre crainte que celle de changer de place. Je n'ai plus de patrie là où je ne trouverais plus que des biens confisqués et des amis enterrés. D'ailleurs, vous avez trop de tact, trop de connaissance des hommes et des choses, pour ne pas sentir l'effet du Traité de Paris par rapport à moi. Je me défends de jeter les yeux sur le midi de l'Europe, où je n'ai plus rien à faire. Je trouve ici bonne mine de tout côté, grande et excellente compagnie, Cour magnifique, livres, loisir, liberté parfaite, et plus de considération que je n'en mérite. — En voilà assez pour redouter un changement de route. — Mais, pour en revenir à Zaïre, vous saurez, Monsieur le Marquis, que les embarras immenses du gouvernement influent sur bien des choses, et que, malgré la forme très légitime de mes commissions, je suis constamment tenté de m'écrier : *Hélas! sais-je ce que je suis?* Nous sommes devenus de beaucoup plus grands seigneurs sur la carte; mais cette grandeur ne sera réalisée que dans cinquante ou soixante ans, époque où j'ai bien peur (vous le croirez si vous voulez) de n'avoir plus besoin de rien. En attendant, nos amis nous dévorent, et j'en souffre cruellement.

Je vous remercie bien sincèrement, Monsieur le Marquis, des nouvelles que vous me donnez de votre

famille. Il me semble voir encore ces trois marmots au coin de votre feu. A présent, vous me parlez de leurs grades et de leurs enfants. Ah ! comme nous sommes poussés ! mais c'est la règle. — *Ainsi, sur la plaine liquide, les flots sont poussés par les flots.*

Vous me demandez mon histoire, Monsieur le Marquis ; la voici en deux mots : *J'ai constamment obtenu ce que je ne demandais pas.* Je fus fait Régent en Sardaigne en 1799, non seulement sans l'avoir demandé, mais sans y penser. Trois ans après, autre accident d'apoplexie : — *Partez, Monsieur, pour Saint-Pétersbourg.* — Comme il vous plaira, Sire. — Voilà, Monsieur le Marquis, comment j'ai passé treize ans *sans boire ni manger.* La restauration de mon cher Maître étant arrivée au bout de ce temps, j'ai fait venir ma femme et mes deux filles, écoutant un peu plus en cela la tendresse que la prudence glaciale. Notre séparation m'avait coûté plus que le sacrifice de ma fortune ; il n'y avait plus moyen d'y tenir. Quant à mon fils unique, je n'ai pu le laisser en Piémont : il allait être en prise à la conscription. Je l'appelai à moi, et Sa Majesté Impériale voulut bien le faire officier d'emblée dans son magnifique régiment de *Chevaliers-gardes*, que vous aurez pu voir à Paris. Il a été de toutes les fêtes, depuis Borodino jusqu'à Montmartre, en passant par Leipsick, et il ne m'en a coûté que la tête d'un cheval, qui, à la vérité, est mort. Dans ce moment, le jeune homme attend d'instant à autre son brevet de capitaine, ce qui lui donnera le rang de lieutenant-colonel. Il a vingt-cinq ans ; c'est passable. Mon frère, que vous avez pu voir

encore officier au régiment de la marine, a épousé ici mademoiselle Zagriajski, demoiselle d'honneur de LL. MM. les Impératrices, aimable et excellente personne appartenant à une famille du premier ordre, et qui le rend extrêmement heureux. La fortune est passable dans ce moment, et doit être très bonne un jour. De toutes les manières, il me semble que je prends racine dans le pays.

Voilà, Monsieur le Marquis, l'histoire que vous m'avez demandée. Je vous remercie de m'avoir raconté la vôtre. Vous m'avez rendu bonne justice en croyant qu'elle m'intéresserait beaucoup.

Ma plume tremble en s'approchant d'un sujet que je n'ai point encore touché : l'*état actuel de la France*. Il faudrait être Jérémie, pour pleurer et prophétiser sur elle. Dites à M. l'abbé Roman, Monsieur le Marquis, en le remerciant de son souvenir, que les nations meurent comme les individus, et qu'il n'y a point de preuves que la vôtre ne soit pas morte ; mais que si la *palingénésie* est possible (ce que je crois ou espère encore), elle ne l'est que par l'Église. La Révolution française est satanique ; si la contre-révolution n'est pas divine, elle est nulle. — Mais où sont les éléments de cette contre-révolution ? Bonaparte est à Sainte-Hélène ; c'est dommage que son catéchisme soit dans tous les conseils. Ne croyez pas d'ailleurs, Monsieur le Marquis, que l'ordre vénérable ait pu respirer pendant quinze ans une atmosphère empestée sans en être le plus légèrement incommodé. Sur les échafauds, il était sublime et invincible ; le danger s'est trouvé dans les antichambres

de *Julien*. — D'ailleurs, comment recruter...? etc. — J'ai reçu, comme une pure cajolerie de votre part, ce que vous me faisiez l'honneur de me dire *de la part de vos collègues*. Comment pourrais-je être connu d'eux et les intéresser? Je n'attache point cette importance à mes petites pensées; mais je garderai la collection que vous avez bien voulu m'adresser, comme un monument précieux de votre amitié. J'avais préparé (vaille que vaille) une œuvre toute nouvelle, et qui aurait fait un peu plus de bruit que l'autre; mais l'unique théâtre où je pouvais parler est fermé. Où les Prussiens représentent, je n'ai rien à dire. *Domine, salvum fac regem!* Conservez-moi votre amitié, Monsieur le Marquis. Que n'avais-je point encore à vous dire sur une foule de sujets importants, dont quelques-uns même m'intéressent personnellement! Mais le temps me manque avec le papier. Croyez, je vous prie, Monsieur le Marquis, à l'affectueux dévouement à la haute considération, etc.

429

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) septembre 1815.

Votre Excellence aura appris, bien avant moi, que nos derniers Députés Allobroges comptaient, de la meilleure foi du monde, en se rendant à Paris, sur les bons

offices de S. M. I. J'ai cru moi-même, pendant très longtemps, que l'Empereur de Russie n'avait donné qu'une adhésion de complaisance au partage de la Savoie, et que cet arrangement était pour lui quelque chose de parfaitement indifférent. J'ai écrit dans cette supposition, et vous voyez ici, Monsieur le Comte, combien il est essentiel que les Ministres près des grandes Cours soient instruits à temps ; car j'aurais écrit d'une manière toute différente, si j'avais su alors ce que je sais aujourd'hui. Qui sait, cependant, si ce n'est pas un bien que j'aie dit la vérité et toute la vérité, et rien que la vérité ? Quoi qu'il en soit, je ne puis me persuader que les efforts d'un peuple pour se tenir attaché à son Souverain, puissent déplaire à un autre. Comment pourrait-il blâmer dans une nation ce qu'il admirerait, ce qu'il aimerait, ce qu'il récompenserait dans la sienne ? Je ne puis le comprendre. Ainsi, quoique la politique ait défendu à S. M. l'Empereur de recevoir nos Députés, j'espère qu'il ne les en estimera pas moins ; et c'est à quoi je tiens beaucoup. Je comptais infiniment, je l'avoue à Votre Excellence, sur le dernier engagement pris à Vienne, et qui était le *correspectif* des cessions faites par S. M. à la République de Genève. Cette promesse devant être accomplie, j'aurais cru que l'accomplissement en aurait pu coïncider avantageusement avec un nouvel effort de fidélité filiale ; mais de loin on juge fort mal. Je prie Votre Excellence de vouloir bien m'informer sans délai de ce qui pourrait être fait en exécution de la promesse de Vienne.

La France est morte dans ce moment ; toute la ques-

tion se réduit à savoir si elle ressuscitera; il serait imprudent de disserter sur l'avenir. La justice, de sa nature, produit la paix, comme l'injustice, de sa nature, produit la guerre ; pourquoi l'homme satisfait se battrait-il quand même il le pourrait, et pourquoi l'homme injurié ne se battrait-il pas s'il en a le pouvoir. La probabilité du repos doit donc être estimée infailliblement par le nombre des contents et des mécontents. Bonaparte est tombé, mais ses maximes sont vivantes. On ne saurait répondre de rien.

Quand je songe que le résultat des plus grands efforts des puissances, parfaitement libres de faire ce qu'elles veulent, est la ruine définitive et absolue de l'innocence ou de la simple faiblesse d'un côté, et de l'autre le triomphe, l'absolution générale, l'enrichissement sanctionné des plus vils brigands, des traîtres les plus scandaleux qui aient jamais déshonoré la terre, — quand je pense à ce qu'on a fait et à ce qu'on pouvait faire, j'ai envie de pleurer comme une femme.

Mais peut-être que je me presse trop de me désespérer. Il y a des choses qui ne peuvent se faire subitement. La justice *boite*, à ce que disent les anciens, mais à la fin elle arrive. Déjà j'apprends (toujours par les Gazettes) que S. M. a mis la main sur certains biens *sacrés*, suivant le nouveau dictionnaire. En tout, il ne s'agit que de commencer. Quand les Rois seront bien assis et que certains conseils auront pu arriver, j'espère que nous verrons beau jeu.

Une partie principale du devoir d'un Ministre consiste à envoyer des relations sur l'état politique et moral

du pays où il réside. N'ayant jamais été approuvé sur cet article, je suis très sobre de ces sortes de rapports. Cependant, de très puissantes raisons m'obligent d'envoyer de temps à autre des morceaux de ce genre. Votre Excellence, quand même je l'ennuierais un peu, voudra donc bien prendre patience.

430

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1815.

Monsieur le Comte,

Nous venons de recevoir la triste nouvelle d'un incendie qui a détruit de fond en comble l'intéressante ville de Casan. Quinze cents maisons et dix-huit églises ont été la proie des flammes. On a de fortes raisons de croire que cette calamité n'a point été l'effet du hasard, et déjà plusieurs personnes ont été arrêtées. J'ai ouï dire qu'on soupçonnait des miliciens mécontents de n'avoir pas trouvé la liberté à leur retour. D'autres m'ont dit qu'on soupçonnait les Rascolniks, espèce de schismatiques qui sont, parmi le peuple, à peu près ce que les illuminés d'une certaine espèce sont parmi la bonne compagnie. L'État en contient déjà plus de trois millions, divisés en 40 sectes, les unes absurdes, les autres coupables, mais toutes fanatiques et obstinées à l'excès.

Le Protestantisme d'un côté et le double Rascolnisme de l'autre sont deux limes sourdes qui scient la religion du pays, l'une de bas en haut et l'autre de haut en bas. Elles ne peuvent tarder à se rencontrer. Je ne vois pas au reste, ce que les Rascolniks peuvent gagner à brûler des villes, ni de quoi ils ont à se plaindre, car le gouvernement, qui s'en occupe beaucoup, comme vous le sentez assez, Monsieur le Comte, n'a cependant adopté jusqu'à présent aucune mesure de rigueur contre eux : en quoi on ne peut qu'applaudir à sa prudence. Ce qu'il y a de tristement plaisant, c'est de voir la *Société biblique* propagée et soutenue dans un pays où l'interprétation extravagante de quelques textes de l'Écriture sainte, en langue vulgaire, a produit la folle et dangereuse nation des Rascolniks.

Il n'y a que trois jours qu'un incendie terrible, quoique partiel, a fait ici bien des malheureux. Un seul négociant y a perdu pour cent mille roubles de sucre. Je n'entends pas dire que, dans ce cas, on soupçonne le crime, mais il est certain que la Russie renferme des bandes d'incendiaires. Sans compter Moscou, qui a brûlé comme Hercule, voilà déjà la troisième ville qui brûle depuis quelque temps, Tamboff, Saratoff et Kieff. Je ne sais quel démon pousse ces forcenés.

Dieu veuille rassembler bientôt tous les Russes, et Dieu veuille aussi que le contact des pestiférés ne leur ait fait aucun mal. Les éloges qu'on fait et d'eux et de leur Souverain, en France et de tout côté, me font un extrême plaisir ; mais l'œil du *Père de famille* est bien nécessaire ici. Je ne crois pas que cette grande nation

puisse demeurer encore longtemps dans l'état où elle est. Ce qu'on a fait, ce qu'on fera, ce qu'on doit faire, ce qu'on peut faire, sont trois chapitres inépuisables pour la réflexion. Jamais je n'envisage ce sujet sans une espèce de tremblement, où il entre beaucoup de tendresse.

431

Au Même.

Saint-Pétersbourg, octobre 1815.

Monsieur le Comte,

On parle beaucoup ici de la Convention religieuse signée à Paris, le 14 (26) du mois dernier, entre LL. MM. les Empereurs de Russie et d'Autriche, et S. M. le Roi de Prusse. Par cette Convention à jamais célèbre, les trois Souverains se reconnaissent comme frères et comme chefs de trois grandes familles chrétiennes qui n'en font qu'une. Vous apprendrez avec le plus grand étonnement qu'on y lit en toutes lettres : *Jésus-Christ, notre Seigneur et notre Sauveur*, *Verbe éternel*, *Splendeur du Père*, *Trésor d'amour*... La pièce n'est pas encore imprimée ; mais elle a été lue à Gatchina devant toute la société de Sa Majesté l'Impératrice Mère, qui l'a reçue de son Auguste fils. J'ai demandé à l'un des auditeurs si la Convention contient quelque chose de dispositif :

par exemple, si les Souverains se promettent de donner main-forte à la religion, etc. Point du tout ; la pièce est purement ce que nous appelons, dans les tribunaux, déclaratoire. C'est une espèce de profession de foi, qui n'est contresignée d'ailleurs (ce qui est remarquable) par aucun ministre. Le rédacteur, comme je m'en crois sûr, n'est pas moins que l'Empereur de Russie, qui écrit, comme vous savez, avec autant de facilité que d'élégance. Du moins il a signé le dernier, ce qui paraît prouver que c'est lui qui a tenu la plume, quand il n'y aurait pas une preuve encore plus décisive.

Des expressions empruntées des Symboles, de la Liturgie, des Mystiques même, et transportées *toutes chaudes* dans la diplomatie, ne manqueront pas de faire éclater de rire toute la *religieuse* Europe ; mais pendant que certaines personnes rient, d'autres peuvent penser et écrire.

Une grande révolution religieuse est inévitable en Europe, et déjà même elle est fort avancée : c'est ce que n'ignore aucun des hommes qui s'occupent de certaines recherches. La déclaration dont j'ai l'honneur de vous parler est une phase de cette révolution. Bientôt, sans doute, elle deviendra inutile, mais, dans ce moment, elle ne l'est pas : elle est, au contraire, très significative, et produira un grand effet. Il faut observer que l'esprit qui l'a dictée n'est ni catholique, ni grec, ni protestant ; c'est un esprit particulier que j'étudie depuis trente ans, mais dont le portrait tiendrait trop de place ; il me suffira de dire qu'il est aussi bon, dans les Communions séparées, que mauvais chez nous. C'est

lui qui doit fondre les métaux ; ensuite, on jettera la statue. Je n'ai rien à dire sur l'à-propos des expressions, à leur place et dans ce moment.

Ce fut l'intérêt de la Souveraineté mal entendu qui fit la révolution au seizième siècle. On nia les dogmes de l'Eglise pour lui voler ses biens. Aujourd'hui, ce même intérêt bien entendu produira une révolution contraire. Il faudrait que les Souverains protestants eussent perdu le sens, pour ne pas apercevoir l'insigne folie qu'ils font de soutenir une religion qui pose en maxime le jugement particulier et la souveraineté du peuple, contre une autre religion qui soutient (indépendamment des preuves dont elle est environnée) que, *contre notre légitime souverain, fût-il même un Néron, nous n'avons d'autre droit que celui de nous laisser couper la tête, en disant respectueusement la vérité.*

Les Princes changèrent donc de religion dans le seizième siècle pour avoir de l'argent, et ils en changeront dans le dix-neuvième pour conserver leurs trônes (s'ils sont à temps). Il n'y a rien de si aisé que de trouver vrais des dogmes qui s'accordent avec nos intérêts les plus chers.

S. M. le Roi de Prusse s'est aperçu enfin de la dissolution morale de son pays. Il n'y a plus de peuple chez lui : il n'y a qu'une armée et qu'une démocratie militaire. Il s'est donc jeté avec plaisir dans cette fraternité religieuse, car il sent son besoin principal ; et, dans ces sortes de cas, l'esprit royal précède toujours celui du peuple.

Je ne connais point assez l'auguste souverain de l'Au-

triche pour savoir quelle espèce de part il a prise dans l'association chrétienne ; mais la partie principale est sans contredit S. M. l'empereur de Russie. Ce Prince, depuis quelques années, s'est beaucoup occupé de religion, et la modération et la rectitude de ses idées sur ce point sont à mes yeux au rang des prodiges, parce qu'elles lui appartiennent exclusivement, et que l'éducation qu'il a reçue poussait son esprit de tout autre côté. Si je ne me trompe, il ne faudra pas moins que toute son habileté pour exercer chez lui la suprématie religieuse qui lui appartient, avec la dextérité qu'exigent les circonstances.

En fait de religion, le Russe ne sait rien. L'ignorance absolue de la langue latine le rend étranger à toutes les sources de la controverse. Il a beaucoup d'esprit ; mais le plus grand esprit ne sait que ce qu'il a appris, et le Russe n'a point encore regardé de ce côté (je parle des laïques). Maintenant que l'aurore de la science commence à poindre, elle produit son effet ordinaire, celui d'ébranler la religion du pays ; car nulle secte ne peut tenir devant la science. Le clergé vulgaire et non instruit n'est rien, et ne peut rien ; ceux qui ont de l'esprit, et qui savent le latin et le français, sont tous plus ou moins protestants. On le nie dans le monde, ou parce qu'on l'ignore, ou parce qu'on ne s'en soucie pas, ou parce qu'on aime mieux le nier que d'y mettre ordre ; mais rien n'est plus incontestable. Cependant, l'immense mouvement rétrograde qui a lieu en Angleterre et en Allemagne envoie ici quelques ondulations. De grandes conversions ont frappé les yeux. Enfin, un grand nom-

bre de personnes, dans la haute classe, ont passé à la religion catholique, du moins on le croit, et c'est assez pour exciter de l'autre côté un violent dépit. *Le Ministre des Cultes*, prince Alexandre Galitzin, surveille les Jésuites avec une sévérité colérique qui peut amuser les spectateurs ; et l'on espère obtenir de Sa Majesté Impériale, à son arrivée, quelques mesures de rigueur. — Mais comment ? et contre qui ? Frappera-t-on sur des catholiques *présumés* et du premier ordre, tandis qu'on n'ose pas toucher du bout du doigt des *polissons* de Rascolniks, visibles comme le soleil.

C'est dans cet état des esprits que S. M. I. arrive, avec sa Convention chrétienne, dont l'application montrera l'esprit. Ne l'ayant pas lue, je ne serais pas en état de donner un avis sur ce point. Je la crois favorable, en général, à la tolérance, même à ce qu'on appelle *tolérance théologique*; mais de savoir quelle extension S. M. I. entend donner à ce mot, dans sa sagesse, c'est ce qu'il me serait impossible de vous dire.

Un phénomène très remarquable, c'est que les personnes qui redoutent et qui haïssent le plus le catholicisme, dans ce pays, n'ont cependant ni crainte ni aversion pour le protestantisme; preuve évidente que, dans toute cette affaire, la raison et la religion ne sont pour rien ; car, pour peu que ces *deux dames* fussent consultées, on ne préférerait pas le système qui renverse presque tous les dogmes nationaux, à celui qui les maintient tous en proposant seulement d'y en ajouter un.

En attendant d'autres événements, on peut tenir pour

certain que l'épouvantable révolution dont nous venons d'être les témoins n'est que la préface d'une autre. Il faut être en garde contre les nouveautés, en rétablissant surtout l'éducation religieuse, et la rendant pleinement au sacerdoce. Tous les peuples de l'univers ont confié les jeunes gens aux prêtres. Comment le bon sens éternel du genre humain aurait-il pu se tromper ? Le rétablissement des Jésuites est donc de la plus haute importance. Si l'on veut et si l'on peut établir une autre Société plus utile pour le but proposé, je n'empêche. Jamais je n'ai disputé sur les mots ni sur les habits ; mais je dis que nous avons besoin d'une *Société amie*, contre les *Sociétés ennemies*. Les Princes qui ne voudront pas croire cette vérité, ni se rappeler (ce qui est passablement clair) que les hommes ne se font qu'avec des enfants, s'en repentiront un jour cruellement, mais trop tard.

P. S. — Un autre auditeur m'assure que, dans la Convention, leurs augustes alliés s'engagent, de plus, à maintenir les droits légitimes *des peuples et des rois*. Je lui ai demandé si les peuples sont nommés ainsi les premiers? Après y avoir pensé, il m'a répondu, en riant ou en souriant : *Je ne saurais vous le dire*.

432

Au Prince Korlowski,

Ministre de S. M. l'Empereur de Russie, à Turin.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1815.

J'ai reçu, mon très cher prince, votre lettre du 16 (28) juillet dernier ; n'ayez pas peur que *je vous refuse l'absolution*, quand même je pourrais dire, comme feu M. Dacier : *Ma remarque subsiste.* Sur l'article des lettres, c'est fort bien fait de dire de part et d'autre : *Veniam petimus, dabimusque vicissim.* Il est des moments où il est réellement impossible d'écrire, et sans qu'il soit possible de dire pourquoi.

Je crois qu'il est permis de parler maintenant de Bonaparte comme s'il était mort ; mais, si je commençais, je ne finirais pas. J'ai dit une fois : *Ses vices nous ont sauvés de ses talents.* Je m'en tiens là.

Malheureusement, en montant sur *le Bellérophon* (qui, pour la seconde fois, a vaincu *la Chimère*), il n'est pas mort tout entier ; son esprit nous reste. Cet esprit est un mixte composé de son propre venin et de celui de ses prédécesseurs ; et ce venin subtil se glisse de tout côté. Mille raisons, trop longues à détailler, me prouvent que nous touchons à une révolution morale et religieuse, sans laquelle le chaos ne peut faire place à la création. La main de la Providence se fait sentir visi-

blement, comme vous le dites, mon Prince ; nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici elle n'a fait que nettoyer la place ; mais nos enfants s'écrieront, avec une respectueuse admiration : *Fecit nobis magna qui potens est.* Il est impossible que vous n'ayez pas ouï nommer un livre ancien, intitulé *Gesta Dei per Francos.* C'est une histoire des Croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle, toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les Français. Ils ont été à cette époque ridicules, fous, atroces, etc., tant qu'il vous plaira ; mais ils n'ont pas moins été choisis pour être les instruments de l'une des plus grandes révolutions qui se soient faites dans le monde ; et je ne puis douter qu'un jour (qui n'est pas loin peut-être) ils n'indemnisent richement le monde de tout le mal qu'ils lui ont fait ; car le prosélytisme est leur élément, leur talent, leur mission même ; et toujours ils agiteront l'Europe, en bien ou en mal. Il se peut faire sans doute que la France souffre encore de grandes convulsions,

> Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
> Et de ses propres mains déchire ses entrailles ;

mais, à la fin, tout finira comme je vous le dis. Votre grand pays, mêlé à cette énorme secousse, sur le point d'être victime, est devenu rapidement *sauvé* et *sauveur.* Que deviendra-t-il ? Dieu le sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne saurait demeurer où il en est. Il a eu sa part de la commotion générale ; l'invasion d'abord n'a

pas laissé que de modifier d'une manière assez sensible l'esprit de vos paysans ; mais les soldats *francisés* sont bien d'autres *inoculateurs.* Dieu vous garde ! — Vous me parlez de la science et des universités ? — Quel chapitre, cher Prince ! On vient de soutenir une thèse, à Wilna, où l'on dit que *Dieu est le calorique par excellence* (*per perfectionem*) ; que l'esprit humain est un calorique diminué, le soleil un calorique organisant, la plante un calorique organisé, etc. Un prêtre catholique *apostat*, qui a déjà fait mourir deux femmes de chagrin, et qui est à présent l'heureux possesseur de la troisième, *est professeur de philosophie morale* dans l'une de vos universités ; l'enseignement est planté chez vous à rebours, et il vous mène à la corruption avant de vous mener à la science. La principale cause de ce mal est que vos hommes d'Etat ont les yeux totalement fermés sur le protestantisme. Ils ne connaissent pas ce serpent, et le prennent tout au plus pour une anguille. Je ne crois pas que l'enseignement germanique convienne du tout à votre tempérament ; c'est l'esprit philosophique moderne, *perfectionné* par je ne sais quel amour du bizarre qui s'approche beaucoup de l'extravagance. Si l'on s'en tient à la science seule séparée de la morale, j'entends dire que le gymnase de Saint-Pétersbourg a produit de fort bons sujets. Une lettre sur ces grands objets ne vaut jamais rien. *Il faudrait une année, et je n'ai qu'un moment.* Encore moins pourrais-je vous parler pertinemment de votre code, sur lequel vous me demandez mon avis. Le prince Alexandre Soltikof le soutient : c'est une autorité très respectable pour moi.

D'un autre côté, M. Trochinsky, qu'on m'assure être un excellent Russe, plein de bon sens et de connaissances locales, est entièrement contraire à ce code. Entre deux autorités de ce poids, un étranger (qui d'ailleurs n'a lu ni pu lire le code) aurait mauvaise grâce de prendre parti. Ce que je puis vous assurer, c'est que la masse de la nation ne s'en embarrasse pas plus que de ce qui se fait au Japon ; personne ne le désire, personne n'en parle, et cependant il coûte cent mille roubles par an à votre Maître, et depuis plusieurs années. — Encore une fois, un étranger ne doit pas être trop décisif sur ce point. En général, cependant, je penche à croire que vous n'avez pas assez préparé le peuple pour le code, avant de faire le code pour le peuple. J'en veux beaucoup à votre Pierre I[er], qui me paraît avoir commis à votre égard la plus grande des fautes, celle de manquer de respect à sa nation ; jamais je n'ai lu que Numa ait fait couper la toge des Romains, qu'il les ait traités de barbares, etc. Les décemvirs allèrent bien chercher des lois en Grèce, mais ils n'amenèrent pas des Grecs à Rome pour leur en faire. Maintenant l'orgueil national se réveille et s'indigne ; mais Pierre vous a mis avec l'étranger dans une fausse position : *Nec tecum possum vivere, nec sine te*. C'est votre devise. Je ne crois pas qu'il y ait dans ce moment, pour un bon observateur, un plus grand et plus beau champ que votre pays, mon cher Prince. Ce que vous avez de bon est évident. Vous êtes bons, humains, hospitaliers, spirituels, intrépides, entreprenants, heureux imitateurs, nullement pédants, ennemis de toute gêne, préférant une bataille rangée à

un exercice, etc., etc. A ce beau corps sont attachées deux fistules qui l'appauvrissent : l'instabilité et l'infidélité. Tout change chez vous, mon Prince : les lois comme les rubans, les opinions comme les gilets, les systèmes de tout genre comme les modes ; on vend sa maison comme son cheval : rien n'est constant que l'inconstance, et rien n'est respecté parce que rien n'est ancien : voilà le premier mal. Le second n'est pas moins grave. Je ne sais quel esprit de mauvaise foi et de tromperie circule dans toutes les veines de l'État. Le vol de brigandage est plus rare chez vous qu'ailleurs, parce que vous n'êtes pas moins doux que vaillants ; mais le vol d'infidélité est en permanence. Achetez un diamant, il y a une paille ; achetez une allumette, le soufre y manque. — Cet esprit, parcourant du haut en bas les canaux de l'administration, fait des ravages immenses. C'est contre ces deux ennemis que doit se tourner toute la sagesse et la force de vos législateurs. Je parlerais jusqu'à demain sur ce sujet : *sed de his coram.* Ce que je puis vous dire, c'est que je prends à vous et à tout ce qui vous intéresse un intérêt sans bornes ; car vos Russes m'ayant traité avec beaucoup de bonté, j'ai laissé prendre mon cœur, et n'ai plus envie de les quitter. *On veut m'avoir*, me dites-vous. Comment s'appelle *On?* Je me suis toujours défié de ce personnage, qui a mille noms et mille masques, et ne s'en sert que pour tromper. Il est trop tard pour changer de carrière. Le malheur, d'ailleurs, semble s'être attaché à mes dernières années, et *sa rage insatiable ne me laisse aucun repos*. L'indifférence, le dégoût, la lassitude, le décou-

ragement, suivent les maux aigus ; ne tenez donc aucun discours relatif à mon rappel. Le Roi sait bien que je suis sujet. En attendant, je ne désire que de pouvoir vivre chez vous.

Combien j'ai approuvé votre idée de jurisprudence ! Vous êtes dans la bonne ville pour cela. Turin a toujours possédé d'excellents jurisconsultes. Mais savez-vous ce que je vous conseille? Quand vous serez bien maître du texte des *Institutes*, prenez-moi un commentateur pratique, par exemple Schneidwinus (connu en Italie sous le nom d'*Oinotomus*) ; laissez là l'élégance et l'éruditon des Heineccius, des Vinnius, etc. Voyez les formules de tous les contrats, de toutes les requêtes, de tous les testaments ; voyez comment nous *introduisons* une action, et ce que c'est qu'une *action*, etc. La jurisprudence est, comme la médecine, toute pratique. Savez-vous que notre procédure criminelle est un chef-d'œuvre, une *moyenne proportionnelle*, très habilement tirée, entre la procédure anglaise (bien moins bonne qu'on ne croit) et l'ancienne française? Voici encore ce que je vous conseille : faites-vous prêter une procédure criminelle faite par un sénateur dans quelque cas grave et difficile, et lisez-là *da capo a fondo :* il n'y a que cela pour savoir. Adieu mille fois, cher prince ; n'allez pas m'oublier : gardez-vous-en bien ! *Niekhorocho* (1). Croyez, je vous prie, aux sentiments, etc.

---

(1) Ce n'est pas bien (formule usitée de désapprobation).

433

A Son Excellence M. le Comte de Castelalfer,

Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Sarde près S. M. Prussienne, à Berlin.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) novembre 1815.

Monsieur le Comte,

Je reçois dans ce moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 21 octobre dernier, et je ne saurais trop vous remercier de l'attention obligeante que vous avez eue de m'informer sans délai de la bonne nouvelle que venait de vous donner un personnage officiel. Vous avez, au reste, fort bien deviné, Monsieur le Comte, que je devais déjà en être instruit, personne n'ayant pu prévenir mon correspondant de Paris.

Comment vous peindre mes sentiments, Monsieur le Comte, lorsque j'ai été instruit de la distinction flatteuse accordée à mon frère (1) par Sa Majesté Impériale? Ce sont de ces traits qui n'appartiennent qu'à

---

(1) Le chevalier Nicolas de Maistre, l'un des députés de la Savoie envoyés à Paris pour demander à l'empereur Alexandre que ce pays fût rendu à ses anciens maîtres.

lui. J'ai bien senti le *reflet*, comme vous l'imaginez assez. Je vous assure, Monsieur le Comte, que je n'ai pas assez d'un cœur pour reconnaître les bontés de ce grand prince. Sans cette protection inestimable, que serais-je devenu pendant les années affreuses qui viennent de s'écouler ? La prudence m'aurait conseillé de me jeter dans la Néva. Comme Européen, comme sujet du Roi, comme ministre et comme particulier, je lui rendrai sans cesse toutes les actions de grâces que je lui dois.

J'envie à mon frère les sensations qu'il a dû éprouver en rentrant à Chambéry; mais avouez, Monsieur le Comte, que nos quatre députés n'ont pas été tout à fait des poltrons dans cette occasion, et qu'ils ont joué gaiement une terrible carte. S'ils ne l'avaient pas gagnée, ils n'avaient qu'à vendre leurs biens et à sortir de leur pays, car la place n'était plus tenable. Enfin, tout est allé à souhait : n'en parlons plus.

Je vous dois maintenant d'autres remercîments, Monsieur le Comte, pour votre précédente lettre, qui m'a été remise par M. le Comte de Rostopchin, avec l'intéressante brochure que vous y avez jointe. L'Europe est surchargée, oppressée, écrasée dans ce moment par une bande inconcevable de *philosophâtres* sans morale, sans religion, et même sans raison, déchaînés contre toute espèce de subordination, et ne demandant qu'à renverser toute espèce de puissance *pour se mettre à sa place ;* car, dans le fond, il ne s'agit que de cela. C'est malheureusement la Souveraineté aveuglée qui a enfanté ces Messieurs. Mais j'espère qu'à la fin elle

verra ce qu'elle a fait, et qu'elle y mettra ordre. Rien n'est plus aisé dès qu'on le voudra sérieusement. Il y a, au reste, Monsieur le Comte, dans cette immense révolution, des choses accidentelles que le raisonnement humain ne peut saisir parfaitement ; mais il y a aussi une marche générale qui se fait sentir à tous les hommes qui ont été à même de se procurer certaines connaissances. *Tout à la fin tournera pour le mieux.* J'ai fait là un vers sans m'en apercevoir ; mais, en prose ou en vers, la chose me paraît certaine.

Quant à nous en particulier, nous avons moins à craindre que d'autres, parce que le Piémontais, par nature, n'aime pas les nouveautés et ne se laisse pas aisément séduire ; il a, de plus, trop de bon sens pour ne pas sentir que son indépendance nationale tient à l'inamovibilité du trône. De l'autre côté des Alpes, nous sommes peu nombreux ; et d'ailleurs, vous venez de voir que l'immense et bonne majorité est pour le Roi. Je me garderai bien cependant de répondre de tous les cœurs, ni en deçà ni au delà, et tous ne diront pas leur secret ; mais il arrivera à ces messieurs ce qui arrive aux poltrons dans un assaut ; il faut bien qu'ils montent avec les autres, ensuite ils disent : « *Nous avons pris la ville. — Diable ! il faisait chaud.* » Et on leur donne des croix *pro virtute bellica.* Qu'est-ce que cela fait encore ? La ville en est-elle moins prise ?

Agréez, je vous en prie, Monsieur le Comte, l'assurance du sincère dévouement et de la respectueuse considération, etc., etc.

434

A M. le Comte de Noailles.

Saint-Pétersbourg, 6 novembre (n. s.) 1815.

Je n'ai cessé, Monsieur le Comte, depuis le 9 août dernier, d'avoir très mauvaise idée de vous. J'avais même quelque envie de vous déclarer suspect, et tout ce qui s'est passé depuis votre départ n'affaiblissait pas cette mauvaise opinion : cependant, vous me paraissez, dans votre aimable lettre du 18 octobre, très sérieusement décidé à ne pas nous trahir. Tout de suite j'en ai fait le rapport *à l'aimable*, *à la spirituelle*, *à l'excellente voisine*, et nous n'avons pas balancé un moment à vous effacer du rôle des suspects ; mais c'est à condition que vous tiendrez incessamment votre parole, et que vous ne laisserez aux chevaux de l'Empereur qu'un délai honnête pour reprendre des forces à chaque station, avant de les atteler à votre voiture. Après nous avoir accoutumés à vous, il y a de la malice — j'écris mal, il faut dire *il y aurait* de la malice, — et beaucoup de malice à nous planter là.

Votre lettre est courte, Monsieur l'Ambassadeur ; la mienne le sera aussi. Quand je vous aurai dit, sans pouvoir l'exprimer à mon gré, combien j'ai été sensible à votre souvenir, j'aurai tout dit. Le moyen

de commencer aucun chapitre intéressant ? Que dire quand tout est dit ? Venez donc, Monsieur le Comte, venez, et nous reprendrons au coin du feu nos conversations philosophiques. Soit que vous gémissiez ou que vous espériez, toujours je vous comprendrai. J'ai beaucoup pensé et beaucoup griffonné depuis votre départ, mais toujours incognito, *fors pour la voisine*, qui me récompense amplement des efforts que j'ai faits pour rendre les hauts lieux de la philosophie accessibles même à des pieds habillés de soie. Vous ne sauriez croire, Monsieur le Comte, combien je prends de plaisir à contempler la rectitude et la pénétration de cet esprit femme. S'il y en avait seulement deux ou trois cents comme elle (je dis bien peu) à Saint-Pétersbourg, toutes les autres capitales devraient lui céder. Je ne sais comment je me suis trouvé conduit à lutter mortellement avec le feu Chancelier Bacon. Nous avons *boxé* comme deux *forts* de Fleet-Street ; et s'il m'a arraché quelques cheveux, je pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. Absolument, Madame de Swetchine a voulu assister au combat et juger les coups ; je ne puis me lasser d'admirer sa patience et sa pénétration. — Au reste, Monsieur l'Ambassadeur, je n'écris plus que pour le portefeuille, et je ne pense plus que pour quelques amis. — La tribune où je pouvais prendre la parole est fermée ou renversée. — St !

Madame de Swetchine est extrêmement sensible à votre souvenir ; souvent elle me parle de vous avec le plus grand intérêt. C'est parler devant un écho animé. Quoique nous disions précisément les mêmes choses,

vous distinguerez cependant les voix, si vous prêtez l'oreille, les timbres étant différents.

Madame de Maistre est bien sensible aussi à votre souvenir, Monsieur l'Ambassadeur, et me charge de mille compliments pour vous. Je n'ai point encore le droit de me présenter à Madame la Comtesse de Noailles, mais j'espère qu'un jour, qui n'est pas loin, j'aurai le bonheur de lui être présenté par vous-même ; et comme il est très possible qu'elle ait quelque partialité pour vous, j'en profiterai, comme tout ambitieux, pour lui devenir *acceptable*.

Quoi qu'il arrive de nous, Monsieur le Comte, je vous prie de m'écrire et de me tenir toujours écrit, dans votre *album*, au nombre des hommes qui prennent le plus d'intérêt à vous, et qui désirent le plus de n'en être pas oubliés. Agréez, je vous en prie, l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la très haute considération, etc., etc.

435

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 30 novembre (12 décembre) 1815.

Monsieur le Comte,

Aujourd'hui, 12 décembre, la grande âme est enfin rentrée dans son grand corps. L'Empereur est arrivé

vers les onze heures du soir. Après une station à l'église de Casan, il s'est rendu chez l'Impératrice, son Auguste épouse ; tous les deux sont allés ensemble chez S. M. l'Impératrice Mère, et sont revenus encore ensemble. L'Empereur, qui ne s'était couché qu'à deux heures, était avant huit dans son traîneau ; il a vu la maison d'exercice (1), la parade, etc. Il est allé voir chez lui le Maréchal Soltikof, chef du Conseil d'État, qui se trouvait un peu malade ; il a reçu le métropolite à dix heures ; et enfin, Monsieur le Comte, tout a repris son cours avec une précision parfaite. S. M. Impériale a repris les rênes, déjà un peu flottantes, avec beaucoup de grâce et de vigueur ; je ne doute pas qu'Elle ne soit arrivée avec la tête pleine d'idées et d'expérience, et que la Russie ne doive beaucoup gagner à la brillante absence de son maître. Il faut être, à mon avis, bien aveuglé par le préjugé et l'esprit de parti, pour admirer Pierre I[er] ajustant des planches en Hollande, et refuser en même temps son admiration aux campagnes d'Alexandre I[er], faites pour l'intérêt de l'Europe, et si glorieuses pour le nom russe. Il ne faut pas croire cependant qu'il n'y ait qu'une voix sur tout cela ; ici, comme ailleurs, il y a un esprit détracteur qui refuse d'admirer, et qui blâme même, ce que les autres admirent. Cet esprit est partout ; mais ici l'opposition a un caractère et des causes particulières qui méritent d'être développés.

---

(1) Vaste hangar couvert, pour exercer les troupes en hiver.

C'est une chose bien extraordinaire qu'en Europe, si l'on excepte le roi de France, aucun souverain n'est de sa nation. Il y a même une nation fameuse chez laquelle chaque race étrangère disparaît dès qu'elle s'est acclimatée : c'est l'Angleterre. On l'a vue successivement gouvernée par des Allemands, par des Danois, par des Normands, par des Écossais, encore par des Allemands ; et vous voyez que cette dernière ligne fait ouvertement mine de disparaître.

En Russie, comme ailleurs, la Maison régnante est étrangère. Lorsque Philippe V monta sur le trône d'Espagne, on le trouvait *Français*, et je ne doute pas que, dans le xv[e] siècle, les Piémontais d'alors ne trouvassent le duc Louis un peu étranger ; mais personne aujourd'hui ne s'aviserait de dire que Ferdinand VII n'est pas Espagnol, ou que Sa Majesté n'est pas Piémontaise, parce que l'amagalme est complet. Il n'en est pas de même en Russie : l'opération n'est pas achevée. Les bons Russes même ignorent une circonstance particulière : c'est que ce n'est point ici à la Maison régnante de se fondre dans la nation, mais que celle-ci, au contraire, doit se laisser attirer par la Maison Impériale.

Voilà comment il est possible qu'un excellent souverain russe soit, quelque temps encore, moins apprécié par ses propres sujets que par les étrangers, parce qu'il n'est pas encore assez *imbibé* (s'il est permis de s'exprimer ainsi) des idées particulières, des créances, des opinions, des manières et des préjugés du pays.

Dans ce moment, c'est un spectacle assez curieux de lire, sur le front de tous les grands personnages de

l'État, l'agitation de la crainte et celle de l'espérance. *Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine.* On nomme celui à qui l'Empereur a parlé le premier ; on sait qu'il a parlé à un autre à huit heures trois minutes ; on sait le nombre juste des syllabes qu'il lui a adressées, et quelle mine il avait en les laissant tomber.

Ce qu'on voit toujours et partout ne fait pas une grande impression ; mais les moments tels que celui que la Russie voit dans ce moment sont très rares, et il vaut la peine de tout observer. J'ai pensé que des reflexions sur l'état actuel de l'empire peuvent vous intéresser.

L'Empereur s'est arrêté quelques jours à Varsovie ; il serait inutile de dire qu'on s'est épuisé à son égard en démonstrations de respect, de joie et d'attachement. Les Polonais avaient érigé un arc de triomphe d'excellent goût. Sur une face on lisait ce vers d'Horace :

Hic ames dici pater atque princeps.

Sur l'autre, on lisait l'hémistiche et le vers suivant de Virgile :

Expectate, veni..........................
Sacra suosque tibi commendat Troja Penates !

Il serait difficile d'imaginer rien de plus heureux et de plus *significatif* que ces deux inscriptions, la seconde surtout. Plaise à Dieu que le grand Empereur prenne les Polonais au mot sur la première parole du vers ; qu'il rétablisse, qu'il ressuscite (car il ne s'agit plus de conserver) la religion des Polonais ; qu'un heureux gé-

nie lui découvre les moyens d'y parvenir, et les noms véritables des obstacles qui s'y opposent ! Déjà le génie contraire a soufflé du côté de la Pologne, et son haleine s'est fait sentir au point de ternir le Corps Épiscopal.

Quoi qu'on en dise, personne ne connaît exactement l'existence politique de la Pologne. Sur le point intéressant de la constitution de cet Etat, je crois avoir fait connaître assez clairement l'état précis de la question, et les préjugés russes et polonais ; l'Empereur les connaît parfaitement. Les préjugés ressemblent à des tumeurs enflammées ; il faut les toucher doucement, pour éviter les meurtrissures : c'est ce que fait l'Empereur ; et c'est à cette précaution, si je ne me trompe infiniment, qu'on doit l'état équivoque qui se laisse apercevoir encore.

Le temps nous apprendra quels emplois le Russe pourra obtenir en Pologne, et réciproquement ce qu'il en sera des emplois de Cour ; s'il y aura *appel* des tribunaux polonais aux tribunaux russes, ou simplement *supplication ;* et s'il y aura une Chancellerie, ou un Tribunal Suprême Polonais, séant auprès du souverain, etc...

Au surplus, la séparation peut être plus ou moins tranchante, et l'amalgame nuancé de différentes manières ; ainsi il faut attendre.

Pendant son séjour à Varsovie, Sa Majesté a rétabli et donné l'ordre polonais de l'Aigle-Blanc.

Le préjugé russe contre la Pologne et contre son existence politique séparée est porté jusqu'à l'excès : l'imagination ne peut aller trop loin sur ce sujet. Les

bonnes têtes même disent ici : *Tout doit tendre à confondre les deux nations ;* mais il ne faudrait pas voir dans ces termes une formule d'égalité. Cette expression signifie, non que la Russie doit être *en partie polonaise*, mais que la Pologne doit être *entièrement russifiée.* Laissons faire à Leurs Majestés le Temps et l'Empereur.

Maintenant, les plus grands objets vont occuper l'attention de Sa Majesté Impériale. L'armée, le papier-monnaie, l'état civil, le tarif, les lois, la religion, fixent tous les yeux observateurs. Hier, l'Empereur se coucha à trois heures du matin, se leva à six, et alla visiter tous les hôpitaux militaires. Un esprit aussi actif serait fort inutile, s'il ne commandait pas à un corps de fer pour exécuter ses commissions.

436

A Son Excellence Monseigneur Severoli,

Archevêque de Raguse, Nonce à Vienne.

1er (13) décembre 1815.

Monseigneur,

J'ai reçu, le 7 de ce mois, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 20 septembre dernier, ainsi que les paquets qu'elle y avait joints ; et j'ai été ravi d'apprendre par cette lettre le succès flatteur de la communication que j'eus l'honneur

de lui faire l'année dernière. Depuis que je médite sur la religion, j'ai toujours eu en vue ce passage de Bellarmin, non moins avoué par la raison que par la religion : *Savez-vous de quoi il s'agit , lorsqu'on dispute sur le Saint-Siége ? Il s'agit du christianisme.* Rien n'est plus vrai , et je crois qu'en ce moment les hommes sensés de tous les pays (et les protestants même) doivent diriger leurs efforts, chacun dans leur sphère particulière, vers le rétablissement du Saint-Siége dans tous ses droits légitimes. Je me croirais même en état de faire comprendre à une société d'athées qu'ils ont, sur ce point, le même intérêt que nous ; car, puisqu'il est assez bien prouvé par l'histoire qu'il faut une religion aux peuples, et que le *sermon sur la montagne* sera toujours regardé comme un code de morale *passable*, il importe de maintenir la religion qui a publié ce code. Si ses dogmes sont des fables, il faut au moins qu'il y ait *unité de fables*, ce qui n'aura jamais lieu sans l'*unité de doctrine et d'autorité*, laquelle à son tour devient impossible sans la suprématie du Souverain-Pontife.

Si j'étais athée et souverain, Monseigneur, je déclarerais le Pape infaillible par édit public, pour l'établissement et la sûreté de la paix dans mes États. En effet, il peut y avoir quelques raisons de se battre, de s'égorger même, pour des vérités ; mais pour des fables, il n'y aurait pas de plus grande duperie.

Je suis donc enchanté que Votre Excellence n'ait pas trouvé tout à fait inutile la vive remontrance que j'avais adressée sur ce point important à un puissant

ami qui a disparu depuis, mais, soyez-en bien sûr, Monseigneur, pour reparaître incessament. L'approbation de Votre Excellence me fait regretter vivement la perte des premières lettres, dont je n'ai pu retenir copie. La dernière n'était qu'une espèce d'épilogue de toute la correspondance. J'ai fait de fortes et inutiles instances pour la ravoir, sur ma parole d'honneur de la restituer *en original;* elle était tombée dans un portefeuille auguste, d'où il n'y avait pas moyen de la tirer.

Je ne pus cependant croire mes efforts absolument inutiles de ce côté, lorsque je vis, dans la description de la pompe funèbre de Louis XVI, l'ancien évêque de Nancy désigné simplement par le titre d'*abbé de la Fare*. Je ne pouvais cependant douter que cet évêque, excellent homme d'ailleurs, et que je connais particulièrement, ne fût un des *remontrants* les plus décidés.

Dans toute ma correspondance, je n'ai jamais perdu de vue le double but de renverser de fond en comble la Déclaration de 1682, et de prouver que les Évêques français *remontrants* se trompaient tout à fait sur le Concordat, surtout en regardant comme *simple* une question *double*.

Car il ne s'agissait pas de savoir simplement si le Saint-Père n'avait fait précisément que ce qu'il devait faire en leur demandant leur démission ; mais de savoir de plus si, en supposant même qu'il se fût laissé tromper par son propre zèle en accordant trop à l'usurpateur (ce que je ne m'avise point du tout de soutenir), il pouvait néanmoins appartenir à une douzaine

d'Évêques français de juger le Souverain Pontife, et s'il ne valait pas mieux obéir que résister.

C'était là une grande question préliminaire ; mais on se gardait bien de la traiter. Je ne suis point étonné, Monseigneur, de l'anecdote que vous m'apprenez sur un Évêque français. Si vous êtes curieux de savoir à quel point l'esprit moderne avait pénétré dans l'épiscopat français, lisez, je vous en prie, l'*Histoire*, ou, pour mieux dire, le *Panégyrique de Bossuet*, par M. de Bausset ; le chapitre de la Déclaration de 1682 vous semblera écrit par un parlementaire effréné.

Personne n'est plus pénétré que je ne le suis de tout ce que la religion et les lettres doivent à l'illustre Bossuet ; mais il faut aussi avoir le courage de convenir qu'il a eu des torts incontestables. Il aurait dû mourir après avoir prononcé le sermon *sur l'unité*, comme Scipion l'Africain aurait dû mourir après la bataille de Zama : il y a, dans la vie de *certains* grands hommes, *certains* moments après lesquels ils n'ont plus rien à faire dans ce monde.

Pour dire toute la vérité à l'oreille de Votre Excellence, il me semble que, dans cette *exposition* même si vantée, l'article du Saint-Père est d'une maigreur qui tient du *marasme*. Il serait encore aisé de prouver que la conduite de ce grand homme, pendant les dernières années de sa vie, a eu des suites très fâcheuses.

L'Église gallicane me semble avoir été, pendant tout le XVIIIe siècle, dans un état de véritable schisme à l'égard du Saint-Siège. Plus d'une fois le Souverain Pontife aurait pu lui dire, comme le préteur romain à la

femme divorcée : *Conditione tua utere; res tuas tibi habeto.* La prudence ne le permettait pas, mais le droit y était.

Cependant, Monseigneur, il ne faut pas se cacher la vérité. Cette Église, si impatientante parfois, était cependant l'un des instruments les plus puissants de la Souveraineté catholique. Il y a dans la puissance des Français, il y a dans leur caractère, il y a dans leur langue surtout, une certaine force prosélytique qui passe l'imagination. La nation entière n'est qu'une vaste *propagande.* Dieu veuille amener bientôt le moment où elle ne *propagera* que ce que nous aimons !

Comme le dit très bien Votre Excellence, rien n'est stable encore, et même l'on voit de tout côté les semences de nouveaux malheurs. Profitons au moins d'un moment de calme pour éclairer les esprits, et surtout pour rendre l'éducation au sacerdoce. Mais comment aura-t-on un sacerdoce sans prêtres (le problème est joli) ? Comment aura-t-on des prêtres sans les nourrir ? Comment rendra-t-on à l'Ordre son ancienne dignité, en le condamnant à la faim et à la soif ?

La Révolution française est *satanique* dans son principe ; elle ne peut être véritablement finie, tuée, exterminée, que par le principe contraire, qu'il faut seulement délier (c'est tout ce que l'homme peut faire); ensuite il agira tout seul.

Les Parlements de France avaient porté un coup mortel aux deux puissances, en les mettant l'une à l'égard de l'autre dans une fausse position. Ils en avaient fait deux ennemies toujours aux aguets, et toujours

prêtes à se précipiter l'une sur l'autre ; tandis que, par nature, ce sont deux sœurs qui doivent marcher ensemble vers le même but, en se donnant la main.

> . . . . *Alterius sic*
> *Altera sentit opem res et conjurat amice.*

On reprochait à la politique romaine je ne sais quel caractère sournois, timide, tortueux, tergiversateur. Sans examiner *si* et *jusqu'à quel point* on pouvait avoir raison, je dis que ce caractère quelconque était notre ouvrage : c'est en rectifiant notre politique que nous perfectionnerons la vôtre.

Il faut absolument tuer l'esprit du XVIIIe siècle ; mais comment nous y prendrons-nous, Monseigneur ? Nous aurions besoin d'apôtres, et nous ne trouvons que des conjurés. L'erreur a pénétré jusque dans les Cabinets des Souverains, et quelquefois même encore plus haut. Souvent on est tenté de s'écrier : *Ubi sapiens ? Ubi scriba ?* Mais surtout, Monseigneur : *Ubi conquisitor hujus seculi ?* Bien peu de gens connaissent à fond ce malheureux XVIIIe siècle, dont l'esprit enivre encore les meilleures têtes. Cependant, ne perdons pas courage. L'erreur, en vertu d'une règle divine et invariable, s'égorge toujours elle-même. Voici ce qui arrivera infailliblement, un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Les Princes, dans le XVIe siècle, établirent le Protestantisme pour voler l'Église ; dans le XIXe, ils rétabliront l'Église pour raffermir leurs trônes, mis en l'air par les principes protestants.

Je remercie Votre Excellence de l'excellente brochure

dont elle m'a envoyé plusieurs exemplaires. Je sais cet ouvrage par cœur depuis longtemps ; mais je suis bien aise de le posséder, séparé des œuvres de son illustre auteur. J'en ai fait usage sur-le-champ. Cette lettre de Fénelon est écrite avec une extrême sagesse ; et, depuis la page 28, elle est d'une vérité qui fait peur. Je me suis reconnu à cette page 28, me rappelant très bien que les mêmes idées m'avaient jadis fatigué.

Je n'ai pu m'empêcher de sourire à cet endroit de la lettre de Votre Excellence où elle me parle de la *piété du Prince Alexandre Galitzin*, grand partisan et chef temporel de la Société biblique, où je vois figurer avec chagrin l'Archevêque catholique. Quant à l'Archevêque russe, *ipse viderit.* Le Général des Jésuites fut invité des premiers à prendre place dans cette Société; heureusement il eut l'art de reculer avec prudence et respect.

Je prends la liberté, puisque j'en trouve l'heureuse occasion, de mettre sous les yeux de Votre Excellence un opuscule (1) qui reposait depuis longtemps en manuscrit dans mon portefeuille, avant que je lui permisse de s'échapper, en l'année 1814, sous le voile de l'anonyme, dans un accès de colère né de la fièvre constitutionnelle qui travaille l'Europe. Je désire que mes pensées soient du goût de Votre Excellence, et qu'elle prenne nommément quelque plaisir à voir Platon, mon philosophe favori, colleter le Protestantisme avec tant de vigueur. On a lu cet écrit avec quelque bonté à

(1) L'*Essai sur le principe générateur.*

Paris, à Londres, et tout nouvellement encore en Allemagne. Ici, il a été moins compris, l'esprit philosophique n'ayant point encore obtenu en Russie le droit de cité, malgré le nombre déjà considérable d'individus éclairés qu'elle possède.

J'ai préparé des choses bien plus importantes; mais toujours je me suis vu contrarié par les circonstances, et je ne vois point jour du tout à la publication. Il ne me reste qu'à remercier Votre Excellence de la déclaration très solide et véritablement épiscopale qu'elle a bien voulu m'adresser. Il eût été à désirer que ces sortes de protestations eussent été plus hâtives, plus générales et plus connues. Je retiendrai celle de Votre Excellence comme un modèle précieux de sagesse ecclésiastique.

Je me flattais peu, Monseigneur, que ma dépêche au Comte de N..., dont j'avais cru devoir adresser une copie à Votre Excellence, pût mériter l'honneur d'être présentée au Saint-Père; mais puisque Votre Excellence a pris la chose sur elle, je suis charmé qu'il y ait lu mes sentiments. Je me croirai très heureux, Monseigneur, si vous pouvez encore trouver et saisir l'occasion de mettre et ma personne, et mes écrits, et mon zèle, et tout ce que je possède de forces, aux pieds de Sa Sainteté, dont je suis le très fidèle sujet philosophique, politique et théologique, en ce sens que je crois la raison, la politique et la religion également intéressées à la rappeler au plein et libre exercice de ses sublimes fonctions, et à dégager une bonne fois le sacerdoce des chaînes injustes dont nous l'avions très imprudemment chargé. Un nouveau champ est ouvert à la politique

sage et religieuse du Souverain Pontife, et peut-être sommes-nous en état, nous autres gens du monde, de lui présenter quelques armes, d'autant plus utiles qu'elles auraient été forgées dans le camp des révoltés. Longtemps j'ai soupiré pour le séjour de Rome, où il me semblait que j'aurais pu m'occuper d'une manière à la fois conforme à mes études, à mes inclinations, et à l'intérêt général. *Dis aliter visum.* Je me console en pensant que je n'ai peut-être pas été inutile ici.

Ne parlons point d'excuses, Monseigneur, je vous le demande en grâce : le retard d'une réponse en matière importante peut causer quelques mouvements d'inquiétude dont on ne se souvient plus au premier mot d'explication. Agréez, je vous en prie, les assurances les plus sincères de ma reconnaissance pour toutes les choses aimables que vous daignez m'adresser, et celle des sentiments les plus invariables de vénération et de respect avec lesquels je suis, etc.

P. S. — Je connais la belle protestation des Evêques de la Belgique, et je suis sur le point d'en écrire à l'un de ces Evêques, que je connais particulièrement, pour me procurer certaines instructions dont j'ai besoin. Dire, en général, que *c'est un malheur pour un pays catholique de recevoir chez lui la religion protestante*, c'est dire une vérité si triviale, que ce n'est pas la peine de s'en occuper ; mais de savoir si deux pays professant séparément les deux religions, et se trouvant réunis sous le même sceptre, *le pays catholique doit refuser la tolérance que l'autre lui demande, en offrant la réciprocité*,

c'est un grand et un très grand problème, Monseigneur. La raison de douter est que les sectes n'ont de force contagieuse que dans leurs commencements et durant le paroxysme révolutionnaire, passé lequel elles ne font plus de conquêtes. Le Catholicisme au contraire, est *toujours* conquérant, sans *jamais* s'adresser aux passions ; et c'est un de ses caractères les plus distinctifs et les plus frappants. Qu'arrivera-t-il donc, Monseigneur, si les deux religions franchissent à la fois leur frontière commune dans le nouveau royaume ? Pour une douzaine de misérables que le Protestantisme nous prendra dans les Pays-Bas, et dont les motifs honteux déshonoreront le changement, même aux yeux de leurs ridicules apôtres, cent personnes peut-être, distinguées par le rang, le caractère et les vertus, passeront dans notre camp en Hollande. Au reste, je ne décide rien.

Recevez, Monseigneur, etc.

437

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) décembre 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

M. le Chevalier de Souza, Ministre de Portugal, auprès de S. M., au moment de la Révolution, et depuis Ambassadeur à Londres, où il était fort agréable au

Gouvernement, fut rappelé par le Prince Régent, et destiné à Rome avec la même qualité ; mais il ne jugea pas à propos de partir, ni de remettre l'Ambassade. Cependant son successeur remit ses lettres de créance, et il y eut deux Ambassadeurs, qui donnaient l'un et l'autre des passeports. Cette conduite a valu à M. le Chevalier de Souza, le billet doux suivant que je traduis mot à mot du *Courrier Brésilien,* qui s'imprime à Londres, en Portugais.

« Son Altesse Royale, par une suite de sa profonde « et inépuisable bonté et clémence, veut bien retenir le « châtiment, prompt et exemplaire, bien mérité par « Votre Excellence, pour un attentat dont jamais on « n'avait vu d'exemple, et qui emporte une désobéis- « sance directe à ses ordres royaux. Elle a bien voulu « par un effet de son invariable bonté permettre que « Votre Excellence se rende à son ancienne destination, « lui donnant ainsi le moyen unique de mériter de « nouveau cette même considération dont elle jouissait « par le passé. »

« Elle vous ordonne ensuite, Monsieur, que sans le « moindre délai, Votre Excellence se rende sur le Con- « tinent, et de là à Rome, dans le temps rigoureuse- « ment nécessaire, par la ligne la plus droite, et sans « perdre un jour sur la route. »

Cette pièce a été envoyée par copie à Londres, mais sans date, à ce journaliste qui est, dit-on, un homme de tête ; il l'a imprimée dans son numéro du 15 octobre dernier. Après cette lettre, M. le Chevalier de Souza ayant été, ou s'étant fait citer par un tribunal

anglais, pour rendre témoignage dans je ne sais quel procès, se tient à Londres en vertu de ce décret et refuse de partir. Pensant que cette anecdote « *Nunca antes vista* », comme dit très justement le billet royal, pourrait intéresser la curiosité de Votre Excellence, j'ai cru devoir lui en faire part.

Le 10 (22) de ce mois, Son Altesse Royale Mgr le Prince héréditaire d'Orange est arrivé : on peut dire que dans ce moment S. M. l'Impératrice Mère *est bénie entre toutes les femmes*. Rien ne manque à son cœur. Le premier mariage que nous verrons sera celui de Son Altesse Impériale, Madame la Grande-Duchesse Catherine, veuve du Prince Georges d'Oldenbourg, avec le Prince héréditaire de Wurtemberg. L'opinion fixe ce mariage aux premiers jours de janvier. Viendra ensuite celui du Prince d'Orange avec l'excellente Grande-Duchesse Anne. Quant à celui de Son Altesse Impériale Mgr le Grand-Duc Nicolas, on dit que la jeunesse de la Princesse de Prusse retardera le mariage de quelques mois.

Hier, le jour de la naissance de S. M. I. a été célébré avec une magnificence particulière : il y a eu Gala à la Cour, et le soir bal et souper de 800 couverts, à ce que tout le monde m'a dit; mais quel étranger peut compter cela ? Je crois cependant qu'en disant 600, c'est exagérer certainement en moins. L'exactitude, la prestesse, la ponctualité du service, sans l'ombre même du plus petit désordre, ne cessent d'exciter toute mon admiration, au milieu d'une telle foule. S. M. I. avait fait dire à l'Ambassadeur de Perse que si l'étiquette de

sa Cour lui permettait de paraître à la Cour avant son entrée publique, il en était le Maître, il a profité de la permission pour assister à la fête. C'est un étrange spectacle pour un asiatique que ce mélange des deux sexes, et cette foule de jeunes femmes et demoiselles habillées si richement et si *économiquement*, saisies au corps par des jeunes gens, et pirouettant dans une vaste salle comme des toupies. J'ai beaucoup examiné ce personnage oriental qui m'a paru un homme du peuple bien habillé ; mais je puis me tromper. Bientôt, dit-on, nous verrons son entrée publique ; il a amené en Russie trois éléphants, dont un est mort en chemin, par un trait de prudence ; car ce pays n'est pas du tout celui des éléphants. On fait à ceux qui sont ici des espèces de chaussures pour qu'ils puissent faire ainsi leur entrée, et poser le pied à terre impunément : chacune de ces *bottes* coûte, dit-on, cent roubles. J'ai été, comme beaucoup d'autres, faire visite à ces animaux, dont l'étonnante intelligence contraste d'une façon singulière avec la grossièreté de leur figure : ils mangent à la main et se laissent caresser comme des chiens.

L'Ambassadeur de Perse a mangé à la table Impériale comme les autres Ambassadeurs. S. M. I. ne s'est point mise à table, et s'est retirée avant minuit. S. M. l'Impératrice Mère, qui était censée donner la fête, a tourné autour des tables de la manière que Votre Excellence connaît.

La table diplomatique était fort nombreuse. Monsieur l'Ambassadeur d'Angleterre y fournissait trois jeunes demoiselles. Il y avait de plus Madame la Duchesse de

Serra-Capriola, Mademoiselle sa fille (bientôt Comtesse Apraxin), Madame de Saldanha, ma femme et mes deux filles. Les hommes étaient très nombreux, à raison d'une foule de Chambellans, Généraux, etc., qui ont suivi les Princes étrangers.

On a soupé dans une salle qui ne s'ouvre que dans les grandes occasions; les tables étaient environnées d'orangers en belle et pleine verdure.

Les Légations de Hollande et de Wurtemberg sont formées; au premier jour on attend celle de Bavière. Tout cela est sur le meilleur pied.

M. le Commandeur de Saldanha a voulu d'abord, en arrivant, mettre en exécution le règlement fait à Vienne au sujet du rang des Ministres : je lui ai dit que je n'avais reçu aucun ordre de ma Cour, ni aucune notification officielle sur le règlement en question; cependant il a persisté, et m'a constamment cédé le pas. Au fond, ce règlement est la sagesse même; car la prétendue alternative n'était qu'un mot. Le plus puissant s'avançait toujours, et chaque Ministre était continuellement exposé à se donner un ridicule de prétention envers les autres, ou un tort de négligence envers son Maître. L'ordre chronologique prévient tout inconvénient et met tout le monde à son aise.

Votre Excellence ne m'ayant rien répondu à ce que j'eus l'honneur de lui mander dans une de mes précédentes lettres au sujet d'une certaine *réciprocité pour les marchandises russes, je regarde, d'après quelques mots dits par le Ministre du commerce, l'affaire comme perdue*.

Je ne sais comment j'ai pu oublier de faire connaître à Votre Excellence que j'ai passé l'office nécessaire par rapport à ce malheureux sujet de S. M. détenu à Thompsk ; mais l'extrême éloignement du lieu ne permet pas d'attendre une réponse avant trois ou quatre mois.

Je viens de lire dans un papier anglais « que nos « commissaires pour la fixation des limites avec Genève « n'ont pas voulu terminer dès qu'ils ont vu la restitu- « tion de la Savoie ; et qu'ils ont d'ailleurs exigé, en « faveur des prêtres Savoyards, pour le terrain cédé à « Genève, des privilèges si exagérés, au delà de ce qui « avait été fixé au Congrès, *et si conformes aux maximes* « *ultramontaines*, que les Prêtres en devenaient *absolu-* « *ment indépendants du Gouvernement* ». — Qui jamais a entendu parler de maximes ultramontaines en Savoie ? Et en Italie même, qui jamais a entendu dire *qu'un Prêtre est indépendant du Souverain ?* Je voudrais bien connaître l'honnête homme qui écrit à Londres ces criminelles sottises.

Le tourbillon des affaires suspend encore ce qui me regarde ; mais bientôt j'espère m'éclairer. Que Votre Excellence ne croie pas que je ne réfléchis point assez sur la situation de S. M., et que je ne sais pas me dire tout ce que je dois me dire. Qu'elle daigne au contraire s'assurer sur mon honneur, et sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que le poste n'est plus tenable. Je me croirais le plus vil des hommes si je me permettais de l'embarrasser volontairement, dans un moment tel que celui-ci. Je me serais prêté, et de grand cœur, à tout ce

qui aurait été possible ; mais toute la bonne volonté imaginable ne peut aller au delà. Croyez-le bien, Monsieur le Comte : la nature humaine est poussée à bout.

438

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) décembre 1815.

MONSIEUR LE COMTE,

Que Votre Excellence se moque de la nature humaine tant qu'il lui plaira, j'ai été inondé de joie en recevant enfin une lettre piémontaise où l'on me parle français sur l'Autriche. La froideur et même la désapprobation avec laquelle fut reçu, dans le commencement de ma mission, le Mémoire confidentiel le plus logique et le plus pénétrant sur ce grand sujet, et le silence invariable gardé sur tout ce que j'ai pu écrire depuis, dans le même sens, m'avaient à la fin réduit moi-même au silence, croyant qu'il y avait peut-être quelque loi qui défendait aux Ministres de S. M. de s'occuper de ses intérêts. Enfin, la dépêche (n° 35), de Votre Excellence est arrivée ; je l'aurai constamment devant les yeux, et ne cesserai d'en suivre l'esprit dans toutes mes démarches. Il y a par rapport à nous un axiome politique de la plus haute évidence. *Point de France, point de Maison*

de Savoie. Je vois aussi bien qu'un autre tout le mal qui est de ce côté; mais ce mal est passager et accidentel; de l'autre il est inné et invariable. Pendant toute cette horrible Révolution, l'antique serpent a dit vilainement: « Ils sont trop honnêtes pour s'allier à des « scélérats; profitons du moment pour les anéantir. » Maintenant que les choses ont changé, il siffle sur un autre ton : « La France étant annulée, conti- « nuons, etc. » — Il est bien difficile de garder le sang-froid en contemplant ce beau sujet; mais aujourd'hui je dois être laconique par force. Je me borne donc en attendant que j'aie pu tout lire, à vous assurer que je ne négligerai aucun des objets que Votre Excellence me recommande, et surtout celui qui se rapporte au *Gladiateur mourant*, ou combattant (je ne me le rappelle plus dans ce moment).

J'ai trouvé dans les pièces annexées aux dépêches de Votre Excellence une bonne réponse à la question que je lui adressais dans mon dernier numéro au sujet de certaines impertinences imprimées dans les papiers anglais. Je serais désolé si S. M. était lésée d'une manière aussi sensible. Et pourquoi?

En traitant les affaires de Cour et d'étiquette, j'ai oublié de dire à Votre Excellence, qu'ayant cru de mon devoir de demander à Leurs Altesses Impériales Messeigneurs les Grands-Ducs Michel et Nicolas une audience particulière pour les féliciter sur leur heureux retour, ces deux aimables Princes ont bien voulu me recevoir le 10 de ce mois (n. s.), avec toute la grâce et toute la bonté imaginables.

Leurs Majestés les Impératrices ne sont point en usage de recevoir des présentations les jours de fête (à la Cour), et d'ailleurs elles ne les reçoivent que le matin. Cependant, Monsieur le Comte, dimanche dernier 12 (24), S. M. l'Impératrice Régnante eut l'extrême bonté de donner audience à ma femme et à mes filles à sept heures du soir, afin qu'elles pussent assister d'abord après au bal et au souper. J'ai ignoré pendant trois ou quatre jours ce trait recherché de grâce et de complaisance, n'étant pas instruit de l'étiquette des présentations pour les dames.

Ayant passé une Note à M. de Weydemeyer, relative à cette présentation, la réponse m'arriva au nom du Comte de Nesselrode. Voilà comment j'ai appris qu'il avait repris ses fonctions, sans qu'aucune Note circulaire ait été passée au Corps diplomatique. Il y a des gens qui veulent toujours regarder le portefeuille des Affaires étrangères comme pendant. Nous devons craindre Nesselrode comme Autrichien damné : le vent ne semble pas souffler pour lui.

Votre Excellence me dit fort bien : *Dans les circonstances présentes, prenez garde à ceci, ayez soin de cela.* Elle a plus que raison ; mais croit-elle qu'un Ministre sans Secrétaire et sans escalier, n'osant pas même recevoir une visite, ait les mouvements libres?

Il y a des choses qu'on n'exprime guère, mais qui heureusement sont parfaitement senties.

439

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 21 décembre 1815 (2 janvier 1816).

Monsieur le Comte,

Je m'arrache un instant au tumulte de la journée pour vous faire part d'un événement qui retentira dans toute l'Europe. Ce matin, M. le Général de Wiarmitinof, Gouverneur de la ville et de la province de Saint-Pétersbourg, est venu, en vertu d'un ukase impérial, arrêter tous les Jésuites. Des Gardes sont placés dans leur Cour, dans le corridor de leur maison, et jusqu'à la porte de chaque religieux. Ce soir, ils doivent être enlevés (du moins tout l'annonce) ; on assure que la proscription s'étend à l'Ordre entier, même en Pologne. On accuse ceux de la capitale d'avoir fait des conversions, et d'avoir dit en chaire qu'*il ne peut y avoir qu'une religion vraie et sûre pour le salut.* Il paraît incontestable que plusieurs personnes du premier rang avaient passé à l'Église catholique ; mais les Jésuites avaient opéré ces conversions comme ils ont fait lever le soleil ce matin. Il y a quarante ans qu'ils sont ici ; par quelle merveille n'auraient-ils pas converti un seul Russe jusqu'en l'année 1815 ? Ces conversions ne sont qu'une loi du monde qui s'exécute d'elle-même. et qui est placée bien

plus haut que l'homme. Dès que la science paraît dans un pays non catholique, tout de suite la société se divise : la masse roule au déisme, tandis qu'une certaine tribu s'approche de nous. Dans tous les pays protestants, il ne reste plus un seul protestant éclairé ; tous sont *sociniens*, excepté cette foule plus ou moins nombreuse d'hommes qui donnent dans ce moment un si grand spectacle au monde.

Je ne crois donc point que les Jésuites soient les auteurs du changement qui s'est fait ici dans certains esprits ; ils peuvent s'en être réjouis et l'avoir approuvé, mais pas davantage. Le premier mouvement part de bien plus loin ; mais toutes ces considérations sont vaines : l'arrêt sera exécuté sur-le-champ. Suivant l'usage, ces Pères ne pourront présenter aucune défense en leur faveur : aucun de leurs amis n'a pu les voir ni leur apporter aucun secours. Au mois de janvier ils partiront, à ce qu'on m'assure encore, sur des traîneaux de poste découverts : auront-ils des pelisses ? Auront-ils le temps de faire aucun préparatif ? Dieu sait si tout ce qui est vieux, ou délicat, ne mourra pas en chemin ! Mais j'attends beaucoup de l'humanité de l'Empereur, de sorte qu'avant demain je ne me tiens sûr de rien.

Je regarde le culte catholique comme suspendu et même comme supprimé. On ne manquera pas de dire que nous aurons d'autres Ministres ; mais je vois déjà ce qui arrivera.

Les suites de cet événement sont immenses, et bien autres qu'on ne le croit. Il y a longtemps que le philo-

sophisme n'aura pas remporté une si grande victoire sur la religion. Je regrette beaucoup ces Messieurs, qui ont élevé ma jeunesse, à qui je dois de n'avoir point été un orateur de l'Assemblée constituante, qui étaient ici des gens très exemplaires, d'excellents sujets de l'Empereur, et même, dans un sens, de puissants gardiens de l'Église grecque ; paradoxe apparent, qui ne sera cependant qu'une vérité ordinaire dès que le temps m'aura permis de l'expliquer. Les Jésuites iront ailleurs prier pour l'Empereur ; nous devons souhaiter ardemment qu'ils soient exaucés.

Ce mémorable événement renforce les raisons qui m'excluent de ce pays, où j'avais formé tant de liens. Avec une famille surtout, on ne peut se passer d'une liberté absolue de culte, et le nôtre est supprimé de fait. L'échauffement des esprits, et l'extravagance des soupçons étaient tels au sujet de ces conversions, que j'ai été soupçonné moi-même d'en avoir opéré dans la plus haute société. Cette belle imagination m'aide à juger les accusations portées contre les Jésuites. L'idée même d'attaquer la croyance d'un Russe ne peut se présenter à mon esprit, et mon caractère de Ministre me semble s'opposer à de pareilles entreprises ; mais il est vrai que j'ai pu m'apercevoir ici, comme jadis je l'avais aperçu en pays protestant, qu'il s'est fait de grands changements dans les esprits.

440

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 24 décembre 1815 (5 janvier 1816).

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence l'ukase de S. M. I. qui a supprimé le Collège des Jésuites de Saint-Pétersbourg. Les personnes même qui le liront avec le plus de chagrin y trouveront de quoi louer l'Empereur. Il était en colère contre l'Ordre, chaque ligne le prouve; et néanmoins, au lieu de l'expulser de ses Etats, il s'est borné à lui interdire les deux capitales : c'est un devoir de rendre justice à cette modération.

Si votre Excellence observe que S. M. I. est peut-être le Prince qui a eu les plus terribles préventions contre l'Ordre des Jésuites, et qu'il a laissé ces Pères tranquilles ici pendant quatorze ans, uniquement par défiance de lui-même, et par déférence pour les opinions d'autrui, Votre Excellence trouvera probablement, tout comme moi, que même dans cette brusque exécution, on peut découvrir le calme et la bonté. La forme cependant est fort blâmée ici, même par les Russes, à qui le fond ne déplait pas. En effet, on ne voit paraître dans cette affaire ni Ministre, ni Magistrat d'aucune espèce, ni

accusateur, ni défenseur, ni, en un mot, aucune communication quelconque entre l'autorité qui frappe et le sujet frappé. Tout se passe militairement, et ces religieux, après avoir été enfermés chacun dans sa chambre avec une garde à leur porte, sont partis sans avoir pu même prendre congé d'aucun de leurs amis. D'un autre côté, il faut observer que chaque gouvernement à ses formes. De tous temps, les Empereurs de Russie ont exercé cette plénitude de pouvoir. Je suis aussi éloigné de condamner cette jurisprudence que de l'envier. Tout peuple a le gouvernement dont il a besoin.

En second lieu, il peut bien se faire que l'Empereur, par cet ukase, parti du Palais comme la foudre part de la nue, ait voulu calmer une foule de têtes échauffées en leur donnant cette satisfaction sans aucun préjudice sensible pour l'humanité, car ces Messieurs n'ont point été maltraités dans leurs personnes. Ils ont été pourvus de pelisses et de bottes chaudes d'une bonne qualité, et embarqués dans des *Kibitkes*, voitures couvertes, quoique non fermées, et où l'on peut s'arranger passablement.

Il peut se faire enfin que S. M. I. ait voulu éviter une scène qui aurait eu lieu infailliblement, si les Pères Jésuites avaient pu voir leurs amis. Ils sont partis dans la nuit du 22 au 23 décembre, à trois heures du matin, sans avoir vu une seule personne de leur connaissance.

Il est bien vrai qu'après avoir tout pesé équitablement, il reste une certaine opposition entre la forme et le fond ; car la forme semble appartenir à un crime de Lèse-Majesté, et le fond est la conversion présumée *de*

quelques enfants et de quelques femmelettes; de sorte qu'on pourra demander : N'est-ce que cela ? Mais cet inconvénient était inséparable du système adopté.

L'ukase a été rédigé par M. l'Amiral Schischkof, bon vieillard, simple, pieux, connu par une assez grande érudition, et par une connaissance approfondie de sa langue, mais cependant nullement fait pour prêter sa plume à un Empereur de Russie. Il manque tout à fait de ce laconisme, de cette *philosophie du style* (si je puis m'exprimer ainsi), et de ce tact délicat qui met chaque chose à sa place. C'est lui qui a transporté dans les actes diplomatiques et ministériels ces textes de l'Ecriture qui ont si peu satisfait l'oreille européenne. Le vin de Tokai est excellent sans doute : cependant on n'en met point dans une soupe.

Une disposition très sage de l'ukase, c'est celle qui appelle un autre ordre religieux à l'administration de l'Eglise catholique. Des séculiers desservants en auraient fait ce qu'elle était auparavant, un véritable brigandage. Ce sont des Dominicains qui viendront remplacer les Jésuites. J'ai demandé ce que c'était que ces Dominicains ? On m'a répondu : « *Ce sont des paysans Polonais* ». Mais on est toujours prêt à penser et à parler mal. Ce qu'il y a de malheureusement sûr, c'est que l'Eglise Catholique (de dix mille âmes au moins) reçoit un coup mortel. Le soulagement actif des malheureux *sans distinction de culte* est surtout un département sacré, à peu près supprimé. Je suis persuadé que l'Empereur le sait et qu'il en gémit ; mais il obéit, comme il est bien naturel, à la raison d'État. Il a vu dans l'histoire

les guerres de religion ; il a raison de les craindre. — Voici cependant une grande vérité bien peu aperçue. Les querelles de religion deviennent sanglantes lorsque les hommes passent du *plus* au *moins :* ce qui est bien juste ; mais lorsqu'ils remontent du *moins* au *plus*, jamais ce retour *n'a fait*, *ne fera*, ni ne peut *faire* verser une seule goutte de sang ; car pour se battre, il faut être deux, et comment le Souverain se battra-t-il avec des hommes dont le premier dogme est de ne jamais attaquer la Souveraineté ? Il en fera des *martyrs* tant qu'il voudra, jamais des *révoltés.*

L'Eglise Russe reçoit à son tour un coup mortel par l'ukase du 20 décembre. Son clergé n'a point d'existence, point de force, point de considération ; il ne sait rien, il ne dit rien, et il ne peut rien. Jamais incrédule ne songea à livrer un combat à l'Eglise Orientale, et jamais celle-ci n'a rien fait pour défendre ses propres dogmes. Le Protestantisme, le Socinianisme, l'Illuminisme (qui est venu à bout de se faire entendre très haut) attaquent tous ensemble et plus fortement que jamais la foi commune. Nous sommes plantés comme les grands sapins des Alpes, qui arrêtent les *lavanges.* Si l'on nous arrache, en un clin d'œil la broussaille sera couverte : ainsi les *Jésuites gardaient l'Eglise Russe.*

Votre Excellence lira dans le décret « que la Compagnie de Jésus fut abolie par une *Bulle* ». Cela n'est pas exact. Elle a été *rétablie* par une *Bulle ;* mais elle fut *abolie* par un *Bref* qui ne supposait pas le Pape conseillé. Vous lirez ensuite, Monsieur le Comte : « *quelques femmes d'un esprit faible et inconséquent* ». Le texte russe

dit : « Quelques personnes du sexe le plus faible », et la *Gazette officielle de Saint-Pétersbourg* (édition allemande) répète : *Einigen Personen des schwachern weiblichen Ceschlechts*. Je ne sais comment on s'est permis une traduction qui servira cependant de texte à toute l'Europe. Ce qu'il y a de bon, c'est que les Dames que ce texte frappe, et que tout le monde connaît parfaitement, sont bien ce qu'on peut imaginer de plus distingué en vertu, en esprit, et même en connaissances, sans parler du rang, qui est cependant quelque chose. Mille badauds en Europe croiront cependant, sur la traduction française, qu'il s'agit ici de quelques vendeuses de pommes.

Enfin vous lirez à la fin du décret : « *que nous avons fait venir* ». C'est encore une fausse traduction, et même une absurdité, car elle fait dire à l'Empereur : « *jusqu'à l'arrivée des gens qui sont arrivés* ». C'est véritablement manquer de respect au texte impérial, qui dit simplement : « *jusqu'à l'arrivée d'autres religieux* », etc.

Il me semble que Votre Excellence, en faisant imprimer l'ukase dans la *Gazette officielle de Turin*, sans aucune réflexion, comme cela se doit, ferait bien de rétablir le texte, en deux notes mises au bas de la page. Nous devons cette attention à une pièce émanée de S. M. I.

Je n'ai point trouvé dans le dernier paquet de Votre Excellence ce recueil de poésies qu'elle m'annonçait, mais je n'ai pas moins été infiniment sensible à l'attention dont m'a honoré le Corps de Ville. Je l'en aurais même remercié directement, si je ne craignais pas de me

donner trop d'importance, et si je savais à qui écrire ; mais Votre Excellence me ferait le plus sensible plaisir si elle avait la bonté de faire connaître mes sentiments à cet illustre Corps, de la manière qu'elle jugera convenable.

Aujourd'hui je verrai M. le Comte de Nesselrode, mais sans pouvoir rendre compte de ma conversation.

Je suis, etc.

441

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 31 décembre 1815 (12 janvier 1816).

Monsieur le Comte,

On s'était tu profondément sur la célèbre Déclaration du 14 (26) septembre, souscrite à Paris par les trois Souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse, et même il semblait qu'on ne voulait plus en parler ; mais tout à coup elle a été imprimée officiellement en Russe et en Français, et dans ce moment elle est sous mes yeux. Elle ne porte aucun titre, et si Votre Excellence y réfléchit, elle verra qu'il était difficile de lui en donner un qui en expliquât parfaitement l'esprit et le but. Une vieille Dame d'honneur, de ce pays, a trouvé la pièce *trop mystique*. Mandez-moi, je vous prie, Monsieur le Comte, ce qu'en pensent les dames de Turin, et, par un

autre courrier, quel jugement en ont porté nos théologiens.

Par l'article 11, les trois Souverains se déclarent *Membres d'une même nation chrétienne composée de trois branches.* Nous venons de voir cependant que si l'un de ces *frères* voulait professer la foi de l'autre, il en résulterait quelques petits inconvénients, de manière que l'unité de la triple famille n'est pas si constatée qu'elle n'ait besoin encore de certains éclaircissements. C'est dans ce même article que se trouvent les mémorables paroles que j'ai citées dans un de mes précédents numéros avec assez d'exactitude, sur la foi de deux ou trois auditeurs respectables. Ces paroles contrastent de la manière la plus piquante avec l'irréligion ou l'indifférence religieuse de notre siècle. Je ne puis arracher mes yeux de la fin de cette pièce où Votre Excellence lira : *Pour copie conforme, Alexandre.* Voilà certes un Secrétaire de bonne maison ; il y a dans toute cette affaire un côté touchant et respectable, qui doit être apprécié et vénéré indépendamment de toute question qu'on pourrait élever sur le véritable esprit qui a dicté la Convention chrétienne, et qui est aujourd'hui assez puissant pour se faire obéir par des Souverains. Il est vrai qu'il ne travaille que pour une autre puissance, mais *il ne s'en doute pas.*

A la fin de notre conférence, M. le Comte de Nesselrode me dit un mot de la part de l'Empereur sur la question du jour, mais d'une manière très succincte et très polie. Je vis que les bruits que j'ai fait connaître à Votre Excellence dans mon dernier numéro étaient en

effet parvenus jusqu'à S. M. I. Je saisis avec un extrême empressement cette occasion pour prier M. le Comte de Nesselrode de vouloir bien porter à S. M. I. *ma parole d'honneur que je n'avais jamais attaqué la foi d'aucun de ses sujets* (ce qui est très vrai) ajoutant néanmoins : *que si par hasard quelqu'un d'eux m'avait fait certaines confidences, la probité et la conscience m'auraient défendu de lui dire qu'il avait tort.* J'accompagnai ces déclarations des plus chaudes et des plus véritables protestations de mon tendre et respectueux dévouement pour la personne de l'Empereur : sur cet article je suis éloquent, car je parle de l'abondance de mon cœur. J'ai tout lieu d'espérer que mes paroles seront arrivées à lui dans toute leur sincère énergie.

Au reste, Monsieur le Comte, toute la charge est tombée sur les Jésuites, comme il était bien naturel de s'y attendre. Le fait est cependant qu'ils ne sont qu'un petit accident dans un mouvement immense qui ne peut être connu de ceux qui ont agi ; car il était physiquement impossible, dans cette occasion, que la vérité arrivât où nous l'aurions désiré. Ce qu'il y a de sûr, c'est que parmi tous les hommes que l'ukase à chagrinés, je suis peut-être le plus philosophe ; *j'en* suis fâché, mais *je ne m'en* fâche pas.

Ce que je puis aussi avoir l'honneur d'assurer à Votre Excellence, c'est qu'au milieu des ennemis nombreux qui attaquent dans ce moment la Religion Russe (il ne s'agit plus de la Grecque), et qui sont tous, pris à part, plus forts qu'elle, il est aussi impossible de la

conserver que de conserver une statue de cire dans le cratère d'un volcan.

Nous venons de voir l'entrée publique, et ensuite la présentation du Mirza Aboul Hassan-Khan, Ambassadeur extraordinaire du Roi de Perse, près S. M. I. L'entrée n'a rien eu de magnifique, ou du moins ce qui l'était appartenait à l'Empereur : c'était la troupe. Les éléphants étaient bottés, comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence. Cependant ils étaient de fort mauvaise humeur et marchaient mal, quoique le froid ne fût pas fort aigu. La présentation n'a point eu la splendeur ordinaire. L'Empereur, qui n'aime pas ces sortes de cérémonies, n'ayant pas voulu monter sur son trône et attendre le Mirza dans toute la pompe impériale, l'a donc attendu dans un cabinet voisin. L'Ambassadeur a passé et c'est tout ce que nous avons vu. Les présents sont trois Eléphants (dont un est mort); douze chevaux entiers, très beaux ; des tapis de pieds, une vingtaine de châles, des perles et des émeraudes de grand prix à ce qu'on m'assure, et des boîtes contenant je ne sais quoi que personne n'a vu.

Il y a un programme imprimé de toutes les cérémonies ; si je ne l'envoie pas à Votre Excellence, non plus que la Convention de Paris, c'est que les frais de poste m'assassinent, avec tout le reste. J'espère que les papiérs publics vous fourniront au moins la seconde pièce.

Votre Excellence trouvera ci-joint un tableau du Corps diplomatique, tel qu'il est dans ce moment ; mais je ne sais comment j'oubliais de lui faire part des

brillantes fiançailles de S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Catherine, veuve du Prince d'Oldenbourg avec S. A. R. Mgr le Prince Royal de Wurtemberg : on les a célébrées le 9 de ce mois (n. s.) dans la chapelle du Palais-d'Hiver, et le soir, il y a eu grand bal dans la salle de Saint-Georges, ce qu'on n'avait point vu depuis le règne de l'Impératrice Catherine II. Le lendemain 10, à midi, les Ministres étrangers et leurs femmes ont eu l'honneur d'être présentés à Madame la Grande-Duchesse, dans son beau palais d'Amiskof. Elle était accompagnée de son futur époux, et fut avec nous ce qu'elle est toujours, infiniment aimable. Les noces auront lieu, dit-on, dans le mois.

L'aveuglement de Turin me fait trembler. Contre la force qui nous menace il n'y a de salut qu'ici, et on laisse tomber cette Légation dans la boue. On me dit : Faites, dites, insinuez, etc. Mais comment? Qu'on ne se fasse point d'illusion : qui n'est pas à sa place, n'est plus rien. Nesselrode ne m'a pas pardonné encore d'avoir pu être à la sienne ; il me craint visiblement. Il ne nous est pas du tout favorable pour les deux affaires de Genève et de Lucedio. Son premier mot a été : Ah ! Monsieur le Comte ! — Il ne reçoit au reste aucun signe de faveur. Le Chancelier est arrivé, et se tient chez lui. Le Général Autrichien (voyez le tableau) m'a parlé avec emphase du bonheur du Roi et de nos avantages politiques. Le Roi l'a assuré, m'a-t-il dit, que la Sardaigne contenait 500,000 âmes, et qu'elle lui rendait dix millions. L'impertinence pannonienne est celle que je supporte le moins. Pour dire tout ce qui devrait

être dit, il faudrait chiffrer dix pages, ce qui est physiquement impossible sans aide. J'attends, et je demande toujours avec ardeur la fin de ma Légation ou de mon oppression, nulle créature humaine ne pouvant supporter l'insupportable parallèle où je suis exposé.

Je me piquerai toujours, Monsieur le Comte, de n'être ni exigeant ni difficile ; mais il y a mesure à tout. S. M. sait, et Votre Excellence le sait aussi, que je ne demandais qu'à terminer ici ma carrière et ma vie ; mais les circonstances ont changé. Ce qui était possible pendant nos malheurs ne l'est plus depuis l'heureux rétablissement de S. M., les chôses même ont changé de nom. Encore une fois, je ne suis point indiscret : j'en appelle au temps et à mon successeur. J'ai souri en lisant dans la dernière dépêche de Votre Excellence, la mention qu'elle y fait *de mon esprit*. — Monsieur le Comte, je n'ai point d'esprit, puisque j'ai pu espérer d'être soutenu ici ; et quand j'en aurais, comment meubler une maison ou faire seulement une berline avec de l'esprit? Il faut bien d'autres choses. Mais revenons bien vite au sérieux. Je conjure instamment Votre Excellence de faire attention aux circonstances et à tout ce que j'ai eu l'honneur de lui dire avec une vérité scrupuleuse. S'il arrive quelque inconvénient, je ne réponds de rien.

Je suis, etc.

442

Au R. P. Général de la Compagnie de Jésus,
A Polock.

Saint-Pétersbourg, 1816.

Mon très cher et très révérend Père,

Je n'ai point d'expressions pour vous témoigner toute la part que j'ai prise à votre malheur, qui est en même temps celui de vos amis et de toute notre Église. Au moment même où les ordres de Sa Majesté Impériale à votre égard me furent connus, le 21 décembre dernier, je fis toutes les démarches nécessaires pour découvrir s'il y avait quelque moyen possible, c'est-à-dire permis, de vous approcher et de vous apporter les consolations qui auraient dépendu de moi. M'étant assuré du contraire, je me tins parfaitement tranquille, comme il convenait à toute personne sage, surtout à un Ministre étranger. Vous me rendrez, au reste, je n'en doute nullement, la justice de croire que je n'ai cessé de m'occuper de vous *et de votre famille*, et de partager les angoisses communes. Maintenant que le coup est porté, il ne vous reste qu'à vous consoler, en considérant que votre Société a toujours été distinguée par un grand caractère, qu'elle partage honorablement avec la religion même, que vous servez avec tant de zèle et d'intelligence.

Toujours combattue, elle avance toujours. Il faut encore vous consoler, en songeant que le décret même qui vous interdit les deux Capitales est la pièce la plus honorable que vous puissiez présenter à vos contemporains et à la postérité. Tout Prince défend sa religion contre toute attaque étrangère ; rien n'est plus naturel. L'Empereur de Russie a craint votre prosélytisme ; mais, quoique irrité contre vous, il n'exprime rien de plus que cette crainte : d'où il résulte à l'évidence que, pendant quarante ans, vous n'avez pas commis une seule faute, ni comme sujets, ni comme prêtres, ni comme instituteurs; cer cette faute vous eût été certainement reprochée dans cette occasion. L'honneur de votre Ordre sort donc intact de cette affaire ; car, pour ce qui est de votre prosélytisme, amis et ennemis diront en Europe : *C'est un bataillon renvoyé pour cause de valeur ;* et toujours vous aurez pour vous la plus grande des consolations,

Nil conscire sibi, nulla pallescere culpa.

Il ne vous reste, mon très révérend Père, qu'à prier pour l'Empereur, même pour ceux qui l'ont conseillé, et à faire ailleurs le bien que vous ne pouvez plus faire ici. Le moindre mot amer, même dans les pays étrangers, serait infiniment au-dessous de votre caractère. J'ai toujours présente l'éloquente lettre de votre Père La Neuville, après la grande catastrophe de 1762. « *Prenez garde!* disait-il à ses collègues ; *pas un mot de reproche ou d'aigreur ; respect profond pour toutes les autorités*, etc., etc. » Il avait grandement raison, et je suis

persuadé que vous pensez comme lui. J'ai demandé à quelques Russes, sages et instruits, comment ils pouvaient s'expliquer à eux-mêmes que, pendant quarante ans, on ne vous eût pas seulement soupçonnés d'avoir converti une seule servante russe, et par quelle étonnante merveille il arrive aujourd'hui qu'une foule de personnes, également distinguées par l'esprit et par la moralité, aient fait tout à coup ce mouvement de *conversion* vers la grande unité ? Tous ont reconnu le phénomène ; mais quant à l'explication, elle ne peut être comprise universellement. Tous les esprits religieux, à quelque société chrétienne qu'ils appartiennent, sentent dans ce moment le besoin de l'unité, sans laquelle toute religion s'en va en fumée. C'est déjà un grand pas ; mais que cette unité ne puisse s'opérer que par nous, c'est une vérité qui, tout incontestable qu'elle est, ne peut cependant être admise sans une longue et terrible résistance, puisqu'elle choque tous les genres d'orgueil et tous les préjugés imaginables. Pendant cette lutte, quelques personnes, et même quelques familles, pourront prendre les devants ; et si le char de la Vérité, avançant au milieu des obstacles, vient à passer près de quelque révérend Père jésuite, je crois bien qu'il ne se dispensera guère de se mettre à la suite et de pousser. Voilà, je crois, tout le mystère, mon très révérend Père ; du moins, c'est ainsi que je le conçois. L'opinion s'est trompée, en vous regardant comme cause première.

Témoignez, je vous en prie, à tous vos collègues la part extrême que j'ai prise à leur affliction. On m'assure que vous avez été fort bien traités et gardés sur la route.

A cela j'ai reconnu la main de l'Empereur, qui sait, par un art de sa propre invention, s'appuyer sur les hommes sans les blesser. Mille compliments particuliers aux RR. PP. Pietroboni, Rozaven et Jourdan. Mon fils me charge de vous présenter ses hommages, et toute ma famille se joint à moi pour vous assurer que nos vœux, notre estime et notre attachement vous suivront, de quelque côté que la Providence dirige vos pas. Agréez en particulier l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la respectueuse considération avec laquelle je suis,

Mon très révérend Père,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

P. S. — Vous trouverez ci-joints les titres de quelques livres que je tenais de vous ou du P. Jourdan, etc.

442

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, janvier 1816.

Votre Excellence m'a fait tout le plaisir possible en m'apprenant que j'avais rencontré les idées de Sa Majesté sur la fameuse *Convention chrétienne* de Paris ; et puisque le Roi me fait l'honneur de désirer de plus amples détails sur ce point, voici ce que je dois ajouter. Votre Excellence a beaucoup ouï parler d'illumi-

nés ; mais qu'elle prenne bien garde qu'il n'y a pas de mot dont on abuse davantage. On s'est accoutumé à ranger sous ce nom tous les gens qui professent des doctrines secrètes ; de sorte qu'on en était venu à donner le même nom aux disciples de Weisshaupt en Bavière, qui avaient pour but de leur association l'extinction générale du Christianisme et de la Monarchie, et aux disciples de Saint-Martin, qui sont des chrétiens exaltés.

Pour fixer les idées, il suffit que Votre Excellence sache qu'il existe maintenant en Europe une innombrable quantité d'hommes qui ont imaginé que le Christianisme recèle des mystères ineffables , nullement inaccessibles à l'homme ; et c'est ce que les Allemands appellent le *Christianisme transcendantal.*

Ils croient que le Christianisme était dans son origine une véritable initiation, mais que les prêtres laissèrent bientôt échapper ces divins secrets, de manière qu'il n'y a plus dans ce moment de véritable sacerdoce. La haine ou le mépris de toute hiérarchie est un caractère général de tous ces illuminés, au point que Saint-Martin, avec toute la piété dont ses livres sont remplis, est cependant mort sans appeler un prêtre.

Ils croient la préexistence des âmes et la fin des peines de l'enfer, deux dogmes fameux d'Origène : je n'en dirai pas davantage à Votre Excellence. Ceci n'étant point une dissertation, je me borne à lui dire que je suis si fort pénétré des livres et des discours de ces hommes-là, qu'il ne leur est pas possible de placer dans un écrit quelconque une syllabe que je ne reconnaisse.

C'est cet illuminisme qui a dicté la Convention de Paris, et surtout les phrases extraordinaires de l'article qui a retenti dans toute l'Europe. Quelqu'un observait l'autre jour, en riant, qu'on avait fait tort au Saint-Esprit en ne l'y nommant pas, et que c'était un passe-droit. Mais il ne s'agit pas de rire : les illuminés de ce genre pullulent à Saint-Pétersbourg et à Moscou ; j'en connais un nombre infini. Et il ne faut pas croire que tout ce qu'ils disent et écrivent soit mauvais ; ils ont au contraire plusieurs idées très saines, et, ce qui étonnera peut-être Votre Excellence, ils se rapprochent de nous de deux manières : d'abord, leur propre clergé n'a plus d'influence sur leur esprit, ils le méprisent profondément, et par conséquent ils ne l'écoutent plus ; s'ils ne croient pas le nôtre, au moins ils ne le méprisent point, et même ils ont été jusqu'à convenir que nos prêtres avaient mieux retenu l'esprit primitif ; en second lieu, les mystiques catholiques ayant beaucoup d'analogie avec les idées que les illuminés se forment du culte intérieur, ceux-ci se sont jetés tête baissée dans cette classe d'auteurs. Ils ne lisent que sainte Thérèse, saint François de Sales, Fénelon, madame Guyon, etc.; or, il est impossible qu'ils se pénètrent de pareils écrits sans se rapprocher notablement de nous ; et j'ai su qu'un grand ennemi de la religion catholique disait, il y a peu de temps : *Ce qui me fâche, c'est que tout cet illuminisme finira par le catholicisme.*

Si, d'un côté, ils nous touchent par les mystiques, de l'autre, ils se rapprochent des chrétiens relâchés, ou

pour mieux dire des déistes allemands, qui ont inventé ou ramené la distinction de la religiosité et de la religion. Par la première, ils entendent certains dogmes fondamentaux qui font l'essence de la religion ; et par la seconde, les dogmes particuliers de chaque communion, qui n'ont rien d'essentiel. La première est l'homme, et la seconde est son habit, dont vous seriez bien le maître de changer, Monsieur le Comte, sans cesser d'être vous-même.

Je suis parfaitement informé des machines que ces gens-là ont fait jouer pour s'approcher de l'auguste auteur de la Convention, et pour s'emparer de son esprit. Les femmes y sont entrées, comme elles entrent partout.

Votre Excellence a observé que la Convention n'a point de titre ; j'ajoute qu'elle ne peut point en avoir, et voici pourquoi : parce que les grands et excellents personnages qui l'ont souscrite ne connaissaient pas dans toute leur étendue les vues de ceux qui l'ont dictée, et parce que ceux-ci se gardaient bien de vouloir s'expliquer clairement. Si l'esprit qui a produit cette pièce extraordinaire avait parlé clair, nous lirions en tête : « Convention par laquelle tel ou tel prince déclare *que tous les chrétiens ne sont qu'une famille professant la même religion, et que les différentes dénominations qui les distinguent ne signifient rien.* »

Méditez bien la pièce, Monsieur le Comte, et vous verrez. Si elle n'a pas ce sens-là, elle n'en a point.

Ces idées de dogmes fondamentaux et non fondamentaux, d'église universelle et de Christianisme général, ne sont point nouvelles ; elles ont été inventées il y a

bientôt deux siècles par les protestants, qui ne savaient plus comment se défendre contre nous lorsque nous leur demandions où était l'église. Elles furent pulvérisées dans le temps par nos grands docteurs du XVIIe siècle ; mais les Russes, qui sont parfaitement étrangers à nos controverses, les prennent pour des découvertes.

Je comprends qu'un souverain catholique s'effarouche à l'idée de souscrire à cette pièce ; cependant il y avait moyen de tranquilliser de trop justes scrupules.

La pièce est absolument énigmatique dans l'endroit où elle déclare que les rois ne règnent que par l'autorité divine, et j'espère qu'il n'y a pas de difficulté ; et quant à ce que les trois monarques se déclarent pères de trois nations qui ne font qu'une famille, c'est encore une chose qui peut s'interpréter en bien. A la vérité, il y a une idée de Christianisme universel, enveloppée dans ces expressions ; mais précisément parce qu'elle est enveloppée et nullement mise en dehors, il est permis de ne pas l'apercevoir : et tout au plus, si un Souverain catholique, par la plus juste déférence personnelle ou par une autre raison, croyait devoir souscrire, il me semble qu'il éviterait toute difficulté en accompagnant sa signature d'une protestation que personne ne pourrait blâmer, comme, par exemple : *sans préjudice de notre parfaite soumission à tout dogme catholique, sans exception ni restriction.*

Une chose piquerait sans doute la curiosité de Votre Excellence : ce serait de savoir si les dogmes des illuminés, en s'approchant de l'auguste rédacteur de la Convention, ont obtenu son assentiment, et s'il a vu ce

qu'on voulait obtenir de lui. Sur cela je n'ai rien à dire: je ne dis que ce que je sais. Ce que je crois savoir, par une foule de relations combinées, c'est que jamais aucun savant catholique ne s'est approché de lui ; de manière que j'ignore si jamais notre système lui a été exposé dans toute sa plénitude philosophique et religieuse.

Je crois devoir ajouter une chose singulière: c'est que le décret prononcé contre les Jésuites est le meilleur antidote contre toute conséquence dangereuse qu'on voudrait tirer de la Convention de Paris. En effet, dans la même semaine où, par la publication de la Convention, les Autrichiens, les Prussiens et les Russes sont déclarés chrétiens d'une même famille, les Jésuites n'en sont pas moins foudroyés pour avoir voulu proposer à quelques Russes d'embrasser la religion des Autrichiens, ce qui nous éloigne un peu de l'*Église universelle* et du *Christianisme transcendantal*. Il est dit, dans le décret du 21 décembre, que, depuis plusieurs siècles, l'empire de Russie repose sur la religion grecque comme sur un roc *inébranlable*. Je ne veux pas demander ce que c'est qu'une base inébranlable qui peut être ébranlée par trois ou quatre Jésuites qui la touchent du bout du doigt ; je dis seulement que si jamais, en vertu de la souscription d'un prince catholique quelconque, on venait à lui demander quelque acte de tolérance contraire à ses principes, il prouverait sur-le-champ, par le décret rendu contre les Jésuites, que tout prince souscripteur de la Convention a tout le droit possible de défendre *sa religion*, n'en déplaise *à la religiosité*.

444

A Son Excellence M. le Comte de Vallaise,

Chevalier de l'Ordre suprême de l'Annonciade, Ministre et premier Secrétaire d'Etat au département des Affaires-Etrangères.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) janvier 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai obtenu enfin la promesse d'une audience pour le premier moment de liberté. Rien de plus important pour S. M.; d'abord, après, je ferai retraite. Le Comte Capo-d'Istria vient d'arriver, et il est descendu immédiatement à l'hôtel des Affaires-Etrangères où son logement était préparé. C'est un augure brillant : il est ami intime d'une maison avec laquelle je suis moi-même très lié; j'ai beaucoup de moyens de l'aborder, et je le préfère infiniment au Comte de Nesselrode, qui n'a ici ni confiance ni autorité. L'Empereur n'a, dans le vrai, aucun Ministre; il ne s'est occupé encore d'aucune affaire, le militaire excepté. Il paie dans ce moment un million cent et quelques milliers de soldats. Un personnage lui ayant représenté l'inévitable nécessité de diminuer ce nombre, il a répondu : *Qu'on ne m'en parle pas, je veux au contraire l'augmenter chaque année.* Je soupçonne cependant qu'il faudra s'arrêter. J'ai eu une conversation avec le Général de Stagenteisch

(je ne le désignerai plus que par la lettre initiale de son nom). Nous avons beaucoup parlé du bonheur qu'avait le Roi de toucher un Prince à la fois si ami et si puissant : rien de si tendre. Il a été amené ici par la crainte que leur inspire le Grand Duc Constantin, qui met toute la Pologne à cheval.

La Turquie est toujours menacée. Les îles Ioniennes ne seraient-elles point le prix accordé aux Anglais pour laisser faire ? L'Ambassade Persane pourrait bien aussi être une comédie anglaise, qui veut amuser la Russie en attendant que la Perse ait une armée.

Hier, nous avons vu la belle cérémonie de la bénédiction des eaux. Le Clergé était nombreux et magnifiquement vêtu. Il y avait 38,000 hommes de superbes troupes sous les armes, entre autres 5,000 hommes de la plus belle cavalerie imaginable, rangés sous nos yeux en cinq masses serrées, dans une place dont ils n'occupaient qu'une petite partie : c'est la garnison de Saint-Pétersbourg et des environs seulement. Quand on pense que Pierre I[er] n'avait que 30,000 hommes dans tout son Empire, et que l'Empereur Auguste menait le monde connu avec moins de 400,000 hommes, on se demande où nous sommes conduits par cette augmentation de la force militaire. Je pourrai une fois dire quelques mots à Votre Excellence sur ce point intéressant.

Je vous peindrais difficilement l'état du pays : c'est une armée immense, des paysans, et un général couronné ! Plus de noblesse, plus d'état civil. Dans l'intérieur, anarchie absolue. J'entends des détails inconce-

vables. Etant à table à côté d'un grand personnage à qui je pouvais parler, je lui dis : « C'est un grand problème de savoir à quoi nous mène cette armée démesurée. » Il me répondit : « Hélas, Monsieur, ce n'est plus un problème : les revenus de l'Etat sont de 400 millions, et l'armée les coûte. » Tous les grands propriétaires sont ruinés par les efforts qu'ils ont faits. Enfin, il y a un Dieu pour tous les pays ; mais le Dieu Russe a beaucoup à faire.

J'ai vu M. le Comte Capo-d'Istria qui m'a abordé le premier à la Cour, et m'a parlé longtemps avec beaucoup de politesse et d'intérêt. Il m'a promis de m'accorder un long entretien : point encore d'audience, quoique promise. Les fêtes m'assassinent en prenant beaucoup de temps à l'Empereur : il n'a encore vu aucun Ministre ; on vient d'ouvrir les paquets civils envoyés à l'Empereur en Octobre 1814, et les paquets militaires envoyés en mai dernier. Après-demain, jeudi, je commencerai à refuser la Cour.

Mercredi 12 (24) ont été célébrées les noces de S. A. I. Mme la Grande Duchesse Catherine Paulowna, veuve du Prince Georges de Holstein-Oldenbourg, avec S. A. R. le Prince Royal de Wurtemberg. La cérémonie a été faite d'abord suivant le rit grec, dans la chapelle de l'Empereur, et ensuite selon le rit luthérien, dans la salle dite de *Marbre blanc* où l'on avait élevé une table nommée *Autel*. Le feu Prince d'Oldenbourg s'était contenté de faire célébrer le mariage chez lui ; mais le nouvel époux a exigé, à cette solennité, la présence de toute la Cour et du Corps diplomatique.

L'Auguste épouse a d'abord, en sa qualité de Grande

Duchesse, un million effectif, c'est-à-dire environ quatre millions tournois ; de plus S. M. I. lui donne, pour le Palais d'Anniskhof qu'elle restitue et pour une terre qu'elle devait recevoir dans le gouvernement de Twer, deux millions de roubles en assignations de la banque : total six millions tournois. Enfin elle a 60,000 paysans détachés du domaine de la Couronne pour son premier mariage. Elle partage ces paysans en deux portions égales dont elle laisse une à ses deux fils. Telle est la richesse des Princesses Russes. Je ne vois pas qu'il y ait rien de semblable en Europe, pas même à Wurtemberg.

Le jeune Prince Galitzin qui a commencé la grande affaire Catholique dont j'ai rendu un compte détaillé dans le temps, a été mandé par l'Empereur, de la maison des Pages où il fut placé en sortant de celle des Jésuites. L'Empereur l'a interrogé en personne. Le jeune homme de 16 ans a répondu qu'il était le sujet dévoué de son maître jusqu'à la mort, mais qu'il demeurerait jusqu'au tombeau inébranlable dans sa foi ; c'est ce que vient de m'assurer sur son honneur un homme très intéressé à la chose.

Nous avons déjà vu arriver trois Dominicains, de ceux désignés pour desservir ici l'Eglise catholique : l'un d'eux est Evêque désigné. Je ne sais ce que cela signifie. En attendant les choses ont extrêmement changé pour nous en mal ; mais ce ne sera qu'après un certain temps qu'il sera possible de porter un jugement sain. L'appel d'un Ordre religieux à la place d'un autre est un trait de haute sagesse : il faut attendre le résultat.

Les Jésuites sont arrivés le 28 à Polock (en six

jours); ils ont été accompagnés et gardés sur la route par un Colonel, et parfaitement bien traités. Cette précaution, qui appartient tout entière à S. M. I., est digne de toute sorte de louanges et me fortifie encore dans mon premier aperçu dont j'ai eu l'honneur de vous faire part. *Les personnes même les plus attristées par la sévérité de l'ordre ne peuvent, si elles sont équitables, refuser d'y reconnaître un côté brillant de justice et de modération.*

Je faisais observer l'autre jour, dans une maison Russe, qu'à nulle époque de l'histoire de Russie, la chose n'aurait passé aussi doucement. *Pierre Ier*, disais-je, *aurait fait décapiter les Jésuites ; de nos jours encore, l'Empereur Paul Ier les aurait envoyés en Sibérie, etc.*; *même lorsqu'on est fâché, il faut être juste.*

L'affaire n'en a pas moins ses côtés tristes, que j'ai eu l'honneur de faire remarquer à Votre Excellence. Un grand malheur pour les Catholiques en général, c'est qu'ils ne sont ni représentés ni défendus auprès de l'Empereur. Lorsque le Ministère fut organisé ici, sous l'influence de Speranski, d'après le système Français, il y eut *un Ministre des cultes* comme à Paris. Ce titre n'est pas agréable à l'oreille parce qu'il rappelle des idées tristes, et parce qu'il fut inventé par ce détestable Bonaparte qui ne l'employait que pour niveler les cultes et les avilir tous l'un par l'autre en les confondant. D'ailleurs S. M. I. a maintenant dix millions de sujets Catholiques. C'est la puissance de trois ou quatre têtes couronnées. Peut-on concevoir qu'une telle masse d'hommes n'ait point de représentant auprès de son

Souverain, et que la moindre de ses demandes ne puisse parvenir à lui que par le canal d'un homme publiquement ennemi de cette religion et profondément étranger à tout ce qu'il faudrait savoir pour nous juger et nous conduire ? Ces idées sont si simples et si évidentes qu'il est impossible que, tôt ou tard, elles ne se présentent pas d'elles-mêmes à l'esprit droit et impartial de S. M. I.

Ajoutez un Archevêque plus qu'octogénaire, jadis Protestant et officier de cavalerie, et qui devrait bien l'être encore, et Votre Excellence jugera où nous en sommes.

445

Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode.

22 janvier (3 février) 1816.

La réclamation du Prince Borghèse contre le séquestre jeté par la Chambre des Comptes de Turin sur la terre de Lucedio, ayant eu le bonheur d'être appuyée par une Note du 5 février dernier, signée par les Ministres de Russie, d'Autriche, de France et de Prusse, S. M. le Roi de Sardaigne pénétré d'étonnement à la vue d'une protection à laquelle il s'attendait si peu, a chargé son Ministre à Saint-Pétersbourg de faire un dernier effort auprès du Ministère de S. M. I. pour

mettre dans tout son jour une question qui est décidée au moment même où elle est comprise.

Le Ministre soussigné se trouve, en commençant, sensiblement affligé par une espèce de reproche qu'il trouve sur sa route, comme si le Roi son Maître, en disputant la terre de Lucedio au Prince Borghèse, se montrait peu sensible à ce que les Puissances alliées ont fait pour lui. Le soussigné commencera donc par dissiper cette ombre qui pourrait comme tant d'autres être prise pour une réalité.

En premier lieu, les Puissances alliées, en favorisant la saine politique et la balance Européenne daus la personne du Roi de Sardaigne, n'ont jamais entendu qu'il serait obligé de renoncer en retour à quelqu'un de ses droits, ni à quelqu'une de ses propriétés incontestables. Ce qu'il a dû céder est écrit ; il a rempli religieusement tous ses engagements : le reste est sacré, et il a droit de le défendre.

En second lieu, si le Prince Borghèse était un bienfaiteur des Puissances qui lui ont accordé leur protection, si c'était à titre de reconnaissance qu'on demande à S. M. la terre de Lucedio, et si le refus du Roi pouvait embarrasser ou chagriner de quelque manière ces différentes Cours, alors on comprendrait l'objection, et S. M. devrait y répondre ; mais heureusement rien de tout cela n'a lieu dans le cas présent. Le Prince Borghèse, membre adoptif de la famille Bonaparte, se présente pour faire lever le séquestre jeté sur la terre de Lucedio ; l'équitable Providence l'oblige de paraître devant les tribunaux et d'attendre paisiblement leur dé-

cision au lieu des voies moins fastidieuses dont il aurait pu faire usage il y a peu de temps. Le Roi de Sardaigne, dans aucun cas, mais surtout dans l'état déplorable où la guerre a laissé ses Etats, n'est obligé de lui faire un présent de trois millions, il n'est pas même permis de soupçonner que les Puissances alliées lui accordent aucun autre intérêt que celui de la justice que les Princes légitimes ne refusent à personne, et puisque S. M. le Roi de Sardaigne est privée dans ce cas du droit inhérent à la Souveraineté, de décider elle-même de la justice des demandes qu'on lui adresse, il est clair au moins qu'elle doit être admise à détruire l'unique intérêt que peut inspirer le Prince Borghèse; il est clair que les raisons du Roi doivent être jetées dans la balance, et pesées sans faveur ni défaveur. Le Ministre soussigné sera sans doute trouvé modeste en établissant cet équilibre parfait.

Le Roi de Sardaigne ne se montre donc nullement difficultueux ; il ne refuse rien aux Cours alliées, qui n'ont rien à perdre ni à gagner dans cette affaire : la question est exclusivement entre lui et le Prince Borghèse.

Le Ministre soussigné s'est fait un devoir de n'aborder la question principale qu'après avoir dissipé ce nuage qui l'attristait.

Les Ministres signataires de la note du 5 février dernier croient que le Cabinet du Roi s'est trompé en regardant comme un procès entre particuliers une question de pure politique *et déjà décidée.*

Le Ministre soussigné ose croire au contraire, et sans

déroger à ce qu'il doit à de telles autorités, que ces Ministres, trompés dans ce cas de la seule manière dont ils pouvaient l'être, c'est-à-dire par l'apparence de la justice et par leur amour pour elle, se sont fait illusion, et d'une manière si évidente, qu'ils en conviendraient eux-mêmes avec la noblesse qui leur est naturelle, si une fois la question était présentée à leurs excellents esprits sous son véritable point de vue.

Car il est de la plus haute évidence que la question dont il s'agit *est un procès et n'est qu'un procès*, et il n'est pas moins incontestable, qu'elle n'est nullement *décidée.*

On semble supposer que S. M. le Roi de Sardaigne veut ébranler le principe *de la garantie des biens nationaux acquis à titres onéreux ;* or, loin d'avoir jamais rien dit dans ce sens, il déclare au contraire très expressément, qu'il prend cette décision pour une loi, mais il prétend, et il prouve sans réplique que l'affaire de Lucedio est étrangère à la loi, qui n'y a jamais pensé. Voilà le procès. Ainsi s'évanouissent d'elles-mêmes toutes réflexions sur les dangers *d'ébranler les propriétés, d'amener des troubles, des réactions,* etc., etc. Rien de tout cela n'est proposé, ni même possible dans ce cas. La question de Lucedio est isolée ; de quelque manière qu'on la décide, elle ne peut avoir de suite. C'est une question de droit que des malheurs uniques dans l'histoire obligent de traiter d'égal à égal, mais qui doit mourir dans l'endroit où elle est née, sans laisser de trace après elle.

La jurisprudence proprement dite se mêle souvent

aux questions politiques ; de là vient que le Parlement d'Angleterre mande souvent les grands juges pour l'éclaircissement de certaines questions qui embarrassent la représentation nationale ; de là vient encore que, dans les traités fameux, tels que celui de Westphalie, par exemple, et d'autres plus modernes, il y avait des magistrats célèbres, de grands jurisconsultes toujours prêts à éclairer la religion des négociateurs.

Lorsque le soussigné se rappelle ce que c'est qu'un Tribunal suprême dans les Etats du Roi son Maître, par quelles études immenses sont préparés les hommes destinés à y prendre place, et lorsque ensuite, averti par le mot de *Cavillation* qu'on lit dans la Note du 5 février, il voit sous quel point de vue les Ministres signataires ont envisagé le sentiment approfondi de l'un de ces Corps, il a bien lieu de regretter les formes anciennes pour les intérêts du Roi son Maître.

Nul homme ne possède tous les talents, et nul talent n'a droit d'en dédaigner un autre. Si d'un côté le savant, l'homme qui a pâli sur les livres est sujet en regardant de trop près, à manquer l'ensemble ; de l'autre, l'homme doué des plus brillantes qualités naturelles mais peu ou nullement exercé aux études épineuses, pourra très bien s'il vient à tomher sur une question de droit public ou privé, se laisser égarer par les apparences et prendre l'analyse pour la chicane.

Le Ministre soussigné se flatte d'avoir prouvé jusqu'à l'évidence : 1° que le Roi son Maître, qui ne se laissera jamais surpasser en reconnaissance envers ses grands amis, n'a nul besoin de cette vertu dans la circonstance

dont il s'agit, puisqu'il ne refuse rien à ses amis, et qu'il ne doit rien, à ce qu'il espère, au Prince Borghèse, à qui les Puissances alliées ne doivent que justice ; 2° que la question dont il s'agit est précisément le contraire de ce qu'on a cru, c'est-à-dire *une pure question de jurisprudence* et de plus une question isolée, qui n'ébranle aucun principe et n'entraîne aucune conséquence.

Ces préliminaires ainsi éclaircis, la question se trouve dépouillée de tout ce qui n'était pas elle, et ne souffre plus de difficulté. Trois raisons démontrent que leurs Excellences de la Chambre des Comptes de S. M. ont agi dans toutes les règles de la justice en jetant le séquestre sur la terre de Lucedio.

§ I.

C'est une règle invariablement adoptée par tous les publicistes, par tous les jurisconsultes, et consacrée par le bon sens de toutes les nations, que dans les lois et les traités, tout ce qui est humain, doux, favorable doit être interprété *en plus* ; et que tout ce qui est au contraire dur, sévère et pénible doit l'être *en moins* (1).

Et comme les exemples sont toujours plus clairs que les maximes, si quelque loi ordonnait par exemple, *que tout homme entrant dans un tel lieu serait puni d'une*

---

(1) C'est ce que le laconisme latin avait gravé dans toutes nos têtes sous cette forme proverbiale : *odia restringenda, favores ampliandi.*

certaine peine, si une femme y entrait, son défenseur pourrait être écouté, suivant les circonstances, lorsqu'il dirait que la loi ne la concerne pas.

Et si, au contraire, une autre loi promettait une certaine récompense à *tout homme qui rendrait un certain service à l'Etat*, la femme qui le rendrait ne serait point absurde en demandant la récompense.

Sur ce principe qui ne saurait être contesté, l'article XXVIIe du Traité de Paris ayant sanctionné les aliénations de biens nationaux faits à titre onéreux *dans les départements des Alpes*, l'article frappe sans doute le Duché de Savoie et le Comté de Nice, mais *le département du Pô* (partie du Piémont) échappe à la disposition, d'autant plus que les départements Piémontais étaient pour ainsi dire moins Français que ceux des Alpes, qui étaient de première conquête et plus amalgamés à la France.

Tout le monde sait qu'il n'y avait point d'émigrés en Piémont, parce qu'au moment de la réunion, les lois contre les émigrés n'existaient plus. Nous sommes donc autorisés à croire que l'article XXVIIe ne s'étendait point dans l'esprit des rédacteurs aux départements Piémontais.

D'ailleurs il ne les a pas nommés, ce qui nous suffit, et l'on raisonnerait tout à fait mal, si l'on appelait ce raisonnement une subtilité, car c'est précisément cette subtilité qui est non seulement permise, mais recommandée lorsqu'il s'agit de restreindre un cas odieux.

S'il se présente donc un moyen plausible d'arracher un seul homme, un seul arpent de terre à la proscription

générale qui est le plus grand mal nécessaire qu'on ait vu dans le monde, on peut dire que c'est un bonheur, une heureuse fortune, une espèce de victoire remportée sur l'usurpation par la Souveraineté Européenne, et dont il faut la féliciter.

§ II.

Il a été décidé à l'égard de S. S. et de S. M. I. R. A. que toutes les acquisitions faites *nullement*, c'est-à-dire contre les lois existant à l'époque des aliénations, n'étaient point sujettes à la disposition du Traité de Paris. Il serait en effet bien singulier, que les Souverains sanctionnassent même ce que l'usurpation a fait contre ses propres lois (1).

Il n'y a certainement nulle raison capable de priver S. M. Sarde de la même disposition, et cette nouvelle considération ramène encore la terre de Lucedio à ses Maîtres.

Nulle aliénation des biens de l'Etat n'était valide en France sans le concours de l'autorité législative qui n'appartenait point à Bonaparte (2). S'il s'est joué de

---

(1) Voir l'acte du Congrès de Vienne du 9 juin 1815, à l'article 103e, relatif aux Légations, et le Manifeste de S. M. l'Empereur d'Autriche publié dans le royaume Lombardo-Vénitien, 11 mai, même année.

(2) Voir la loi du 29 novembre 1790 qui a sanctionné ce principe, et la Constitution de l'an III.

cette loi fondamentale comme de toutes les autres, le droit n'en demeure pas moins incontestable.

Ainsi, l'acquisition de la terre de Lucedio est nulle aujourd'hui en Piémont, parce qu'elle l'était aussi *alors* en France : ce raisonnement ne souffre pas de réplique.

§ III.

La terre de Lucedio appartenant à la Caisse d'amortissement du Piémont, Bonaparte sentait bien qu'il n'avait pas droit de l'en détacher, du moins sans équivalent. Il s'engagea donc, par un traité solennel, à *remplacer cette terre par une autre d'égale valeur en France.* Que peut-on imaginer de plus clair et de plus sacré que cette obligation (1).

Et cependant l'on veut maintenant que la terre de Lucedio soit légitimement aliénée sans équivalent. On

---

(1) Le domaine de Lucedio sera racheté de la Caisse d'amortissement pour la valeur intégrale à laquelle il a été donné à cette caisse, il lui sera fourni en échange, des biens nationaux d'une pareille valeur situés en France. (Décret de Fontainebleau, du 27 septembre 1809, art. IV.)

Il y a plus : par un décret précédent, pas plus ancien que le 30 mai 1806, Bonaparte avait ordonné que la terre de Lucedio et tous les autres biens nationaux seraient vendus pour l'acquittement de la dette nationale. Ainsi, par le décret du 27 septembre 1807, il violait tout à la fois et la loi Constitutionnelle et ses propres décrets.

veut que le Piémont soit chargé en particulier de payer les statues du Prince Borghèse. Si Bonaparte avait acheté cette terre pour en faire présent à son beau-frère, personne ne s'aviserait de soutenir qu'elle fût acquise si le prix n'en avait pas été payé ; mais parce que le prix a été stipulé *en terre*, et que *la vente* devient *échange*, on veut que le changement de nom change l'essence des choses, et qu'on puisse acheter sans payer.

Il est bien essentiel d'observer (ceci est le point central, le point lumineux de la question) que le décret du 27 septembre 1815, se résout en deux obligations très distinctes, l'une entre le Prince Borghèse qui vend des statues et Bonaparte qui les achète ; l'autre entre le Piémont qui cède une terre à Bonaparte et ce même Bonaparte qui lui en promet une autre en échange. Ces deux conventions sont si distinctes, si indépendantes l'une de l'autre que l'une pourrait être valide et l'autre nulle ; que l'une pourrait être postérieure à l'autre de vingt ans, et qu'enfin l'une des parties contractantes dans la seconde pourrait ignorer absolument la première.

En effet, les administrateurs de la Caisse d'amortissement pourraient être supposés n'avoir aucune connaissance (dans le sens légal) de la destination de la terre de Lucedio. Un Maître dont les volontés ne supportaient aucune contradiction la leur demande ; ils la cèdent sans s'informer de ce qu'il en veut faire. A la place de cette terre il leur en promet une autre en France de la même valeur ; ils acceptent sans explications ni murmures

(qui d'ailleurs eussent été fort inutiles). Voilà donc un contrat parfait, obligatoire de part et d'autre. Ainsi, toute la question se réduit à savoir *si celui qui s'est emparé d'une terre* sous la promesse de la remplacer par une autre, a droit, sous le *règne de la justice rétablie, de retenir la première sans livrer la seconde.*

La question ainsi posée et circonscrite (et c'est ainsi qu'elle doit l'être) n'est pas difficile à décider; et c'est ce que disait tout à l'heure le Ministre soussigné, que du moment où le problème est compris, il est résolu.

Le Roi de Sardaigne est donc parfaitement étranger à toute cette affaire des statues achetées; il a droit de refuser même d'en entendre parler; et quelques questions de droit qu'elle puisse faire naître dans un autre pays, il est heureusement dispensé de s'en occuper. Il sait, et il ne veut pas en savoir davantage, *qu'une puissance* qui n'existe plus enléva une terre en 1807, à la Caisse des amortissements, en lui promettant un équivalent en France. Aujourd'hui la Chambre des Comptes de S. M. revendique la terre, parce que l'équivalent n'a pas été payé; jamais on ne vit de question sur laquelle il soit moins permis au bon sens averti d'hésiter un instant.

Après avoir mis la justice à sa place, il ne sera peut-être pas inutile de montrer encore que la faveur se trouve du même côté. On doit incontestablement un intérêt immense aux Souverains légitimes et à leurs sujets fidèles, ruinés, foulés, tourmentés de toutes les manières pendant cette longue et cruelle révolution.

Quant aux partisans de la puissance qui est tombée, il ne faut pas sans doute abuser de la victoire à leur égard ; mais s'ils viennent, par la seule action des lois, à perdre quelque partie des fortunes colossales acquises autour de ce trône éphémère, il faut avouer aussi que la pitié a d'autres choses à faire dans le monde que de s'occuper d'eux. Le jour où le Prince Borghèse se décida à faire partie de la Maison Bonaparte, il dut en prévoir toutes les chances possibles ; il ne pouvait ignorer que si Napoléon venait à tomber de ce trône qu'il avait élevé si haut, il n'y avait plus de malheurs possibles auxquels ses partisans ne dussent s'attendre. Une foule de circonstances toutes honorables à l'humanité, mais, par-dessus tout, le caractère élevé des augustes Souverains qui ont préparé et achevé cette grande chute, ont rendu ces malheurs infiniment moindres qu'on aurait dû s'y attendre : au lieu donc de parler avec un certain intérêt des *trois* millions que le Prince Borghèse *pourra* perdre dans cette occasion, on pourrait admirer qu'il en conserve *neuf*.

Il s'est déterminé à se défaire de la plus belle collection qui ait jamais honoré la demeure d'un particulier ; il a privé Rome de l'un de ses plus beaux ornements ; l'Europe, invitée par une inscription fameuse, n'affluera plus chez lui ; il s'est mis en possession d'une terre superbe, solennellement et exclusivement consacrée au paiement des dettes de l'État, sans s'informer si le prix non moins solennellement promis par l'acquéreur en avait été payé. Pour agir ainsi, il a eu ses raisons que le soussigné n'examine point ; il dit seule-

ment qu'en tout cela il ne voit rien qui, sous le rapport seul de la faveur, puisse être mis en équilibre avec un Souverain qui demande purement et simplement justice.

Le Ministre soussigné espère n'avoir rien oublié pour mettre, suivant ses forces, la question dans tout son jour, tant sous le rapport de la rigoureuse justice que sous celui de la faveur la plus légitime. Il ne lui reste donc qu'à supplier instamment S. M. I., chargée par la Providence du noble rôle d'employer une puissance formidable à la réparation des plus grands maux, de vouloir bien faire passer incessamment à son Ministre près la Cour de Turin ses ordres les plus précis, pour qu'il retire sans délai au Prince Borghèse une protection qui afflige profondément S. M. le Roi de Sardaigne et qui n'ayant été accordée qu'à la justice présumée, est maintenant invoquée avec une pleine confiance par la justice démontrée.

S. M. le Roi de Sardaigne espère de plus que S. M. I. voudra bien encore éclairer la religion des Cours alliées sur un point particulier qui jamais n'a pu être pris en considération par des négociateurs, afin qu'elles aient aussi la bonté de transmettre à leurs Ministres respectifs à Turin les mêmes instructions que le Ministre soussigné sollicite de la haute sagesse et de la justice éclairée de S. M. I.

Il à l'honneur de renouveler à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode les assurances, etc.

446

A M. le Comte de Blacas, à Naples.

Saint-Pétersbourg, 27 janvier (8 février) 1816.

Non, sans doute, mon très cher Comte, je ne puis vous oublier ; mais vous bouder un peu, pourquoi pas ? L'amitié est soupçonneuse, et ce *défaut* lui fait honneur. Depuis que vous étiez sur votre piédestal, je croyais voir en vous un certain changement. Je savais assez à quoi vous obligeait votre position, et je ne vous demandais pas des pages ; mais le mouvement de la musique n'a rien de commun avec la longueur des pièces. Un *allegro*, un *largo*, un *prestissimo*, peuvent avoir dix mesures ou mille, sans cesser d'être chacun ce qu'ils sont ; je sentais je ne sais quoi de gêné qui me peinait. Lorsque vous arrivâtes en France, ce fut une fête dans le milieu de mon cœur ; il me semble même que ma première lettre était tout à fait sur le ton triomphal. Ensuite je me mis en tête, je ne sais comment, que d'une manière ou d'une autre il dépendait de vous de m'amener à Paris. Il me semblait qu'un coup d'œil quelconque, arrivé du côté où vous étiez, n'excédait pas les espérances légitimes d'un cœur élevé sans être présomptueux. Mais chaque homme étant naturellement disposé à s'estimer trop, je ne refuse pas de me faire la

leçon sur ce point ; ce qui m'étonna, et ce qui m'étonne encore, c'est la réponse à un mot que je vous adressai. Deux lignes entortillées, à la manière de la feue prêtresse de Delphes ; et depuis, silence profond.

. . . .

Maintenant, je suis bien aise que votre lettre de Naples soit venue donner un coup d'épingle à ce cœur. Cela fait *Pssst*, et puis tout est dit. Au reste, Monsieur le Comte, sans préjudice de la petite bouderie, je n'ai pas cessé un moment de m'occuper de vous et de rompre des lances pour vous ; car le déchaînement d'ici ressemblait à celui de France. La correspondance de M. de C..... me fit mal au cœur, et je vous sais gré de n'y avoir pas répondu. Une chose que j'ai vue depuis, et qui m'a fait grand plaisir, c'est la correspondance de M. de F....., dont malheureusement je n'ai lu que la première partie. Elle fait honneur à lui et à vous, Monsieur le Comte. Quant à votre *sainte Charte*, je trouve qu'elle fait aussi beaucoup d'honneur au Roi, mais point du tout à la nation. Toutes ces têtes folles étant grosses de Chartes et d'idées libérales, le Roi a fait ce qu'il a pu. Il a tiré fort bon parti de la constitution anglaise, et il l'a ajustée à votre taille, comme les confesseurs donnent l'absolution, *in quantum possum et tu indiges*. En vérité, je ne vois pas qu'il eût été possible de mieux faire. Quant aux Français qui tendent la main aux Anglais, et vont *gueuser* une constitution chez eux, comme on demande une soupe lorsqu'il n'y a point de pain à la maison, ce sont de pauvres gens. Je n'en combattrais pas moins jusqu'à la mort pour la

Charte, si j'avais l'honneur de siéger dans l'une ou dans l'autre de vos deux Chambres, quoique je sois très certain qu'elle ne peut durer, parce qu'une chose peut être très bonne aujourd'hui, quoiqu'elle ne doive plus l'être dans cinquante ans ou demain, et parce qu'il n'y a dans ce moment d'autre loi, d'autre salut, d'autre constitution que de marcher avec le Roi, dût-il même se tromper en quelque chose. Si cette doctrine n'est pas la vôtre, Monsieur le Comte, j'espère au moins que vous ne me ferez pas brûler pour la mienne. Vous m'apprenez de Naples, le 14 décembre, qu'on a imprimé quelque chose de moi à Paris. Bien obligé; car, pour moi, je n'en sais rien. J'ai donné l'ouvrage à quelqu'un, qui l'a donné à quelqu'un, qui l'a donné à un troisième, qui l'a donné à un imprimeur. Dieu sait ce qui arrivera à mon pauvre opuscule à travers toutes ces cascades ! C'est l'ouvrage de Plutarque, intitulé *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables.* C'est le chef-d'œuvre de la morale et de la philosophie antiques. Vous serez ravi des belles choses que vous y trouverez. Le tout est devenu un joli petit livre, par la manière dont j'ai arrangé tout cela. Je pense que vous commencez à comprendre, cher Comte, pourquoi je ne vous l'ai pas envoyé. Si par hasard il paraît, achetez-en vite un exemplaire, et recevez-le de ma part, je vous en prie. Je n'en sais pas davantage.

A moins que vous n'en jugiez tout à fait autrement, Monsieur le Comte, je vous aime mieux à Vienne, au moins pour quelque temps encore. L'eau n'est pas assez claire pour un poisson de votre espèce. Tant que la de-

vise latine des monnaies n'est pas rétablie, tant que la potence n'a pas repris sa place, au préjudice de la guillotine, et tandis que cet *honnête homme* que vous ne pouviez supporter à vos côtés ne sera ni jugé, ni honni, ni chassé, vous êtes toujours en révolution.

Après vous avoir longtemps parlé de vous, Monsieur le Comte, parce que vous êtes véritablement le sujet de la lettre, je suis fâché de n'avoir pas de fort bonnes choses à vous dire de moi. Vous savez que, pendant que j'étais votre voisin, *je ne cessais de mourir de faim ;* ce petit malheur s'est très peu adouci. J'ai été, comme d'autres fidèles, complètement *pipé* par les événements, et je ne sais, en vérité, ce qui arrivera de moi ; l'âge avance, et je ne vois devant moi qu'un assez sombre avenir. Parlons d'autres choses. Dites-moi, je vous prie, par quel hasard, par quelle fortune, par quel zigzag de circonstances je puis avoir le bonheur d'être connu de Madame la Comtesse de Blacas. A-t-elle été en Écosse (car ceci à l'air d'une seconde vue)? Quoi qu'il en soit, mettez-moi à ses pieds, je vous en prie, Monsieur le Comte, et témoignez-lui le grand désir que j'ai d'être connu d'elle d'une manière moins surnaturelle.

Je ne vous dis rien de la France :

> . . . . Cette image cruelle
> Sera pour moi de pleurs une source éternelle.

Éternelle, c'est-à-dire comme moi ; car, à la fin, il faudra bien que quelque *nouveau miracle* la tire de là. C'est encore un point sur lequel je voudrais bien vous parler. On voit à présent ce qu'on ne voulait pas voir, et comment

les badauds sont les victimes. Mais je ne veux pas me lancer, mon très cher Comte ; ne m'oubliez pas, je vous en prie; aimez-moi toujours, faites-moi savoir où vous êtes. Votre dernière lettre m'a fait vomir un peu de fiel sucré que j'avais sur le cœur ; vous ne sauriez croire combien je m'en porte mieux. Mais ne m'en faites plus faire ; ne m'envoyez plus de phrases ministérielles. A quoi cela peut-il servir? Adieu, Monsieur le Comte; ne doutez jamais ni de ma tendresse, ni du besoin que j'ai de la vôtre.

447

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 1er (13) février 1816.

Les affaires de Bavière ont fait beaucoup de bruit. Le Comte de Bray, français, est ici l'Envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Bavière. Nous étions déjà fort amis lorsque nous étions ennemis, maintenant nous le sommes encore davantage. Il m'a raconté toute la querelle, et comme le Comte Capo-d'Istria ne s'est point gêné ponr lui raconter notre affaire, il m'en a parlé. Il m'a fait observer, ce qui est très vrai, que nos deux Souverains avaient de grands rapports de position, et qu'une coalition des puissances du second ordre contre l'Autriche pourrait bien une fois devenir nécessaire ; que les Rois de Sardaigne, de Bavière, de Wurtemberg, etc., donneraient beaucoup à faire à l'Autriche. Tout cela

est bel et bon, si nous avons de notre côté une grande puissance ; mais tandis que la France n'aura pas repris sa place et que les *quatre directeurs* se tiendront ensemble, il n'y a plus d'équilibre ni de liberté politique en Europe. A M. de Bray et à deux autres ministres amis, je me suis contenté de dire vaguement qu'il pouvait y avoir eu des demandes de conversation, mais qu'il n'y avait rien d'écrit ni d'officiel contre nos intérêts ; c'est le secret de la comédie. Nous avons ici le général Stagenteisch envoyé Autrichien par *interim :* il est fort bien traité à la Cour, et l'Impératrice régnante a dansé avec lui, honneur qui n'est point accordé aux Envoyés extraordinaires. M. le Comte de Bray a parlé franchement des affaires de son Maître avec lui, et il en a été fort content. Cependant comme Votre Excellence ne me donne aucune latitude sur ce point, je n'ai pas jugé à propos de l'entretenir sur nos affaires, d'autant plus que je n'en vois pas trop l'utilité; je fais d'ailleurs peu de visites, de peur d'en recevoir. Mon système de vie a nécessairement et totalement changé. Votre Excellence aurait ri de la surprise naïve du courrier quand il a vu mon habitation, et pas une âme autour de moi pour m'aider ; il n'a vu cela nulle part.

2 (14) février 1816. — Le 8 de ce mois (n. s.), M. le Chevalier Michaud, Aide de camp général de S. M. I., est parti comme envoyé de l'Empereur, pour aller à Stuttgard féliciter S. M. le Roi de Wurtemberg ; il passe par Berlin, porteur de présents pour la Princesse de Prusse de la part de son époux futur, le grand Duc

Nicolas. L'Empereur lui a donné pour son voyage une calèche de la Cour, et mille ducats. Quels présents d'ailleurs ! Quelle réception ! C'est une belle commission. Bientôt le Comte Ogeroski, autre Aide de camp général, partira pour la Haye ou Bruxelles, où il va remplir la même commission. Je ne saurais pas trop dire à Votre Excellence comment les Russes prendront ces deux commissions : les étrangers leur crèvent les yeux. Ogeroski ne l'est pas, à parler exactement, puisqu'il est Polonais ; cependant ce n'est pas un Russe ; l'Empereur s'est entretenu deux heures de suite avec le Chevalier Michaud avant de le congédier.

P. S. — A ma grande satisfaction j'ai déterré mon petit chiffre dûment caché par moi au fond d'une armoire.

448

Au Prince Korlowski.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) février 1816.

J'ai reçu presque à la fois, mon très cher Prince, vos deux lettres des 30 novembre et 7 janvier dernier, et j'y réponds à la hâte sans trop savoir combien je pourrai écrire de lignes, tant j'ai d'ouvrage sur les bras, *sans un seul Israélite* pour les soutenir. Je me réjouis fort que vous persévériez dans vos études de jurisprudence ; mais prenez garde, je vous prie, qu'il y a loin de la loi

des Douze Tables aux *basiliques* du Bas-Empire. La loi que vous me citez n'est pas de Justinien ; si je ne me trompe, elle est des deux *poupons* Arcadius et Honorius ; et quoique je ne l'aie pas lue depuis trente ans au moins, je crois me rappeler cette phrase charmante : *Adeo ut sit illis vita supplicium et mors solatium.* Mais ce n'est pas là du tout le droit romain. Cherchez les Pandectes de Pothier (*Pandectœ Justinianœ in ordinem congestœ*, 3 vol. in-fol.), livre unique par l'immensité et la perfection du travail. Les préfaces qui précèdent la partie criminelle vous en apprendront suffisamment. Mais comme la procédure civile et criminelle des Romains mérite fort une étude particulière, entre plusieurs livres qui pourront vous éclairer sur ce point, vous pouvez choisir *Sigonius* (*De judiciis*), et *Julius Pollectus* (*De foro romano*). Vous serez surpris de la grande analogie de la procédure romaine et de l'anglaise. La ressemblance est telle, qu'elle a fourni la matière d'un in-4° intéressant que j'ai feuilleté jadis dans la bibliothèque publique de Lausanne , mais dont le titre m'a échappé.

Au reste, mon Prince, sur la jurisprudence, et surtout sur la jurisprudence criminelle, je ne me fie nullement aux philosophes. C'est une science toute pratique qu'on n'apprend que dans les tribunaux. A mon âge, je suis encore à trouver un homme d'esprit, quoique parfaitement raisonnable sur d'autres choses, qui ait pu me parler raison sur ces matières. Je suis bien fâché de différer énormément avec vous sur un objet capital : je veux dire, *la peine de mort*. Non seulement je crois qu'il ne faut pas l'abolir, mais je crois que toute nation qui

l'abolit se condamne, autant qu'il est en elle, à la seconde place. Les nations du premier ordre ont toujours condamné et, si je ne me trompe, condamneront toujours à mort. Il peut bien se faire qu'un jour où l'autre, lorsque je ne me promènerai plus sur ce globe, vous disiez, en lisant certaines choses : — Ah ! voilà donc ce qu'il voulait me dire le 14 février 1816 ! Mais, pour aujourd'hui, *basta così.*

Je ne nie pas cependant que l'abolition de la peine de mort ne soit un bien chez vous, sous un point de vue relatif, c'est-à-dire qu'elle s'oppose à un autre grand mal ; mais toujours cette abolition sera ou *signe* ou *cause* d'infériorité. Ainsi, mon Prince, je ne puis vous adresser un compliment sur ce point.

Vous avez grandement raison ! Jamais on n'a écrit sur la Russie avec amour. L'idée que vous me proposez m'a souvent passé dans la tête. Cet ouvrage serait très intéressant ; mais il ne peut être écrit en Russie. Je ne m'aviserai point de vous parler de votre littérature, car je ne sais pas votre langue, ce qui me fâche beaucoup. Je crois voir ou entrevoir que la suppression du théâtre français favorise beaucoup le vôtre, et qu'en général la langue et la poésie se perfectionnent sensiblement. Je n'ai ouï citer avec éloge aucun ouvrage de jurisprudence et de philosophie. Sur ces deux points d'ailleurs, comme encore sur celui de la religion, vous êtes livrés, pieds et poings liés, aux Allemands. Les hommes influents étant à cet égard ou complices ou trompés, je n'y vois pas de remède. La science vous mène droit à un changement infaillible. Toute votre noblesse est mili-

taire, elle l'est dès l'enfance ; et le service exigeant une grande application des forces physiques, et presque tout le temps de l'officier, il s'ensuit que le militaire (sauf les armes spéciales) est ignorant par essence, c'est-à-dire nécessairement. Pendant ce temps, cette même noblesse se ruine et par ses folles dépenses et par la fatale mollesse des lois, qui ne savent pas la forcer à payer ses dettes. Le *second ordre* accourt donc, et s'empare *de toutes les richesses et de toutes les lumières*. Ergo, etc. J'espère, mon Prince, que vous ne me direz pas, comme Molière : *Votre Ergo n'est qu'un sot.*

Sur le Clergé je suis tout à fait de votre avis. J'ai parlé souvent à de très bons esprits de votre pays sur ce sujet intéressant. Entre un Pope et un tuyau d'orgue, je ne vois pas trop de différence : tous les deux chantent, et voilà tout. Souvent j'ai demandé à vos gens instruits leur avis sur la manière de civiliser le clergé, de l'introduire dans la société, d'effacer cette défaveur qui l'accompagne plus que jamais, et d'en tirer parti pour l'éducation, la morale publique, etc... Tous partagent mon désir, mais sans me donner aucune espérance. Vous voudriez rapprocher votre clergé de Bossuet et de Fénelon ; ainsi soit-il. Mais ce n'est pas à moi à vous apprendre que nous venons de faire un mouvement en sens contraire assez frappant.

Quant à la *Société biblique*, comment n'avez-vous pas encore découvert que c'est une machine protestante, ou, pour mieux dire, socinienne, qui fait grand' peur à l'Eglise Anglicane même, et dont elle voudrait bien se débarrasser ? Sur ce point, comme sur tant d'autres,

vous êtes les dupes des étrangers. On parle des *succès prodigieux de la Société biblique.* Quel enfantillage ! Est-ce donc qu'en multipliant les traductions de la Bible on multiplie les chrétiens ?

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget . . . .

Si l'on établissait une société pour acheter et brûler toutes les traductions de la Bible en langues vulgaires, je serais violemment tenté d'en être. — Mais il me semble que je vous contredis sur bien des sujets ; c'est de l'impertinence *mera e preta* : en tout cas, vous me pardonnerez ; j'aime mieux battre un peu la campagne avec vous que de ne vous rien dire.

Vous m'exhortez à n'être pas triste ; le conseil est bon, et vaut bien celui-ci : *N'ayez pas la fièvre.* Dans ce dernier cas, je pourrais vous dire : *Donnez-moi du quinquina.* Dans le premier, je ne sais que vous dire : Où est le spécifique ?

Agréez, etc.

449

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) février 1816.

J'ai fait tous mes efforts, Monsieur le Comte, pour lire dans la lettre dont S. M. a daigné m'honorer, tout ce que Votre Excellence y a lu ; mais quelque attention

que j'y aie apportée, et malgré mon inclination qui me portait assez à lire comme Elle, je n'ai su lire que *Non*. J'espère que c'est moi qui ne sais pas lire, et que Votre Excellence sera bientôt dans le cas de se moquer de moi. Je recevrai ses épigrammes avec un extrême plaisir dès que S. M. daignera faire quelque chose pour moi. En attendant, Monsieur le Comte, au moment où votre courrier m'a apporté le reste de mes appointements en louis que j'ai été obligé de vendre au poids, je restituais 6,000 roubles à Madame la Princesse Beloselski à qui je les devais depuis longtemps. J'ai manqué trois fois de suite la Cour. Cependant ces mariages et toutes les fêtes qu'ils ont amenées m'ont écrasé. J'ai expliqué tout cela au Comte Capo-d'Istria qui comprend fort bien ma position, mais je n'ai rien écrit encore et j'y répugne beaucoup. La clôture de ma maison n'est pas un spectacle fort agréable ; j'ai quitté une foule de connaissances, je m'enferme, je m'anéantis, mais cependant il faut une décision. Au lieu des *embarras des finances*, *et du chagrin de S. M. de ne pouvoir améliorer mon sort*, et autres phrases de bureau directement contraires à la bonne foi, et qui n'ont pas plus de sens pour Votre Excellence que pour moi, je la prie de répondre à ceci : *Mes biens étant confisqués par nos anciens ennemis, mes économies par mon propre Maître, et mon appointement étant tout au plus suffisant pour les deux tiers de l'année, que faut-il faire?* Et que feriez-vous, Monsieur le Comte ? Voilà la question, le reste ne signifie rien.

Mon fils complique ma position d'une manière intolérable. Ma première ambition était que, malgré les plus

sombres apparences, il ne quittât jamais le service du Roi; mais comme un grade m'était absolument nécessaire, et pour soutenir mon fils dans la société, et pour assurer ses espérances dans l'avenir, je recourus à S. M., et croyant prévenir toute difficulté à force de modestie, je me mis dans la poussière, je descendis au-dessous de rien, en écrivant *que je me contenterais d'un grade honoraire dans quelque corps national de Sardaigne, si S. M. ne voulait rien faire de plus.*

Quel ne fut pas mon étonnement en lisant dans la réponse, on ne peut pas plus laconique : *La chose est impossible ! Un Souverain, pendant la Révolution, ne peut pas donner un grade au fils de son Ministre près son plus puissant ami, qui a suivi le sort de la Monarchie et tout perdu !*

Voilà ce qu'il fallut lire, Monsieur le Comte, alors il n'y eut plus à délibérer, je me tournai du côté de S. M. I. qui trouva possible de faire mon fils Officier d'emblée dans ses Chevaliers-Gardes. En combattant pour l'Empereur de Russie, il combattait pour son Maître, il était à sa place. Maintenant que le trône est relevé, que fait-il au service étranger ? Je n'en sais rien, en vérité. J'inclinais pour moi, à mourir ici, non que je ne préfère à tout mon Roi et ma patrie, mais parce que avec une certaine vivacité qui est toute dans ma plume, je ne possède pas moins une grande paresse d'esprit, une crainte étonnante des hommes, une horreur pour les combats de l'envie et de la jalousie, une ineptie d'enfant dans la tactique du monde. Cependant comme dans ces sortes de choses ceux qui s'en vont doivent prendre

conseil de ceux qui viennent, j'ai souvent interrogé mon fils sur ses déterminations, et toujours je l'ai trouvé inébranlable dans le projet de rentrer au service de son Maître aussi vite qu'il sera possible. Depuis son voyage en Piémont surtout, il n'a cessé de me tourmenter : son jeune cœur n'a point encore reçu autant de blessures que le mien. Il est plein de confiance, et d'ailleurs il est sur la bonne route, je ne puis le détourner. Peut-être que la carrière diplomatique fournirait à S. M. le moyen de nous contenter l'un et l'autre, et d'arranger d'un seul coup deux sorts inséparables ; car nous ne pourrons plus demeurer ici ou changer de place qu'ensemble.

S. M. le Roi des Deux-Siciles a nommé le fils du Duc de Serra-Capriola, Ministre adjoint à son père (j'entends avec le simple titre de Ministre) : c'est une bien noble, et délicate récompense et faite pour embellir la vieillesse paternelle. Le jeune Serra-Capriola a une année de moins que mon fils, et n'a jamais servi. Tout de suite le cerveau de mon jeune homme a fermenté, et peu de jours après il m'a apporté une supplique qu'il veut avoir l'honneur de présenter à S. M. pour obtenir la même faveur. Je la laisse aller quand ce ne serait que pour montrer à Votre Excellence le style du Chevalier-Garde. Je me serais fait conscience d'y ajouter une syllabe. D'ailleurs rien n'est si différent que son style et le mien. Je ne crois pas qu'il soit possible de posséder à un plus haut point le style des affaires ; et en général, par son caractère moral comme par ses connaissances, il est né pour la carrière diplomatique ; il parle latin, français, italien, allemand et russe ; il traduit couramment l'an-

glais. Ici, il serait d'une très grande utilité à S. M. Ces avantages étant extérieurs et palpables, un père même peut les énoncer ; quant aux qualités de l'esprit, et à la conduite morale, il ne m'appartient point de parler, S. M. peut se procurer des informations. Je doute, au reste, qu'il y ait pour tenir ensemble le père et le fils d'autre chemin que celui de la diplomatie. Le temps est venu où mon fils doit rentrer absolument au service de son Maître : quant à moi je ne suis plus qu'un objet secondaire, dont je prie S. M. de vouloir bien ne s'occuper qu'en second. Si Elle daigne attacher la carrière de mon fils à la mienne, c'est tout ce que je désire : d'une manière ou d'une autre, tout est égal. La seule chose qui me soit impossible, c'est de rester ici dans l'état où je suis : les dépenses augmentent tous les jours avec la plus effrayante rapidité. Tous les Souverains, excepté le nôtre, ayant mis leurs Ministres au niveau de leur dignité, ma situation devient une espèce de personnalité, et une espèce de proclamation de mon Maître contre moi. Je termine bien malheureusement quarante-deux ans de services et treize ans de martyre. Que S. M. daigne y mettre fin. Rien ne m'attache plus ici depuis les événements du mois de décembre : à proprement parler, il n'y a plus de culte catholique ; on nous a donné, comme on l'avait prédit, des paysans Polonais pour succéder aux Jésuites. Dernièrement on a forcé un Polonais de prêcher en italien : c'est une véritable comédie. La force cachée qui veut détruire le culte catholique s'y prend de la meilleure manière en avilissant le ministère : en un clin-d'œil tout a changé. J'ai peu vu de spectacle à la fois si

curieux et si triste. Les Jésuites trompés par le nombre et la qualité des conversions, ont cru avoir ce qu'on appelle *ville gagnée*, ils sont allés un peu trop vite, l'orgueil national s'en est mêlé, la catastrophe est arrivée. C'est une plaie mortelle pour une Eglise de 10,000 habitants au moins. Un Catholique ne peut plus mourir ici décemment; néanmoins si S. M. jugeait à propos de m'adjoindre mon fils et d'augmenter raisonnablement mes appointements, je me traînerais encore ici quelque temps, mais fort à contre-cœur, et uniquement pour mettre mon fils en carrière. Dans le cas contraire, je la prie en grâce de vouloir bien nous rappeler l'un et l'autre, chacun à notre manière. Pour faire toutes les dispositions possibles, j'ajoute que si S. M. en donnant ici un titre diplomatique à mon fils, jugeait à propos de ne pas le rappeler en même temps que moi, et de le laisser attaché à un autre Envoyé extraordinaire, je n'aurais point de répugnance à le laisser ici mériter pendant quelque temps les grâces du Roi. Il ne peut être ni Secrétaire de Légation, ni Chargé d'affaires, ces deux titres étant au-dessous de son rang : celui de *Ministre* pur et simple, séparé de toute épithète augmentative, n'a rien d'exagéré. Un simple citoyen Hollandais appartenant au commerce en jouit ici au nom du Roi des Pays-Bas. Au reste, Monsieur le Comte, ceci n'est que pour dire tout; ma famille est dans la main de S. M., qui peut la retenir ou la laisser tomber, mais il n'y a plus qu'un moment. Si par hasard il convient au Roi que je me retire tout à fait, dans le cas où mon fils pourrait y gagner quelque chose, je suis tout prêt.

450

A M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) février 1816.

Après les différentes transactions du Congrès de Vienne, relatives aux États de S. M. le Roi de Sardaigne; après le protocole du 3 novembre dernier, et la paix du 20, par laquelle S. M. achetait au prix de 6,600,000 francs l'intégrité de son propre territoire, Elle pouvait se flatter raisonnablement d'avoir acheté en même temps la tranquillité, et l'assurance de n'être plus inquiétée pour aucune cession territoriale. Néanmoins, à son très grand étonnement, le Prince de Staremberg, Envoyé d'Autriche à Turin, vient de demander tout-à-coup à S. M. la cession de cette partie du haut Novarais qui comprend la route du Simplon. Quoiqu'il n'ait point tracé distinctement la ligne précise qui termine les désirs de sa Cour, il paraît sûr néanmoins qu'elle est la même qui fut déjà l'objet d'une discussion à Vienne, et qui est tracée dans une carte manuscrite que le Ministre soussigné est en état de mettre sous les yeux du Ministère de S. M. I.

Le terrain que nous enlèverait cette ligne, avec les villes d'Arona et de Domo-d'Ossola, peut contenir 80,000 âmes environ ; mais la population cédée est un objet qui disparaît devant les inconvénients politiques

qu'entraînerait la cession demandée, et qui a jeté S. M. dans une consternation, dont Elle ne peut être tirée que par l'influence puissante de l'Empereur de Russie.

On n'exagère point en disant que la cession du haut Novarrais ébranle dans ses fondements tout l'édifice politique des Etats de S. M.

Une puissance du second ordre, en contact avec une grande puissance, ne peut trouver la stabilité nécessaire que dans les confins naturels. Du moment où notre ligne qui rampe le long du Lac Majeur pour s'élever dans les montagnes, se retirera dans les plaines, qu'elle traversera d'une manière purement géométrique, sans aucun appui, le Piémont est ouvert. Il y a entre le haut et le bas Novarrais une relation indispensable d'agriculture, de moyens et de subsistances de toute espèce. Du moment où ces deux pays seront divisés, une partie appelera l'autre, mais on peut bien penser que la plus grande influence sera du côté de la puissance prépondérante. Une certaine défiance générale s'emparera des habitants du bas Novarrais; ils cesseront de se croire sujets inamovibles de leur Souverain, et tout le Piémont d'ailleurs sentira ce coup, ne regardant plus son puissant voisin que comme une masse énorme qui une fois détachée n'a plus besoin que du temps pour arriver aux Alpes. Si l'on veut bien observer que, dans le même temps où le haut Novarrais nous était demandé contre la foi des traités, la destruction des fortifications de la ville d'Alexandrie par les mains des Autrichiens, et aux frais de S. M., n'avait pu les déterminer encore à céder la Citadelle, malgré l'exemple des Anglais qui venaient

d'évacuer Gênes, il sera aisé de pressentir les projets qui nous attaquent du côté du Simplon.

C'était si bien l'intention des hautes puissances réunies au Congrès, que la partie du Simplon qui se trouve dans les Etats du Roi ne changeât pas de maître, qu'en considérant ce passage du Simplon comme un débouché pour les marchandises de Gênes, elles mirent cet avantage dans la balance lorsqu'elles agitèrent les intérêts de la République de Genève.

D'ailleurs le Roi ayant manifesté à Paris, par l'organe de ses Ministres, son invincible aversion pour la cession du haut Novarrais, et le désistement de l'Autriche ayant été mis à prix, accepté et consenti par toutes les puissances, si des traités aussi solennels peuvent être mis en question, il n'y aura plus rien de sacré ni de certain dans l'univers.

On n'a pas manqué, comme il arrive toujours dans ces sortes de cas, d'appuyer la nouvelle demande sur des prétextes frivoles. On dit que nous ne sommes point en état de maintenir la route du Simplon, on dit que notre ligne de défense se trouvera trop étendue relativement à nos forces militaires, etc. On a répondu victorieusement à toutes ces objections, car notre ligne de défense se trouve au contraire plus rétrécie par l'acquisition de Gênes, et les superbes travaux qui distinguent les Etats du Roi en fait de chemins royaux, digues, canaux, ponts et autres ouvrages semblables prouvent assez ce que nous pouvons exécuter dans ce genre. Nous avons acquis d'ailleurs des bras et des revenus, et lorsque nous serons sortis de l'inertie forcée où nous

retiennent encore les efforts presque incroyables que nous venons de faire, nous saurons bien remonter notre patrie à l'état de splendeur qui lui est naturel.

La situation où nous a laissés le passage des troupes, et la manière dont nous avons été traités, seraient plutôt le sujet d'une conversation ministérielle que d'une Note détaillée.

Un traité d'alliance qui nous est proposé jette le Roi dans de nouveaux embarras. La pénétration de S. M. I. n'a pas besoin d'être éclaircie sur les suites possibles de cette transaction politique.

Pendant que nous sommes pressés de toutes manières au delà des Alpes, le Roi est encore attaqué du côté de Genève par de nouvelles prétentions auxquelles on n'avait nul droit de s'attendre. On veut rendre ce qu'il avait cédé, on veut lui prendre ce qu'il doit absolument retenir; on veut gêner ses communications, et lui donner de ces limites, si fort à la mode, qui se font au crayon sur la carte, en dépit de la nature et des éléments. On lui demande de retirer ses douanes de la frontière, sans vouloir observer qu'il en résulte une ligne de douane démesurément grande par rapport à l'étendue du pays, qui à raison surtout des accidents du terrain dans un pays montagneux, déchaîne la contrebande et tarit le revenu des douanes. On lui cite l'exemple de la France qui a retiré ses douanes dans le pays de Gex, comme si l'Europe pouvait adresser aux sujets du Roi les mêmes plaintes qu'elle adresse justement à la France, et leur demander les mêmes indemnisations ; comme si la grandeur respective des deux Etats ne devait pas être

prise en considération dans ces sortes de questions, et comme si, encore, il n'y avait pas certaines délicatesses de souveraineté que tous les Princes sont convenus de respecter, S. M. le Roi de Sardaigne ne pouvant visiblement, sans se déplacer, accorder à la République de Genève certains avantages sur lui.

Les Barbaresques augmentant tous les jours d'audace et de puissance, et menaçant sans interruption les propriétés, la liberté, l'honneur et la vie de tous ses sujets Sardes, dont plusieurs déjà sont tombés victimes de ces barbares à l'attaque faite sur Antioche dans le printemps dernier, sont venus encore déchirer le cœur paternel de S. M., et pour comble de malheur, comme Elle se trouvait dans ses Etats du Piémont sur le point de revendiquer au nom des lois et des tribunaux, suivant l'usage, une terre de trois millions possédée sans raison par le Prince Borghèse, les Ministres de quatre puissances respectables ont pris parti contre Elle pour le beau-frère de Bonaparte, et parmi leurs noms Elle a le chagrin de trouver celui du Ministre de S. M. I.

Il serait difficile d'imaginer une masse plus pesante d'embarras et de désagréments. Le dernier article a fait le sujet d'une Note particulière dans laquelle le Ministre soussigné n'a rien oublié pour jeter sur le sujet toute la clarté possible, puisque c'est une question où il ne s'agit que de voir, mais où il est aisé de ne pas voir.

Il ne se permet point les mêmes détails sur les autres objets qui se présentent et s'expliquent d'eux-mêmes; il craindrait d'ailleurs de se rendre indiscret en se livrant par écrit à de trop longues explications. Le Roi,

son Maître, se jette avec une confiance nouvelle, et toute particulière dans les bras de S. M. l'Empereur de toutes les Russies. Ce n'est point même seulement comme Roi de Sardaigne qu'il lui parle, quoique sous ce rapport il n'ait que des actions de grâces à lui rendre, c'est comme Prince italien, c'est comme Membre de la Souveraineté européenne, c'est comme défenseur de la justice générale et de la foi des traités. Sans un nouvel effort immortel de l'Empereur de Russie, il n'y a plus d'équilibre, il n'y a plus de balance politique, l'Italie disparaît; tous les Princes Italiens ne seront que des vassaux, et bientôt rien. Le Roi de Sardaigne est menacé le premier, ce qui est tout simple, puisque le grand plan projeté depuis si ongtemps n'a pas, en Italie, d'ennemi plus constant et plus imposant que lui; mais le ravage ne s'arrêtera pas, et le flot qui menace dans ce moment le Midi reviendra ensuite sur le Nord. Le Ministre soussigné prie et supplie et conjure S. M. I., avec tout le zèle dont il est susceptible, de vouloir bien s'occuper, dans sa sagesse, de ces grandes considérations, et de se prêter encore à la gloire qui l'attend, en appuyant de sa puissante protection l'indépendance des couronnes, sans laquelle il n'y a plus de liberté politique; qu'Elle daigne surtout soutenir son ami le plus dévoué, le Roi de Sardaigne, contre la nouvelle et désespérante demande qui menace l'intégrité, c'est-à-dire l'existence de ses Etats; qu'Elle daigne encore l'aider à écarter toute autre demande embarrassante qui aurait dans très peu de temps l'effet d'une invasion.

S. M. espère encore que S. M. I. voudra bien mettre

fin aux difficultés toujours renaissantes élevées par les Génevois, tandis que tout était clair, et qu'il ne s'agissait que d'exécuter les traités.

S. M. I. en comblant ainsi les vœux du Roi de Sardaigne, n'agira point seulement pour un ami, pour un allié, pour un Prince qui lui est tout dévoué, Elle agira pour l'Italie, pour l'Europe, pour l'équilibre général, et sa profonde sagesse préviendra des maux infinis.

Si quelques explications préliminaires étaient indispensables pour éclairer la religion de S. M. I., le Ministre soussigné répète qu'il s'est rendu aussi bref qu'il a été possible, uniquement pour éviter l'indiscrétion et l'amas fatigant des écritures, mais qu'il est prêt, sur tous les points, à s'aboucher avec le Ministre de S. M. I. pour lui donner tous les renseignements possibles, et il espère ne pas laisser subsister le moindre doute dans son esprit sur les intentions franches et loyales de S. M., qui a pu quelquefois être représentée comme un Prince difficile par ceux qui ne lui demandaient peu que pour obtenir tout. Elle fera certainement toutes les offres compatibles avec la dignité et la sûreté de sa couronne.

Le Ministre soussigné en mettant ainsi les dernières espérances du Roi, son Maître, sous les yeux de S. M. I. se sent agité d'une inquiétude qu'il est impossible d'exprimer. Il a fait son devoir, il croit n'avoir rien oublié. S'il est destiné encore à se voir aujourd'hui frustré dans sa plus douce attente, tous les malheurs qui l'ont accablé depuis 25 ans, lui paraîtront bien légers auprès du dernier.

Il a l'honneur de renouveler à Son Excellence l'assurance de sa haute considération.

451

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) février 1816.

Je reviens de ma dernière conférence : il serait difficile d'obtenir un succès plus complet que celui que j'ai l'extrême bonheur d'annoncer à Votre Excellence. La réponse de l'Empereur à S. M. m'a été lue. D'abord tout était pour le mieux, mais lorsqu'on est arrivé à cette phrase : *Les dispositions conciliantes de Votre Majesté fortifient encore mon espoir tant à l'égard des objets de discussion avec la Cour d'Autriche que pour ce qui concerne les intérêts et démarcation définitive de l'Etat de Genève*, je me suis récrié ! Cette phrase m'attriste, ai-je dit, elle emporte une idée de transaction, en supposant un procès et la nécessité de céder quelque chose. — M. le Comte Capo-d'Istria, là-dessus, m'a fait remarquer que le commencement de la lettre était clair, et que ces mots qui m'avaient troublé se rapportaient uniquement aux offres faites par S. M. pour la protection du commerce autrichien, etc. Alors je lui ai dit : Eh ! bien, Monsieur le Comte, puisque vous pensez ainsi, dites-le. Après une petite discussion, il a été convenu, que quoique la minute fût arrêtée, néanmoins il serait proposé à S. M. I. de faire disparaître cette phrase.

A l'égard de Lucedio, on a bien senti la difficulté de

se rétracter ; cependant on m'a dit rondement qu'on s'était trompé et que mes raisons ne souffraient pas de réplique. On envoie aux quatre puissances des extraits de ma Note, et S. M. a tant de faveur dans cette occasion, que c'est Monsieur le Chevalier de Rayberti qui a été choisi pour faire ces extraits, et comme nous pouvons nous voir librement en vertu d'une dispense formelle de la loi la plus sacrée en Russie, je pourrai m'entendre avec lui pour toute cette rédaction. Je me fais un devoir de vous dire qu'il m'a été fort utile dans cette grande occasion par son intimité avec M. le Comte Capo-d'Istria et par son zèle pour S. M. Quand même il aurait été sur le point de partir, j'aurais pris sur moi, sans balancer, de le retenir, mais il n'est pas libre encore et la cause en est bien honorable pour lui ; c'est que S. M. I. qui l'estime beaucoup, ne s'en défera pas aisément, et devra être prise en tournant. La chose en est au point que M. le Comte Capo-d'Istria lui a dit : « Si vous vouliez un congé de trois ans *avec conservation de paie*, je me ferais fort de vous le faire obtenir. » Mais Rayberti veut s'en aller, et c'est encore le Comte Capo-d'Istria qui s'est chargé de la négociation.

S. M. I. ne pouvant dire crûment : *Mon Ministre s'est trompé*, a l'air de nous remettre en procès ; mais nous devons tenir bon : vous verrez le Prince Korlowski changer de ton, et le Roi gardera la terre.

Le croiriez-vous, Monsieur le Comte? S. M. I. m'a fait communiquer les originaux des adhésions données par S. M. Très Chrétienne, et par S. A. R. le Prince Régent à la Convention Chrétienne du 14 (26) septembre. En

voilà une copie authentique, telle qu'elle m'a été livrée, mais j'ai lu les originaux, et parfaitement reconnu le caractère de S. M. Très Chrétienne, qui a bien voulu m'honorer de deux lettres de sa main. S. M. pourra choisir entre plusieurs formules : pour moi je persiste dans mon humble avis. Il y a dans la vie comme dans la politique, certains moments où il faut savoir passer sur certaines difficultés.

La Citadelle d'Alexandrie ne pouvait faire le sujet d'une demande formelle, puisqu'il n'y a point de demande formelle. Cependant j'ai demandé et obtenu que la juste réquisition de S. M. sera, *si besoin est*, appuyée par les Ministres de l'Empereur. Ce Prince commence à s'apercevoir de la *jurisprudence anglaise*. L'aveugle et très éclairée complaisance de l'*Angleterre* pour l'Autriche, menace ouvertement les libertés de l'Europe. J'ai dit sur ce point tout ce qu'il fallait dire, je crois que dans mes conversations ministérielles, je vous ai à peu près débarrassés du Prince Korlowski. Le système d'opposition qu'il a embrassé à l'égard de notre gouvernement est véritablement intolérable. En écrivant ceci, je reçois la lettre de Votre Excellence, du 10 janvier, n° 47, et la contre-note qu'elle contient. J'ai prévenu tout le contenu de la lettre ; quant à la Note, je trouverai moyen de la faire lire, en cas que le Prince Korlowski ne se fût pas pressé de l'envoyer. Nous sommes en relation, mais toujours sur son pays ; il me décoche ses maximes philosophiques que je vais toujours *rintuzzando ;* aujourd'hui c'est sur la peine de mort que je le contrarie.

452

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 10 (22) février 1816.

Aujourd'hui seulement j'ai reçu la réponse à mes Notes, datée d'hier, avec la réponse de S. M. I. à la lettre du Roi notre Maître.

Il s'est passé à cet égard quelque chose que je crois unique dans les anecdotes diplomatiques. M. le Comte de Nesselrode étant en possession de l'exercice extérieur du Ministère des Affaires étrangères, est l'organe naturel des communications ministérielles ; il n'est pas censé connaître rien de ce qui se passe par une autre voie. Il m'a donc écrit ce matin : *Le Secrétaire d'Etat, Comte de Nesselrode, a l'honneur de faire passer à Monsieur le Comte de M.....*, etc., *une lettre à l'adresse de M. le Prince Korlowski*, etc., etc., *et le prie de vouloir bien l'acheminer par le courrier*, etc.

Et sous la même enveloppe se trouvaient la lettre de S. M. I., et la réponse à mes Notes (deux petits articles dont il ne valait pas la peine de parler).

Et moi je n'ai pas manqué de lui répondre sur-le-champ : *Le Ministre de S.....*, etc., *a reçu la lettre adressée à M. le Prince Korlowski*, etc. — *Il ne manquera pas de l'acheminer par la voie de son courrier et il profite de cette occasion*, etc.

De sorte qu'à l'égard de ces deux pièces *insignifiantes*, il n'y a nulle preuve écrite qu'elles aient été envoyées ni reçues. Tel est le résultat de l'étrange état des choses. On ne sait qui est Ministre : les deux Secrétaires d'Etat sont en relation ensemble, leurs deux bureaux se touchent. On voit bien que l'Empereur penche pour Capo-d'Istria, et d'ailleurs tout le monde penche pour ce dernier, car il *contente*, et l'autre *mécontente* tout le monde. L'Empereur est sur le point de parcourir son Empire où tout va horriblement mal. Il est probable qu'il ne changera rien, avant de partir, dans le Département des Affaires étrangères, et que Nesselrode demeurera toujours dans la même attitude insupportable.

Je puis avoir le plaisir d'envoyer à Votre Excellence mes deux Notes : l'une a été copiée chez moi ; l'autre l'a été par M. le Chevalier Rayberti qui a bien voulu me prêter encore sa plume dans cette occasion. Quant à la réponse aux Notes et aux autres pièces, je suis forcé de les envoyer en original. Si Votre Excellence juge, comme je le crois moi-même, que des pièces de cette importance doivent se trouver dans les archives de cette Légation, elle voudra bien les renvoyer par la première occasion sûre.

La réponse à la Note me paraît un modèle de style ministériel. Elle fait honneur à M. le Comte Capo-d'Istria : 1° Le Simplon est une affaire entendue ; 2° l'alliance de même : vous verrez qu'on n'insistera plus ; 3° pour Lucedio, nous sommes mis en procès réglé, et il faut observer même que le Prince Borghèse est toujours nommé avant la Chambre des Comptes. Mais la préfé-

rence donnée aux créatures de Bonaparte, et à tous ceux qui l'ont servi est de tous les pays. Sur le fond de la chose, l'Empereur s'est trouvé embarrassé, et les autres puissances signataires le seront de même. Les Ministres sont allés trop vite. Mais comment dire à présent : *Nous nous sommes trompés ?* Je suis persuadé que Korlowski sera peigné pour s'être trop pressé. J'ai fait sentir combien il était désagréable pour nous, précisément à raison de notre dévouement pour l'Empereur, de voir toujours son Ministre tourné contre nous, même, dans plusieurs cas, avant ses instructions. Il a échappé à M. le Comte Capo-d'Istria, quoique j'eusse parlé très délicatement, de me dire : *Nous vous donnerons un autre Ministre*. Ce *Nous* est remarquable. Enfin, Monsieur le Comte, l'Empereur n'a su comment se tirer d'affaire autrement que par un nouvel examen ; mais il m'a été dit clairement : *Vous avez raison, on ne peut répliquer à ce que vous avez dit ;* et ma Note a été prise d'un bout à l'autre pour la base de l'instruction envoyée aux trois autres Cours. Je sais certainement qu'on n'y a changé que quelques mots. Qu'est-ce que nous pouvons désirer de plus ? Il serait sans doute fort heureux que la Chambre des Comptes jugeât au lieu de plaider ; mais qu'y faire ? *C'est la liberté de l'Europe.*

4° L'Article de Genève, seul, n'est peut-être pas tout ce que S. M. aurait désiré ; la fin de la réponse, écrite avec une extrême mesure, fait assez sentir l'inclination Impériale pour sa chère république. J'ai marché sur cet article toujours *Guardingo* au dernier point, par la raison que j'ai dite et pour obéir à mes instructions qui

m'enjoignent de ne rien conclure. Mais j'ai fait sentir aussi vivement que je l'ai pu, l'impossibilité *souveraine* où se trouvait S. M. de céder sur Chêne, sur le chemin de Salève et sur le reculement des douanes ; enfin, j'ai dit tout ce que j'ai pu sans compromettre le Roi.

Je me suis cependant cru obligé, pour en revenir à Lucedio, d'écrire au Comte Capo-d'Istria la lettre dont copie est ci-jointe. J'ai peur qu'on n'achemine S. M. à quelque attitude qui ne lui conviendrait pas. En tout cas la lettre ne peut faire de mal, et, pourvu que nous tenions la terre, on pourra se consoler des formes.

Au reste, Monsieur le Comte, il est inutile de se faire illusion, il n'y a plus que quatre puissances, et si la *quadruple alliance* dure, nous ne serons plus que des vassaux. Pour peu qu'on ait l'œil juste, on s'aperçoit déjà de certaines choses qui sont de fort mauvais augure. C'est une chose horrible que les politiques les plus sages se trouvent conduits à désirer de nouveaux troubles : cependant on en est là.

Voici un petit chapitre d'étiquette qui se place ici de lui-même. Il y a une grande différence partout, mais surtout à la Cour de Russie, entre les Ambassadeurs et les Envoyés extraordinaires ; ceux-ci ne sont point invités à l'Hermitage, ils ne dansent point avec les Princesses. L'Empereur ne danse point avec leurs femmes, etc., — fort bien s'il n'y avait point d'exceptions ; mais l'Envoyé de Hollande, et même le Ministre (qui appartient ou qui appartenait comme je l'ai dit à la classe des négociants), sont invités et dînent à la Cour, parce qu'ils sont aujourd'hui Ministres de famille.

Würtemberg a le même privilège par la même raison. Le simple Envoyé Extraordinaire d'Autriche *était invité par ce qu'il représentait une grande puissance.* La Duchesse de Serra-Capriola est prise par l'Empereur *parce qu'elle est russe* (elle n'a cependant emporté ce grand point que cette année, par je ne sais quelle machine qu'elle a fait jouer). Monsieur le Comte, il n'y a plus que l'Envoyé de Portugal (le Commandeur de Saldanha) et *Mon Excellence*, qui se trouvent réduits à l'étiquette rigoureuse. — Le Portugais et Madame son épouse sont extrêmement outrés de ces choquantes exceptions. Quant à moi, je supporte assez philosophiquement les désagréments qui se rapportent au titre et non à la personne. D'ailleurs, dans la situation où me retient si sagement votre *sublime* politique, je m'étonne moins des honneurs qu'on me refuse que de ceux qu'on m'accorde. — Cependant il faut que S. M. soit instruite. — Portugal et Bavière viennent de louer des appartements de 20,000 roubles. Bientôt le Ministre de Sardaigne sera une espèce d'acteur qui *représentera un représentant.* Dans cet état, si on le traite, même à peu près commé un personnage réel, de quoi peut-il se plaindre ?

Incessamment S. M. partira pour faire une tournée dans ses Etats où tout va fort mal. Il y a dans ce moment vingt-deux Gouverneurs de Provinces mis en jugement. Aucun Ministre de S. M. I. n'a encore travaillé avec Elle. C'est le Comte Araktcheief qui fait, sans aucun titre, les fonctions de premier Ministre. Il envoie prendre les portefeuilles des autres Ministres qui lui

sont apportés par les chefs de Département (premiers officiers), et il fait ses rapports. L'autre jour, un de ces Messieurs lui demanda s'il devait lui-même parler de l'affaire à son chef. Araktcheief lui répondit négligemment : *Comme vous voudrez.* Il était jadis ce qu'on appelait un *Gatchinois*, c'est-à-dire un de ces militaires dont l'Empereur Paul se servait à Gatchina pour ses exercices militaires, qui étaient l'objet de la haine et des risées universelles; il était de plus artificier, artilleur, et maître de mathématiques. C'est un homme de beaucoup d'esprit naturel, qui ne sait pas le Français. Aujourd'hui il est chef de l'artillerie, et il est parvenu à tout, en refusant tout.

Votre Excellence serait dans une grande erreur si elle croyait que l'Empereur jouit dans son pays de la même faveur qui l'a toujours accompagné ailleurs. La nation au contraire est fort mécontente, et j'ai l'honneur d'adresser, par ce courrier, une pièce qui augmentera fort le mécontentement. C'est la Constitution ou Charte constitutionnelle de la Pologne : j'ai expliqué pourquoi le Russe l'aura en exécration, je n'y reviens plus. Je me dispense encore de toute observation sur cette pièce, le temps me manque. Votre Excellence voit comment l'Empereur a joué sa nation ; il s'est déclaré *Czar de Pologne*, comme il l'est de Casan ou d'Astrakhan ; il a mis ce titre parmi tous les autres, et l'a fait enregistrer au Sénat. Puis, tout à coup, le voilà *Roi de Pologne.* Voilà les Polonais, que les Russes regardent comme des *Ilotes*, déclarés dignes d'une constitution libre, qui leur est refusée à eux-mêmes. Voilà des militaires polonais

payés deux fois plus que les Russes, etc., etc. — *Quod Deus bene vertat.*

Une armée de plus d'un million d'hommes coûte par an plus de 200 millions de roubles, c'est-à-dire à peu près les deux tiers des revenus de l'Etat. L'Etat *civil* est à peu près anéanti. Qu'arrivera-t-il? Dieu le sait. Lorsque nous fûmes tous soldats dans le moyen âge, qu'arriva-t-il? Le régime féodal se forma, et coupa le cou à la Monarchie. Nous pourrions être conduits à quelque chose de semblable par l'augmentation démesurée de l'état militaire, si les véritables politiques ne sont pas avertis par le passé de jeter les yeux sur l'avenir. Mais ce sujet est trop grand pour une lettre. Il y a un mot bien remarquable dans la Convention Chrétienne du 26 septembre, et qui n'a pas été remarqué par les Souverains mêmes qui l'ont signée. « *Nos sujets et Armée.* » Qu'est-ce que cela veut dire, Monsieur le Comte? Est-ce que par hasard les militaires ne sont pas sujets, ou que tous les sujets sont soldats? Le militaire doit être *la première profession de l'État*, et rien de plus. S'il devient *Ordre*, et qu'on puisse dire l'*Armée*, comme on dit le *Clergé* ou la *Noblesse*, il n'y a plus de Monarchie.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, Monsieur le Comte, sur l'état de la Russie, et sur la politique extérieure; mais je ne puis suffire à un plus long travail. Votre Excellence trouvera ici tout ce que m'ont permis mes forces physiques, aidées même, discrètement, dans l'intérieur de ma famille. Une incommodité survenue fort mal à propos, et les fêtes multipliées

de la Cour, qui ont rendu plusieurs journées nulles pour moi, m'ont beaucoup contrarié. Je ne veux pas retarder le courrier un seul instant de trop, de peur de tenir S. M. en peine. J'ai été assisté avec beaucoup de zèle et d'intelligence par M. le Chevalier Rayberti qui jadis a été l'instituteur, et qui est demeuré l'ami du Comte Capo-d'Istria. Quand même il aurait dû partir, je l'aurais retenu dans cette occasion importante, où il est bien juste qu'une partie du succès lui soit attribuée. Le Comte s'est chargé de terminer l'affaire de son congé; mais il faut aller doucement, car l'Empereur l'estime beaucoup.

Puisse S. M. être contente de ce que j'ai fait dans cette occasion ayant tous les vents contre moi, et rendre mon sort un peu supportable, de quelque manière que ce soit.

453

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) février 1816.

Monsieur le Comte,

Votre courrier est arrivé à Saint-Pétersbourg, le 29 janvier (n. s.) vers les neuf heures du soir. J'étais attaqué dans ce moment d'un rhume violent qui me tenait la tête et la poitrine. Je parcourus rapidement, pendant la nuit, l'immense expédition dont il était porteur; le

matin du 30, je pris la plume et ne la quittai de tout le jour que pour prendre un léger repas. Le soir, la tête s'embarrassa, les yeux refusèrent service, et la fièvre survint. Ce même jour cependant, 30, j'écrivis à M. le Comte de Nesselrode pour lui annoncer la lettre autographe de S. M., et demander la grâce essentielle de la présenter en personne. Le 2 février, je dictai de mon lit la lettre que j'adressai à Votre Excellence, au sujet des *illuminés*, et de la Convention chrétienne. Le 3, je présentai une Note sur l'affaire de Lucedio. Le 5, j'écrivis au Ministre des Finances et du Commerce pour lui demander une conférence sur les franchises que nous désirons, et le même jour encore, je passai une Note sur l'affaire du Simplon, et sur tous les autres griefs de S. M. Nos plaintes n'ont pas moins de sept chapitres distincts.

1° Le Simplon ; 2° Lucedio ; 3° Alliance ; 4° Genève ; 5° Citadelle d'Alexandrie ; 6° Barbaresques ; 7° Commerce.

A ces différentes affaires se rapportaient 143 pages in-folio de votre dernière expédition, et 126 de la précédente, apportées par le courrier russe. Un seul homme sans aide, et qui même ne se porte pas bien, est obligé de mettre tout cela dans sa tête, de faire marcher toutes les affaires de front, et de ne rien oublier, d'écrire, de parler, de faire des visites, de donner des Mémoires, des Notes, des explications, etc., etc. Quand on est deux, une mémoire aide l'autre : mais, dans ma position, il y a de quoi trembler. J'ai besoin d'un papier, d'ailleurs : où est-il ? au fond d'un coffre ; et depuis

quand? depuis six mois, un an, deux ans, etc., etc. Ne pouvant déployer aucun papier, je n'ai rien sous les yeux, tout est enfermé et amoncelé. Je suis seul; ajoutez les chagrins, les soucis cuisants qui me dévorent jour et nuit. Quelle mémoire, quelle tête humaine pourrait y tenir? M. le Comte Castelalfer m'envoie, il y a deux ans, je ne sais quel chiffre, dont jamais on ne s'est servi avec moi; tout-à-coup il vient de m'écrire une lettre écrite avec ce chiffre. Où est-il? Je n'en sais rien; je l'enfermai soigneusement comme de raison, lorsque je l'ai reçu; mais il m'a été impossible d'en trouver la moindre trace dans ma mémoire. Voilà à quoi je suis exposé. — Je reprends ma narration.

Ma conférence avec M. de Gourief, Ministre du Commerce, étant fixée au susdit jour, 5, je préparai de bonne heure une Note verbale, uniquement pour fixer ses idées, et lui rappeler la Note du 13 août envoyée à Turin. Je fus très bien reçu, à l'ordinaire, mais toujours avec la réserve que *rien n'est décidé encore*, que les volontés de l'Empereur ne sont pas connues, etc. J'ai l'honneur de répéter à Votre Excellence que je crois cette affaire perdue, par la raison que ces sortes de choses exigent la réciprocité. Comme Votre Excellence, n'a pas répondu à cette observation, que je fis passer dans le temps, je n'ai pas cru devoir rien offrir distinctement. J'espère avoir bientôt des moyens de savoir si l'on peut s'attendre à quelque chose de bien. J'ai livré les échantillons d'étoffes et de rubans, je ne sais ce qu'en penseront les experts.

Ce même jour encore, 5, je reçus de M. le Comte de

Nesselrode, l'avis que S. M. I. me recevrait le lendemain, 6, à midi. Tout était préparé : j'avais donné mes Notes, et, dans une conversation simple que je m'étais procurée avec M. le Comte Capo-d'Istria, j'avais préparé déjà mon ordre de bataille et tout était en règle.

Vous observerez, Monsieur le Comte, que j'avais déjà demandé une audience, de mon chef, pour mes propres affaires, et que je ne pouvais m'en dispenser, comme vous le verrez. J'avais arrangé cette immensité de papiers, en livre, dont les pages étaient numérotées au crayon avec des espèces de tables ou de rappels pour retrouver mes pièces au besoin. Cependant je n'ai pu jouir d'un moment de tranquillité d'esprit. Ecrire, en détail surtout, c'était chose impossible physiquement et ridicule politiquement, parce que c'était le moyen sûr de n'être pas lu. J'avais donc fait deux Notes. Dans la première, je traitais à fond l'affaire de Lucedio, parce que j'avais de grands obstacles sur mon chemin. On m'avait dit, moitié en grimaces et moitié en paroles : *Comment le Roi a-t-il le courage de disputer la terre de Lucedio à ceux qui lui ont rendu la Savoie et donné un Royaume ? Est-il juste que le Prince Borghèse perde trois millions !* — J'ai donc divisé mon sermon en deux points : la *faveur* et la *justice*. Dans l'un, je n'ai rien oublié pour jeter toute la défaveur sur le Prince Borghèse ; dans l'autre, j'ai fait l'impossible pour mettre un véritable *procès* à la portée de tout le monde, pour chercher ce que j'appelle le *point central*, le point *lumineux de la question*, et pour rendre la vérité non pas seulement claire, mais resplendissante.

J'ai parlé avec une certaine emphase de la dignité et de la science des tribunaux suprêmes de S. M., et les Ministres signataires de la note du 5 janvier s'étant avisés de traiter notre Cabinet de chicaneur, et nommant *cavillation* l'avis de la Chambre des Comptes, j'ai tâché de repousser ce reproche avec tout le respect possible. Enfin, Monsieur le Comte, j'ai travaillé cette Note avec toute l'attention possible. Par une lettre de M. le Comte de Castelalfer, reçue pendant que j'écrivais celle-ci, j'ai vu que le Prince de Hardenberg regarde cette affaire de Lucedio comme une espèce de *gueuserie* fort au-dessous de la grande politique, et qu'il nous conseille *de nous arranger*. Et comment *s'arranger* ? Il ajoute qu'on ne se donnera pas la *peine de lire nos dissertations*. Mais si les nouveaux juges des Rois veulent les juger, il faut bien qu'il les entendent. J'ai bien senti, au reste, la difficulté de faire lire un véritable procès, aussi je l'ai éclairci et brillanté autant que j'ai pu.

Ma seconde Note était d'un genre tout opposé, pathétique et toute dirigée à faire comprendre que l'espérance du Roi et de l'Italie était toute en l'Empereur de Russie. J'y montrais la crainte de trop écrire et d'abuser du temps précieux du Ministre, exprimant en même temps mon désir de pouvoir m'expliquer sur tant d'objets dans une conférence telle que S. M. I. daignait la prescrire.

C'est avec tous ces préliminaires que je me présentai à l'audience de l'Empereur, le 6 février à midi.

Ce n'est pas une chose fort aisée que de conserver dans ces sortes d'occasions, tout le sang-froid dont a

besoin. L'Empereur s'avance avec trente-six millions d'hommes dans ses poches (on les voit distinctement), il vous serre corps à corps, et même, comme il n'a pas l'ouïe fine, il approche sa tête de la vôtre. Son œil interroge, le soupçon est assis sur son sourcil et la puissance lui sort par les pores.

« Eh ! bien, vous avez une lettre pour moi ! — Oui, Sire, j'ai l'honneur de la présenter à Votre Majesté Impériale. » La conversation s'engagea sur l'objet principal, le Simplon et le haut Novarais, et je n'eus qu'à me louer des sentiments de l'Empereur sur ce point. Je dis tout ce que je pus articuler dans ces moments si courts, touchant rapidement la position de S. M. : les suites de la demande qu'on lui adresse, le genre d'ambition qui nous presse, la nécessité de s'y opposer, etc., etc. Enfin, j'eus le plaisir d'entendre S. M. I. me dire : *Oui, cela est juste, nous arrangerons cela*, ou quelque autre mot plus décisif encore que je ne me rappelle pas. L'Empereur voulait dire *qu'il nous débarrasserait de cette demande.* Ce point terminé, je fis observer à S. M. I. que les autres objets à traiter étant nombreux, il me donnerait une très grande marque de bonté s'il voulait bien m'aboucher avec l'un de ses Secrétaires d'État avec lequel je pourrais entrer dans tous les détails nécessaires. J'indiquai assez clairement celui que je préférais, comme plus instruit de ces sortes de choses, et j'eus l'inexprimable plaisir de voir que l'Empereur agréait cette idée. *Oui*, dit-il, *je vous adresserai au Comte Capo-d'Istria*, etc. C'est tout ce que je désirais, car c'est le seul à qui je puisse parler, et c'est le seul qui puisse et

veuille m'entendre. — Dès que cet article fut terminé, l'Empereur passa lui-même à la grande question catholique pour laquelle j'avais demandé audience longtemps avant l'arrivée du courrier. Je lui exprimai tout le chagrin que m'avaient causé les soupçons qu'il avait pu concevoir sur moi, et je lui répétai ce que j'avais dit déjà à M. le Comte de Nesselrode et que je mandai sur-le-champ à Votre Excellence. — « Je proteste à Votre « Majesté Impériale que je n'ai jamais attaqué la foi « d'aucun de ses sujets ; mais si quelques confidences « se sont présentées à moi par hasard, l'honneur et la « conscience ne me permettent pas de dire, *vous avez « tort.* »

Je vis qu'en effet j'avais été bien servi auprès de lui. *J'ai eu lieu de croire*, me dit l'Empereur, *d'après de bons renseignements, que réellement vous souteniez ces Messieurs* (les Jésuites). Que voulait dire l'Empereur avec cette expression de *soutenir*? C'est ce que je ne puis dire à Votre Excellence : elle annonce une idée *de Club, d'association, de système quelconque*, etc., etc., toutes choses qui sont à mille lieues de ma pensée et de mon caractère. Je fais mon chemin dans ce monde comme un mulet des Alpes, en marchant droit devant moi, et sans rien voir à côté. Un enfant un peu lutin me tromperait. — Nous tombâmes sur la religion. — L'Empereur me dit en parlant des différentes communions chrétiennes. — *Il y a dans le Christianisme quelque chose de plus grand que tout cela* (et en même temps il élevait la main et la promenait en rond, comme s'il avait bâti le Dôme de l'Eglise universelle). C'est précisément, et mot à mot ce que j'ai

eu l'honneur de dire à Votre Excellence. *Voilà l'essentiel. Commençons par attaquer l'incrédulité*; *c'est là le grand mal dont il faut s'occuper. Pratiquons l'Evangile, c'est un assez grand point. Je crois bien que toutes les Communions se réuniront un jour, je le tiens pour sûr; mais le moment n'est pas venu. Quant à ceux qui changent de Religion, j'avoue que je ne puis les estimer* (et il accompagnait cette décision de quelques mines sensibles de mépris).

Si j'avais été Empereur pendant deux minutes, je me serais procuré la satisfaction de lui demander *commemt il était possible que toutes les Communions se réunissent un jour, chaque chrétien devant invariablement garder la sienne?*

Mais je n'avais pas le droit d'argumenter. Cette conversation sur la Religion m'ayant fourni l'occasion de faire une question sur la convention religieuse de Paris, cette question amena un éclaircissement curieux; j'en ai fait un article à part, à cause de son importance, et il fera corps dans cette dépêche.

Voyant que l'audience tirait à sa fin, je dis à S. M. I. — *Sire! je prie V. M. I. de faire attention que la partie n'est pas du tout tenable ici, avec le soupçon seul de lui déplaire. Je serai le premier à écrire à Turin*..... Il s'était un peu éloigné de moi, et n'ayant pas entendu parfaitement, il comprit que j'avais dit: *Je crains que Votre Majesté n'ait écrit à Turin.* Il revint sur moi avec vivacité, en me disant: *Jamais, jamais je n'ai écrit un mot à Turin dans ce sens. Vous savez combien je vous ai toujours estimé, et c'est précisément à raison de cette es-*

time, que j'ai voulu m'expliquer franchement avec vous. Maintenant tout est fini, et les choses reprennent leur ancien pied. Là-dessus il me saisit la main et me la secoua à l'anglaise avec beaucoup de bonté.

Ainsi finit cette époque remarquable de mon séjour dans cette capitale. J'oubliais de dire à Votre Excellence que vers la fin de l'audience je fis part à S. M. I. de la résolution que je croyais devoir prendre, de m'éloigner entièrement de la Cour et du monde. — *A cause de vos embarras pécuniaires,* me dit-il. — Oui Sire ! Je suis absolument abîmé et dans ce moment S. M., malgré toute sa bonté n'est pas à même...— Il coupa le discours en tournant sur le talon: « *Non, non,* dit-il, *il ne faut pas perdre courage,* ou *il ne faut pas se hâter* » (je ne sais pas trop lequel, car dans ce moment je n'étais pas tout à fait en possession de ma tête); ce qu'il me parut entendre clairement, c'est ceci : *Ces sortes de choses sont passagères.* — A cette manière de parler et à son envie de terminer, je vous l'avoue, Monsieur le Comte, je me trouvai tout à fait incliné à croire que le sieur Christophe Lombardi lui avait apporté des instructions. Je me mis à rire de moi-même intérieurement, malgré tout mon malheur, en me voyant ainsi jeté par quelques mots hors de tous mes calculs.

Le lendemain 7, j'écrivis à M. le Comte Capo-d'Istria pour lui faire part de la décision de S. M. I., et lui demander son heure, qui fut fixée au lendemain, 8 ; je me rendis donc chez lui à l'heure marquée, avec un énorme portefeuille, et il m'entendit sur tous les points d'une manière entièrement satisfaisante : 1° Sur le Simplon et

le Novarais, j'ai entièrement persuadé, du moins on m'a tout promis ; 2° sur l'affaire de Lucedio, le Comte Capo-d'Istria me dit loyalement, que jamais il ne s'était douté de la question, et que nous avions évidemment raison. Comme il me parla d'envoyer des instructions sur ce point aux Cours alliées, je saisis le moment et lui dis : *Monsieur le Comte, si je retranchais de ma Note quelques traits un peu vifs sur le parti qui n'a pas encore cessé de nous tourmenter, ce serait une pièce présentable de tout côté. Voulez-vous que je vous en envoie une nouvelle édition? Si elle peut vous servir sous cette nouvelle forme vous la retiendrez, et vous me rendrez l'autre.* Il y consentit, c'était encore un point bien avantageux. 3° L'alliance offerte fut amplement discutée, et déjà j'en avais parlé, quoique rapidement, à S. M. I. (Votre Excellence sent assez que je n'oubliai rien). Bref, il me promit *qu'on enverrait des instructions aux différents Ministres, nommément à Vienne afin de nous débarrasser de l'alliance, sans montrer que nous eussions invoqué l'Empereur sur ce point.* Je n'avais pas pensé moi-même à cette dernière précaution ; ainsi elle appartient tout entière à M. le Comte Capo-d'Istria, si S. M. la croit importante. 4° Genève est le point qui m'embarrassait le plus. Que n'aurais-je pas donné d'une carte semblable à celle que Votre Excellence m'a envoyée pour le Simplon que nous savons tous par cœur. Je ne sais ce que c'est que le pont Bochet, le chemin des Princes, celui de Salève, etc.; pas la moindre connaissance de toute cette topographie.

Pas moyen d'avoir une carte satisfaisante. Celle

même de Borgonio ne m'a servi de rien. J'ai pris garde au moins de ne gêner le Roi sur rien. Ces grands Seigneurs ne cessent de nous traiter comme des vétilleurs. J'ai beaucoup appuyé sur les délicatesses de la Souveraineté qu'on ne mesure point du tout à la toise. J'ai dit que jamais nous ne pouvions céder Chêne, qu'il était intolérable de vouloir nous forcer de partager des montagnes avec Genève d'égal à égal et par la crête; que le reculement des Douanes était encore plus intolérable, qu'il amenait les contrebandiers sur la place de Chambéry, etc. Je dis une infinité de choses, mais toujours sans promettre rien, d'autant que je n'ai pas compris un mot aux offres de S. M. pour le désenclavement de Jussy, par défaut de carte. J'ai tâché au contraire d'éloigner toute décision. J'ai dit qu'on verrait, que les mémoires respectifs étant arrivés ici, S. M. I. verrait, etc. *Non*, *non*, s'est écrié alors le Comte Capo-d'Istria, *finissez tout à Turin; j'écrirai à Rougemont que je connais*, *je lui dirai de ne pas chicaner*, etc.; 5° Les Barbaresques sont le point où j'ai eu le moins de satisfaction, non par défaut de bonne volonté, mais parce qu'on ne sait que faire. L'influence de la Porte sur les Régences étant devenue si parfaitement nulle que les grandes puissances ne peuvent l'invoquer sans se compromettre.

Le nouveau malheur d'Alghero me fournira l'occasion de reprendre le sujet.

Le 9 et le 10 (toujours n. s.), Cour, fiançailles de la Grande-Duchesse Anne, félicitations, etc. Je me sers de mon rhume pour travailler, et le 11, j'ai envoyé ma

Note (seconde édition) qui a été préférée et acceptée; elle ne diffère de la première en rien d'essentiel. Celle-ci m'a été rendue aujourd'hui 12. Telle a été la distribution de mon temps et des affaires depuis l'arrivée du courrier. Votre Excellence entend de reste que ce que j'ai fait passe de beaucoup les forces d'un homme seul, même bien portant, pour le travail seul de l'écriture. Mon fils, appelé au secours, ne m'a pas même suffi, à cause de la tyrannie du service Russe; il a fallu employer les demoiselles, et, quelles que sages et réservées qu'elles soient, je n'ai pu m'empêcher de gémir d'un tel ridicule; mais un ridicule de plus de ce côté n'est qu'un grain de sable jeté sur les plaines d'Afrique, il n'y paraît pas.

Ce matin (j'écris ceci le 12), M. le Comte Capo-d'Istria m'a fait savoir, en acceptant ma Note, que sous trois jours il aurait une nouvelle conférence, dans laquelle il me ferait connaître les décisions prises au sujet de mes Notes. Jusqu'à cette époque, je n'ose point chanter victoire; cependant il s'est répandu, dans le haut rang de la société un bruit général *que les affaires de Sardaigne allaient à merveille*.

CONVENTION CHRÉTIENNE

du 14 (26) septembre 1815.

Je suis à même de donner aujourd'hui des notions essentielles sur cette pièce mémorable.

Pendant ma conversation avec S. M. I., j'amenai l'occasion de lui dire naturellement : « Votre Majesté Impé-

« riale aurait-elle l'extrême bonté de me permettre de
« lui demander s'il y a quelque chose, dans cette Con-
« vention Chrétienne de Paris qui tende à une fusion de
« toutes les communions, de manière que chaque Sou-
« verain ne puisse plus défendre exclusivement la
« sienne.....? Mon maître pourrait m'interroger sur ce
« sujet. »

« Pas du tout! Pas du tout (avec vivacité)! Au contraire! Chaque Souverain demeure invariablement attaché à sa religion particulière. Vous le voyez bien, puisque des trois Souverains qui l'ont signée, l'Empereur d'Autriche est catholique, le Roi de Prusse, protestant, et moi grec. — Le Roi de France qui est catholique m'a donné une copie de la Convention signée, et même écrite de sa main. Elle est là (en montrant ses papiers), je puis vous la faire voir. »

J'avais une extrême envie de lui dire : Votre Majesté Impériale me ferait grand plaisir, mais je n'osai pas, et Elle ne se dérangea pas.

J'ai vu depuis le Comte Capo-d'Istria, et je remis la question sur le tapis, car elle m'inquiète beaucoup, vu les ordres que m'a fait passer S. M., d'écarter l'adhésion s'il est possible. « Croyez-vous, lui dis-je, que l'adhésion soit proposée au Roi de Sardaigne ? » — N'en doutez pas, me répliqua le Comte. Elle vous sera proposée, la chose est inévitable. — Alors, je lui dis : Mais vous sentez cependant, Monsieur le Comte, que dans une matière de cette délicatesse, tout Souverain doit consulter deux choses, sa conscience et son peuple. Le Roi a ses maximes, dont il ne peut s'écarter, et la nation n'y tient

pas moins fortement que lui. Qu'arriverait-il, je vous prie, si l'on venait seulement à soupçonner que S. M. pense à établir chez elle une indifférence religieuse? Quel mécontentement! Quels murmures! — J'appuyai un peu pour faire plus d'effet. — « Il ne s'agit nullement de cela », me dit le Comte Capo-d'Istria, *tout comme l'Empereur;* mais toujours il en revenait à me dire que certainement le Roi serait invité.

« Il serait cependant de toute justice, repris-je alors, que S. M. fût admise au moins à n'interposer son adhésion qu'après avoir mis sa religion à couvert par toutes les protestations qui lui paraîtraient convenables..... — « Il est parfaitement le maître, dit alors le Comte Capo-d'Istria, d'écrire tout ce qu'il voudra. »

Le Roi de France aussi a beaucoup écrit (notez bien ceci, Monsieur le Comte). Mais rien n'égale l'acte d'adhésion donné par le Prince Régent d'Angleterre. Comme il ne peut rien faire sans le Parlement, il a entortillé sa déclaration de la manière la plus curieuse. J'ai la plus grande envie de pouvoir connaître cette pièce intéressante, ainsi que l'acte de S. M. Très-Chrétienne. Je n'en désespère pas, et si je puis y parvenir, je ne manquerai pas de transmettre les notions que j'aurai pu acquérir.

Maintenant, Monsieur le Comte, S. M. en sait assez pour se décider. Empêcher que la proposition ne lui soit faite, c'est une chose impossible, à moins d'un grand changement dans les idées, qui n'est nullement probable. Votre Excellence à vu par mes lettres précédentes, et surtout par la dernière écrite de mon lit, que je rends

bonne justice à la Convention; j'ose même croire, Monsieur le Comte, que vous ne recevrez pas une seule instruction de quelque valeur, sur ce point important, qui ne s'accorde avec mes lettres, parce que c'est un objet que je connais à fond. Nul doute que l'Empereur de Russie, lui seul, n'ait mené les *Deux Autres;* et nul doute encore que lui-même n'ait été conduit par les illuminés que je vous ai suffisamment fait connaître. L'Eglise universelle est une idée protestante. Poussés à bout par nos Docteurs qui leur disaient : *Depuis que vous avez rompu le lien de l'unité, où est l'Eglise? montrez-nous à quels signes on peut la reconnaître;* les Protestants ne sachant plus que répondre finirent pas dire: « *Elle est partout! l'Eglise n'est que la réunion de tous les Chrétiens qui professent les dogmes fondamentaux.* » Et de là naquit la grande dispute des *Dogmes fondamentaux et non fondamentaux.* Cette idée, enfouie dans la poussière des Bibliothèques, reparaît aujourd'hui comme une nouveauté. Elle accommode fort l'orgueil humain, parce qu'elle l'affranchit de toute autorité. Les illuminés s'en sont emparés et la font beaucoup valoir. Les principaux chefs de ce parti sont bien connus ici, et parmi eux se trouve le Prince Alexandre Galitzin, Ministre des Cultes. La Baronne Krudner, allemande, est celle qui a le plus influé sur l'esprit de l'Empereur : elle l'a suivi en France, elle a eu plusieurs communications avec lui, et, quoique protestante, elle a constamment suivi le *rit grec*, ce qui a beaucoup plu à l'Empereur. Votre Excellence se tromperait infiniment, si elle croyait que tout est mauvais dans cet illuminisme; il produit au contraire

trois grands biens : 1° Il prépare tous les hommes au Catholicisme, en éteignant les haines de sectes. En effet dès qu'elles sont toutes indifférentes, pourquoi se haïr ? 2° Il maintient le cœur humain dans un état religieux, et le préserve du *Riénisme moderne*. 3° En favorisant la tolérance universelle, il favorise notre parti, parce que notre système est le seul prosélytique. Si le Roi donnait des passeports et pleine liberté à des Popes de venir prêcher la religion grecque à Turin, les enfants leur jetteraient des pommes. Qu'on laisse faire nos Missionnaires ici ; dans peu d'années, ils auront renversé la religion du pays.

Après avoir bien et mûrement considéré la chose, je crois, Monsieur le Comte, que S. M. peut signer, et que même Elle ferait sagement d'envoyer son adhésion à l'Empereur *avec les explications nécessaires*. Nous attendons tout de l'Empereur. Comment lui dire *non* sur un point qui n'a rien de visiblement mauvais, et où d'ailleurs on se peut mettre à couvert ? Comment peut-on demander toujours, et refuser toujours ? Permettez-moi de supposer que le Roi signe de la manière suivante :

Nous, etc., *pénétré des principes de religion et de charité universels qui ont dirigé les Souverains, auteurs de cette Convention ; persuadé comme eux que toute puissance vient de Dieu, et que nous ne sommes que les faibles instruments dont il lui plaît de se servir pour gouverner les hommes, Nous déclarons ne voir en eux que des frères divisés en différentes familles*, et, *protestant de plus solennellement qu'il n'y a point*, *suivant notre pensée*, *d'autre*

politique que la morale, ni d'autre morale que celle de l'Evangile que Dieu même nous a dictée par son fils unique, notre Sauveur, Nous déclarons adhérer de cœur aux sentiments religieux des trois Souverains, et comme Membre de la grande famille chrétienne, et comme fils de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dont Nous professons la Doctrine dans toute son intégrité.....

Je le demande à Votre Excellence, que peut-il arriver de mal? Rien. Si la pièce demeure dans le portefeuille de l'Empereur, elle est comme non avenue : si on l'imprime, tous les gens d'esprit diront : *Diable! Il s'est joliment moqué des trois Mages.* Et en effet, tous les grands mots y sont, et le tout ensemble ne signifie rien, excepté *que le Roi est catholique.*

Si j'ai pris la liberté de présenter mes idées, c'est uniquement pour montrer comment je conçois la chose : car, du reste, je n'ai pas la prétention de dicter des formules.

Si S. M. ne prend pas ce parti, il est à craindre qu'Elle déplaise fort à l'Empereur, ce qui serait déjà un grand mal ; et de plus qu'Elle ne se voie forcée de faire tard et de mauvaise grâce, ce qu'Elle aurait pu faire de bonne heure et sans inconvénient. De plus en prévenant l'Empereur, Elle écrira tout ce qu'Elle voudra, et l'on s'en contentera. Si, au contraire, le Roi se laisse serrer par les Ministres de l'Empereur, on le gênera beaucoup.

Enfin, Monsieur le Comte, le Roi en signant la Convention de Paris, s'en fera un bouclier pour parer la proposition d'une nouvelle alliance ; car, après s'être

allié *en J. C. notre Sauveur, Verbe du Très-Haut et Parole de vie*, pourquoi, et à quel propos s'allier en *Metternich?*

Je soumets humblement cet avis à la haute sagesse de S. M., déclarant que je ne vois guère de moyen imaginable pour empêcher la proposition.

454

Au Même.

Février 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Je calcule que lorsque cette lettre arrivera à Turin, le sieur Lombard vous aura remis depuis 12 ou 14 jours ma grande expédition du 11 (23). Je n'ai rien vu dès lors qui ne s'accorde avec ce que j'ai eu l'honneur de vous mander touchant nos affaires.

Malgré l'importante assurance *que tout était fini et que les choses reprenaient leur ancien pied*, je ne voudrais pas jurer qu'il n'y eût encore un peu de mécontentement sur le tapis. Si Votre Excellence considère que les changements les plus marquants se sont opérés dans le cercle de mes connaissances les plus intimes, et que d'ailleurs on me suppose assez généralement quelques connaissances particulières *dans le genre qui fait peur aujourd'hui,* elle ne sera point surprise que je me sois trouvé en butte à quelques soupçons : cependant je ne

suis l'auteur de rien. Si je l'étais, je l'aurais fait connaître à S. M. Et pourquoi pas? Partout je cherche la vertu éclairée, et partout la vertu éclairée cherche la vérité; voilà tout le mystère; mais le soupçon ne raisonne pas ainsi.

Pendant longtemps, tous mes vœux ont été de finir mes jours ici. Je m'étais extrêmement attaché à S. M. I. et tout à fait habitué à ce pays où j'avais formé des liens multipliés. Mon dévouement et ma reconnaissance envers l'Empereur sont bien toujours les mêmes; mais le mois de Décembre dernier a tout à fait changé ma situation. Le simple soupçon produit une inquiétude, un malaise qui gâte la vie dans tous les pays du monde; mais surtout ici, il ne faut pas qu'il y ait le moindre nuage entre le Maître et un Ministre étranger. Je crois voir que les Catholiques, du moins ceux de cette époque, et qui avaient des liaisons même de simple estime avec les Jésuites, sont devenus pour lui une espèce de caste suspecte. Toutes les choses de ce monde ont des inconvénients : la Souveraineté même, qui est la plus précieuse de toutes, doit subir les siens.

La lutte des conversations est au-dessous d'elle : d'un côté, sa grandeur défend à son égard non seulement la dispute, mais la discussion même; de l'autre, elle ne peut, j'oserais même dire qu'elle ne *doit pas lire*, puisque son temps appartient aux peuples. Qui donc la détrompera sur des matières que l'erreur et les passions ont embrouillées à l'envi? Pour moi, je l'espère peu. Ainsi les soupçons subsisteront, et c'en est assez pour que j'insiste respectueusement sur mon rappel, appuyé

d'ailleurs sur l'impossibilité absolue où je suis de continuer mon séjour ici sur le pied où je me trouve. Je puis bien vous jurer, devant Dieu, que si l'alternative m'était offerte ou d'indemniser mes enfants de tout ce qu'ils viennent de perdre, à la charge de demeurer moi-même enfermé dans une citadelle pour le reste de mes jours, ou de continuer mon séjour ici avec les moyens qui me sont accordés, je ne balancerais pas un instant, et que je me croirais même le plus lâche et le plus vil des hommes, si je pouvais délibérer de sacrifier à ces malheureux enfants les restes d'une vie livrée aux plus cuisantes amertumes ; mais ce n'est pas dequoi il s'agit. Pour écarter de ce que j'ai dit jusqu'à l'ombre d'exagération, que je déteste, voici ce que je dois ajouter.

L'Envoyé de Portugal a cent mille livres de Piémont; celui de Bavière, 80,000, outre de grands avantages, et celui de Wurtemberg, 80,000 roubles ; celui-ci a dit à son Maître : Votre Majesté entend-elle que je tienne maison, car ce serait alors un autre compte. Le Roi a répondu : « Je ne m'informe point de ce que vous faites de mon argent. » Il vit donc seul, en garçon.

Je dis tout ceci pour démontrer non la *dureté*, (car qu'est-ce que cela fait ?) mais l'absurdité de ma position.

Certaines personnes en Europe ont cru que la Convention de Paris avait trait à une ligue contre le Turc : c'est une étrange idée. Il me semble que sur ce sujet il ne peut y avoir deux manières de voir. Extérieurement, on enparlera avec les égards dus à trois grands noms ; mais dans les communications confidentielles, on en rira comme d'une folle mysticité. Sur les adhésions des autres

Princes, l'opinion ne se trompera point : elle y verra des actes de pure courtoisie, et rien de plus. J'ai tout mis dans la balance, comme Votre Excellence l'aura vu, et du reste je n'ai rien découvert sur cet article au delà de ce que j'ai fait connaître.

Je suis, etc.

455

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 25 février (8 mars) 1816.

Monsieur le Comte,

Jamais un jeune étourdi du grand monde n'a désiré le Carnaval autant que j'ai désiré le Carême. Enfin il est arrivé, et toutes les fêtes ont cessé. Une superbe partie de traîneaux, précédée la veille par une fête magnifique à la Tauride, ont terminé ce brillant et bruyant Carnaval. Le 29 février (n. s.), 3,000 personnes furent invitées au Palais de la Tauride où il y avait feu d'artifice, bal et souper. Les précautions les plus exactes avaient été prises pour éviter tous les inconvénients qui auraient pu résulter de la foule des voitures, et de l'effroi des chevaux, s'ils avaient été laissés trop près du feu.

Les fenêtres du Palais, ayant vue sur la Néva, étaient distribuées aux différentes personnes invitées. Le Corps

diplomatique avait pour lui une chambre à trois grandes croisées, d'où nous avons vu les feux assez bien à travers un double vitrage. Cependant nous avons été assez gênés parce qu'on avait donné un peu et même beaucoup d'extension à ce nom de *Corps diplomatique* en invitant les Consuls, leurs femmes et leurs filles, ce qui remplissait la chambre.

A 8 heures, le feu commença par un obélisque en feu vert, flanqué de chaque côté de quatre palmiers de même espèce, que Votre Excellence se rappellera probablement: c'est un feu particulier aux Russes, qui le tiennent, m'a-t-on dit, des Chinois. Un temple en feu bleu est encore, si je ne me trompe, une chose qu'on ne peut voir ailleurs ; il était accompagné avec beaucoup de goût par des feux très bien distribués. Le reste était beau sans être extraordinaire ; des tourbillons d'une épaise fumée ont beaucoup nui à la beauté du spectacle. J'ignore si cet inconvénient est nécessaire, ou s'il pouvait être diminué par l'art.

La fin a été superbe ; 40,000 fusées, partant les unes après les autres, ont entretenu à une certaine hauteur dans les airs une détonation et des éclairs continuels pendant près d'un quart d'heure : dans ce genre encore les artistes Russes sont extrêmement distingués.

Après le feu, on a passé dans la grande pièce du bal. Je crois que cette salle de la Tauride ne peut avoir moins de 200 pieds de long ; elle était éclairée par 12,000 bougies et 6,000 lampions. Le jardin, qui est à côté, n'était pas moins richement éclairé. J'ai promené quelques instants ma tristesse dans ces allées où le pied

s'appuie réellement sur la terre, où l'on marche au milieu des orangers et des fleurs naturelles nourries dans des pots enfoncés dans les plates-bandes. On oublie de temps en temps qu'on a un toit et un plafond sur la tête. C'est une plaisanterie de l'art, de la plus grande magnificence et du meilleur goût.

On a soupé à onze heures. On a beaucoup varié sur le nombre des invités : au coup d'œil, il m'a paru qu'il n'y avait pas plus de 4 à 500 personnes. Le nom de chacun était écrit sur son billet. S. M. I. a mis justement beaucoup de sévérité sur ce point, pour éviter la confusion et parce que le Palais de Tauride, quoique très beau, ne prête pas cependant, comme le Palais d'Hiver, à d'immenses invitations. — A une heure, on s'est retiré.

Le surlendemain, grande partie de traîneaux ; le nombre était de quarante à cinquante, et de la plus grande magnificence, comme Votre Excellence peut aisément l'imaginer. Je n'ai pas vu cette course, ne sortant jamais si je ne suis traîné par une invitation. J'ai ouï dire qu'il y avait au moins quinze attelages de 10,000 roubles : j'y consens. On ne s'est promené que dans la ville ; au retour, vers midi, il y a eu grand déjeuner chez l'Empereur. Deux bals particuliers, l'un chez le Comte Osterman, l'autre chez le Comte de Laval, Maître des cérémonies, ont terminé l'avant-dernière journée du Carnaval. La dernière (samedi 2) a été le *Sabbat des plaisirs* : on s'est tenu tranquille.

456

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 29 février 1816.

Monsieur le Comte,

Je suis ravi que les relations que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, aient eu le bonheur de plaire à S. M. Le temps et les occasions me manquent pour satisfaire plus amplement sa juste curiosité. Je croyais pouvoir parler à mon aise par le retour du courrier de Cabinet ; mais quand je vis l'immense dépêche relative seulement aux affaires dont il venait de me charger, je pensai que mon devoir était de cacheter et de ne pas m'exposer à vous faire attendre une seule minute des dépêches d'une telle importance.

Sans doute, Monsieur le Comte, la Russie présente dans ce moment un spectacle bien intéressant ; son Maître en connaît bien tous les maux, et voudrait bien y rémédier. En général, on voit depuis son retour beaucoup plus de sévérité dans l'administration, et, s'il est permis de le dire, un peu de mauvaise humeur contre les *instruments* qui trompent la main de l'*ouvrier*.

Nous venons d'être les témoins d'un spectacle qui a beaucoup occupé les étrangers, et qui néanmoins n'est point étonnant ici. Trois Amiraux et quatre ou cinq Officiers généraux, déjà âgés et hors de service, ont été

faits Sénateurs, par manière de ce qu'on appelle en Piémontais *jubilation*. Le chef de ces Messieurs, l'Amiral *Fate*, anglais, représentant au Ministre de la Justice son âge (de lui Fate), sa surdité, son inexpérience absolue dans les matières de jurisprudence, etc., le Ministre lui a répondu : *Il ne s'agit point ici de science : S. M. I. compte sur votre zèle, sur votre probité et votre bon sens.* Sur quoi l'Amiral a répliqué : *Dans ce cas, Monsieur, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher l'Empereur de vous confier une escadre.* Je ne l'ai pas entendu ; mais voilà ce qu'on dit.

Un nouvel Ukase prive de leurs appointements tous les officiers généraux, non actuellement employés ; c'est une économie, dit-on, de 500,000 roubles, évidemment juste en principe, mais qui fera, dit-on, beaucoup de malheureux, parce que dans le nombre de ces officiers, il y en a beaucoup qui n'ont que leur paye. Ce sont de ces choses dont un étranger ne peut guère juger, faute de connaissances suffisantes.

Mais un ukase d'une tout autre importance encore, c'est celui qui concerne les fermiers de l'eau-de-vie (otcoupschiks), ces gens-là contractant des obligations immenses envers l'Etat, ont besoin de sûretés proportionnées qu'ils ne peuvent fournir, quelque riches qu'ils soient. Qu'ont-ils donc imaginé ? Ils s'adressent a un seigneur de terre et ils lui disent : *Vous avez*, par exemple, *mille paysans qui vous rendent vingt mille roubles ; consentez que je les hypothèque à la Couronne, et au lieu de 20,000 roubles, que vous rendait votre terre, je vous en donnerai 30,000.* Le seigneur fait ses réflexions ; il connaît la richesse, l'industrie, la probité du

fermier, il consent. Cette manière n'est peut-être pas la plus noble d'augmenter ses revenus ; cependant elle est reçue, et la plus grande partie, ou une grande partie de la noblesse a ses terres engagées de cette manière.

Or, comme ces fermiers de la Couronne, ou par le malheur des temps, ou par les manœuvres de la protection, ou par la négligence *endémique* qui se mêle à tout, se trouvaient en arrière d'une somme énorme (sur laquelle j'ai entendu varier de 35 à 50 millions), l'ukase de S. M. I. ordonne qu'elle soit rentrée dans un terme péremptoire de quatre mois. Votre Excellence voit le coup et le contre-coup. Il me paraît que beaucoup de personnes seront inquiétées ou inquiètes ; mais c'est encore la justice même.

L'esprit public et le Ministère sont toujours dans l'état que j'ai décrit : nul Ministre n'a repris ses fonctions ordinaires et régulières. La même suprématie est accordée au Comte Araktcheief; s'il était permis de conjecturer, je ne serais pas éloigné de croire que S. M. I. fait avec elle-même, et sans se gêner par des lois préliminaires, l'essai d'une nouvelle organisation qui supposerait un premier Ministre. Les Affaires étrangères sont encore dans le même état. M. le Comte de Nesselrode a pris place au conseil d'Etat. M. le Comte Capo-d'Istria et lui ont leurs bureaux à l'Hôtel des Affaires étrangères ; ils ont un escalier intérieur de communication et se rendent ensemble à l'audience de S. M. I.

Mais le grand sujet de méditation universelle est l'état militaire. Je ne le crois pas au-dessous d'un million d'hommes ; et quoique la Russie ait à cet égard des

moyens qui n'appartiennent pas à d'autres puissances, néanmoins c'est une dépense énorme, et que la force des choses doit encore augmenter infiniment, si rien ne change quant au nombre, puisque le militaire ne peut plus vivre physiquement. Un jeune Colonel disait, il y a peu de jours : *J'ai 1,200 roubles d'appointements, mes épaulettes m'en coutent 200, et pour faire le beau dans le monde et à la Cour, il m'en faut une demi-douzaine dans l'année : ainsi mon compte est clair.* Ce qui n'est pas si gai, c'est que j'ai eu connaissance de certains officiers, parmi ceux qui vivent de leur paye, qui ne sortent pas de peur d'user leur uniforme; hors le temps du service, ils demeurent chez eux comme des Pères de la Trappe, enveloppés dans un *Chinel* (manteau militaire). Encore une fois, Monsieur le Comte, la Russie a des moyens qui ne sont pas ailleurs; n'importe, rien ne pique ma curiosité comme de voir ce qui arrivera.

En général, Votre Excellence voit sans doute que l'augmentation sans bornes de l'état militaire doit maintenant fixer l'attention de tous les véritables hommes d'état. Quand on songe que l'Empereur Auguste menait le monde connu avec 400,000 hommes, on ne sait que croire de ce qu'on voit. Une réflexion m'attriste beaucoup : c'est que l'histoire ne présente pas, je crois, un seul exemple d'un abus général et profond qui ait été corrigé par des réflexions, par des lois, en un mot, par la sagesse humaine. Ils ne le sont jamais que par des révolutions, ou brusques ou insensibles, qui amènent un autre ordre de choses. Il y a en particulier, dans la force militaire, quelque chose d'enivrant qui ne

permet guère à l'autorité de se restreindre elle-même ; de sorte que j'attends peu du calcul. Qu'arriva-t-il, dans le moyen âge, quand nous fûmes tous soldats ? le régime féodal, qui coupa le cou à l'autorité royale. Il arrivera maintenant, quoi ? Personne ne le sait; mais ce sera quelque chose dont on ne s'apercevra que lorsqu'il n'y aura plus moyen de l'empêcher. On peut cependant le prévenir à ce que j'imagine, et comme l'établissement de l'état civil forma la véritable monarchie en civilisant la force, l'histoire, c'est-à-dire l'espérience, nous enseigne donc qu'un fort état civil est le grand préservatif de la monarchie. De ce côté la Russie a un grand désavantage : l'état civil n'est rien. Votre Excellence sait assez ce que c'est qu'un clergé marié et salarié. La noblesse proprement dite est presque anéantie par la théorie des grades. Il n'y a pas encore de véritable magistrature ; les grades civils et militaires, parallèles sous Pierre Ier, sont à présent à une distance immense ; l'état civil, d'ailleurs immense par le nombre et n'étant pas payé, se paie lui-même, comme il arrive toujours. Tel est l'état des choses, et c'est un vaste champ pour l'activité de S. M. I. Elle voit bien les maux, surtout l'esprit d'infidélité et de dilapidation qu'Elle cherche à réprimer de toutes ses forces, Dieu veuille bénir ses efforts. Je finis par où j'ai commencé : la Russie est un grand spectacle que je ne contemplerai jamais sans amour ni sans terreur.

Je suis, etc.

P. S. — Après-demain, Son Altesse Impériale Madame la Princesse royale de Wurtemberg part, avec le Prince son époux, pour Stuttgard.

457

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 21 mars (2 avril) 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Avant-hier, 19 (31) mars, l'anniversaire glorieux de l'entrée à Paris nous a procuré un spectacle magnifique. Quarante mille hommes environ de la Garde Impériale ont paradé sur la place du Palais et dans les rues adjacentes. Elles ont fait différentes évolutions et assisté au *Te Deum*, chanté par le haut Clergé de Saint-Pétersbourg, sur une terrasse postiche, appuyée en un clin d'œil sur le fronton du Palais et communiquant avec l'intérieur.

Trente mille hommes d'une superbe infanterie, divisés en carrés *denses*, couvraient la place ; la cavalerie était dans les rues. L'Empereur est arrivé entre onze heures et midi, entouré des Princes ses frères, et de ses aides-de-camp. Tout de suite le *houra* s'est fait entendre ; ensuite il a salué l'armée (on peut bien dire *l'armée*) par le cri ordinaire : *Zdarovôi Rabeati !* (*Salvete*, *pueri*), et trente mille bouches ont répondu : *Zdravie gelaiem vache velitchesvo !* (*Salutem optamus vestræ majestati*). Il faisait assez froid, mais le temps était superbe, et les rayons du

soleil, éclairant comme à plaisir ce magnifique spectacle rappelaient le Tasse à ma vieille mémoire.

Abiti, fregi, imprese, arme e colori
D'oro e di ferro, al sol, lampi e fulgori.

L'Empereur est descendu de cheval, et s'est rendu sur la terrasse avec les Impératrices et quelques grands de la Cour. Les prêtres ont commencé le *Te Deum* et toute l'armée s'est découverte. Le *Te Deum* achevé, l'Empereur est remonté à cheval, les troupes ont exécuté de très beaux développements, et ont défilé ensuite en très bel ordre, suivies de la plus belle cavalerie du monde, qui a débouché des rues voisines, dans l'ordre suivant :

1° Les Chevaliers-Gardes ; 2° la Garde à cheval ; 3° les Dragons de la Garde ; 4° les Hussards de la Garde ; 5° les Uhlans de la Garde ; 6° les Cosaques de la Garde ; 7° l'Artillerie à cheval Ce dernier Corps était superbe : il y avait des chevaux de train dignes de porter de jolies dames sur la colline de Turin.

Ces sept Corps devraient former à eux seuls 7,000 hommes, mais il y a toujours quelque chose à défalquer de ces sortes de nombres, à cause des déficits physiques et d'une certaine exagération qui tient à la gloire nationale, et qu'il est bien difficile d'éviter absolument. Des militaires, même étrangers, m'ont cependant assuré que le total pouvait être porté à 38,000 hommes, sans crainte d'erreur.

Cette grande matinée militaire a été suivie d'un repas splendide, de 880 couverts, que l'Empereur a donné à tous les officiers de sa Garde qui entrèrent à Paris avec

lui, et à un petit nombre d'autres personnes : aides-de-camp, généraux, étrangers distingués, etc., etc. Le couvert occupait les trois grandes salles, celle de Saint-Georges, la voisine, dite la Salle Blanche, et celle des Dames d'honneur; je les traversai le matin vers les onze heures en me rendant à mon poste. Le dessert était déjà servi à la manière Russe. Les fruits de toute espèce et notamment les raisins et les oranges couvraient toutes les tables. Le service tout à fait approprié à la circonstance est l'ouvrage d'une fabrique russe. C'est une faïence perfectionnée assez semblable à ce que nous appelons *terre d'Angleterre de Wedgwood ;* chaque assiette porte dans le fond la représentation d'un Ordre de Russie, et la bordure est le ruban de l'Ordre. Un ruban de la même espèce entortille chaque manche de couteau. Chaque convive avait devant lui les trois verres d'usage, en cristal taillé à facettes, et uniformes. On a servi à tout le monde de la soupe à la tortue, du sterlet, du pâté aux truffes, etc. On n'a pas trouvé un plat froid, et personne n'a attendu une assiette.

S. M. l'Empereur a porté trois santés : 1° A la victorieuse armée Russe ; 2° A la valeureuse Garde Impériale de Russie ; 3° Aux Armées Alliées réunies. Les trois santés (qui se boivent toujours avec du champagne) étaient écrites sur de petits bulletins imprimés que l'Empereur a fait distribuer aux convives. Je joins ici celui de mon fils. Je l'accompagne d'une traduction de l'écriture en lettres latines, et d'une traduction du sens en langue française, écrite mot à mot. Le Russe se traduit en latin avec une facilité merveilleuse ; mais en

français, on ne peut écrire le *mot à mot* qu'en estropiant la langue.

Le Corps diplomatique et les dames même, contre l'usage, ont été invités à cette fête du matin. Nous l'avons contemplée à l'aise de cet endroit du Palais d'Hiver qu'on appelle la *Lanterne*, et qui a vue sur la place, non loin du grand avancement qui portait le clergé.

L'Ambassadeur d'Angleterre, qui avait suivi S. M. I. à cheval, a dîné avec Elle, ainsi que Monsieur son fils, qui est son aide-de-camp, et qui est considéré comme un bouton de l'habit de son père. Du reste, aucun Ministre n'a été invité, excepté le Comte de Vinzingerode, Ministre de Wurtemberg. En l'année 1814, son Maître lui donna de l'argent, et lui dit : *Allez!* Il *alla* donc, et ses chevaux le conduisirent à Paris où il entra avec l'Empereur qui se l'est rappelé. Vivent les puissances du premier ordre ! Leurs Ministres ont de grands succès.

Il n'aurait pas paru étrange que les autres Ministres, au nombre seulement de trois ou quatre, eussent été invités à ce banquet si européen ; mais ce n'est pas l'usage. Entre quelques éléments asiatiques qu'on remarque dans ce pays, j'en ai toujours distingué un qui repousse plus ou moins les Ministres étrangers. Celui qui est brillant, éclatant, dépensant ; celui qu'on craint ou dont on a besoin ; celui qui se trouve mêlé à quelque négociation agréable de paix, de mariage, etc., obtiendra sans doute, ici comme ailleurs, quelques distinctions ; mais le Ministre, comme Ministre, est peu caressé. Sou-

vent même, il ne tient qu'à lui de s'apercevoir qu'on se passe volontiers de lui. Le public, qui copie ici la Cour comme le pantographe copie les dessins, suit les mêmes idées. Je me rappelle que le feu Prince Beloselski, ayant donné chez lui une fête que la Cour honora de sa présence, et voulant lui donner une preuve de sa profonde attention pour tout ce qui pouvait lui être agréable, imagina d'inviter tout ce qui pouvait s'appeler à Pétersbourg *bonne compagnie, excepté les représentants de tous les Souverains d'Europe*, et pour aiguiser encore cette élégance, il excepta de l'exception le Duc Serra-Capriola, *parce qu'il était mari d'une Russe*. Cette ineptie orientale parut fort naturelle et personne n'y fit attention. Votre Excellence connaît ma manière de penser à cet égard. Chaque nation à ses usages qu'il faut respecter. Tout ce qui part d'une loi générale, et qui n'a rien de personnel, *doit* ou *peut* être supporté sans peine. S'il nous arrive quelquefois d'être ici un peu trop *trascurati*, nous avons aussi à d'autres égards de très grands agréments, et jamais je n'aurais pensé à changer de place, si tout ne devait pas finir, et si des circonstances invincibles ne m'avaient forcé de changer d'avis : d'autres cependant sont moins philosophes.

J'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence, dans un de mes précédents numéros, d'une lettre que j'avais écrite d'ici au Nonce du Pape à Vienne, et qui était demeurée sans réponse. J'ai su depuis que j'en recevrais une ; j'aurai soin d'en rendre compte.

Je vois par l'avant-dernier numéro de Votre Excellence, que je me suis trompé dans la numération des

miens. Ce ne sera pas la dernière fois, car je n'ai jamais pu obtenir de moi de ne pas brouiller les chiffres de temps en temps. Je vois cependant avec plaisir que rien ne s'est égaré.

Je suis, etc.

458

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 28 mars (9 avril) 1816.

Monsieur le Comte,

Le tarif tant désiré, quoique signé, n'a point encore paru. Les uns disent que c'est parce que l'Empereur le soumet encore à de nouvelles réflexions ; d'autres veulent que la suspension ait pour but d'empêcher qu'il n'arrive à la fois trop de vaisseaux étrangers qui pourraient ébranler une foule de maisons de commerce. On veut donc laisser passer la saison des expéditions étrangères. Cet aperçu est plausible, cependant je n'affirme rien. En attendant, le change tombe encore contre l'espérance générale. Le rouble ne vaut plus que 19 s. tournois : je l'ai trouvé en arrivant ici, l'an 1803, à 66 et 68 (3 liv. 6 ou 8 s.). J'avais l'honneur de faire observer dernièrement à Votre Excellence que l'histoire ne présentait pas trop d'exemple d'un abus général guéri autrement que par une révolution quelconque. Aujour-

d'hui j'ajoute, avec quelque tristesse, que le papier-monnaie, une fois attaqué dans l'opinion jusqu'à un certain point, ne remonte guère par des mesures législatives : il s'éteint graduellement, et meurt de phtisie, Je n'ai pas besoin de dire à Votre Excellence combien je désire me tromper dans ce cas. De puissantes têtes, dans la classe du commerce, m'ont cependant assuré qu'il n'y avait rien à craindre pour la solidité du papier russe ; mais je crois peu aux négociants qui ne parlent jamais ni pour l'instruction de celui qui les consulte, ni pour le bien général, mais toujours pour leurs vues particulières.

Il est arrivé à la loi sur les fermiers, dont j'ai rendu compte, ce qui arrive partout après la promulgation d'une loi importante. Le législateur, quelque sage, quelque prudent qu'il soit, ne saurait à beaucoup près prévenir toutes les conséquences. Un grand nombre de maisons sont atteintes; j'ai peine à me persuader que le gouvernement n'en vienne pas à une espèce de transaction avec les nombreux intéressés. Quelqu'un m'a fait envisager un danger qui n'est point du tout imaginaire ; c'est que le péril des cautions n'en fasse hausser le prix, comme les lois contre l'usure n'aboutissent qu'à la rendre plus dangereuse, parce que les usuriers font payer le danger. Il y aura probablement quelque modification dans la loi.

La société en général est devenue triste. Des étrangers qui sont revenus après deux ou trois ans d'absence ne la reconnaissent plus. On ne compte pas moins de 23 maisons distinguées prêtes à partir pour les pays étran-

gers; je perdrai en mon particulier ce que j'aime et ce que je respecte le plus. Tout concourt à me détacher de cette ville. L'espèce de tristesse dont je parle a plusieurs causes qu'il serait trop long d'analyser; mais je ne doute pas que les efforts immenses faits en 1812, et les suites de ces efforts n'aient obligé une foule de Russes à restreindre leur dépense et à ne plus ouvrir les deux battants.

Le R. P. Général des Jésuites, plusieurs mois avant que son ordre fût exclu d'ici, avait demandé à S. M. I. la permission de se rendre à Rome, suivant l'usage établi pour tous les Généraux d'ordre. Il a insisté de nouveau depuis l'événement du mois de décembre; mais il n'a point encore obtenu de passeport. Il voulait de plus envoyer les Pères qui étaient ici, en France, en Amérique, etc. Il a été refusé encore, du moins tacitement; on en ignore la raison, et j'ignore aussi si cette prohibition durera.

La veille de la fête militaire que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il y eut, chez un restaurateur, un pique-nique de cinquante Aides-de-camp généraux, et autres Généraux, à 200 roubles par tête. Trois Ministres étrangers militaires furent invités, Angleterre, Autriche, et Russie. Le Baron de Steigentesch, pour l'Autriche, n'est pas proprement Ministre, mais c'est égal; j'ai expliqué cela. Milord Cathcart, en portant la santé de l'Empereur, à l'anglaise, énonça franchement l'opinion que sans doute toutes les nations coalisées avaient fait leur devoir *mais que l'Empereur de Russie n'en était pas moins le véritable sauveur de l'Europe*, ce qui paraît incontes-

table de deux ou trois manières. Je ne sais trop au reste comment le discours de l'Ambassadeur d'Angleterre s'accorde avec un autre un peu plus solennel tenu au Parlement de la même nation par le Lord Castelreagh, à son arrivée. Quoi qu'il en soit, l'équitable postérité ne balancera pas. Ce qu'il y a de particulier dans cette fameuse coalition, c'est que chaque partie a droit de s'attribuer une influence principale. Qu'aurait-on fait sans l'honorable initiative de l'Espagne qui dévora 400,000 hommes et des trésors immenses à Bonaparte? Qu'aurait-on fait sans l'or et le fer de l'Angleterre? Qu'aurait-on fait après les batailles de Lutzen et de Bautzen sans l'accession de l'Autriche? La Prusse a bien droit aussi de se nommer. Mais surtout et avant tout, qu'aurait-on fait sans l'inébranlable courage, l'admirable persévérance, les résolutions décisives et l'excessive habileté de l'Empereur qui a fait marcher ensemble tant d'éléments discordants, chez les autres comme chez lui? Pour moi, j'ai toujours été ravi de ses opérations. Reste à savoir comment il se tirera de l'intérieur, qui présente beaucoup d'épines. Nul honnête homme ne doit louer d'avance. Tenons-nous-en donc aux espérances et aux vœux sincères.

Presque au moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, on vient d'inhumer une femme remarquable dans son état, Madame Cramer, Allemande, femme d'un négociant de la même nation. Elle est morte d'un coup qu'elle s'est donné dans la tête en tombant d'un traîneau, et qui est devenu subitement mortel contre les premières apparences. Je n'allais pas chez elle, mais je

la rencontrais volontiers. C'était une femme d'un grand mérite qui passait sa journée à faire de bonnes actions, et qui était l'instrument le plus actif de la société des dames charitables. L'Empereur l'honorait d'une estime bien flatteuse et venait quelquefois passer la soirée chez elle ; il est venu la voir dans sa dernière maladie, et l'on m'a assuré qu'il était demeuré assez tard chez elle, pour voir si elle ne le reconnaîtrait point ; mais elle n'a plus repris ses sens. Ce n'est pas une chose sans exemple que S. M. I. fasse à d'autres maisons du même ordre l'honneur de venir y passer quelques moments de la soirée. Etouffé par les affaires, il vient respirer dans un ménage ; fatigué des masques, il cherche des visages. Plus d'une fois on a demandé pourquoi il n'accordait pas la même faveur à des maisons russes de la même classe, ou au moins à des maisons du premier ordre ; mais ces deux questions sont extrêmement et visiblement sottes. Pour mon compte particulier, Monsieur le Comte, j'avoue que je ne vois pas sans un grand intérêt l'Empereur de toutes les Russies, dans l'âge de toutes les jouissances, et à qui il serait si aisé d'effacer de temps en temps une lettre de ses titres, prendre le thé sans façon entre une honnête femme et son mari.

Je suis, etc.

459

A M. le Marquis Henri de Costa.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) avril 1816.

Comment vous peindre, mon très cher et excellent ami, le plaisir que m'a fait votre délicieuse épître du 26 février dernier, apportée en trente-cinq jours par le Comte de Venanson? Ce plaisir eût été parfait, si vous ne m'annonciez pas le projet de *vous en aller planter vos arbres à Beauregard*. Est-il possible, mon cher ami? Quand j'aurais, comme disent les poètes, *une langue de fer*, je ne pourrais vous exprimer à quel point ce projet me *désappointe*. J'ai eu deux amis dans ma vie (c'est un nombre prodigieux), le bon Salteur, et vous. Quoiqu'il ne vous égalât ni en élévation de tête ni en chaleur d'entrailles, c'était cependant un excellent homme que je ne cesserai de regretter; mais vous me restiez, et je m'étais arrangé pour radoter auprès de vous, voire même avec vous, si nous étions condamnés à cette triste conformité. Depuis que mon retour est au rang des choses probables, je n'ai cessé de vous contempler comme un point fixe devant mes yeux, de penser à ce que je vous dirais, à ce que vous me diriez, au plaisir inexprimable de renouer une liaison jadis si douce et si intime, aux réflexions sans fin que nous ferions sur tout ce qui

s'est passé dans le monde depuis notre séparation à Châtillon ! — Le croiriez-vous ? J'ai pensé plus d'une fois à m'enfermer avec vous, sous clef, pour vous faire encore, de ma propre main ministérielle, du café aussi bon que celui dont sans doute il vous souvient, et que nous prenions dans mon galetas, près de la *Madone des Anges*, l'an de grâce 1798. Mais vous avez cassé ma cruche, et me voilà plus capot que Perrette. Vous vous en allez à *Beauregard !* Quel nerf vous avez pincé dans mon cœur, cher et digne ami, avec ce mot de *Beauregard !* Vous m'avez fait rebrousser de trente ans vers l'âge des jouissances et des enchantements. C'est là que j'ai passé quelques jours de ma vie, si pleins, si heureux; c'est là que je composai, en 1784, ce discours *sénatorial* dont je possède encore une copie écrite de la main de l'infortuné Lavini, et suivie de vos animadversions, très soigneusement reliées à la fin de l'ouvrage. Savez-vous bien, mon cher ami, que si je m'avisais de passer huit jours à Beauregard, à moins d'être bien entouré, bien soutenu, bien choyé, j'étoufferais infailliblement. Quelles personnes, bon Dieu ! Quelles soirées ! Quelles conversations ! Et vous, cher ami, comment ferez-vous ? Croyez-moi, n'y allez pas, à moins que vous ne soyez aussi bien défendu. Il faut surtout avoir des femmes, à présent qu'il en est entré de si aimables chez vous, qui puissent vous *papoter* et roucouler tout le long du jour autour de vos oreilles. J'aurais lu avec un profond chagrin ce que vous me dites sur votre accident, si votre lettre ne vous réfutait pas d'une manière si aimable. Pour moi, j'ai joui jusqu'à présent d'une santé insolente;

mais ce sont précisément ces tempéraments qui sont le plus sujets à s'abîmer brusquement. Ils ressemblent à ces terres riveraines, minées en dessous par l'*onde fugitive*, couvertes d'herbes et de fleurs ; rien ne les distingue des autres : puis, tout à coup, *plouf !*

Pas n'est besoin, *je pense*, *de vous dire* à quel point j'ai applaudi à votre noble entreprise littéraire. J'attends beaucoup de vous dans ce genre. C'est mon affaire de me procurer le livre dès qu'il paraîtra : la vôtre est de remettre à Mademoiselle d'Oncieu un petit carré de beau papier, enfermé dans une enveloppe à mon adresse, sur lequel vous écrirez deux lignes témoignant que le livre vient de vous, et que je puisse coller sur le revers de la couverture. J'espère que vous ne me ferez aucune *sotte* difficulté, la chose, à la distance où nous sommes, ne pouvant pas aller autrement. Au reste, Monsieur le Marquis, il pourrait bien se faire que j'allasse moi-même chercher votre livre ; car, suivant toutes les apparences, je suis sur le point de me *repatrier;* du moins j'en ai fait la demande expresse, et j'insisterai. Mon projet, comme vous l'avez vu sans doute, était de terminer ici ma carrière ; mais les choses ont changé, et, par mille raisons longues à raconter, la place n'est plus tenable. Je ne vois pas trop même comment je me relèverai du coup que j'ai reçu dans les tristes lambeaux de ma fortune !... Mais parlons d'autre chose. Je vous remercie d'avoir constamment pensé à moi ; ne perdez jamais cette habitude, je vous en prie. — Mon frère, qui est maintenant à Abo, en Finlande, sera bien joyeux de votre souvenir. Je suis charmé que vous ayez goûté son

Lépreux, dont je suis grand partisan. Je vais sur-le-champ écrire à ce bon Xavier pour lui faire connaître votre souvenir et votre approbation. Ma femme, mon fils, mes filles se lèvent en masse pour vous saluer tendrement. Le second est capitaine en pied dans le premier régiment de l'Empire (les Chevaliers-Gardes); mais, comme je vous disais, l'édifice que je bâtissais est renversé, et il faut recommencer par la première pierre.

Sans mes deux filles, je prierais ma femme de se faire religieuse, pour me laisser la liberté de me faire moine. Vous me recommandez de prier Dieu pour vous. La règle serait de vous répondre : *C'est bien à vous de prier pour moi ;* mais il me semble que les compliments ne sont pas de mise en si grave sujet. J'aime donc mieux vous répondre que je ferai, quoique indigne, tout ce qui dépendra de moi, en vous priant, en style diplomatique *de m'accorder la réciproque*, *et même plus s'il y échoit.* Témoignez mon souvenir à vos chers enfants : je les porte tous dans mon cœur. J'ai pris une part infinie à leurs succès, et sur l'heureux *Crescite et multiplicamini* prononcé au milieu de votre famille par la divine Providence. Il lui a plus d'envoyer une partie de ma famille à Gênes. *Ce sont là de ses coups !* Qui sait ce qu'elle fera encore de moi ? Mon fils est Lieutenant-colonel : je veux me proposer comme tambour dans le régiment où il se trouvera. J'ai de l'oreille, et les bras encore très dispos ; c'est le seul emploi pour lequel je me sente des dispositions décidées. Adieu mille fois, cher et digne ami, le compagnon, le consolateur de ma jeunesse, l'*animateur* de mes efforts, et l'objet constant de ma tendresse.

J'espère vous voir encore, et vous *rabâcher* mille choses peu connues. Voyez-vous le Marquis de Barol, l'abbé de Caluso? S'ils sont de votre connaissance, rappelez-moi à eux, je vous en prie. Dites à ce dernier que je me suis senti constamment pauvre depuis qu'il ne m'a plus été possible de le piller.

Tout à vous, excellent ami ; je vous serre dans mes bras.

460

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) avril 1816.

Monsieur le Comte,

Nous voilà donc enfin maîtres chez nous; j'en félicite du fond de mon cœur et S. M. et ses sujets, et moi en particulier. C'est dommage que les *occupants* nous aient si terriblement *occupés*, que notre *occupation* n'occupe plus que le terrain. Heureusement le Piémont n'a pas cessé d'être ce qu'il était du temps de Tacite, *fecundissimum Italiæ latus;* c'est à quoi il faut penser pour se consoler. Le Piémont est un tout qui ne peut être appauvri, ni même augmenté sans devenir province. Il est ce qu'il est, et, tel qu'il est, la pauvreté ne peut lui faire que des visites très passagères. *Non ci piglieranno l'aria*, disait un Pape à ceux qui se plaignaient à lui

des achats prodigieux de curiosités que les étrangers faisaient en Italie ; nous pouvons dire à notre tour, en pensant à tous les dévastateurs Français, Autrichiens ou autres : *Non ci piglieranno la terra.* Nous avons été bien maltraités sans doute ; mais quand on n'a besoin que de temps pour se remettre, tout n'est pas perdu.

Le jour de Pâques, 9 (21) de ce mois, nous a fait voir une parade encore plus brillante, s'il est possible, que celle dont j'ai fait passer la description; 40,000 hommes ont paru sous les armes dans la plus belle tenue. La nuit presque entière s'est passée en préparatifs ; à neuf heures, les troupes étaient sur la place. S. M. I. n'est sortie qu'à midi et quart, et les troupes n'ont été rendues dans les casernes que vers les trois heures après midi. On m'a assuré que plusieurs soldats n'avaient pas mangé depuis la veille ; mais je ne sais si l'on m'a dit vrai ; en tout cas, il en résulterait ce qui n'a déjà plus besoin d'être prouvé, que le soldat Russe est tout à la fois le plus agissant et le plus endurant qu'on connaisse. C'est le caractère particulier de ce soldat : il est *actif* et *passif :* le meilleur pour souffrir, le meilleur pour agir ; susceptible de l'obéissance mécanique et de l'impétuosité fulminante.

Pendant les évolutions de la parade, je ne sais quel corps a manqué le temps prescrit par le tambour : les uns disent que cette terrasse improvisée dont j'ai eu l'honneur de parler à Votre Excellence avait éteint le son du tambour battant du côté opposé ; d'autres prétendent qu'elle a produit un écho capable de tromper l'oreille ; d'autres enfin veulent que le soldat par dé-

plaisir ou par lassitude l'ait fait exprès. Quoi qu'il en soit, S. M. I. a mis aux arrêts trois Colonels, et ordonné que le Général Potemkim serait réprimandé au *Pricase;* mais il est arrivé dans ce cas ce qui arrive toujours dans ces sortes d'occasions. L'Empereur, après avoir donné ce qu'il a cru devoir à la discipline militaire, s'est livré pour le reste à sa bonté naturelle, il a fait bonne mine à ces Messieurs, les a consolés, et n'a point fait imprimer la réprimande *au Pricase.*

Ce *Pricase* est le grand moteur de l'armée Russe : c'est une conversation permanente entre le Général-Empereur et son armée. Là on sait chaque jour ce qui lui a plu, ce qui lui a déplu ; ce qu'il a dit, ce qu'il a statué ; c'est encore une espèce d'écho qui répète sa voix, qui est entendu et le rend présent à chaque bataillon, de la Finlande au Kamtschatka.

Un événement, plus important que la plus belle des parades, est l'arrivée de Czerni Georges, le fameux chef des Serviens qui est ici depuis huit jours.

J'espère que dans ce moment Votre Excellence aura eu le temps de prendre une connaissance suffisante de la nouvelle constitution de la Pologne. On m'assure qu'elle est en partie calquée sur la fameuse de 1791 ; mais comme je n'ai pu les comparer, je n'affirme rien. Celle-ci partait, dit-on, dans l'article premier, de la souveraineté du peuple, comme d'un point fondamental explicitement déclaré. La nouvelle ne parle pas aussi solennellement, néanmoins elle reconnaît incontestablement la souveraineté du peuple dans l'article trente-unième où il est dit *que le peuple est représenté par le*

Roi. J'ai dit pourquoi cette Constitution est odieuse aux Russes ; je n'y reviens plus. Au reste, Monsieur le Comte, toutes ces Constitutions, considérées en elles-mêmes et dans leur but avoué, ne sont que de vains essais, car c'est un axiome capital, aussi sûr qu'un axiome de mathématique, que toute nation a le gouvernement qu'elle mérite : ainsi tout ce qu'on fait pour une nation, avant de l'avoir améliorée, ne signifie rien, et n'a point d'effet ou ne produit que du mal. Mais si l'on considère ces Constitutions comme des mesures politiques propres à calmer, à diriger, à satisfaire, à distraire, à tromper même (car souvent il le faut), l'imagination des peuples, ce sont des pièces qui peuvent mériter toute sorte de louanges.

S. M. I. vient de donner à M. le Chevalier Michaud une nouvelle preuve de bonté bien remarquable. Elle lui a accordé un logement dans son Palais, et une voiture aux frais de la Couronne. Ce don par lui-même et par ses conséquences vaut 10,000 francs par an. Le Général Michaud, ne pouvant plus tenir à son poste, a tout uniment présenté à l'Empereur une lettre où il lui exposait l'indispensable nécessité où il se trouvait de soumettre cette demande ou de quitter sa place. S. M. I. a répondu : *Volontiers, mon cher Général*, et le lendemain la chose a été faite. — Quelle grâce ! Et quelle magnificence ! Je voudrais bien que le Comte de Galaté eût été traité aussi bien, toute proportion gardée. Pour lui être utile, j'ai pris sur moi de *sortir un peu de la ligne* (car le Ministre pouvait fort bien refuser de m'entendre), en demandant son passeport aux Affaires étrangères. J'ai

tourné ma lettre ostensible de manière à ce que, sans aucune demande ou recommandation expresse qui aurait pu être envisagée comme un véritable *sproposito*, je dis cependant tout ce qui pouvait intéresser S. M. I. en faveur d'un bon officier. Après cela, je ne puis rien. Votre Excellence observera cependant que S. M. I., lorsqu'Elle a dû signer l'ukase, a senti la dureté du congé sans uniforme, et a bien voulu supprimer cette clause véritablement surprenante ; ce trait spontané de justice et de bonté me semble accuser hautement le Prince Wolkonski ; car, puisque l'Empereur de son propre mouvement a daigné corriger sa première décision, n'est-il pas évident qu'il ne l'aurait pas prononcée si le Ministre avait fait son devoir.

L'Empereur a fait manquer la Messe le jour de Pâques à 40,000 Chrétiens Russes ou Catholiques pour une parade. C'est un commentaire sur la Convention Chrétienne de Paris. Le Grand-Duc Constantin a pris cent Polonais de la plus grande taille, leur a donné l'uniforme de la Garde, et les a envoyés en présent, par la poste, à son auguste frère ; c'est un commentaire sur la Charte constitutionnelle de Pologne. L'Impératrice Catherine, le jour de Pâques, relevait même la garde ordinaire de son Palais. Tout se perfectionne.

461

A Mme Anastasie de Bonar.

Saint-Pétersbourg, 23 avril (5 mai) 1816.

Madame et respectable Amie,

En voyant la date de cette lettre, vous allez vous écrier : Ah ! le monstre ! Est-il permis de répondre le 5 mai à une lettre du 20 décembre (reçue le 23 janvier). A cela, Madame, point de réponse et point d'excuse, et cependant je veux que vous me pardonniez, même la prétention de ne pas vous expliquer pourquoi j'ai interrompu cette aimable correspondance, et je demande l'absolution sans me confesser. Vous trouverez cette prétention contraire à la foi catholique que je professe ; mais, dans ce maudit siècle, il n'y a plus de religion.

Que votre seigneur et maître a bien fait, Madame, de vous promener un peu avec lui sur le continent pour dissiper des images aussi funèbres que celles qui vous assiégeaient sans interruption auprès de vos pénates. Je n'avais certainement pas commis l'extrême indiscrétion de vous demander le détail d'un malheur affreux ; c'est tout autre chose que je vous avais demandé. Je voulais savoir de vous en confidence, si c'était en effet, comme on l'avait dit, le démon du fanatisme qui avait enfanté ce forfait, et si vous l'aviez caché par quelques égards

dont j'ignorais la cause. Voilà, Madame, ce que j'avais demandé, et comme je m'étais exprimé à mots couverts, vous n'entendîtes pas ma lettre, et j'ai dû à ce malentendu une narration que je n'aurais pas osé demander et qui m'a intéressé au delà de toute expression. Mais tirons le rideau sur ces affreux tableaux, et ne parlons plus que de la charmante amie qui veut bien encore se souvenir de moi. Il n'y a rien de si aimable que cette narration que vous me faites de votre voyage : quelle singulière enfilade de circonstances inattendues, qui vous mènent tout doucement de Hanovre à Naples, sans jamais savoir aujourd'hui ce que vous ferez demain. Je vous félicite de tout mon cœur, bonne et aimable amie, d'avoir vu tant de belles choses, tant de spectacles magnifiques de la nature et de l'art. Votre cœur et votre esprit sont faits pour sentir ces beautés. Un plaisir, inexprimable eût été pour moi de les contempler avec vous ; mais tout est dit : jamais je ne vous reverrai, Madame, et jamais je ne vous oublierai. Il y a des souvenirs étouffants, et ce n'est pas sans peine que je tiens la plume. Vous avez vu le Duc de Serra-Capriola bien vieilli, bien défait, bien changé ; peut-être que vous ne me reconnaîtriez pas moi-même, si je vous apparaissais subitement. Voyez-moi toujours tel que j'étais lorsque j'entrais chez vous, et que j'avais le bonheur de vous consoler de l'injustice, et quelquefois de l'atrocité humaine ; — et moi je vous verrai toujours comme vous étiez lorsque mon frère dessinait votre profil chez la Princesse Kourakin, et que tout le monde disait : Ah ! ! — Croyez, Madame, que vous serez toujours au rang

de mes plus doux souvenirs. Si quelquefois l'intérêt de l'amitié a pu rendre moins amères pour vous certaines cruautés du sort, si le cas que j'ai toujours fait de votre personne a pu n'être pas absolument indifférent à votre excellent époux, je m'en féliciterai sans cesse. Je voudrais bien embrasser ces quatre jolis chérubins dont vous me parlez. — *Ah ! Que d'égratignures !* — Mais je ne sais pas comment cette antique folie est tombée de ma plume. Voilà comment je suis. Au milieu des pensées graves et mélancoliques, quelques éclairs de ma gaieté naturelle viennent encore sillonner la nue, et j'espère que vous sourirez aussi. J'ai peu de choses à vous dire sur moi. Depuis le mois d'octobre 1814, je possède ma famille; ma femme, mon fils, mes deux filles sont à côté de moi. Mon fils a miraculeusement échappé aux boulets et aux balles depuis Borodino jusqu'à Montmartre. J'ai *vu* cet enfant si désiré que je ne connaissais pas. — J'ai revu cette Adèle chérie dont vous avez vu le portrait qui n'est déjà plus le sien, quoiqu'elle soit jeune encore, mais son âme est bien la même, comme la mienne, comme la vôtre, Madame ; je me garde bien d'en douter. Heureusement, il y a dans nous quelque chose qui ne vieillit point.

Avez-vous toujours mon livre? Gardez-le bien. Les Français l'ont réimprimé deux ou trois fois de suite, sans qu'il m'ait été possible d'en posséder un exemplaire. — D'autres choses encore sont tombées de ma plume, mais je ne puis vous aborder. Il vous serait bien plus facile qu'à moi de faire demander à Paris l'*Essai sur le principe générateur des institutions humaines*, où

ces étourdis de Français ont affiché mon nom sans permission de ma part. J'aurais bien voulu voir Paris avec vous, et j'aurais désiré encore plus vivement entrer avec vous à Saint-Pierre de Rome. Je vous aurais serré la main, et qui sait si nous ne serions pas tombés à genoux ensemble. — Ah ! Maudit XVIe siècle ! Mais je ne le hais plus autant depuis que j'ai été obligé de lui retirer une partie de ma haine pour en faire présent à son fils le XVIIIe.

Je n'ai point cherché encore Madame Pitt, car depuis que je me suis marié, je suis devenu beaucoup plus casanier, et depuis quelques mois, je suis devenu encore plus sauvage. Cependant je crois qu'à la fin je ferai un effort et que je lui demanderai, *en mémoire de vous*, de faire connaissance avec elle, puisqu'elle vous intéresse si fort. Je ne sais trop, Madame, si je demeurerai encore longtemps ici. Depuis votre départ bien des choses ont changé : je suis sur le point de perdre une quantité de maisons amies qui s'en vont courir le monde ; j'en ai quitté d'autres par amour de la solitude, et par dégoût des choses. Mille amitiés, je vous en prie, à Monsieur votre époux. Je vous recommande vivement l'un à l'autre en vous assurant du plaisir que vous me ferez si vous exécutez soigneusement cette commission.

Dites de ma part à votre charmante petite fille que je ne lui sais pas le moindre gré d'être si jolie. La belle difficulté ! — Mais je crois, en vérité, que je m'acheminais à être galant. Quel scandale à mon âge !

Belle dame, ne soyez pas rancuneuse, je vous en prie. N'allez point me priver de vos lettres parce que moi

même je vous ai fait attendre la mienne. Au contraire, supposez noblement que je n'ai pas tort, et traitez-moi en conséquence. De quelque côté que je tourne mes pas, le couvert de *M. le Baron Rall, banquier de la Cour*, me transmettra toujours vos lettres. Je conserve toujours dans mes papiers une dissertation anglaise, enfantée par un Evêque, et copiée de votre main. — Adieu mille fois, excellente Anastasie : pour l'amour de Dieu, ne m'oubliez pas.

P. S. — Vous dites donc, Madame, qu'en pirouettant au travers de l'Europe, vous avez rencontré plusieurs personnes qui ne m'ont pas oublié. Dès que je saurai leurs noms, je ne manquerai pas de leur écrire pour les remercier ; en attendant je leur dis comme le vieux cantique de l'Enfant prodigue,

Vous avez en vérité
Beaucoup de la bonté.

462

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 25 avril (7 mai) 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu le 23 avril (5 mai, n. s.), votre lettre du 3 avril. Elle m'est arrivée par la voie de Paris, avec la

décoration en diamants de l'Ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare pour M. le Comte de Capo-d'Istria. Hier je la lui ai remise, et jamais commission ne fut faite avec plus de plaisir ; il aime obliger tout le monde, tout le monde réciproquement doit s'intéresser à lui. Comme Ministre et comme particulier, je ne l'aborde jamais qu'avec plaisir. Votre Excellence voit dans ces lignes le sentiment de tout le Corps diplomatique. Bien servir son Maître et se rendre agréable à tous, ce n'est pas un petit mérite.

Par les numéros des lettres, je vois qu'il y en a deux de Votre Excellence en route pour moi, retard qui ne m'étonne point du tout.

J'ai appris avec la plus grande joie que nous sommes enfin maîtres d'Alexandrie : il en était temps. Il faut rendre justice à Messieurs les détenteurs, ils tiennent bien ce qu'ils tiennent. Frédéric II, qui voulait parler latin, disait, comme on sait : ***Beati pozedentes !*** Mais cet axiome est de toutes les langues et se trouve partout.

Votre Excellence a lu sans doute, ou parcouru, l'ouvrage de M. de Pradt sur le Congrès de Vienne ; je lui recommande le chapitre XIXe du second volume, *sur l'Italie :* ce qui lui plaira et ce qui lui déplaira mérite une égale attention. Il me faudrait une autre occasion pour parler à Votre Excellence de nous et de l'Italie. Si je devais demeurer ici, j'aurais voulu avoir un détail exact sur notre traité avec Genève, voir la ligne que nous avons tracée, et savoir ce que nous cédons ; mais, suivant les apparences, je n'aurai plus d'occupation ici.

J'ai dit à Votre Excellence d'assez bonnes raisons pour changer de place. Tout supplice doit finir : mais, quant au mal déjà fait, qui le réparera? Ayant offert à S. M. de me retirer purement et simplement et sans me plaindre, si tel est son bon plaisir, j'espère que dans le cas où Elle se déciderait ainsi, Elle voudrait bien me dispenser de paraître à Turin. Il ne manque pas de village dans ses états où j'irai m'enterrer paisiblement. Ce que je crains par-dessus tout, c'est une suspension ou une destination ambiguë. Les blessures faites au père ne peuvent guère se guérir que sur le fils ; car pour moi, Monsieur le Comte, je vous avoue franchement qu'une expérience de deux ans a fini par me faire regarder la justice comme un pur rêve. Votre Excellence est bien la maîtresse de me contredire ; elle peut le faire en conscience pour cette fois.

Pourrais-je lui demander, sans indiscrétion, pourquoi à la page 127e du Palmaverde qu'elle a bien voulu m'adresser, je vois les noms des Grands Officiers de l'Ordre de Savoie, sans aucun nom de Chevalier ? Auriez-vous vu par hasard dans le berceau de ce poupon l'inévitable épitaphe d'un vieillard vénérable ? — Tout ceci, je le répète, sauf indiscrétion.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir dans le n° 55 de Votre Excellence, qu'elle a pris ainsi que S. M., quelque intérêt à la petite *Dottorata* que j'ai envoyée sur les *Illuminés*. Je ne crois pas du tout, comme le dit fort bien Votre Excellence , *que nous sortions tout à fait de notre sujet*, en traitant celui-là ; rien de ce qui touche à la vitalité des Empires n'est indifférent au département

confié à Votre Excellence. Je la prie et je prie aussi S. M. de vouloir bien se rappeler que dans tout ce que j'ai dit, je n'ai point parlé en l'air, que je dis ce que je sais à fond, ce que j'ai vu, ce que j'ai lu ; que j'ai copié de ma main les papiers secrets et les instructions fondamentales de ces sociétés secrètes. Conjointement avec un ami précieux que je ne cesserai de regretter (le feu Comte Salteur), j'ai fait les recherches les plus laborieuses pour savoir à quoi m'en tenir sur ce grand chapitre ; et j'y ai gagné au moins de savoir de quoi je parle. S. M., lorsque ce sujet se présentera à son esprit, doit bien se garder de deux choses : 1° De confondre les Illuminés avec les Francs-Maçons ; 2° de n'attacher qu'un seul et même sens à ce mot *d'illuminé*, puisque l'abus du langage l'applique à des systèmes entièrement différents. L'effet de l'illuminisme, tel que je l'ai fait connaître sur la Russie, n'est et ne peut être que celui que j'ai dit, c'est-à-dire de ronger de son côté la religion nationale déjà limée puissamment de trois autres côtés par le Protestantisme, par le Catholicisme et par le Rascolnisme. Ce dernier parti, déjà innombrable, vient de recevoir un grand aliment (au moins préparé) par la détermination de la *Société biblique* de publier une traduction de la *Bible* en russe vulgaire. Cette traduction créera de nouveaux Rascolniks par milliers ; mais rien ne peut détromper les Russes des folies étrangères ; ils ne se défient que de notre sagesse : c'est un *fatum* inexplicable. Ils auraient cependant un argument bien clair, bien facile, bien lumineux pour se détromper de la Société Biblique s'ils n'étaient pas condamnés, je ne sais

pourquoi, à n'en écouter aucun. Ils nous accusent sans cesse de prosélytisme; à la bonne heure! C'est un vice que nous partageons avec les mathématiciens, qui se font entendre partout, comme on sait. Or, puisqu'on nous accorde ce talent, même à un dégré éminent, qu'on nous croie au moins sur les moyens de l'exercer, et puisque nous condamnons la communication illimitée des Ecritures saintes en langues vulgaires, comme pestilentielle pour la Religion, qu'on proscrive donc sans autre examen ce que nous proscrivons sous ce rapport. — Point du tout, Monsieur le Comte; ils continueront à convenir intrépidement que nous sommes de très grands peintres, tout en niant que nous sachions broyer les couleurs.

Il y a des illuminés dans toute l'Europe. J'en ai connu et laissé beaucoup en Piémont; mais S. M. doit peu s'en embarrasser. Le Piémontais est trop instruit, trop calme, trop fin surtout et trop *Guardingo*, pour donner en nombre considérable dans ces billevesées aériennes. Le Roi peut se tenir sûr de n'avoir jamais chez lui que de bons chrétiens, et de robustes mécréants. Pour de ceux-ci, j'en ai connu de même de la plus haute taille.

Voici une anecdote qui tombe de ma plume. Il m'arriva jadis de passer une journée entière avec le fameux Saint-Martin, qui passait en Savoie pour se rendre en Italie. Quelqu'un lui ayant demandé depuis *ce qu'il pensait de moi*, il répondit : *C'est une excellente terre, mais qui n'a pas reçu le premier coup de bêche.* Je ne sache pas que dès lors, personne m'ait *labouré* ; mais je ne suis pas moins enchanté de savoir comment ces Messieurs

labourent. Au reste, Monsieur le Comte, quoique je ne sois qu'une *friche,* cependant le bon Saint-Martin a eu la bonté de se souvenir de moi et de m'envoyer des compliments de loin.

Un grand nombre de bons esprits croyaient pouvoir prédire que l'éloignement des Jésuites n'arrêterait nullement la propagation des nouvelles idées : c'est en effet ce qui arrive, et d'une manière surprenante. Dernièrement une femme bien née, mais d'un esprit et d'une instruction très ordinaires, et fanatique jusqu'à la fureur pour son parti, s'est tournée brusquement du côté de Saint-Pierre. Quelqu'un, russe ainsi qu'elle, qui avait droit de lui parler, lui ayant demandé quelle était donc la cause d'un changement aussi extraordinaire, elle a répondu : *Les bêtises que m'a dites mon Pope à ma dernière confession de Pâques.* Ceci est très singulier, et très remarquable. Votre Excellence y verra une nouvelle preuve de ce que j'eus l'honneur de lui dire au premier moment, *que les Jésuites avaient sans doute profité (peut-être avec quelque imprudence de la part de tel ou tel individu) du mouvement opéré dans les esprits, mais qu'ils n'en étaient ni ne pouvaient en être les auteurs.*

Tel est, Monsieur le Comte, le supplément que je devais à ma lettre sur les *Illuminés :* je n'ai pu le faire ni plus long ni plus court.

Je suis, etc.

463

A M. le Vicomte de Bonald,

De l'Académie française, membre de la Chambre des Députés, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 8 (20) mai 1816.

Voilà ce que c'est que d'être législateur ! On méprise tous les hommes qui n'ont point de Constitution, et il n'y a plus moyen de tirer de lui pied ni aile Si je ne me trompe, Monsieur le Comte, vous me deviez une réponse au moment de votre dernière hégire : j'avoue qu'il faudrait être bien injuste pour exiger quelque chose de vous à une telle époque ; mais à présent que toutes les choses sont à leur place, et que l'homme le plus difficile n'a plus rien à désirer, rien n'empêche, je pense, que je ne vienne vous attaquer de nouveau, et continuer, au moins de loin en loin, une correspondance à laquelle j'attache tant de prix. Il m'est impossible, Monsieur, de vous exprimer l'intérêt avec lequel je vous ai suivi dans les comices nationaux, où vous dites de si bonnes choses ; je suis fâché seulement que vos anciennes erreurs prenant de temps en temps le dessus, il vous soit échappé quelques blasphèmes qui ont scandalisé le ci-devant Archevêque de Malines. Ceci, Monsieur le Vicomte, me paraît très sérieux ; et si vous m'en croyez, vous recourrez au Roi pour être réhabilité.

Quel plaisir je trouverais à jaser avec vous sur l'état actuel des choses ! Quel fonds inépuisable de réflexions et d'instructions ! Il y a de quoi trembler, sans doute ; mais, si je ne me trompe aussi, les principes français ne sont pas étouffés, et la vérité conservera sa devise éternelle : *Nubila vincit.* Après la maladie horrible qui vous a travaillés pendant vingt-cinq ans, il ne serait pas raisonnable d'attendre une guérison subite ; c'est assez qu'il y ait des germes de restauration qui se développent graduellement : c'est un spectable qui m'occupe presque exclusivement, que celui d'Oromaze et d'Arimane se battant dans votre assemblée. Il n'y a ni prêtre ni évêque, à ce que je vois ; mais, en revanche, il s'y trouve des protestants. Cela me rappelle une facétie digne de Brunet, si elle n'est de lui : « Votre future n'a « pas d'esprit, mais en revanche elle est très laide. »

J'ai pris beaucoup de part à votre promotion littéraire ; seulement je voudrais pouvoir vous appeler l'un des Quarante. Je ne puis souffrir le mot d'Institut national à la place de celui d'Académie : c'est Garguille au lieu de Bonald ; mais c'est encore un point sur lequel j'espère avoir un jour pleine satisfaction, car il me semble voir un penchant, un *nisus* caché vers les anciennes formes et les anciennes dénominations : et c'est tout ce qu'on peut souhaiter.

Je me rappelle que vous eûtes la bonté de m'adresser il y a deux ans, un tableau de la France qui faisait plus d'honneur au peintre qu'au modèle. Reprenez vos pinceaux, je vous en prie, et envoyez-moi, de grâce, un nouveau cadre qui me fasse voir votre patrie comme

vous la voyez ; du moins si les couleurs doivent être moins sombres, car si vous n'avez pas d'espérances, je ne vous demande rien.

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, nous avons chassé les Jésuites de cette grande capitale ; en même temps Sa Majesté l'Empereur de Chine les a redemandés. Recevez-les en France ; il y aura moyen de se consoler de ce qui est arrivé ici. *Savoir, c'est savoir par les causes*, disait la vieille école. Je vous amuserais beaucoup si je pouvais vous développer de vive voix toutes celles qui ont amené une catastrophe si fatale à l'Église catholique : il vous suffira de savoir, Monsieur, que le mouvement des esprits vers notre croyance était devenu si rapide, et les conversions si marquantes par le nombre et la qualité des personnes, que le fanatisme et l'autorité ont été alarmés à la fois. Il faut avouer aussi que, du côté des apôtres, le zèle a été parfois un peu précipité ; il a manqué, dans cette occasion, à la cause de la vérité ce qui manque si souvent, *une grande tête à la tête des têtes*. Ce que nous avons vu n'est pas moins infiniment intéressant ; car il est bien vrai que les Jésuites tâchaient de profiter du mouvement des esprits, mais il n'est pas vrai du tout qu'ils l'eussent produit. Le branle est donné de plus haut, et ne s'arrêtera point, quoiqu'il ne soit plus aidé par tant de bras vigoureux.

Dans peu vous verrez à Paris une dame russe, Madame de Swetchin, femme d'un ancien gouverneur général, et peut-être encore Madame sa sœur. Toutes les deux sont très bonnes à connaître ; mais la première est une amie que je prends la liberté de vous recommander

très particulièrement. Vous n'aurez jamais vu plus de morale, d'esprit et d'instruction réunis à tant de bonté. Elle vous estime infiniment, car elle vous a beaucoup lu ; et comme elle sait que nous sommes en correspondance, elle m'a demandé une lettre pour vous. Je ne manquerai pas de la lui donner : mais je suis bien aise, puisque j'en trouve l'occasion, de vous prévenir à son sujet : je ne manquerai pas de vous intéresser en vous disant à l'oreille que cette excellente personne est une de celles qui, sur la plus importante des questions, n'ont point du tout *perdu leur latin*.

Je me recommande de tout mon cœur à votre souvenir dans les interstices de vos grandes occupations. Agréez, je vous en prie, l'assurance de l'estime sans bornes et de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Vicomte, etc.

464

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 16 (28) mai 1816.

Monsieur le Comte,

Lorsque deux opinions se combattent avec chaleur dans un cabinet, le parti qu'on prend n'a, pour l'ordinaire, point de caractère décidé : aucun des partis ne voulant céder, chacun y met du sien ; et voilà pourquoi

les choses qui sont faites par un homme de tête valent mieux que celles qui sont faites par des Corps. Le *Tarif* tant attendu est une preuve de cette vérité. Les uns étant furieux pour la prohibition, et les autres furieux pour la liberté, il en est résulté une loi qui n'établit ni l'un ni l'autre état. Le Change n'en a point été affecté. Il faut savoir, ou pour mieux dire il *faudrait* savoir quelle est, dans cette grande affaire, la part de la raison et de la saine politique, et quelle est celle de l'engagement de l'orgueil personnel et national, etc. Dieu, le Diable, et les Banquiers savent ce qu'il en est. Il faut aussi savoir ce que l'ouverture de la navigation nous révèlera sur les avantages et les désavantages de la loi; comment et jusqu'à quel point elle sera commentée par la contrebande, etc. Sur tout cela, il faut attendre l'expérience. Je n'ai reçu au reste, aucune réponse aux Offices passés de vive voix et par écrit au sujet de nos intérêts commerciaux.

Votre Excellence se rappelle sans doute qu'en lui annonçant l'éloignement des anciens desservants de l'Eglise catholique, je lui annonçai en même temps que le coup me paraissait tomber sur le culte même. C'est ce qui se vérifie malheureusement d'une manière si extraordinaire qu'elle mérite à tous égards d'être développée à Votre Excellence et à S. M.

Le dernier Général des Jésuites, le P. Gruber, Allemand, homme véritablement extraordinaire, théologien, médecin, chimiste, mécanicien, opticien, etc., homme d'Etat de plus et fait pour être le Ministre d'un grand Prince, obtint de la munificence de l'Empereur Paul I[er]

une somme de 9,000 roubles que ce Prince avait bien voulu destiner à l'établissement de l'Eglise catholique. Le Père Gruber, que j'ai connu très particulièrement, reçut cette somme *au nom de l'Eglise*, *comme propriété de l'Eglise*, et il en acheta un terrain autour de l'église, agissant toujours comme simple administrateur. Ensuite il conçut le projet hardi de bâtir sur ce terrain une maison qui serait une propriété de l'Eglise. Tout de suite les capitaux affluèrent à cause de l'estime qu'on avait pour le Général, et de la confiance parfaite qu'inspiraient de tels administrateurs. Il bâtit donc une maison de 450,000 roubles, et il établit un ordre invariable au moyen duquel on payait chaque année 15,000 roubles de la dette capitale et les intérêts du restant. Au mois de décembre dernier, la dette était réduite à 220,000 roubles. Tout allait à merveille et personne ne se plaignait. Aujourd'hui qu'arrive-t-il ? Le Prince Alexandre Galitzin, *Ministre des cultes* (titre comme j'ai eu l'honneur de le dire à Votre Excellence qui me donne des convulsions), profite de l'occasion pour anéantir l'église catholique. Il entreprend de l'identifier avec les Jésuites, quoique ces deux objets soient absolument séparés, et il met en avant la thèse extraordinaire, *que la maison appartient aux Jésuites, et qu'elle doit être séquestrée et vendue pour le paiement des dettes.* Votre Excellence croira rêver en lisant ceci ; cependant c'est la vérité. L'affaire a été portée au comité des Ministres qui ont signé tous, excepté deux, M. le Comte Alexis Razoumoski, et M. de Mourawief (la postérité se souviendra de leurs noms). Ceux-ci ont protesté et n'ont

pas voulu signer ; mais l'affaire a passé et à moins de ce qu'on appelle *un coup de la grâce* sur l'esprit de l'Empereur, nous allons voir consacrer la maxime : *Qu'en Russie on vend les biens d'un débiteur malgré le créancier.* Les syndics crient : Qu'est-ce donc que vous voulez ? Nous sommes ici pour répondre : tout ira comme par le passé, etc. Les créanciers crient de leur côté : Pourquoi donc vous mêlez-vous de nos affaires ? Nous sommes parfaitement contents, on nous paie fort bien, nous n'avons rien à demander , etc. Tout cela est inutile. L'Archevêque catholique, qui devrait se jeter en travers, est le malheureux complice de cette manœuvre, et tout le monde sait qu'il a envie de se loger dans la maison de l'église. En attendant, on suspend les loyers en vertu du séquestre et l'on éteint ainsi 24,000 roubles de rente. Ce revenu éteint augmentant la dette, on vendra pour payer ; les revenus étant éteints, les desservants ne seront plus que des salariés, c'est-à-dire des valets sans état, sans consistance et sans considération, amovibles suivant le caprice d'un supérieur ou faible, ou corrompu, ou intimidé, ou tout cela à la fois. — Et le culte catholique sera détruit : c'est ce qu'on veut, et ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, Monsieur le Comte. Un des principaux membres du comité a dit ouvertement dans une assemblée, *qu'il n'y avait rien de plus juste que ce séquestre fondé sur un ancien ukase qui ordonne que les biens des exilés soient séquestrés.* Comme si les lois de l'ancienne tyrannie étaient faites pour S. M. I. actuellement régnante ! Comme si un homme à qui on interdit une ou deux villes était exilé ! Comme si encore un *exilé*

était banni! Comme si enfin les biens de l'Eglise catholique appartenaient aux Jésuites! *On confisque les biens d'une pupille pour payer les dettes de son tuteur qui n'a point de dettes.* L'univers n'a jamais rien vu d'égal. Nous sommes tous consternés, mais sans moyens pour nous faire entendre. On devra faire dans cette occasion comme dans tant d'autres; avant que le mal soit consommé, il faudra faire ce qu'on pourra pour faire parvenir la vérité. Quand il n'y aura plus de remède, chacun de son côté devra faire respecter l'autorité autant qu'il est en lui. J'évite, en attendant, avec beaucoup d'attention tout discours sur ce triste sujet; mais je suis profondément affligé. Lorsque Votre Excellence lira dans les papiers étrangers de beaux morceaux sur la *tolérance* dont on se pique ici, Elle saura à quoi s'en tenir. La tolérance qui confisque n'a pas trop le droit de se vanter.

L'Ambassadeur de Perse a eu son audience de congé jeudi dernier 11 (23) de ce mois. Elle a eu lieu avec les mêmes cérémonies qui avaient marqué sa présentation. Pendant son séjour, qui a été fort long, il n'a cessé de répéter, à ce qu'on assure, que, s'il ne réussissait pas, il lui en coûterait la tête. Dans ce cas il peut se préparer à l'opération, car il n'a rien obtenu. L'Ambassadeur d'Angleterre a fait partir sur-le-champ un courrier pour apprendre cette nouvelle à Londres; mais on ne lira pas dans sa lettre les mêmes choses que dans toutes les lettres anglaises parties à la même époque. Une autre fois, j'aurai l'honneur d'expliquer cela plus clairement à Votre Excellence.

J'ai parlé avec cet Ambassadeur des affaires de S. M. et il s'est exprimé de manière à me faire comprendre qu'il avait lu mes dernières Notes. En m'adressant quelques compliments en syllabes détachées sur la manière dont j'avais raisonné sur ces affaires, il m'ajouta en riant dans sa cravate : *Que malheureusement ce n'était pas le tout que d'avoir raison*. Je saisis vite le badinage. — Comment donc, Monsieur l'Ambassadeur, ce n'est rien que d'avoir raison, il faut que les puissances nous la donnent, etc. Je ne me tiendrai sûr en effet (j'entends quant à l'affaire de Lucedio) que lorsque Votre Excellence m'apprendra le succès définitif. La force n'est pas trop disposée à dire : *J'ai tort*. J'ai parlé aussi de nos affaires avec le Baron de Stagenteitch. Il m'a témoigné combien il avait été surpris de n'être instruit de tout ce qui s'est passé que par le Ministère russe. Il m'a dit ensuite : *que le chemin du Simplon n'était d'aucune importance pour l'Autriche, que si elle avait recherché un traité d'alliance, c'était pour notre avantage bien plus que pour le sien, puisqu'elle n'avait rien à y gagner : que l'Autriche était la seule puissance qui n'eût rien gagné aux nouveaux arrangements ; que les Finances du Roi, notre Maître, étaient dans l'état le plus florissant, qu'il en avait été lui-même le témoin à Turin*, etc.

A toutes ces vérités du premier ordre, je n'ai pas jugé à propos d'opposer aucune dénégation formelle, ni même aucune argumentation approfondie, tout étant heureusement terminé ; j'ai beaucoup insisté sur la satisfaction que nous faisait éprouver une issue aussi favorable. La seule chose que je me sois permis de lui

dire sur le fond de la question, c'est qu'il me paraissait tout à fait impossible qu'une puissance insistât fortement sur une alliance où elle ne trouverait absolument aucun avantage.

J'ai été ravi d'apprendre notre paix éternelle avec son Altesse le Bey d'Alger qui sans doute sera suivie d'une paix semblable avec l'autre Altesse de Tunis. *Combien cela nous coûte-t-il ?*

L'Angleterre ne pouvait faire un plus noble usage de sa puissance, et je lui sais un gré infini de nous avoir rendu cet important service.

Quant à la délivrance des captifs, *moyennant rançon*, il me semble que les Révérends Pères de la Merci auraient fait tout aussi bien.

Les nouvelles de France sont inquiétantes. Toujours ce pays agitera l'Europe en bien ou en mal. Qui sait ce que nous verrons encore ? Les Anglais font bien mal de tant parler de Bonaparte, et de le tenir pour ainsi dire présent à tous les yeux. On expose son buste dans les diners d'apparat. On sait ce qu'il fait, ce qu'il dit, les impertinences qu'il se permet, les progrès qu'il fait dans la langue anglaise, etc. Tandis qu'il faudrait le faire oublier parfaitement. La Révolution n'est pas finie, Monsieur le Comte ; les principes révolutionnaires sont montés bien haut. On croit que les peuples peuvent faire des Princes, ou que des Princes, au moins, peuvent en faire d'autres, *sans femmes*. Voilà l'opinion terrible qu'il faut déraciner : la première, qui est la souveraineté du peuple, a malheureusement de grandes apparences de vérité en sa faveur. Cependant ce n'est pas seule-

ment une erreur, mais une bêtise. La seconde est peut-être encore plus dangereuse. Il est bien à désirer qu'on en revienne aux anciennes idées suivant lesquelles pour faire un Prince, il faut qu'un Prince et une Princesse viennent dans l'église promettre de nous en donner; toute autre manufacture doit être fermée et déclarée nulle. Mais si de notre côté nous prêchons les bons principes, les droits irrévocables de la légitimité, et le droit sacré de la succession, il faut, de leur côté, que les Princes prennent garde à eux et prêtent l'oreille aux penseurs qui savent un peu comment le monde va. Ils jouent maintenant un jeu à perdre toutes les familles souveraines d'Europe l'une après l'autre : c'est sur quoi j'aurai probablement l'honneur d'adresser quelques idées à Votre Excellence par une autre voie. Je passe à une considération d'un genre bien différent. Si un Prince dit ou laisse dire *qu'un tel autre n'est pas fait pour régner*, comment sait-il que ses peuples ne tiennent pas les mêmes discours sur lui dans le même moment? *Le Prince le plus fait pour régner, c'est celui qui règne, et qui a droit de régner.* Jamais il ne faut s'écarter de cette maxime. L'esprit des peuples est fort gâté sur ce point; mais il faut avouer aussi que les Cabinets y ont contribué, en ce qu'ils n'ont plus peur de certaines idées qui auraient révolté nos grands pères. Toute l'Allemagne est en fermentation, l'Angleterre même n'est pas toute sage à beaucoup près ; il est inutile de parler de la France : vous voyez l'Italie. En vérité il n'y a pas de quoi se tenir tranquille.

L'Etat politique de ce grand pays, les rapports moraux

du Prince et de ses sujets, les finances, le papier monnaie, l'importance de l'état militaire, la nullité du civil, le progrès des idées étrangères, le caractère du clergé, la science qui arrive et la religion qui s'en va, etc., etc., seraient le sujet de fort belles et intéressantes observations, mais qui appartiendraient moins à une dépêche qu'à une relation de la Russie. Ici je me borne à des vœux pour l'Empereur à qui nous devons tout.

465

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 23 mai (4 juin) 1816.

Monsieur le Comte,

On donne pour certain le voyage très prochain de S. M. I. à Moscou, et l'on affirme avec la même confiance qu'Elle y passera une partie de l'hiver prochain. Si Elle juge à propos de donner cette consolation à des sujets qui ont tant et si fidèlement souffert, chacun doit applaudir à cette résolution. En attendant, S. A. I. Mgr le Grand-Duc Nicolas parcourt les vastes états de son auguste frère, et poussera jusqu'en Crimée; il reviendra ensuite dans cette brillante Capitale avant de prendre son vol vers Berlin.

On parle infiniment d'une nouvelle organisation de l'état militaire: l'idée générale, autant qu'on peut la

saisir dans une conversation, serait d'employer une partie des troupes aux travaux publics que l'Empereur exécute aujourd'hui par des ouvriers salariés, serfs de la Couronne ; et d'en réunir une autre partie en colonies pour cultiver et habiter les terres incultes de cette même Couronne. Par la première mesure, l'Empereur, même en augmentant la paie du soldat, doit gagner encore infiniment. La seconde mesure, pour qu'il soit permis d'en discourir, exige des détails que je ne connais point encore. Les Romains exécutèrent jadis quelque chose de semblable ; mais les soldats étaient stables dans les colonies et n'étaient chargés que de les défendre contre les Barbares. Sans femmes, sans ce qu'on appelle *le ménage*, point de colonies. Il paraît qu'ici l'Empereur veut tenir les soldats sous sa main, et ne leur confier la bêche qu'à la charge de reprendre l'épée au premier signal ; il a sans doute ses raisons et ses moyens : il faut les connaître avant de les discuter.

Un plan de ce genre, modifié suivant les circonstances de toute espèce qui devraient être prises en considération, pourrait être de la plus haute utilité en Sardaigne. Mille fois cette idée m'a passé dans la tête ; mais, pour être entrepreneur, il faut être entreprenant.

D'une manière ou d'une autre, il me paraît impossible que l'état militaire ne nous mène pas à quelque grande révolution ; et cela par deux raisons : l'une intrinsèque, parce que l'état militaire dès qu'il passe certaines bornes, retombe sur le Souverain et le détrône en tout ou en partie, subitement ou par nuances ; l'autre indirecte, parce que le nombre des soldats augmenté par delà

toutes les bornes de la raison et de la politique, harasse tous les gouvernements, les ruine, et les amène à ce point de détresse qui amène nécessairement des commotions.

Pierre Ier avait 30,000 hommes dans ses plus belles années, et il en laissa 35,000. Catherine II en laissa 65,000. Aujourd'hui son petit-fils en a plus d'un million. Cette progression peut servir d'exemple pour d'autres pays. Je ne voudrais pas cependant juger ce pays par les nôtres. On a bientôt dit : *C'est une monarchie :* les mêmes mots ne signifient pas toujours les mêmes choses. L'Empereur peut faire sans le moindre danger, chez lui, des choses qui partout ailleurs seraient fort dangereuses. D'ailleurs, Monsieur le Comte, comme je crois avoir eu l'honneur de le dire à Votre Excellence, je n'ai jamais vu dans l'histoire qu'un vice politique général se corrige par la sagesse humaine : c'est la Providence qui s'en charge et qui l'exécute par des moyens ordinairement amers.

Il y a bien longtemps que j'eus l'honneur de parler à S. M. d'une nouvelle invention qui avait été reçue ici, au premier abord, avec un extrême empressement. Elle appartenait à un Anglais qui était, je crois, confiturier, ou du moins d'une profession entièrement étrangère à l'art militaire, il s'agissait de balles de fer substituées aux balles de plomb. Elles étaient de figure ovoïde et d'un poli qui le disputait à la glace la plus parfaite. L'inventeur fut richement récompensé ; mais tout à coup, sans que j'aie jamais su pourquoi, l'invention fut étouffée et toutes les expériences supprimées. L'inventeur se plaignit ; mais on lui ferma la bouche en lui

disant : *De quoi vous plaignez-vous? N'êtes-vous pas bien récompensé*, etc. L'homme du monde le plus fait pour juger de ces sortes de choses me parla dans le temps avec admiration sur cette découverte ; il m'expliqua qu'on enchâssait la balle par le gros côté ; qu'elle devait donc se tourner en sortant, mais qu'elle allait très droit, et que l'effet en était beaucoup plus fort et plus dangereux que celui de notre balle ordinaire. Un autre homme très porté à critiquer tout, et surtout ce qui se fait ici, me parla de la même invention avec le dernier mépris, en me disant qu'on n'avait oublié que la rouille qui annulait la chose. Dès lors je n'y avait plus pensé, lorsque tout à coup j'apprends que les balles de fer reviennent sur l'eau, et qu'il y a un Comité nommé pour les examiner. J'aurais fort désiré vous en envoyer une, mais il n'y a pas eu moyen.

Au reste, Monsieur le Comte, toute nouvelle invention, tout perfectionnement dans l'art militaire est un malheur pur et simple, puisqu'il augmente les maux de l'humanité, sans augmenter ni la puissance ni la sûreté d'aucune nation en particulier ; d'autant que ces inventions deviennent communes en un clin d'œil. Quand nous n'aurions ni bombes, ni canons ; quand le cheval refuserait de nous servir à la guerre, en serions-nous moins puissants, moins maîtres chez nous ? Nullement, et l'argent économisé servirait à d'autres choses. Je ne fais donc aucun vœu pour le succès des balles en fer dont l'effet sera épouvantable, et nous laissera néanmoins tous au même point de puissance respective où nous nous trouvons.

S. M. I. n'a rien décidé encore sur les biens de l'Eglise catholique. Deux gentilshommes Polonais, M. le Comte Severin Potocki, et M. le Comte Olinski, Sénateurs et Membres du Comité, ont parlé dans cette affaire avec beaucoup de force, de logique et de dignité. Je les connais particulièrement l'un et l'autre ; mais depuis que cet étrange procès est sur le tapis, j'ai affecté de ne pas les voir, pour éviter toute idée de coalition. L'Empereur, à ce qu'on m'assure a dit : *C'est précisément parce que cette religion n'est pas la mienne que je ne dois pas me presser de décider*. Si ce propos n'est pas de lui, il en est digne. Au reste, c'est déjà une énormité qu'un enfant enragé, chef et moteur de cette attaque, puisse faire mettre en question un droit dont l'évidence éblouit. Et qui sait encore ce qui arrivera ?

466

A M. le Duc de Doudeauville

Pair de France, à Paris.

Saint-Pétersbourg, 26 mai (7 juin) 1816.

Avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre, Monsieur le Duc ! De quels charmants souvenirs vous avez rempli mon esprit ! Les temps où j'eus le bonheur de faire connaissance avec vous étaient bien durs ; ceux où je pus cultiver cette connaissance à mon aise ne l'étaient pas moins ; et cependant nous y avons trouvé bien des dou-

ceurs. La vie des exilés ressemble un peu à celle des guerriers; on finit par y trouver des charmes. Les hasards, les dangers, les surprises, les aventures amusent la tête et même le cœur. L'émigration m'a fourni des tableaux qui ne s'effaceront jamais de ma mémoire tant que j'en aurai une. Parmi ces tableaux, permettez-moi de vous rappeler celui de M. le Duc de Doudeauville entrant chez un pauvre fébricitant avec une certaine bouteille à la main. — Bon Dieu ! Est-ce hier, Monsieur le Duc ? Est-ce avant-hier ? Hélas ! Non ; c'est en 1798. Cependant il m'en souvient comme d'hier. Combien il m'eût été doux de pouvoir me rapprocher de vous depuis que la scène a changé ! Toutes mes inclinations m'auraient porté vers les *rives* que vous habitez ; mais je ne sais quelle main de fer m'a constamment retenu à mille lieues de vous, dans un pays dont je croyais enfin être devenu citoyen pour toujours, car je m'y étais tout à fait accoutumé, acclimaté et *acoquiné ;* mais voilà cependant quelques signes de retour que j'aperçois dans ce moment ! Si jamais je me trouve à Turin, je me croirai à Paris. Ne doutez pas, Monsieur le Duc, que je n'aille un beau matin vous demander à déjeuner ; et nous verrons si vous avez encore une bouteille de vin à mon service. Mais, je vous en prie, Monsieur le Duc, point de miel dedans, ni de quinquina. Ensuite nous parlerons de tout ce que vous voudrez, et surtout de ce *rocher* dont votre lettre fait une mention très honorable. Hélas ! Monsieur le Duc, il y a danger partout. Quoi qu'il en soit, Dieu m'ayant refusé le plaisir du choix, je me souviens de l'antique maxime qui nous avertit de suivre la

chaîne qui nous tire, autrement on est meurtri et traîné! Il vaut mieux marcher. Dieu m'a conservé mon fils au milieu de cette épouvantable traînée de sang qui a mouillé la terre depuis Moscou jusqu'à Paris. — Je l'en remercie. Quant à moi, Monsieur le Duc, il m'importe fort peu de terminer ma vie ici ou là.

Je partage de tout mon cœur vos espérances françaises. Ce système, comme vous avez pu le voir, Monsieur le Duc, n'est pas neuf chez moi. Il y a mille apparences contre vous ; cependant je crois que tout ira bien, et que vous finirez par prêcher le genre humain. Vous lui devez une propagande d'un nouveau genre pour vous absoudre auprès de lui de celle de 1790, et vous êtes de trop honnêtes gens pour ne pas vous acquitter fidèlement. — Comme j'ai ri de ces braves *gens qui prennent à gauche, tout en s'asseyant à droite!* On ne saurait mieux dire. Il y aura mille anicroches de ce genre ; cependant il arrivera au Roi ce qui arriva à César : *Il viendra, il verra, et il vaincra.* La seule différence (et malheureusement elle n'est pas mince), c'est qu'il fera tout cela en beaucoup de temps ; à cela, il n'y a pas de remède. Depuis Celui qui disait : *Surge et ambula*, on ne guérit plus subitement des maux affreux de vingt-cinq ans. Pendant que j'ai l'honneur de vous écrire, j'entends encore parler de troubles assez sérieux, de drapeau tricolore, et de villes sommées au nom de l'Empereur ; c'est tant mieux. Toute insurrection qui ne réussit pas décourage plus ou moins l'esprit qui l'a produite, et renforce le gouvernement. Je traite souvent ces grandes questions avec le *porteur de votre lettre*, qui a mille

bontés pour moi. Je retrouve toujours avec plaisir ces échantillons de la vieille France qui aident si fort mes espérances ; vous me fournîtes jadis les mêmes arguments, Monsieur le Duc, et si j'avais le bonheur de vous voir maintenant, vous les renforceriez encore ; mais, hélas ! il faut se contenter de vos lettres, qui sont bien tout aussi concluantes, mais non pas si douces pour moi. Conservez-moi toujours, Monsieur le Duc, des sentiments auxquels vous m'avez accoutumé, et qui sont devenus pour moi une propriété tout à fait chère. Je tournerais la feuille peut-être, si j'avais pu disposer d'une certaine occasion qui m'a manqué. Je m'en fie donc à cette vieille commissionnaire qu'on appelle la poste, pour vous assurer de mon éternel dévouement. Ma femme est bien sensible à votre souvenir, et me charge de vous faire ses compliments. Agréez mes hommages, Monsieur le Duc, et ma très haute considération.

467

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 2 (14) juin 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Le départ du Marquis Paulucci me fournit l'occasion de dire à Votre Excellence quelques mots que je n'aurais pas envie de confier ici à la poste.

Il y a six mois que ce personnage remarquable avait obtenu un congé, Madame sa mère l'attendait à Modène avec un extrême empressement, son frère avait pris un appartement à Vienne pour l'attendre; et puis d'un jour à l'autre, et tant qu'on a traité au Conseil d'Etat les affaires de Courlande et de Livonie, S. M. I. l'a retenu ici, à l'auberge, avec une espèce de Chancellerie, et ne l'a congédié que depuis deux jours. Ce petit séjour à Saint-Pétersbourg lui coûte 24,000 roubles dont l'Empereur n'a pas parlé : il est devenu, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, Monsieur le Comte, extrêmement sévère sur tous les points.

Le Marquis Paulucci est Général, Adjudant-Général de l'Empereur, Chevalier de Saint-Alexandre-Newsky (on ne parle pas des ordres inférieurs), Gouverneur général de Livonie et de Courlande ; il y a peu de fortune aussi belle et aussi rapide : il faut ajouter *aussi méritée ;* car personne ne peut lui refuser des talents administratifs peu communs, et l'une des plus fortes têtes qu'on puisse connaître. Il n'y a qu'une voix sur son compte dans ses gouvernements ; au point qu'un Gentilhomme Courlandais me disait il y a peu de temps: *Je ne suis pas suspect, car je ne l'aime pas, mais je suis forcé de l'avouer, jamais nous n'avons été si bien gouvernés.* Il est possible en effet de ne pas l'aimer, parce qu'il a des manières un peu hautes ; mais chacun a sa manière, et je doute qu'il y en ait une autre pour le rôle dont il est chargé. Il est adoré dans ses provinces ; à la Cour, au contraire, il a des ennemis nombreux et terribles. En prenant congé de l'Empereur, il lui a dit

comme le Maréchal de Villars : *Sire, je vous laisse au milieu de mes ennemis*. L'Empereur lui a répondu : « Oui, vous en avez beaucoup ; ils vous accusent d'être *grossier* (en propres termes), *fier* et *entêté.* » — « Oui, Sire », a repris le Marquis, « je suis *grossier* avec les voleurs que « j'appelle de leur nom, *fier* avec ceux qui voudraient « m'humilier, et *entêté,* parce que je soutiens ce qui « me paraît vrai et utile à Votre Majesté Impériale au « lieu de passer ma vie a deviner votre sentiment , « pour dire ensuite : *Comme il plaira à Votre Majesté « Impériale.* »

Le Marquis Paulucci n'a pas moins de prétentions dans l'ordre militaire que dans le civil ; mais il n'a pu déployer ses talents militaires qu'en Géorgie contre les Persans qu'il a fort bien battus et contenus. Dans les grandes campagnes de 1813 et 14, l'Empereur ne l'a pas employé, probablement parce que ne pouvant encore l'employer comme général en chef, il craignait de le compromettre avec d'autres : bien en a pris à la Courlande, à la Livonie et à l'Esthonie qu'il a merveilleusement gouvernées. Il a plus de deux millions et demi de subordonnés : Justice, Police, Finances, Commerce, Militaire, enfin il se mêle de tout plus ou moins. Nous n'avons chez nous (et ce n'est pas un malheur) aucune idée de semblable autorité.

Pendant la disgrâce solennelle qui l'envoya en Géorgie, on n'osait pas même demander des nouvelles de sa femme qui venait de faire une couche très malheureuse. Pour moi, je n'en rabattis pas une visite, et j'augmentai même de soin envers cette pauvre délaissée. Jamais il

n'a oublié ce procédé, de manière que malgré quelques prises que nous avons eues ensemble, nous sommes toujours demeurés amis, comme je crois avoir déjà eu l'honneur de le mander à Votre Excellence ; il s'est encore extrêmement serré à moi pendant ce dernier séjour dans la capitale, quoique ce séjour ait coïncidé avec *la petite tempête* catholique, ou anticatholique.

Quelques personnes pensent qu'on profitera de son absence pour le détruire. D'autres croient (et je penche pour cet avis) qu'il retournera encore plus ferme sur ses pieds. Pendant la disgrâce que je citais tout à l'heure à Votre Excellence, il se fit estimer en Géorgie au point que les Princes de ce pays demandèrent en corps à l'Empereur de le continuer dans ce gouvernement, ce qui n'eut cependant pas lieu ; et, à son retour, il cassa très joliment le cou à celui qui avait voulu le lui casser. Il avait en effet parfaitement raison.

Comme il est très possible que le Marquis Paulucci passe à Turin, j'ai voulu, Monsieur le Comte, vous le faire connaître un peu particulièrement. Vous trouverez peut-être qu'il parle trop haut, et qu'il dit trop souvent *Moi :* ce n'est pas moins un homme du premier ordre, et fort bon à connaître. Si Votre Excellence l'interroge sur ce pays, personne n'est en état de la satisfaire plus parfaitement.

Il m'arrive une chose tout à fait bizarre : j'ai annoncé à Votre Excellence que j'avais reçu de M. le Comte Capo-d'Istria une lettre de remerciements que je croyais remettre au premier de ces Messieurs qui partirait ; rien ne pressant à cet égard. Au moment où j'ai cru la

prendre pour l'enfermer dans celle-ci, je ne l'ai plus trouvée, et toutes mes recherches ont été inutiles. La ridicule petitesse de mon appartement m'oblige à des soins minutieux à l'égard des papiers; j'enferme tout, j'empaquette tout; je mets tout l'un sur l'autre. Il arrive de là que je perds souvent en cachant, et que trop souvent il faut renverser mille choses pour en trouver une. Je ne puis deviner ce qu'il en est de cette lettre ; peut-être est-elle sous mes yeux. Si je ne la trouve pas, je prie Votre Excellence de la tenir pour reçue ; car la chose serait sans remède.

A mon grand étonnement, les trois ou quatre derniers courriers ne m'ont rien apporté de Votre Excellence; j'étais cependant bien empressé de savoir à quoi m'en tenir. En attendant une décision si importante pour moi, je m'amuse à méditer le règlement que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser ; il peut être regardé comme la preuve arithmétique de tout ce que j'ai eu l'honneur de lui mander si inutilement depuis deux ans. L'appointement des Ministres étant calculé sur le nécessaire physique, vous n'avez pas cru pouvoir fixer celui du Ministre de Russie au-dessous de 50,000 francs ; c'est encore une erreur très considérable, en y ajoutant la charge de Secrétaire ; mais enfin vous voyez, Monsieur le Comte, que mes lettres vous ont dit la vérité, et qu'il est impossible que je n'aie pas consumé de mon propre bien, précisément autant que j'ai dit.

Maintenant, Monsieur le Comte, Votre Excellence met un certain point d'honneur ministériel (que j'ose

croire mal entendu) à me nier tout, à me contester les choses les plus évidentes. N'importe! La vérité est ce qu'elle est, devant Dieu, et Votre Excellence n'en demeure pas moins obligée devant lui à représenter à S. M. que je n'ai ni exagéré, ni même *pu* exagérer, en répétant les preuves à la main, que pendant deux ans la Maison de Savoie a été représentée ici, pour la moitié environ, aux frais d'un père de famille qui, etc., etc.

Enfin, Monsieur le Comte, Votre Excellence fixant à 26,000 L., les frais du Ministre pour son établissement et son voyage, je demande encore à sa conscience et à sa justice pourquoi j'ai dû me contenter de treize?

En général les commissions diplomatiques ne sont faites que pour les grandes fortunes, si l'on excepte les puissances d'un ordre supérieur. Votre Excellence a sans doute eu de fort bonnes raisons pour faire imprimer un règlement où nous sommes placés au-dessous de ce qu'il y a de plus mince en Europe. Je lui ai fait connaître les appointements de tous les Ministres; quant aux Secrétaires de Légation, je laisse à part les grandes puissances pour lui dire seulement que celui de Bavière à 8,000 roubles.

Un homme maltraité par la fortune ne peut donc servir S. M., à cette place, à moins qu'Elle daignât faire quelque chose pour lui; mais c'est tout le contraire de nos maximes qui accablent l'homme accablé. Mon fils, qui semblait pouvoir faciliter les choses, devient inutile, toujours en vertu de la maxime qui refuse de prendre en considération aucune des circonstances particulières qui peuvent distinguer une personne ou une famille

d'une autre. Que faire donc, Monsieur le Comte? Ce que j'ai fait : se mettre entre les mains de S. M. et la prier de faire ce qu'Elle voudra. Je n'insiste que sur le grade militaire de mon fils, qui est de première nécessité comme de première justice. L'avenir ne tardera pas à fournir à Votre Excellence un terrible commentaire sur la vérité de tout ce que j'ai eu l'honneur de lui écrire.

P. S. — Permettez-moi de faire observer à Votre Excellence qu'il n'y a, et même qu'il n'y a eu ici aucun cachet de la Légation ; j'ai dû placer le mien sur la valise d'un courrier de Cabinet.

468

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 6 (18) juin 1816.

Monsieur le Comte,

Le 1er (13) de ce mois, nous avons vu de magnifiques funérailles ; celles du Maréchal Prince Soltikof, mort à 80 et quelques années ; il cachait son âge, mais il ne pouvait nier d'avoir servi comme Colonel dans la guerre de Sept Ans. Depuis, il s'était jeté dans l'état civil, ou pour mieux dire, dans les occupations civiles ; car l'état de Maréchal était bien sur son cercueil. Il avait eu

l'honneur d'élever S. M. I., et son auguste frère Mgr le Grand-Duc Constantin. L'Empereur a répandu les plus grands honneurs sur les derniers moments et sur les obsèques du Maréchal. Il l'a visité souvent pendant sa dernière maladie, et les adieux, le jour même de la mort, ont été, dit-on, fort touchants. S. M. I. ayant suivi le convoi à pied, tout le monde, comme Votre Excellence le sent assez, a fait de même, mais on s'est arrêté à Casan. La promenade depuis la demeure du Maréchal jusqu'au Couvent de Newsky eût été par trop longue. Le corps est déposé dans un caveau de l'Eglise de Casan jusqu'à l'hiver ; à cette époque il sera transporté dans une des terres du Prince pour être inhumé à côté de celui de la Maréchale, suivant les intentions du défunt.

Le Maréchal avait présidé le Conseil d'Etat pendant l'absence de S. M. I. qui le créa Prince à son retour. C'était un homme de bon conseil, fort au fait des maximes du pays, et entendant bien les affaires. Ces bonnes qualités étaient un peu ternies par une tendresse incroyable pour le *métal jaune*. Il y a sur ce point des anecdotes charmantes. Il laisse 30,000 paysans et nécessairement un argent comptant immense ; ses revenus et sa manière de vivre ne permettent guère d'en douter. Il laisse trois fils mariés, dont deux ont des enfants ; l'aîné (le Prince Alexandre) est, sous tous les rapports, l'un des hommes les plus estimables et les plus marquants du pays.

Cette mort a été précédée de quelques jours par une mort un peu différente. Un jeune Chevalier-Garde, d'une origine Hollandaise, nommé *Van Loo*, s'est tué

d'un coup de pistolet en disant à un camarade de chambre : « *Adieu, mon cher, saluez nos amis.* » L'amour, dit-on, avait chargé le pistolet, d'autres disent autrement. Le pauvre jeune homme tirait au cœur, mais la balle a passé au-dessous, et il a vécu encore un jour. Il a été visité dans ses derniers moments par le docteur Whelay, chirurgien de S. M. I., homme d'une grande habileté, mais dur comme ses outils, et *anatomiste* (c'est-à-dire découpeur) dans toute la force du terme. Il proposerait volontiers à un homme de lui couper la tête pour le guérir de la migraine. A côté du lit du moribond, il dit à quelques Chevaliers-Gardes : *Messieurs ! Quand vous voudrez vous tuer*, *souvenez-vous de tirer dans la bouche : vous m'éviterez la peine de venir vous voir.* Ce conseil est un prodige de désintéressement.

Pendant que j'écris à Votre Excellence, on donne une fête superbe à Paulowski pour célébrer l'anniversaire de la bataille de Waterloo. Elle est dédiée, comme vous le sentez assez, au Prince d'Orange, et à son auguste épouse. Bal, souper, musique instrumentale et vocale, cantates, couplets analogues à la fête, décorations magnifiques, tout a été employé pour rendre cette fête admirable. Au grand étonnement de tout le monde, les Ministres étrangers n'ont pas été invités, quoique nous l'eussions été à la fête dédiée au même endroit, à S. M. I. par son auguste Mère. Rien n'est mené ici par des règles invariables et universelles, la volonté et le sentiment actuel du Maître ont toujours plus ou moins d'influence. Or, comme j'ai eu l'honneur de le dire déjà à Votre Excellence, nous ne sommes pas gâtés dans ce

moment. Un Ministre étranger peut être agréable comme militaire, comme représentant une Cour particulièrement amie ou parente ; mais, comme Ministre seulement, j'ai vu cent fois qu'on se passe très aisément de lui. L'Ambassadeur d'Angleterre qui jouit d'une grande faveur et qui est considéré ici comme un Aide-de-camp général de S. M. I., est invité à la fête ; mais celui de France ne l'a pas été. La Cour a considéré sans doute que le nom de *Waterloo* ne pouvait être agréable à une oreille française, de quelque manière qu'elle soit constituée. Je comprends cette délicatesse ; cependant c'est un de ces cas où il est pénible d'être invité, et pénible de ne l'être pas. Pour moi, Monsieur le Comte, j'ai été ravi de l'exclusion des Envoyés extraordinaires, car tout aussi bien j'étais résolu à me déclarer malade.

La grande affaire de l'église catholique vient d'être jugée contre elle. L'Archevêque, séduit comme on le sait et par qui l'on sait, a représenté lui-même *que la maison appartenait aux Jésuites, et qu'il était à propos de la vendre pour le paiement des dettes, et l'emploi du surplus en œuvres pies. Mais on a pris la maison et l'on s'est moqué de ses œuvres pies.* Voici donc ce qu'on a décidé. — *La maison est aux Jésuites ; les Jésuites sont bannis, leurs biens ont été pris par toutes les puissances catholiques où ils ont été détruits. Donc, leur maison de Saint-Pétersbourg appartient à l'Etat ; et quant aux créanciers qui ont prêté de l'argent pour bâtir, ils doivent avoir leur recours sur les Jésuites de Pologne, au montant de* 230,000 *roubles.*

Par ce que j'ai eu l'honneur d'écrire précédemment à Votre Excellence, elle a vu que l'hôtel appartient aux Jésuites comme à elle ou à moi ; le doute même n'est pas permis sur ce point au bon sens le plus médiocrement instruit, et je ne doute pas que quelque voyageur écrivain, ou quelque auteur politique ne s'empare de ce texte pour insulter la Russie dans quelque ouvrage comme il y en a tant. Je prie Votre Excellence de se représenter la situation des capitalistes prêteurs ; ils ont employé leur argent de bonne foi, en esprit de religion et de bienfaisance, pour donner une propriété considérable à leur Eglise, et voilà que cette Eglise en est dépouillée, et qu'ils sont placés dans l'alternative violente, ou de perdre leurs capitaux ou de les demander à des hommes qu'ils aiment, et contre qui ils sont persuadés, dans leur conscience, de n'avoir pas le moindre droit.

Cette position est difficile et cruelle. — L'Archevêque demeure dans la boue, couvert, comme il arrive toujours, du mépris de ceux même qui l'ont employé. Au reste, Monsieur le Comte, Votre Excellence se rappelle sans doute ce que j'ai eu l'honneur de lui dire. Tant que l'autorité suprême délibère, on doit tâcher de lui montrer la vérité, même avec quelque danger : quand elle a pris son parti, il faut se taire et la faire respecter. Parmi toutes les belles choses dites par Bossuet, une des plus belles est celle-ci : N'est-ce pas combattre pour l'autorité légitime que d'en souffrir tout sans murmurer ?

469

A M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 9 (21) juin 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Pendant mon séjour à Livourne en 1798, dans l'attente d'un vaisseau pour la Sardaigne où j'étais appelé, un heureux hasard me procura la connaissance du Très Révérend Père *Francesco-Antonio Pellegrini*, Général des Frères de la Charité ou de Saint-Jean-de-Dieu, connu en Italie sous le nom de *Benfratelli* (bon frère). Il était alors chassé de Rome comme tous les religieux, et je pus étudier à mon aise, dans la maison de son Ordre, à Livourne, tous les détails de cette merveilleuse institution.

Rétabli aujourd'hui à Rome où se réunissent tous les Généraux d'Ordre, il s'est rappelé notre ancienne connaissance, et m'a fait passer une supplique à S. M. I. pour le rétablissement de son Ordre en Pologne, en me priant de vouloir bien la faire parvenir à sa haute destination. Votre Excellence sait que Sa Sainteté n'ayant ni ambassadeur ni autre agent diplomatique ici, les suppliques ou autres affaires qui viennent de ce côté sont adressées communément à moi ou au Ministre de

Naples. Indépendamment d'ailleurs de cette considération, je n'aurais nulle difficulté d'acheminer simplement une demande venant d'un côté si respectable. Je joins donc ici la supplique en langue italienne avec la traduction française également signée par le Général de l'Ordre de Saint-Jean-de-Dieu.

Je n'ai rien à dire sur le fond de la demande qui m'est étrangère.

Cependant comme Votre Excellence pourrait désirer d'être en état d'apprendre à S. M. I., si par hasard Elle n'en était pas exactement informée, ce que c'est que cet Ordre des *Frères de la Charité*, j'aurai l'honneur de vous dire en peu de mots, Monsieur le Comte, que c'est un Ordre d'hommes absolument dévoués, en vertu de leur vœu, au service des pauvres malades et à l'administration des hôpitaux. Ils s'appliquent tous à la médecine, à la chirurgie et à la pharmacie, et font à cet égard les études nécessaires. Ils ne sont pas Prêtres, et ne peuvent l'être, afin de pouvoir pratiquer tous les traitements et toutes les opérations que le Sacerdoce leur interdirait. (Il y a seulement un prêtre pour chaque maison, qui fait le service divin). Dès qu'on leur a remis un hôpital, l'Etat n'a plus besoin de s'en occuper. Ils sont pour cet objet ce que les Ordres enseignants sont pour l'éducation; ils obéissent à un vœu particulier, ils font d'ailleurs les trois vœux monastiques et suivent la règle de saint Augustin. Pendant un mois à Livourne et pendant trois ans en Sardaigne, j'ai vu de près les travaux de cet Ordre : je puis assurer Votre Excellence que je n'ai pas connaissance d'une institution plus digne de la

protection souveraine. Mes fonctions dans ce cas se bornant à ce simple témoignage dont je me fais un devoir sacré, je prie Votre Excellence d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle je suis...

470

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 20 juin (2 juillet) 1816.

Monsieur le Comte,

Les lettres de Votre Excellence nos 64 et 65, l'une et l'autre du 22 mai, me sont parvenues avec les pièces qu'elles accompagnaient, avant-hier 17 (29), vers les trois heures après midi. Elles m'ont apporté une affaire de *montagne* et une affaire de *plaine*, avec une recommandation expresse de ne pas me laisser précéder, surtout *dans la plaine*. A minuit du même jour, le premier ouvrage était terminé. Le matin du 18, je demandai une conférence de très bonne heure, qui me fut accordée pour les onze heures, et le soir, le second ouvrage était terminé et mis au net, de sorte que, si j'ai été prévenu, il faut qu'on se soit levé de très bon matin. Dans l'intervalle de temps qui s'est écoulé depuis la réception de votre lettre jusqu'au dernier coup de plume le 18 au soir, il me semble bien que j'ai un peu mangé, mais je n'ai

ni dormi ni changé de place, excepté pour la conférence du 17. Tout a été écrit et copié de ma main avec les lettres convenables d'accompagnement et d'explication. Vous aurez connaissance de toutes ces petites œuvres, Monsieur le Comte, quand il plaira à Dieu. Je ne suis pas sûr d'avoir bien fait, mais seulement d'avoir fait ce que je pouvais, et aussi vite que je pouvais. Quant à l'inquiétude et même à la mauvaise humeur que vous remarquerez, j'espère que Votre Excellence n'en sera ni fâchée ni étonnée. On répète assez souvent *que les opinions sont libres ;* on pourrait dire avec autant de vérité *qu'elles ne le sont pas*, car il ne dépend de personne de penser ceci ou cela. Mon devoir est de faire connaître à Votre Excellence la manière dont un certain objet s'est présenté à moi : me suis-je trompé ? Tant mieux et mille fois tant mieux ! C'est tout ce que je souhaite.

Il paraît certain que S. M. I. visitera incessamment sa bonne capitale de Moscou : ce sera une grande joie pour tous les habitants. On parle diversement sur la *force rebâtissante*. Les uns disent que l'ouvrage avance beaucoup ; d'autres disent que les grands propriétaires n'ont pas encore remis la main à l'œuvre, j'en ai moi-même longtemps désespéré. Aujourd'hui je ne suis plus si ferme dans mon opinion. Il semble que l'esprit public a besoin de cette capitale ; et ce que l'esprit public entreprend s'exécute toujours, surtout chez les nations puissantes.

471

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 22 juin (4 juillet) 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence les deux Notes que j'ai données ici, touchant les affaires du Mont-Napoléon, et du jugement de Lucedio. Votre Excellence verra que pour communiquer les observations de nos commissaires, il a fallu les traduire. La langue italienne jouit ici d'une défaveur inconcevable. Le Maître ne la sait pas, et ne l'aime pas : tout est dit ; elle n'a pas droit de paraître. Il vaut bien mieux parler Chinois : on est reçu, au moins, comme objet de curiosité.

L'affaire de Lucedio est une de celles qui m'ont fait le plus réfléchir sur les jugements humains. Je ne vois du côté de Votre Excellence pas le moindre signe de doute, pas la moindre apparence de crainte d'avoir pris un mauvais parti. Ici, c'est tout le contraire. Le premier coup d'œil me révolte ; la réflexion confirme ce jugement, et le premier mouvement du Secrétaire d'Etat est une exclamation : *Mais votre Ministre veut donc donner Lucedio au Prince Borghèse!* Cependant, je ne l'avais pas prévenu par le moindre signe de désapprobation.

Que faire dans ces sortes de cas, Monsieur le Comte? Se pardonner mutuellement et gémir sur l'incertitude des jugements humains. Pour peu que Votre Excellence m'eût paru alarmée, je me serais mis ouvertement en travers, et j'aurais manœuvré pour faire changer *le lieu du Tribunal;* mais comme S. M. me paraît parfaitement décidée, et que Votre Excellence de son côté ne me laisse apercevoir aucune inquiétude, j'ai pensé qu'il y aurait de la témérité à demander directement une suspension et je me suis contenté de mettre la chose dans l'ombre, comme Votre Excellence le verra. En présentant ma Note j'ai demandé une conférence comme elle verra à la fin de cette pièce. La conférence m'a été promise, mais point accordée encore, ce qui me fâche beaucoup. Si le Secrétaire d'Etat me proposait l'idée d'écrire au Prince Korlowski avant de prendre une décision, je ne croirais pas devoir m'y opposer. Que peut-il nous arriver de pire que d'être jugés sous les yeux du Roi de France, garant du Prince Borghèse? Vous verrez d'ailleurs comme nous serons menés par les jurisconsultes français, qui sûrement imprimeront leurs Mémoires. Votre Excellence me parle d'un *Parere* des jurisconsultes anglais. Il y a sans doute en Angleterre de *bons jurisconsultes Anglais*, mais point du tout de *bons jurisconsultes.* D'ailleurs, qui lira cela? Je m'étonne que le Prince Korlowski ne soit jamais qu'un *suivant* de quelque acteur principal, et qu'il soit toujours hors de son rôle, qui serait de nous soutenir en tout et partout, sauf l'avis contraire de sa Cour. J'ai beau examiner cette affaire, je n'y vois qu'un tour de passe-passe exécuté par M. le Prince de Stahrenberg

que Votre Excellence m'a parfaitement fait connaître. Il craint le Tribunal de l'Empereur, et il craint l'avocat de S. M. : voilà tout le mystère. Que les arbitres soient loin de S. M. I. et loin de moi, voilà tout ce qu'il demande. Ici on a bien parlé de moi, comme M. le Baron de Binder en a parlé ailleurs. Celui à qui on a parlé a répondu : « *Il a présenté ici une lettre de son Maître qui a plaidé sa cause en quatre pages : voilà ce qu'il a fait de plus volcanique.* » J'avoue à Votre Excellence que je ne serais pas fâché de voir traîner toute cette affaire en longueur, pour que vous eussiez le temps de faire vos réflexions. Je ne puis savoir encore ce qu'on me dira ; mais il me paraît probable que puisque vous avez accepté purement et simplement, on laissera aller la chose par la route tracée. C'est dans cette pensée qu'après avoir jeté incidemment quelques phrases que je devais aux circonstances, je me suis borné à demander, en finissant, une vigoureuse protection à Paris. Il faut bien prendre garde aux arbitres : M. le Comte Pozzo del Borgo est ici l'homme essentiel. De son côté, nous sommes entre bonnes mains. Il me paraît aussi que Votre Excellence insistera avec beaucoup de raison *sur le nombre de sept.*

Après avoir donné les regrets convenables à un état de choses où les Souverains sont jugés hors de chez eux par leurs égaux en souveraineté, il ne me reste qu'à prier Votre Excellence de juger ce que j'ai fait d'après la difficulté de ma position. Placé entre la crainte de nuire à S. M. ou de contredire ses idées, j'ai été, je l'avoue à Votre Excellence, fort embarassé de moi-même.

Mais je me flatte que tout ira bien ; et que nous aurons pris ici des craintes pour des réalités. J'en reviens toujours à la pauvre humanité, et à ces illusions optiques qui font voir à des yeux sains le même objet sous des formes tout à fait différentes.

Je suis, etc., etc.

472

Note à Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1816.

Le soussigné, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. Le Roi de Sardaigne a l'honneur de faire connaître à Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria, Secrétaire de S. M. I. au Département des Affaires étrangères, qui voulut bien il y a quelque temps accorder tant d'attention à la question élevée en Piémont au sujet de l'ancienne abbaye de Lucedio, que cette affaire vient de prendre une tournure inattendue par la proposition faite à S. M. le Roi de Sardaigne, et par Elle acceptée, pour la décision finale de cette importante discussion.

Le 8 mai dernier, Son Excellence M. le Prince de Stahremberg, Ministre d'Autriche, passa une Note à Son Excellence M. le Comte de Vallaise, Ministre et premier Secrétaire d'Etat de S. M. au département des Affaires étrangères, dans laquelle ce premier lui propose de por-

ter la décision de l'affaire de Lucedio à l'arbitrage péremptoire des Ministres des quatre Cours alliées, résidant à Paris. Il appuyait cette proposition *sur ce que ces quatre Ministres se trouvaient par leur situation plus à portée de vérifier les données que contient le mémoire du Ministère des finances* (en Piémont), *et de prononcer sur le véritable sens de l'article* XXVIIe *du Traité de Paris, et sur ce qu'ils sont de plus nécessairement plus au fait des transactions auxquelles on doit se référer.*

M. le Prince de Stahremberg déclare dans cette Note qu'il la donne tant en son nom qu'en celui de ses *trois collègues, M. le Prince Korlowski, Ministre de Russie, de M. le Comte de Truchus, Ministre de Prusse, et de M. Perey, Chargé d'affaires d'Angleterre, et qu'il est autorisé par ses collègues à prier M. le Comte de Vallaise de regarder cette Note comme si elle avait été signée par eux.*

Enfin, il ajoute que *ce mode aura l'avantage de lui éviter, ainsi qu'à ses collègues, le désagrément de revenir de nouveau sur le même sujet.*

Huit jours après la rémission de cette Note, c'est-à-dire le 16 mai, le Ministre des Affaires étrangères déclara à M. le Prince de Stahremberg que S. M. accédait à cette proposition. Il proteste dans sa réponse de la pleine confiance du Roi dans la haute sagesse des Représentants de ses Alliés, et il se borne à observer en acceptant la proposition *avec empressement* « que pour « suivre les règles ordinaires qui établissent les arbi- « tres en nombre impair, il paraît de toute nécessité que « dans ce cas ils soient portés au nombre de cinq ou de « sept. »

Si la Note en question n'avait été présentée que par un seul Ministre d'une seule puissance alliée, le soussigné se permettrait d'être surpris de l'acceptation pure et simple faite par le Roi, son Maître ; car il voit bien quelques raisons contre l'établissement de ce tribunal d'arbitres à Paris. Comme il ne voit aucun balancement dans la détermination de S. M., il ne se permet point de détailler ces raisons ; mais elles ne peuvent échapper aux yeux exercés qui liront cette Note.

Mais celle du Prince de Stahremberg ayant été donnée au nom des quatre puissances et celui du Ministre de Russie étant à la tête, le soussigné ne s'étonne plus de l'adhésion pure et simple du Roi, son Maître. S. M. l'Empereur est bien sûrement devenu la boussole d'une Cour qui a tant de raison de lui être dévouée. Un si grand ami, à qui S. M. le Roi de Sardaigne à tant d'obligations, doit sans doute lui inspirer une confiance aveugle. Partout où il voit son nom, il ne peut plus craindre, surtout s'il a pu penser que le Prince Korlowski ne se déterminait pas sans instructions.

C'est ce qui est cause que le soussigné ne se permet pas le moindre signe d'alarme , ni aucune demande de délai ou d'autres semblables auxquelles il ne se croit point autorisé. Il se borne, suivant ses instructions, à supplier S. M. I. de vouloir bien, dans ce moment décisif pour une question importante, continuer au Roi, son Maître, cette même assistance de justice, de soutien et d'impartialité qui signalèrent il y a quatre mois les conseils de S. M. I. au commencement de cette affaire. Il la prie de faire passer à son Ministre à Paris, les mêmes instruc-

tions qu'Elle avait adressées à ses Ministres à Berlin, à Vienne et à Turin, en recommandant au premier de porter sur cette affaire le coup d'œil et le tact qui le distinguent.

Mais surtout il espère que dans le choix d'un ou de deux arbitres qu'il est rigoureusement nécessaire d'ajouter aux quatre déjà présentés et acceptés, S. M. le Roi de Sardaigne aura de nouveau à se louer du concours puissant et éclairé de son grand et puissant ami pour parer à tout inconvénient par l'organe de son Ministre à Paris.

Le soussigné joint ici une copie certifiée des deux Notes qui sont l'objet de celle-ci, et comme il pourrait être utile d'éclaircir de vive voix quelques points sur lesquels cet Office malgré l'attention de celui qui l'écrit, pourrait laisser quelques doutes, il lui serait infiniment agréable de les éclaircir de vive voix avec Son Excellence M. le Comte Capo-d'Istria auquel il a l'honneur de demander pour cet effet une courte conférence.

Il profite en attendant, etc.

473

Note à Son Excellence M. le Comte de Nesselrode.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juin 1816.

Il était difficile qu'un Traité tel que celui de Vienne, signé le 9 juin 1815, qui intéresse un si grand nombre

de puissances et qui statue sur un si grand nombre d'objets, ne laissât subsister aucun doute sur aucun article.

Le XCVII^e qui statue sur le ***Mont-Napoléon*** de Milan, a fait naître une difficulté considérable entre les Commissaires de S. M. I. R. A., réunis à Milan aux termes du dit article *pour s'entendre sur cet objet*, et les Commissaires de S. M. le Roi de Sardaigne.

La première partie de cet article veut *que les biens-fonds et autres immeubles appartenant au Mont-Napoléon et situés dans un des pays qui, ayant fait partie du ci-devant Royaume d'Italie, ont passé depuis sous la domination de différents Princes d'Italie, de même que les capitaux appartenant aux établissements et placés dans ces différents pays lui restent affectés pour remplir ses engagements.*

La seconde partie du même article porte : *que les redevances non fondées et non liquidées, telles que celles dérivant de l'arriéré de ses charges ou de tout autre accroissement, seront réparties sur les territoires dont se composait le ci-devant Royaume d'Italie, et que cette répartition sera assise sur les bases réunies de la population et du revenu.*

Messieurs les Commissaires Autrichiens ont manifesté l'opinion *que la dette fondée devait encore être supportée proportionnellement par tous les Princes d'Italie dont les Etats actuels ont fait portion du ci-devant Royaume d'Italie.*

Les Commissaires de S. M. pensent au contraire qu'on ne saurait embrasser ce sentiment sans faire violence à l'esprit et à la lettre même du Traité.

Le soussigné est chargé de faire connaître au Ministère de S. M. I. pour le département des Affaires étrangères les observations faites à Messieurs les Commissaires Autrichiens par ceux de S. M., et de le prier de vouloir bien faire connaître au soussigné sa manière de penser sur la question, nommément sur la divergence des opinions au sujet de la Dette inscrite et non inscrite.

Il paraît qu'on a dit tout ce qu'il est possible d'imaginer en faveur du système contraire aux Princes Italiens lorsqu'on a dit que l'article XCVII[e], en statuant nommément sur la Dette non liquidée, ne dit rien de l'autre et ne dispense point ces Princes de la payer proportionnellement.

Mais cette difficulté est purement matérielle et le doute qu'elle produit ne soutient pas un examen réfléchi.

C'est une maxime vulgaire de toutes les jurisprudences du monde que *deux ou plusieurs choses étant données, celui qui statue sur l'une de ces choses exclut l'autre ou les autres.*

Ainsi, par exemple, dans les Antilles ou sur le Continent de l'Amérique, une loi ne pourrait statuer *sur les Noirs ou sur les Blancs* sans exclure l'autre espèce, quand même le Souverain ne l'aurait pas nommée.

Et comme il y a des Dettes fondées et des Dettes non fondées, il est pareillement impossible qu'une loi ou un traité statue sur l'une de ces espèces sans exclure l'autre.

Cette distinction des dettes n'a rien d'arbitraire, elle dépend de la nature des choses, non des caprices de la

volonté humaine, et cette distinction s'applique à l'administration d'une fortune particulière comme à celle du plus grand Etat. Le père de famille qui a besoin d'un capital pour une entreprise considérable, et qui ne doit rembourser que dans un temps plus ou moins éloigné, est obligé *de fonder* la dette : il emprunte légalement ; il fournit des hypothèques, un officier du Prince légalise l'acte de son obligation et les registres publics la conservent.

Mais, pour d'autres dettes moins importantes, les créanciers n'ont que sa parole. Le nombre infini des dépenses journalières ne suppose ni ne permet même des solennités légales. Tous les jours voient naître de ces dettes et tous les jours en voient s'éteindre.

Les plus solides de ces dettes *non fondées* reposent sur de simples billets, sur de simples annotations dans un livre de comptes, etc. Les créanciers qui ont prêté de cette manière se sont reposés sur la fortune et sur l'honneur du débiteur.

Et les tribunaux qui prononcent dans les causes qu'on nomme *de concours* font parfaitement cette distinction, puisque après avoir arrangé toutes les dettes *fondées* suivant leurs dates, ils renvoient en masse toutes les autres, *non fondées*, pour être payées sans privilège sur les fonds, *s'il en reste.*

Il en est de même des Etats. Prenons pour exemple l'Angleterre. Une dette est chez elle *fondée*, *inscrite*, *liquidée*, *consolidée* (car tous ces mots sont synonymes), lorsque cette dette est inscrite au bilan général de l'État et qu'on lui a assigné une hypothèque. Elle est au con-

traire *flottante* ou *non fondée*, avant toutes ces solennités et l'on ignore jusqu'alors si elle ne sera point payée, en tout ou en partie, sur les revenus de l'Etat ou par quelque revirement. On ne connaît point l'étendue de cette dette puisqu'elle n'est pas *inscrite*, et ceux qui en ont fourni les fonds ont suivi la foi du gouvernement dont ils attendent ou le remboursement ou l'inscription.

Cela posé, les Hautes Puissances contractantes ayant statué dans l'article XCVII[e], que la Dette *non fondée* et *non liquidée* serait répartie entre tous les Princes désignés, il s'ensuit invinciblement que la Dette *fondée* et *liquidée* est exclue de cette disposition, précisément comme dans la supposition qui a commencé ce raisonnement (d'une population mi-partie de Blancs et de Noirs) le Souverain ne peut statuer nominativement sur l'une des espèces sans exclure l'autre.

A quoi se rapporterait d'ailleurs la première partie de l'article en question, dans laquelle les Souverains *rendent au Mont-Napoléon tous ses biens* à la charge de remplir *ses engagements ?* — Quels engagements ? Ce ne peut être la Dette flottante ou *non fondée*, puisque les Souverains statuent ensuite sur ce point. Il s'agit donc de la *Dette fondée*, ou de rien.

Que la puissance prépondérante dans le nord de l'Italie, considérée même simplement comme puissance italienne, et qui possède nommément la riche et magnifique capitale où le Mont-Napoléon est fondé, que cette puissance, dit-on, ait été chargée d'un poids plus considérable dans la distribution des charges, il n'y aurait

là rien que de très conforme aux règles de la justice.

Tout corps moral, tout établissement, comme tout particulier doit payer ses dettes : c'est une vérité triviale. Sans l'article XCVII^e^, qui s'aviserait de faire une demande aux Princes Italiens, pour qui, dans ce fait le Roi de Sardaigne porte la parole? Les hautes parties contractantes voyaient *la dette inscrite*, et *voyaient* aussi la valeur des propriétés de tout genre assurées au *Mont-Napoléon*. Les Souverains ont pu donc balancer l'une par l'autre, et c'est l'objet de la première partie de l'article. Quant à la dette *qu'ils ne voyaient pas*, l'esprit d'équité qui les animait leur conseilla de n'en pas grever de même le Mont-Napoléon, dont le Traité diminuait si fort les relations, l'influence et les moyens, et, pour distribuer les charges équitablement, ils jetèrent la partie de la Dette non inscrite, sur tous les Princes, héritiers inégaux du royaume éphémère. Ces Princes n'étaient pas présents pour réfléchir et représenter; et l'on sait que toute obligation imposée sur l'absent non ouï, doit être entendue avec la plus sévère restriction ; d'autant plus encore, que celle des quatre puissances principales qui nécessite aujourd'hui cette discussion, signa avec les autres, et ne se crut point lésée. Au surplus il paraît que les Princes Italiens sont dispensés de discuter la proportion arithmétique des charges. Il leur suffit de savoir et de représenter qu'ils ne sont pas nommés dans la première partie de l'article XCVII^e^ qui ne statue que sur les obligations imposées *au Mont* comme un correctif des propriétés qu'on lui assure, et que dans la seconde partie de cet article ils ne sont chargés que

de la Dette *non fondée* sur laquelle S. M. le Roi de Sardaigne n'élève aucune difficulté.

Le Ministre soussigné joint ici une traduction certifiée des observations présentées à Messieurs les Commissaires Autrichiens par ceux du Roi son Maître, et il attend avec un extrême empressement l'avis du Ministre de S. M. I. sur une question qu'il ose croire, sans comparaison, plus importante que difficile.

Il profite avec empressement, etc.

Lettre d'accompagnement qui transmet la Note précédente.

MONSIEUR LE COMTE,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence une Note relative à une nouvelle difficulté qui vient de s'élever en Italie entre les Commissaires Autrichiens et ceux de S. M. le Roi, mon Maître, assemblés à Milan en exécution de l'article XCVII[e] du traité de Vienne. S. M. attend avec beaucoup d'empressement l'opinion du Ministre de S. M. I. sur cette question que je recommande vivement à la justice et à la sagacité de Votre Excellence.

Je la prie aussi de vouloir bien m'accorder un instant d'audience et j'aurai l'honneur à cette occasion de lui remettre la traduction (d'ailleurs superflue) annoncée dans la Note ci-jointe et qui ne s'est pas trouvée prête dans ce moment.

Je suis avec une haute considération...

474

A Mlle de Tortouval.

Saint-Pétersbourg, 24 juin (6 juillet) 1816.

MADEMOISELLE,

Cette lettre vous sera remise par une dame russe qui s'en va passer quelque temps à Paris, et qui a besoin de connaissances dans cette grande ville. On la nomme ici Madame Swetchine, et il se peut que vous en ayez entendu parler. En tout cas, Mademoiselle, comme je me flatte de n'être pas entièrement effacé de votre souvenir, je puis vous assurer que vous pouvez la recevoir sans crainte; qu'il n'y a rien ici contre elle qui puisse la rendre suspecte à Paris, et que, dans un moment de conjuration surtout (si par hasard le cas se présentait), il n'y a pas la moindre chose à craindre d'elle. Une fois tranquille sur son caractère, vous pourrez l'écouter tranquillement; et parmi tous les discours qui auront lieu entre les deux dames, j'espère, Mademoiselle, qu'il y aura une petite place pour moi, et que l'excellente amie voudra bien vous parler de toutes les mentions honorables que nous avons faites de vous. Je passe rarement sur cette grande place, que vous n'avez pas oubliée, sans me rappeler certains mercredis et certains

dîners où j'avais tant de plaisir de vous entendre parler *aimablement* raison. Hélas ! Ce temps est déjà bien loin. Où est ce bon Comte de Steddingk ? Et cette petite Thérèse qui faisait des poupées et qui en fait encore, mais de plus parfaites ? Toute la scène a changé, et la grande amie vous dira que je pense aussi à lui enlever un acteur. Au reste, Mademoiselle, quelques changements qui s'opèrent dans les décoratious, nous sommes toujours devant le monde ; et tandis que nous y serons, je ne pourrai jamais oublier cette réunion si peu commune de grâces, d'esprit et de vertu, qui m'ont si fort intéressé ici. De mon chef, je n'aurais point pris la liberté de vous adresser une épître; mais, en la remettant à la grande amie qui a bien voulu m'encourager à l'écrire, je suis persuadé que vous ne me trouverez point trop impertinent.

Auriez-vous par hasard la bonté, Mademoiselle, de vous rappeler un certain billet où je vous donnai ma parole d'honneur que le gouvernement d'alors, si bien assis et si foudroyant, ne durerait cependant pas plus que ceux qui l'avaient précédé? Pour moi, je me le rappelle comme d'hier. Vous voyez, Mademoiselle, que je suis homme de parole ; c'est avec la même *probité* que je vous prie d'agréer l'assurance de la profonde estime et de la respectueuse considération qui ne cesseront de vivre dans le cœur de votre très humble et très obéissant serviteur.

475

A M. le Vicomte de Bonald.

Saint-Pétersbourg, 24 juin (6 juillet) 1816.

MONSIEUR LE VICOMTE,

Cette lettre vous sera rendue par Madame Swetchine née de Somoïnof, dont j'ai déjà eu l'honneur de vous parler. Elle a grande envie de vous connaître, Monsieur le Vicomte, ce qui arrive à tous ceux qui vous ont lu. Comme elle n'ignore point que j'ai eu le bonheur de me trouver en correspondance avec vous, elle m'a demandé cette lettre que je m'empresse de lui donner. Vous me remercierez sûrement, Monsieur, de vous avoir procuré une connaissance si intéressante. Il est difficile de trouver plus d'esprit et d'instruction réunis à plus de bonté ! Quoique je n'aie pas l'honneur de vous connaître personnellement, Monsieur, il me semble que les témoignages d'estime que j'ai reçus de vous, et vos lettres aimables me donnent le droit de vous recommander une excellente amie, dont le départ laisse dans toute sa société un vide sur lequel il faut prendre son parti, puisqu'il n'y a pas moyen de le remplir.

Quoique l'aimable et docte dame appartienne par sa naissance au Rit grec, cependant vous ne la trouverez

pas fanatique contre le nôtre, et vous serez charmé de converser avec elle sur ce point comme sur tous les autres.

Je ne sais pas quand cette lettre vous sera remise, car l'excellente dame qui l'emporte s'en va faire un tour en Allemagne avant de prendre son vol *devers* Lutèce. Je vous prie en grâce, quand une fois elle sera parmi vous, de répondre avec toute votre attention et tout votre talent à tous ses points d'interrogations, et de vouloir bien encore l'aider dans la recherche des livres qu'elle pourrait avoir envie de se procurer.

Agréez, Monsieur, l'assurance des sentiments d'estime et de considération avec lesquels je suis, Monsieur le Vicomte, etc.

476

A Son Excellence Monseigneur Severoli,
Archevêque de Raguse, Nonce de Sa Sainteté, à Vienne.

Saint-Pétersbourg, 1816.

MONSEIGNEUR,

C'en est fait de l'Église catholique à Saint-Pétersbourg. Cette Église si belle, si bien ordonnée, si florissante, a disparu en un instant. Le fatal pressentiment exprimé dans le post-scriptum de ma dernière lettre n'était que trop bien fondé : la foudre éclata vingt jours après. Ce qu'il y a de désolant, c'est de voir qu'il eût

été extrêmement aisé de prévenir ce mal : plusieurs raisons l'ont amené. D'abord l'ordre des Jésuites était devenu polonais. Les Italiens, les Français, les Allemands, ne comptaient plus, ou ne comptaient pas assez. Or, la nation polonaise est malheureusement déchue ; et quoique les Jésuites polonais valent infiniment mieux que leurs concitoyens laïques, cependant il ne faut pas chercher parmi eux des Berthier, des Neuville, des Boscovich, des Bettinelli, etc., etc. En second lieu, le R. P. Général, que je connais et révère beaucoup, excellent sous le rapport de la sainteté, se trouvait cependant, sous le rapport de la politique, de la pénétration et de la force d'esprit, au-dessous des circonstances, qui demandaient la tête d'un Grüber ou d'un Aquaviva. Il y a bien eu aussi quelques imprudences faites dans les conversions, qu'on a menées trop vite et trop publiquement. Enfin, ces Messieurs se sont laissé transporter *par le zèle de la maison, qui les dévorait,* mais qui, par cette raison même, les a éblouis sur le danger, en leur persuadant que le moment était venu, et que rien ne pouvait arrêter l'impulsion donnée. Véritablement c'était un spectacle admirable que la multiplicité et la rapidité de ces conversions opérées principalement dans le premier Ordre de la société, et il était impossible que le gouvernement ne s'alarmât pas ; je crois cependant qu'il n'aurait pas frappé sitôt, s'il n'avait été poussé, animé, exaspéré par un parti puissant, irrité jusqu'à la rage ; et cette rage a créé malheureusement une véritable raison d'État contre nos chers Jésuites. Moi-même, Monseigneur, je me suis trouvé enveloppé dans l'orage par plusieurs raisons.

D'abord, j'étais lié d'amitié avec quelques-unes des personnes les plus marquantes de la nouvelle Église, longtemps avant les derniers événements ; et lorsque le moment du danger est arrivé, j'aurais trouvé indigne de leur fermer ma porte. En second lieu, le Prince Alexandre Galitzin, *Ministre des cultes* et prodigieusement irrité contre nous, s'était mis, je ne sais pourquoi, à me regarder comme l'arc-boutant du *fanatisme.* Je ne me suis jamais gêné d'ailleurs pour faire entendre que je ne voyais aucun milieu logique entre le catholicisme et le déisme. Enfin, Monseigneur, l'Empereur a cru devoir charger un de ses Ministres de me parler des soupçons qui étaient arrivés jusqu'à lui. J'ai prié ce Ministre d'assurer S. M. I. *que jamais je n'avais changé la foi d'aucun de ses sujets ; mais que si quelques-uns d'eux m'avaient fait par hasard quelques confidences, ni l'honneur ni la conscience ne m'auraient permis de leur dire qu'ils avaient tort.* Les circonstances m'ont conduit bientôt après à répéter cette déclaration de vive voix à S. M. I. même. La chose s'est fort bien passée : cependant, je ne voudrais pas répondre qu'il ne restât, au moins pour quelque temps, encore un peu de rancune dans le cœur impérial. J'ai bien connu qu'on lui a fait des contes, mais je m'en inquiète peu. Il ne faut pas, comme dit une *fable très vraie,* s'amuser à tuer les cigales : il faut attendre paisiblement l'hiver.

Dans le jugement porté contre les Jésuites, Votre Excellence aura aperçu des choses dures ; mais plusieurs choses aussi font honneur à l'Empereur. Il n'a point sévi contre les personnes ; il n'a point chassé ces pères

de tous ses États : il les a fait soigneusement et à grands frais habiller, nourrir et escorter. Et si vous songez, Monseigneur, que, de tous les Souverains du monde, c'est celui qui a été environné des plus terribles ennemis du catholicisme, du christianisme même en général et des Jésuites en particulier, vous serez étonné que, dans cette occasion, il ne se soit passé rien de terrible.

Si j'avais l'honneur de voir Votre Excellence, j'aurais celui de lui montrer la racine de tout le mal ; je lui expliquerais ce que c'est que l'*illuminisme*, système que j'ai étudié à fond. Elle verrait comment on se trompe tous les jours et à chaque minute, en rangeant sous ce nom des systèmes diamétralement différents ; elle verrait encore comment l'illuminisme que j'ai en vue a pu s'insinuer auprès d'un Souverain devenu très religieux, et dicter l'inconcevable Convention du 26 septembre dernier. Malheureusement le temps et les forces me manquent, surtout le temps. D'ailleurs, à l'égard des Jésuites, le mal est fait : cette intéressante colonie est blessée à mort. Je ne doute pas que l'Empereur, avec la modération et la délicatesse qui le caractérisent, n'ait fait certaines communications au Saint-Père sur ce qu'il a fait ou voulait faire. Votre Éminence aura vu dans les papiers publics l'ukase du 21 décembre (2 janvier). Quel style ! Quelle manière ! Quel accord entre les prémisses et la conséquence ! Quelle charmante citation de saint Paul ! etc. Tout cela est risible; mais ce que Votre Excellence ne peut voir, si elle n'en est avertie, c'est un véritable *faux* qui se trouve dans la traduction française, qui est cependant officielle. Le texte russe dit : ***Quelques***

personnes du sexe le plus faible; il a plu au traducteur de dire : *Quelques femmes d'un esprit faible et inconséquent;* et cette belle traduction sera prise pour texte dans toute l'Europe.

Ces *femmelettes*, au reste, sont des dames du premier rang et du plus grand mérite, et toutes à peu près en savent plus que la plupart des hommes de ce pays. Maintenant, Monseigneur, je toucherai rapidement quelques points qui intéressent sensiblement la *sollicitude universelle.*

1° Un Nonce dans ce pays, si la chose est possible; j'ai eu l'honneur d'en parler il y a longtemps à Votre Excellence. Ce personnage n'est pas aisé à trouver, *Rara avis in terris.* Il faut qu'il soit prêtre et homme du monde. Il faut qu'il sache très bien le français. Par une inconcevable bizarrerie la langue italienne n'est ici ni connue ni appréciée. L'Empereur ne l'entend pas, l'Empereur ne l'aime pas : tout est dit.

2° Il faut prendre garde à ce que la proscription des Jésuites ne s'étende pas plus loin, et surtout sauver les missions du Caucase, de la Sibérie, etc., ce qui sera bien difficile.

3° L'état de la Pologne est déplorable, et les meneurs sont antichrétiens du premier ordre : je crois qu'il serait très aisé aux ennemis du Saint-Siège d'en détacher la Pologne. Un évêque polonais, mort seulement l'année dernière, disait, peu de temps avant sa mort, *que, dans certains moments difficiles, il fallait se prêter aux circonstances, et qu'à l'époque où il parlait, il croyait qu'on pouvait se passer de Rome.* Le danger est

bien plus grand du côté de l'Archevêque de Mohilev, Siestrencewicz, jadis protestant, puis officier hussard, et enfin évêque. C'est lui qui disait un jour à la Cour, en voyant passer l'Empereur : *Voilà mon pape!* Un gentilhomme russe, qui entendit ce discours et qui me le répéta, en était tout scandalisé. Il est maintenant plus qu'octogénaire : mais quel sera son successeur? Rien n'est plus digne d'occuper d'avance toute la sollicitude de Sa Sainteté, dont la suprématie n'a pas dans ce moment, je ne dis pas de plus faible défenseur, mais de plus grand ennemi secret que l'Archevêque de Mohilev. J'abrége ce chapitre.

4° L'Empereur a ordonné, avec beaucoup de sagesse, que l'Eglise catholique de Saint-Pétersbourg serait administrée par un Ordre monastique, et le choix est tombé sur les Dominicains ; mais ce qui nous est arrivé est de la médiocrité la plus affligeante, et la force cachée qui travaille contre nous sait bien que du mépris des docteurs au mépris de la doctrine il n'y a qu'un pas. En conséquence, elle s'est chargée de nous donner des Ministres ou mauvais ou ridicules. Dernièrement on a fait prêcher un Polonais en italien, etc., etc. Il faut saisir cette *anse* qui nous est présentée, et tâcher de tirer parti de l'Ordre de Saint-Dominique pour introduire ici de dignes ouvriers. La prédication et la *catéchèse* avaient lieu ici en quatre langues, en français, en italien, en allemand et en polonais. Cette instruction doit subsister; et c'est une raison d'introduire ici des étrangers, sans détour, sans mystère, et avec la permission du gouvernement : en un mot, à visage découvert.

5° L'Empereur de Russie a plus de dix millions de sujets catholiques. Il n'y a pas d'idée plus révoltante que celle de priver une telle masse d'hommes de tout organe de la même religion auprès du Souverain. *Au procureur général de l'Empereur près le Saint-Synode a succédé un Ministre des cultes,* institution de Bonaparte, qui se plaisait à confondre tous les cultes, pour les avilir tous les uns par les autres. Je ne sais comment le sage Empereur a conservé cette institution transplantée par le fameux *Speranski,* et qui aurait dû tomber avec lui ; mais, puisqu'elle existe encore, comment ose-t-on parler de *tolérance* à notre égard, tandis que la moindre de nos demandes doit passer par le canal d'un homme étranger à notre langue religieuse, à nos dogmes, à nos sentiments, à nos usages, et qui se déclare d'ailleurs publiquement notre ennemi ? Autant vaudrait dire qu'on *tolère* les juifs, en les obligeant d'entendre la messe et de manger du porc. Il me paraît impossible que, d'une manière ou d'une autre, le Saint-Père ne puisse faire arriver jusqu'à l'Empereur des idées d'une évidence aussi frappante, et ceci nous ramène à l'absolue nécessité d'un représentant quelconque du Saint-Siège dans cette capitale, Nonce, Ministre, Résident, etc., n'importe, pourvu que jamais il ne soit Polonais, du moins de longtemps.

6° Il n'y a bientôt plus de mariage en Pologne ; les femmes n'y sont plus qu'une espèce de marchandise qui est sur le marché comme les autres ; elles sont prises, quittées, vendues, troquées comme des négresses dans les anciennes colonies. Le Corps épiscopal en étant venu

à conniver publiquement à ce hideux brigandage, l'abus est au comble, et c'est peut-être par ce côté que le Saint-Père pourra commencer une conversation importante avec l'Empereur qui est accessible à toute sorte d'idée saine de bon ordre et de morale.

J'ai dérobé quelques moments, Monseigneur, à de très grandes occupations, pour adresser à la hâte à Votre Excellence cette relation et ces courtes réflexions, présumant qu'elle ne les trouvera peut-être pas tout à fait inutiles. Je saisis avec empressement cette occasion de me rappeler à son souvenir, et de lui renouveler l'assurance de la haute et respectueuse considération, etc.

477

Au R. P. Brzozowski,

Général des Jésuites, à Polosk.

Saint-Pétersbourg, 28 juin (10 juillet) 1816.

Mon très révérend Père,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir les essais de votre académie, qui m'ont été remis de votre part. Le sujet que vous avez choisi sera blâmé par vos ennemis; cependant ils seront fâchés que vous l'ayez traité, et ce sera une preuve que vous avez bien fait : c'est un trait de christianisme élégant d'avoir loué l'Empereur, dans un moment où il frappe sur vous un coup si terrible ;

et vous avez le plaisir, d'ailleurs, de louer sans être flatteur, ce qui ne vous conviendrait pas du tout. Devant tous les juges du monde, il n'y a rien de si parfaitement beau que la marche politique et militaire de l'Empereur pendant cette mémorable époque qui brillera à jamais dans l'histoire : si l'on considère les difficultés de tout genre qu'il avait à vaincre, la dextérité avec laquelle il a su manier les esprits, le courage personnel dont il a fait preuve, ses résolutions militaires dans les moments décisifs, la protection qu'il a accordée aux Princes légitimes, enfin (quoique ce ne soit peut-être pas ce qu'on regarde le plus) la profonde sagesse avec laquelle il a su arrêter l'exagération et conserver ce qui ne devait pas périr, c'est ce que la postérité, toujours équitable, ne cessera de célébrer. Vous avez donc parfaitement bien fait de donner de l'encens à des actions qui en sont véritablement dignes ; mais il faudrait bien se garder d'en faire une coutume, et de créer, pour ainsi dire, *un cycle de louanges*. Dans un moment où ce grand Prince vous traite si rudement, il y a de l'esprit et du bon ton à le louer franchement sur ce qu'il a fait de véritablement beau. Tenez-vous-en là : les éloges périodiques ne valent rien.

La latinité de vos orateurs n'est pas encore celle de Maffei, de Petau, de Nocetti, etc. ; mais elle a son prix, et tout se perfectionne.

Il serait inutile, mon Très Révérend Père, de vous parler de l'immense chagrin que m'a causé ce qui vient de se passer. *Cor regis in manu Domini*, dit très bien le texte de l'Écriture, qu'on lit dans l'Église de Casan :

mais *tantôt il le fait vouloir*, *et tantôt il le laisse vouloir*. Cette fois le *cœur* n'a point été assisté. Servons les puissances en les respectant, et surtout dans ces sortes de cas. Bossuet a dit merveilleusement : *N'est ce pas servir l'autorité, que d'en souffrir tout sans murmurer ?*

J'ai eu l'honneur de vous expédier, il y a quelques jours, cinq ou six volumes qui me sont devenus inutiles et qui pourront ne pas l'être pour vous ; mais je ne crois pas trop que vous les receviez avant la fin du mois. Je les ai mis sous l'adresse alternative des RR. PP. Rozaven et Pietroboni. Saluez de tout mon cœur, je vous en prie, mon Très Révérend Père , ces deux excellents amis, et dites-leur que la même pacotille contient une lettre pour chacun d'eux. Le jugement qui vous concerne m'a profondément affligé, comme vous n'en doutez pas ; mais la confiscation de vos livres en particulier, lorsqu'on me l'apprit, m'ôta la parole. *Si impetrai !* (ceci s'adresse au P. Pietroboni), je ne m'attendais pas du tout à une telle décision, qui disparaît cependant devant le reste. Ma femme et toute ma famille vous font mille amitiés. Souvent nous parlons de vous et de ces deux Pères, et toujours avec le plus vif intérêt. Je ne sais, mon Très Révérend Père, *ni si, ni quand, ni où* je vous reverrai. Quoi qu'en ait décidé le grand *autocrate*, l'absence n'influera jamais sur mes sentiments.

Vale ad multos annos, Reverendissime Pater, meique in momento magni momenti, scilicet in missæ *Memento*, memento !

Je suis, avec un respectueux attachement, mon Très Révérend Père, etc.

478

A. M. le Marquis Henri de Costa.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) juillet 1816.

Vous avez cacheté votre dernière lettre, mon cher et digne ami, avant de pouvoir me dire votre avis sur mon dernier ouvrage que vous teniez ; et moi, je suis obligé de cacheter celle-ci sans avoir pu, malgré mes plus grands efforts, aller au delà de votre premier volume : heureusement, il me suffit pour juger parfaitement de l'ouvrage. Juste mesure, simplicité élégante, liberté honnête, choix heureux et sage disposition des matériaux, c'est ce que j'admirerais dans votre œuvre, quand même elle serait partie d'une main indifférente. Vous avez fait un vrai présent à vos compatriotes, qui disent, comme tous leurs contemporains : *Les longs ouvrages nous font peur* . .
. . . .
Enfin, mon cher ami, je vous rends grâces de tout mon cœur, *et je sais ce que je vous dois*, au pied de la lettre. Vous aurez dû plaire infiniment à mon docte cousin le Comte Napion, que j'ai vu jadis fort courroucé de l'insolente proposition qu'*on ne pouvait faire lire une histoire de Piémont*. Je ne doute pas qu'après avoir lu vos deux derniers volumes, je n'aie de nouveaux éloges à vous adresser. J'ai pâmé de rire de ce que vous me dites des *magnats*. Quant à Son Altesse Sérénissime Monsieur le public, je suis bien aise qu'il en use bien avec vous,

et qu'il vous donne des preuves de son approbation. Il est impossible, au reste, que cet ouvrage ne plaise pas. J'ai particulièrement remarqué, distingué et approuvé l'art avec lequel vous avez su, sans la moindre affectation, encadrer çà et là les meilleurs noms du pays. Au reste, il n'y a que justice. Vous m'avez rappelé, par le contraste, les platitudes du bon Grillet.

Je n'ai pas trouvé dans l'épître dédicatoire votre perfection et votre élégance ordinaires. Je remarque aussi que vous permettez, çà et là, au Marquis Costa l'usage de l'adjectif accolé au pronom, de cette manière : *celles résultant*, au lieu de *celles qui résultent ;* ce qui est contraire au dogme français. Je ne dis pas que ce soit tout à fait une hérésie, mais c'est un schisme. Je vous dis ceci uniquement pour vous donner, par mes critiques, une pleine confiance à mes éloges ; et comme je ne doute pas d'une seconde édition, je me réserve de vous envoyer une liste de mes animadversions, si j'en trouve le sujet en avançant.

A votre tour, mon digne ami, je vous somme de m'envoyer une dissertation *hypercritique* sur *les Délais de la justice divine*. Je ne me rappelle pas avoir jamais rien travaillé avec autant de soin : j'ai écrit trois fois ce beau traité de ma propre main ; il a été lu ligne par ligne sur le grec par un habile helléniste, qui ne m'a fait qu'une observation dont vous pouvez juger sans savoir la langue. Il s'agit de savoir si la mère carthaginoise, obligée de voir brûler son fils, était exposée à perdre tout à la fois *et ce fils et le prix de ce fils*, ou bien à perdre *et son fils et l'honneur*, en supposant seulement que le même mot

grec τιμή (timé) signifie *prix* et *honneur*. Vous êtes en état de dire votre avis.

Je n'ai point encore vu mon ouvrage ; Dieu sait comment on aura imprimé, à huit cents lieues de moi, le grec et le latin ! Le bourreau de libraire a mis encore mon nom, contre ma défense la plus expresse. Les *Considérations sur la France* m'ayant mis à la mode dans ce pays, mon nom peut aider au débit ; la bonne foi, la parole d'honneur, ne signifient rien. — *L'honneur est un vieux saint que l'on ne chôme plus.* — Mes portefeuilles recèlent dans ce moment des ouvrages considérables, — ce qu'on appelle *des ouvrages ;* mais qu'est-ce que cela vaut ? Et comment pourront-ils paraître ? C'est ce que j'ignore : la chose dépend en grande partie du sort qui m'attend.

Il vous souvient, mon cher ami, de ma devise si philosophique, *Inimicis juvantibus.* Pour cette fois, je vous l'avoue, je crains que les aquilons ne l'emportent ; la balance aujourd'hui penche tout à fait du côté de Bissy, mais peut-être qu'il en sera tout autrement. . . . .

. . . .

. . . .

Adieu mille fois, cher et excellent ami ; ma femme et mes enfants vous disent mille tendresses. — Voilà une lettre pour cette aimable Clémentine, que je chérirai toute ma vie. Pauvre mère ! Ah ! Que de chagrins ! Je les partage de tout mon cœur : dites-le-lui, je vous en prie. Ce coup est bien perçant après tant d'autres. — Henri, je vous remercie encore de votre livre, et je vous serre dans mes bras.

479

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) juillet 1816.

Votre Excellence pourrait-elle croire que M. le Chevalier Michaud puiné, aide-de-camp de S. M. I., n'a pas cru, de l'avis de l'Aide-de-camp général, son frère, pouvoir, comme étant de la suite de l'Empereur, se charger d'aucune lettre pour Votre Excellence? Le scrupule a été poussé à ce point, et c'est ce qui a retardé pour elle l'arrivée de cette dépêche et des deux paquets collés que je remets à M. le Comte de Venanson.

Vous trouverez dans ces deux paquets, Monsieur le Comte, les deux Notes relatives à Lucedio et au Mont-Napoléon, et de plus un Mémoire sur les chiffres, que je recommande à la grande attention de Votre Excellence et qui répond à la circulaire adressée par elle à tous les Ministres chez l'étranger.

La Note sur le Mont-Napoléon a quelque ressemblance de forme avec celle que je donnai primitivement sur Lucedio, et qui eut le bonheur de réussir assez. Dans la seconde ci-jointe sur le même sujet, j'avais jeté quelques mots capables de fournir à S. M. I. l'occasion de suspendre la décision et de la transporter ailleurs, si elle le jugeait utile à S. M. Je suppose donc dans ma Note,

comme une chose au moins possible, que S. M. a suivi dans cette affaire le mouvement donné par le Prince Korlowski, etc. On a bien senti cette tournure, et même le Prince Korlowski sera grondé pour s'être laissé mener ; mais on ne veut rien changer à ce qui est fait. *Si la question était vierge, à la bonne heure; mais dès que le Roi a consenti, il y a aussi des ménagements à garder avec*, etc. Votre Excellence entend. — Il a donc fallu se borner à recommander l'affaire à Paris, c'est ce que j'ai fait de toutes mes forces ; mais j'ai grand peur que nous y soyons étouffés par les gens de loi français. Je n'ai d'espérance que dans M. Pozzo del Borgo qui a beaucoup d'ascendant ; malheureusement il n'est pas moins attaché à S. M. Très-Chrétienne qu'à notre auguste Maître. Enfin, c'est un coup de dé. Je m'étonne beaucoup de la conduite du Prince Korlowski qui se laisse continuellement mener par les autres, comme s'il n'y avait point de tête sur ses épaules. Ministre d'une puissance protectrice, son devoir serait de nous soutenir en tout ce qui n'est pas contraire à ses instructions ; au lieu de cela, je le vois toujours à la suite des autres et de plus sans demander aucune instruction dans les cas douteux ; il sera certainement bien grondé, mais le mal est fait.

Votre Excellence me fait l'honneur de me dire dans l'une de ses dépêches : — *S. M. a bien senti qu'Elle ne parviendrait pas à faire juger l'affaire par la Chambre des Comptes*. Je crains fort que Votre Excellence n'ait pris le change ici ; car l'intention de cette Cour n'était pas de rendre la Chambre des Comptes *juge*, mais *partie*,

de la faire plaider pour le Roi ; mais l'Empereur n'avait point désigné le Tribunal. Quoique je visse très bien qu'on n'avait pas à beaucoup près une idée nette de nos manières de procéder, cependant je croyais qu'en gagnant du temps on gagnait tout. Je ne doute pas un instant que M. le Prince de Stahremberg n'ait voulu empêcher que la cause ne fût portée ici, ni surtout plaidée par moi ; en la portant à Paris, il a tout gagné puisqu'il l'a placée loin de cette Cour et de l'avocat du Roi dont il voulait le moins, et de plus dans l'endroit où, par toutes sortes de raisons, nous sommes les plus faibles.

D'ailleurs, Monsieur le Comte, je suis loin de vouloir prêcher les coups de tête; mais croyez aussi que la force d'un bon et légitime Souverain est considérable auprès des autres, et qu'ils y pensent plus d'une fois avant d'employer la violence contre lui. Quand le Roi aurait dit : *Je suis Roi et Maître chez moi*, *je ne puis être jugé*, *ou pour mieux dire mon domaine ne peut être jugé que chez moi*, etc. Que serait-il arrivé ? Aurait-on déclaré la guerre à S. M. pour la terre de Lucedio ?

L'Electeur de Hesse a fait quelque chose de plus tranchant que tout ce que je dis ici. En rentrant chez lui, il a déclaré nul *sans distinction* tout ce qui s'était fait chez lui pendant la révolution, *sans excepter même les mariages qu'on est obligé de réintégrer*. Malgré cette exagération, personne ne s'est mêlé de ses affaires. Que S. M. tienne donc ferme : chicanez à Paris s'il y échoit. Prenez garde aux *surarbitres*. On nous conseille ici le Duc de Wellington, comme vous l'aurez vu déjà; j'ai tout lieu

de croire que cette Cour nous servira bien. Dans les papiers que Votre Excellence m'adresse, je vois qu'on insiste principalement sur la nullité d'une aliénation faite par Napoléon sans les formalités nécessaires. Cette idée est *la plus commode*, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; mais c'est précisément sur ce point que les Jurisconsultes français auront plus beau jeu pour nous chicaner, et pour étourdir leurs juges. L'article principal est celui qui m'a fait dire dans ma Note: *C'est ici le point central, le point lumineux ;* mais il n'est pas aisé à saisir parfaitement, et plusieurs personnes pourront dire: *Ceci est une subtilité qui ne signifie pas grand' chose*. Enfin, Monsieur le Comte, les esprits sont différents, ainsi que les manières de voir, et j'en reviens à dire : *C'est un coup de dé*. Je serais inconsolable si cette belle terre de Lucedio nous échappait.

Je ne juge pas à propos d'entrer inutilement dans de grands détails sur l'intérieur de ce pays. Quelques lignes que j'ai adressées à Votre Excellence lui suffiront, avec les commentaires que lui donnera M. le Comte de Venanson, porteur des paquets ci-joints.

Malgré tout ce qu'on nous écrit de sinistre sur la France, je persiste à croire que le gouvernement s'y est raffermi par la dernière secousse. Cependant il faut toujours prendre garde à soi, d'autant que l'Allemagne se trouve dans une fermentation morale qui fait trembler. Si le volcan venait à se rallumer, il est très certain que notre grand but serait de nous défendre nous-mêmes et d'éviter les *tuteurs* et alliés forcés. J'ai parfaitement compris l'importance de ce point, sur lequel je revien-

drai dès que j'aurai obtenu quelques mots satisfaisants.

En songeant à cette incroyable générosité des Anglais dans l'affaire des Barbaresques, je crains toujours qu'il y ait anguille sous roche. Ce beau désintéressement n'est point du tout dans leur genre. L'Affaire de Bone est la première sur laquelle les dépêches officielles aient prévenu pour moi les *gazettes*. Toute déplorable qu'elle soit en elle-même, elle peut être fort bonne pour l'humanité en général; car elle exige des Anglais, et sous peine de déshonneur, un effort terrible propre à nous tranquilliser à jamais.

J'ai reçu et remis sans le moindre délai l'adhésion de S. M. au Traité de Paris du 14 (26) septembre, de même que la lettre à S. M. I. qui l'accompagnait. J'ai été ravi de ces deux pièces qui ont éminemment le ton requis. J'espère que Votre Excellence me rend bien justice dans ce moment, et qu'elle est bien convaincue de deux choses : savoir qu'il n'y avait pas moyen d'empêcher la proposition, et que d'ailleurs elle ne fait peur que de loin. J'espère que Votre Excellence a reçu le beau jugement Portugais que j'ai eu l'honneur de lui adresser sur ce sujet.

J'étais extrêmement fâché de ne pouvoir suivre l'affaire de M. R....., avec une certaine espérance de succès. Je m'abouchai un jour sur ce point avec M. le Chevalier Rayberti auquel je n'avais pas pensé, et dont la position, jointe à d'autres circonstances, paraissait nous ouvrir une fort belle perspective. Je donnai donc ma Note avec toutes les précautions requises. Qu'est-il arrivé ? Seule entre toutes les affaires de ce genre elle

n'a point été remise à M. le Chevalier Rayberti, et jamais ses efforts ni les miens n'ont pu parvenir à savoir le chemin que l'affaire à pris, ni seulement à en entendre parler. Au reste, Monsieur le Comte, comme on ne m'a point dit *non*, je continuerai à faire de temps en temps les instances convenables.

Votre Excellence a déjà reçu deux ou trois fois l'expression de mon chagrin sur cette lettre perdue. J'entends parler de la lettre de remercîment de M. le Comte Capo-d'Istria à Votre Excellence. Il n'y a coin ni recoin, tiroir ni portefeuille que je n'aie fureté cinq ou six fois de suite : point de nouvelle. Tout-à-coup je me suis demandé si dans un accès de distraction je n'aurais point été capable de l'envoyer à Votre Excellence dans quelque paquet sans me le rappeler. Combien je désirerais avoir deviné !

Immédiatement après M. le Comte de Venanson, mon fils a obtenu sa démission. Je me mets parfaitement à la place de S. M., et je sens combien ce qui est très juste peut cependant être embarrassant dans certaines circonstances ; j'ai donc retardé mes démarches autant qu'il a été possible ; mais croyez, Monsieur le Comte, qu'il n'y avait plus moyen de retarder davantage. Maintenant je supplie de nouveau S. M. de vouloir bien satisfaire ma juste impatience sur ce point capital.

Pour terminer par la politique, je n'ai pu répondre par la poste à ce que Votre Excellence m'a fait l'honneur de me dire dans l'une de ses précédentes lettres au sujet de la ligue italique, et sur les justes prétentions de S. M.

comme Prince italien. Pour avoir l'honneur de lui parler franchement, j'ose croire que par toutes les raisons possibles nous ne devons point nous exposer à un tel *cimento ;* la distinction *comme Empereur*, ou *comme Prince italien* ne réussira pas. Celui qui peut venir toujours sur ses terres depuis Milan jusqu'à Brsesk, frontière de Russie, ne laissera jamais de liberté dans la Diète. Le Roi de Naples même nous dira : *J'ai sept millions de sujets, cent millions de revenus*, etc. *Je m'appelle Bourbon.* — Je sais bien en quoi nous le surpassons ; mais, en maintenant même l'équilibre, nous n'emporterons pas la supériorité.En tout état de cause, je ne vois pas ce que nous pouvons gagner à cette ligue.

L'Empereur de Russie s'est montré le sauveur de l'Europe, et de nous en particulier, en sauvant la France et par conséquent l'équilibre général. Malheur à nous et à bien d'autres, si l'Empereur ne pouvait pas maintenir l'attitude qu'il tient aujourd'hui. Véritablement l'arc est bien tendu. Il a 1,200,000 soldats, et il fait des levées. L'armée lui coûte plus d'un million par jour et les revenus ne passent pas 400. L'armée est extrêmement mécontente. Elle est harassée et meurt de faim. Une grande partie de la noblesse est ruinée et irritée à l'excès par la loi des hypothèques que j'ai amplement expliquée à Votre Excellence. J'espère que l'Empereur a de fort bonnes raisons pour agir comme il le fait, et je le crois fort dispensé de me les dire. — C'est ici où je puis dire, au pied de la lettre : *le porteur dira le reste.*

Je suis avec, etc.

P. S. — Au moment où harassé par une expédition immense, je livrais le passeport à M. le Comte de Venanson, voilà les deux Notes qui m'arrivent en réponse aux deux miennes. Vous n'y lirez que les conversations que j'ai eu l'honneur de rapporter à Votre Excellence. Je profite d'une jeune main pour les faire transcrire à la hâte, et les joindre à ce paquet.

Votre Excellence y trouvera un certain air de sévérité dont je me suis aperçu au premier mot que je prononçai. Qu'elle se garde cependant de perdre courage : il faut parler ferme même sur Lucedio. Quant au Mont-Napoléon, les cartes me paraissent certainement pour nous. J'ai vu certains papiers ; *on croit* que nous avons raison.

Observez, Monsieur le Comte, que les réponses sont du Comte de Nesselrode, quoique les Notes eussent été adressées au Comte Capo-d'Istria, après que le premier m'avait déclaré que S. M. I. lui avait accordé la permission d'aller à la campagne *pour quelques semaines*. Peut-être que le plus soupçonneux des Princes a cru entrevoir quelque faveur pour nous de la part du Comte Capo-d'Istria, et qu'il a voulu me dérouter.

Je n'ai plus la force de tenir la plume : je renouvelle à Votre Excellence, etc.

480

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) juillet 1816.

Monsieur le Comte,

Samedi 14 de ce mois (26), les négociants de Saint-Pétersbourg ont eu l'honneur de donner un magnifique dîner à S. M. I. et à son auguste famille, dans la grande salle de la nouvelle Bourse dont on a fait l'ouverture, et pour ainsi dire la dédicace. Le Corps diplomatique y a été invité pendant deux jours, c'est-à-dire qu'il était *sur la liste des invités;* il y a séjourné pendant 48 heures, au bout desquelles le Ministre des Finances et du Commerce a signifié aux ordonnateurs de la fête que les Ministres n'y assisteraient pas.

On a dit que S. M. I. observant que M. Harris (dont j'ai eu l'honneur de vous faire l'histoire), ne pouvait y paraître, Elle avait jugé qu'il était plus court de n'inviter personne. Mais Votre Excellence sent assez que S. M. I., quelles que soient ses bontés pour un simple Chargé d'affaires, ne lui donnera jamais assez d'importance pour exclure d'une fête tous les Ambassadeurs et Ministres d'Europe. Il a pu servir d'à-propos, mais le fait est que les Ministres embarrassaient, et que, sauf les exceptions individuelles, on se passe volontiers d'eux. Un de ces

Ministres étrangers disait en parlant de cette exclusion : *On a bien raison! Si j'étais Empereur de Russie, je n'aimerais point le Corps diplomatique.* Le Ministre de Sardaigne dit qu'il est tout à fait de cet avis.

Le dîner était de 300 couverts, savoir : 180 négociants et 120 personnes de la Cour ou de la suite. S. M. l'Empereur, LL. MM. les deux Impératrices, S. A. I. le Grand Duc Constantin, S. A. I. Madame la Grande-Duchesse Marie, Duchesse de Weymar et le Prince son époux, trois Dames d'honneur, trois Demoiselles d'honneur, des Grands, des Ministres, des Conseillers du premier ordre, etc. On s'est mis à table à deux heures juste, suivant le nouvel ordre établi par S. M. I., et le festin a été très court, car l'Empereur n'a pas de temps à perdre. La grande salle, très belle par elle-même, était encore embellie par une profusion de fleurs, d'orangers, d'arbustes, et décorée de plus par les Pavillons de toutes les nations. Une autre salle était destinée à recevoir la Cour à son arrivée, et une troisième contenait une chapelle où l'on a chanté un *Te Deum*. Le Métropolite de Saint-Pétersbourg, seul de sa robe, était de ce dîner.

Le repas a coûté 46,000 roubles, savoir 18,000 remis au sieur Riquetti, cuisinier de S. M. I., pour ce qu'on appelle proprement dit le *dîner ;* 18,000 pour le dessert, et 10,000 pour les vins. Les fonds excédaient 60,000 roubles, mais il faut compter la musique, les décorations, le service, etc.

Rien ne manquait à la splendeur de ce repas, et il y avait surtout une telle profusion de fruits qu'elle a paru sans exemple. On a remarqué aussi un sterlet de 500

roubles, On peut douter que hors de Londres et de Saint-Pétersbourg, on puisse voir des fêtes de ce genre. Tout sujet de S. M. prendrait, cependant, volontiers l'entreprise de donner à Turin une fête semblable pour la moitié du prix. Le sterlet seul embarrasserait un peu, mais l'on peut croire qu'un rube de truffes blanches le compenserait avantageusement.

On a su qu'à Paris le fameux Robert, sur l'ordre de S. M. I., lui prépara du soir au matin un repas de 60 couverts pour 6,000 francs, en se chargeant de tous les préparatifs, ce qui surprit fort l'Empereur.

Malgré ces belles fêtes qui se montrent de temps à autre, Saint-Pétersbourg n'est plus ce qu'on a vu dans les temps passés. Une certaine atmosphère de tristesse l'enveloppe au point que des étrangers qui n'ont pas vu depuis dix ans cette belle capitale ne la reconnaissent plus. On oublie surtout le nom de *Maison ouverte.*

Dans une conférence particulière relative à la lettre de Votre Excellence, je n'ai rien oublié pour remplir parfaitement les vues de S. M., et j'ai été entendu comme je le désirais. Je n'ai rien écrit cependant, la chose n'étant point nécessaire.

Avant-hier, S. M. I. a bien voulu recevoir, dans son cabinet, M. le Chevalier Rayberti, qui a pris congé d'Elle; il a été admis ensuite à l'audience de LL. MM. les Impératrices, et il a été traité avec une telle bonté et une telle distinction, qu'il a pensé étouffer de reconnaissance, au pied de la lettre. S. M. l'Empereur a eu la bonté de lui dire au milieu de mille choses aimables *qu'il était fâché d'avoir connu trop tard ses talents.*

Je ne sais quand il partira : sa femme ne peut encore soutenir le voyage, et la frégate doit mettre à la voile sous peu de jours.

Le *Journal des Débats* se trouve sûrement dans les bureaux de Votre Excellence, et d'ailleurs il arrive à foison à Turin. Elle trouvera dans le n° 11 du 20 juin un passage qui se rapporte à la question des Dettes fondées et non fondées.

Votre Excellence est priée d'effacer de la liste diplomatique que j'ai eu l'honneur de lui faire passer il y a quelque temps le nom du Comte de Vinzingerode, Ministre de Wurtemberg : il est appelé à Stuttgard au Ministère des Affaires internes ; il laisse ici, M. Schaul, son Secrétaire de Légation.

Nous venons de perdre le pauvre Général Manfredi, mort à Wittebsck où il était placé fort honorablement ; c'est le quatrième des officiers Piémontais envoyés ici par S. M. ou qu'Elle a daigné avouer, et qui ont péri en Russie, dans cet ordre : MM. Wayra, Zundeler, Zino et Manfredi. Ce dernier était remarquable par ses talents et l'extrême obligeance de son caractère; il est fort regretté, sa femme est désespérée : il est mort au moment où il était sur le point de recevoir une *Arende* de la bienfaisante main de S. M. I.

M. le Comte de Nesselrode prend toujours les bains, cependant il reçoit des Notes, et il y répond ; mais le Comte Capo-d'Istria en reçoit aussi, et il va seul à l'audience : c'est une inconcevable situation de choses.

Je ne trouve point dans les conversations ministérielles ce vernis de froideur que Votre Excellence aura

pu observer ainsi que moi dans les deux Notes qui ont répondu aux deux miennes, et que j'ai eu l'honneur de lui adresser. On me rassure au contraire, et l'on me promet toute assistance à Paris. D'une manière ou d'une autre, S. M. ne doit jamais se départir de Lucedio, et quant à l'argent même, il faut aller doucement et beaucoup disputer. J'avoue cependant à Votre Excellence que j'ai été bien en colère quand j'ai vu surtout ce malentendu sur les pensées de l'Empereur, et l'exclamation ministérielle : « *Vous voulez donc donner Lucedio !* » J'ai craint un nouveau coup de Jarnac.

Je n'ai rien de nouveau à dire à Votre Excellence sur l'état et l'esprit de l'armée, sur celui des finances, sur de grands mécontentemeuts, etc. Je souhaite de tout mon cœur que tout aille bien : ce vœu est fondé sur la reconnaissance autant que sur l'intérêt.

Je suis pour ainsi dire *suspendu* en attendant que Votre Excellence m'ait éclairci sur cette lettre de remerciement à moi remise par M. le Comte Capo-d'Istria. Je m'y perds, mais je me moquerais délicieusement de moi-même, si la lettre était entre les mains de Votre Excellence.

Votre Excellence voudrait-elle me faire la grâce de me faire connaître la vie ou la mort de MM. Bernardino Ottani, Maître de chapelle, et Philippe Colla, ancien joailler de S. M., et, si le premier était mort, de me faire connaître ses héritiers.

Quelques mots encore si Elle veut bien le permettre sur mes intérêts.

En ouvrant le *Palmaverde* au hasard, j'ai rencontré le

nom de M. Valentino-Pilo à la tête du Sénat de Nice. J'en suis très aise, car je l'aimais beaucoup en Sardaigne. Cependant, comme il était *juge* de l'audience royale pendant que j'en étais le *président*, c'est une chose assez curieuse qu'après que j'ai eu l'honneur dès lors de représenter pendant quatorze ans S. M. auprès de l'Empereur de toutes les Russies, Votre Excellence me propose aujourd'hui de prendre place dans la hiérarchie civile après ce magistrat (que je considère d'ailleurs infiniment). Un Envoyé extraordinaire près la Cour de Russie serait-il par hasard inférieur à un juge de Cagliari ? En vérité Votre Excellence doit me pardonner un peu de surprise. Au reste, Monsieur le Comte, j'ai toujours pensé qu'en fait d'emplois, il ne faut jamais rien forcer : les choses doivent aller d'elles-mêmes ou ne pas aller du tout. Je ne veux ni fatiguer S. M., ni embarrasser sa bonté. Je la prie seulement de vouloir bien la tourner du côté de mon fils qui a servi son Maître comme il a pu le servir, et qui n'a perdu son temps d'aucune manière. Il y a deux exemples ici de Ministres adjoints, dont l'un a précédemment appartenu au négoce, et l'autre quoique très respectable ne saurait néanmoins citer les mêmes services que mon fils ; ainsi, cette grâce ne présenterait rien d'extraordinaire. S. M. daignerait-elle m'adjoindre ainsi mon fils ? J'accepterais cette faveur avec une reconnaissance infinie parce qu'elle joint ma vieille carrière à celle de mon fils, et que j'ai le cœur tranquille sur le point qui doit m'intéresser par-dessus tout. Il n'y a contre cette grâce, qui me rendrait si heureux, aucune objection valable, excepté la volonté contraire de S. M. à laquelle

je suis soumis comme je le dois. Si cette volonté est contre moi, il resterait le titre de *Secrétaire de Légation*, mais Votre Excellence sentira parfaitement que c'est une inconvenance parfaite. Heureusement peu importe à S. M. puisqu'Elle sera servie avec la même exactitude sans titre diplomatique, avec le seul grade militaire que je réclame instamment; car si dans l'une et l'autre supposition il peut convenir au service de S. M. que je continue mon séjour ici encore pour quelque temps, je ne m'y refuse point, et quant à mon sort personnel et futur, je ne puis que répéter à Votre Excellence ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui dire : Tout ce que S. M. voudra, excepté le ridicule.

Je suis, etc.

481

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 25 juillet (6 août) 1816.

Monsieur le Comte,

Samedi 22 de ce mois (3 août), la fête de S. M. l'Impératrice-Mère a été célébrée à Peterhof avec l'élégance et la somptuosité ordinaires. La table diplomatique devait être tenue à dîner par M. le Comte Capo-d'Istria en l'absence de M. le Comte de Nesselrode, mais S. M. l'Empereur ayant fait l'honneur au premier de l'inviter

à sa table, la nôtre a été tenue par le Grand-Maître et deux maîtres des cérémonies; il y avait trente-cinq couverts, sur quoi huit dames. L'Ambassadrice d'Angleterre et ses trois filles, la Duchesse de Serra-Capriola, ma femme et mes deux filles.

Les Chargés d'affaires ont été admis : il paraît que cette exception est devenue une loi.

Le bal a commencé vers les huit heures du soir : c'est ce qu'on appelle une mascarade, c'est-à-dire un bal général et sans étiquette ; quoique la mascarade se réduise au simple *domino ;* il y avait 6,000 billets de distribués.

Je dois me souvenir particulièrement de ce bal à cause des bontés que j'y ai éprouvées. S. M. l'Impératrice-Mère a bien voulu m'appeler à Elle et me parler avec beaucoup de faveur. S. M. l'Impératrice régnante a bien voulu encore parler à ma femme et à mes filles, et les faire asseoir à ses côtés sur les sièges des Dames d'honneur. On a beaucoup remarqué cette bonté dont mes amis m'ont fait compliment, et à laquelle j'ai été, comme Votre Excellence le pense assez, aussi sensible que je devais l'être. C'est un équilibre arrangé d'avance par une habile main.

A souper, il s'est passé quelque chose de nouveau et qui mérite attention. Le matin, l'Ambassadeur de France demanda à un Maître des cérémonies quelle était l'étiquette du souper ? Celui-ci répondit *que ce jour-là il n'y avait point d'étiquette, que l'Empereur était censé souper en famille et que les Ambassadeurs soupaient avec les Ministres et la Cour.* L'Ambassadeur remercia comme

un homme qu'on a instruit de ce qu'il ne sait pas. Le soir nous observâmes, en nous mettant à table, qu'il y avait deux chaises tournées pour les Ambassadeurs. Le Grand-Maître des cérémonies ne cessait de demander où ils étaient, et pourquoi on ne les voyait point encore. Il était même en peine d'eux, au point de nous amuser, et il finit par se lever pour aller les chercher; preuve évidente qu'il avait des ordres, et qu'il craignait quelque reproche.

Mais les Ambassadeurs ne parurent point, et le lendemain seulement j'ai su qu'ils avaient soupé à la table de l'Empereur. Je vous entends, Monsieur le Comte, qui me demandez si l'Empereur les avait donc invités sur-le-champ, sans aucun avertissement préalable, ni à eux ni à l'Office des Cérémonies, ou si l'Ambassadeur d'Angleterre, après avoir endoctriné celui de France, était allé avec lui s'asseoir de confiance à la table de l'Empereur ? — Je ne sais que répondre à Votre Excellence.

Cette fête si brillante a fini d'une manière bien triste. Une foule innombrable de chaloupes avaient amené un grand nombre de spectateurs à Peterhof, tirés principalement de la classe des marchands, hommes, femmes et enfants. Tout ce monde s'est rembarqué le soir; les chaloupes conduites par des matelots presque tous ivres ont été assaillies pendant la nuit par un coup de vent terrible, qui en a fait chavirer plusieurs. La police ne voulant convenir ici ni des crimes ni des malheurs (de quoi je ne la blâme point), il est difficile de connaître au juste le nombre des morts, qu'on élève jusqu'à 200. On m'a cité un étranger qui vivait ici avec sa femme et

trois enfants en bas âge, il les a laissés à un ami pour aller voir la fête, et le soir ils étaient orphelins. Une famille de marchands a péri totalement, père, mère, enfants et domestiques. Pendant ce temps, je dormais dans ma voiture sans me douter de ce qui se passait sur ma gauche ; c'est un événement déchirant.

Le départ de l'Empereur pour Moscou et Pétersbourg est fixé, dit-on, au 8 du mois prochain ; il emmène le Prince Pierre Wolkonski pour les affaires militaires, et M. le Comte Capo-d'Istria pour les étrangères. M. le Comte de Nesselrode jouit toujours du congé qu'il a obtenu pour remettre sa santé; deux ou trois Aides-de-camp complèteront peut-être la suite.

M. le Comte Tolstoï, Grand-Maréchal de la Cour part, en très mauvais état de santé, pour la rétablir, s'il est possible, en pays étrangers. L'Empereur l'a comblé de bontés de tous genres, et lui a donné entre autres cent mille roubles pour son voyage ; mais pour certaines blessures il n'y a point de topique. Ses fonctions seront exercées par le Prince Pierre Wolkonski qui devient ainsi tout.

M. le Comte Rostopchin et toute sa famille devaient passer l'hiver à Turin ; mais ensuite ses projets ont changé : il est parti seul pour les eaux de Carlsbad ; il pourrait bien se faire qu'ensuite il poussât jusqu'à Turin. Il est inutile que je parle à Votre Excellence de ce personnage si connu.

M. le Comte Kotchubey part aussi dans ce moment avec Madame son épouse et ses enfants pour l'Allemagne, la Suisse et l'Italie : son absence sera longue. Ses enfants,

après avoir montré tous les signes de la santé, meurent presque tous vers l'âge de sept à huit ans. Les parents vont essayer si le soleil étranger pourra influer en bien sur ces jeunes tempéraments. M. le Comte de Kotchubey m'a prié expressément de vous le nommer, Monsieur le Comte, car il doit voir Turin. Un tel personnage se recommande de lui-même; cependant je prie Votre Excellence de lui faire connaître que je me suis acquitté de la commission.

La Cour n'a point pris le deuil pour la mort de S. M. la Reine de Portugal, officiellement notifiée depuis longtemps.

Je crois devoir faire connaître à Votre Excellence que le banquier chez qui Votre Excellence avait fait déposer une somme de 400 livres, suivant ce qu'elle me fit l'honneur de me dire une fois, a nié de l'avoir reçue lorsque je l'ai fait demander chez lui. C'est une misère ; mais comme il peut y avoir de quelque côté malentendu ou inexactitude, il me paraît utile que Votre Excellence soit informée.

Soit que S. M. daigne disposer de moi pour un emploi ou pour une retraite, je la supplie de vouloir bien ne point perdre de vue la grande distance, le climat, et de plus l'équipage et la suite dont je suis chargé. Toutes ces circonstances exigent de sa bonté un avertissement très antérieur quant à l'époque du départ et que ce départ même soit fixé de manière que je ne sois point obligé d'affronter la mauvaise saison. S. M. daignera aussi, j'ose l'espérer, se rappeler que mon fils est à peu près prisonnier ici jusqu'à ce qu'Elle ait bien voulu lui

donner un état. C'est sur lui principalement que se tournent toutes mes sollicitudes. Quant à moi, Monsieur le Comte, je répète à Votre Excellence que ce que je craindrais le plus serait de vaincre une répugnance de S. M. Si mes services ne lui étaient pas parfaitement agréables, comme il me paraît que j'aurais pu le conclure de l'offre qui m'a été faite, je préférerais l'obscurité.

482

A Mme de Buttet, sa sœur.

Saint-Pétersbourg, 29 juillet (10 août) 1816.

Il ne sera pas dit, ma très chère Jenni, que M. Marie-Antoine Thevenet, que j'ai eu le bonheur de tirer d'un très vilain séjour, s'en retourne dans la bonne ville de Bonneville, sans que je lui donne quelques lignes pour toi. Je le charge de plus expressément de te montrer son passeport, afin que tu aies toutes sortes de preuves de mon existence au mois d'août 1816. Je ne crois pas avoir jamais écrit dans le *ci-devant*, et ensuite dans le *ci-après* Duché de Savoie sans avoir envoyé de tendres amitiés à ma chère Jenni. Il est impossible d'écrire à tous. Il faut bien que quelqu'un se charge de distribuer les compliments, mais aujourd'hui l'occasion est si belle que je veux absolument t'écrire en *main propre*. Ah ! ma chère amie, qu'est devenue notre petite république que nous avons crue si longtemps *une et indivisible ;*

comme la voilà éparpillée ! Imagine-toi que j'ai appris il y a deux mois *par une lettre de Sardaigne* ce qui s'était passé à Bordeaux à l'égard du Doyen, lorsqu'il y prêchait ! Voilà où j'en suis. Une autre grande bizarrerie, c'est celle qui a réuni la maison de mon frère et celle de Saint-Réal, à Gênes. Je commence a entrevoir de mon côté la possibilité de se revoir, et même bientôt ; mais sera-ce pour l'avantage de ma famille. Dieu le sait ! Je me suis beaucoup informé de ton fils qui est, à ce que tout le monde me dit, un excellent enfant doué de plus de beaucoup de talent. Avec quel plaisir j'embrasserai tout ce monde qui est né depuis moi ! Tous ces jeunes gens me prendront, avec mes cheveux blancs, pour le prophète Elie qui revient à la fin du monde.

Le climat de ce pays a fort convenu à mes trois femmes. Constance se trouve même beaucoup mieux qu'à Turin, ce qui m'a fort surpris. Quant à moi je suis tout à fait acclimaté, et je n'aurais jamais songé a changer de place, si d'autres considérations ne me rappelaient du côté des Alpes. Et toi, ma chère paresseuse, que deviens-tu après cette longue et épouvantable secousse ? Es-tu toujours plantée au pied des glaciers ? Viens-tu quelquefois habiter Bissy ? Nicolas me l'a offert de la manière la plus aimable ; mais je ne sais si je serai dans le cas de profiter de cette offre, mon sort est encore trop en l'air ; il faudra bien cependant que tout s'éclaircisse. Je ne tiens plus à cette machine ronde que pour mes enfants. Je vais donc examinant ce qui pourrait leur être plus ou moins utile : quant à moi, je n'ai plus envie de rien, que d'un repos honorable. J'ai assez écrit mon

nom et celui des autres. M. Thevenet te contera comment on se trouve dans ce pays lorsque, par quelque circonstance malencontreuse, on est en butte à certains soupçons. Griffonne-moi quelques mots, je t'en prie, sur toute la famille cisalpine. Où est ce scélérat de Doyen qui n'écrit jamais ? Où est Marthe ? Que fait-elle et comment se porte-t-elle ? Si par hasard elle était à côté de toi dans Villebonne, je lui enjoins d'écrire une ligne de sa main afin qu'elle me fasse aussi *conster* de son existence. Une de mes grandes curiosités est de savoir si nous nous reconnaîtrons lorsque nous nous verrons. Je compte écrire mon nom sur ma poitrine, afin que tu ne te trompes pas, et toi, mon cher cœur, comment me prouveras-tu que tu es *la belle Jenni ?* Pour moi, je m'en moque, car je n'ai jamais été le *beau Joson*. Nous ne serons au reste étonnés qu'un petit moment, et, dès que nous nous serons donné les preuves convenables que nous sommes *Nous*, j'espère que tout ira comme si nous avions vécu et vieilli ensemble. Je te peindrais difficilement, ma toute chère amie, les palpitations qui s'élèvent dans mon cœur à cette grande époque. Changer d'état est une terrible affaire à tout âge ; au mien, elle est pire que terrible. Au reste, je ne suis point encore sur mon départ, et je ne puis te dire le moment, même par à peu près. Comme je vais trouver tout trop petit ! J'en ai peur d'avance. Tu ne saurais croire comme on se gâte dans ces pays où tout est immense. Les portes et les pensions me paraîtront extrêmement petites. L'unique chose qui me console, c'est la certitude de trouver des œufs frais aussi gros que ceux de Russie. Quel singulier rêve

nous avons fait ! Mon sort est un tel assemblage de discordances et de contradictions qu'en repassant sur tout ce qui m'est arrivé il me semble lire, l'*Oiseau bleu* ou le *Petit Poucet.* Une seule chose n'a jamais varié, c'est l'esprit de famille et le souvenir de nos jeunes années; mon cœur sur ce point est d'une fraîcheur qui demande ton approbation. Qui sait si nous devons encore trouver une image de cette antique vie patriarcale ? Il en sera tout ce qui plaira à Dieu ; mais de près ou de loin, ma bonne Jenni, je serai toujours ce même frère que tu as aimé, et qui ne t'a jamais *désaimé* un instant. Mon fils et mes femmes te disent mille choses tendres, et moi je serre ta grosse personne (à ce qu'on me dit) dans mes vieux bras, et je te serre sur mon cœur qui est tout à toi. J'embrasse ton *serrurier* Eloi, tout comme si je le connaissais.

483

A Mme Swetchine.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) août 1816.

Voilà deux lettres, excellente Sophie, qui m'ont été remises par le Consul d'Angleterre de la part de lord Walpole. A ces deux lettres étaient jointes un certain livre sur les prophéties que vous aviez bien voulu demander pour moi, comme il vous en souvient probablement, et deux pamphlets assez volumineux comme tels.

Ce sont des poëmes de lord Byron sur les batailles de Talavera et de Trafalgar. Ceci, Madame, vous appartient particulièrement, ainsi qu'un numéro de je ne sais quel papier public, où l'on dit des vérités assez dures à ce poëte-lord ; mais comment faire? Vous courez le monde, et chaque jour vous éloigne de nous : il n'y a pas moyen de vous faire parvenir cela.

Quant au livre sur les prophéties, je n'ai pu encore qu'y jeter un coup d'œil très rapide, et j'ai pu voir seulement : 1° qu'il adopte le système des millénaires, que je n'explique point à une personne aussi instruite que vous ; 2° qu'il adopte un autre système, purement anglais, et que vous avez admiré déjà dans le livre de M. Buchanan sur les missions asiatiques, savoir, que le pur christianisme a été déshonoré par deux apostasies : celle de Mahomet en Orient, et celle du pape en Occident. *The full duration of popery being of* 1290 *years, and that of mohometan power about* 1240. Or, comme (d'après l'auteur) ces deux apostasies ont commencé ensemble ou à peu près vers le VIe siècle, vous voyez, Madame, que le commencement du règne de mille ans ne saurait être fort éloigné.

L'auteur de ce dernier livre est M. James Hastley Frere ; mais on voit, par son livre, que cette opinion est à la mode à Londres parmi les *grands* théologiens. Làdessus, Madame, il faut dire comme le cordonnier de Paris : *Voilà cependant l'état où je serai dimanche!* — Nous avons tous notre dimanche, mais celui de ces Messieurs est terrible.

Depuis votre départ, Madame, nous avons eu deux

fois de vos nouvelles par Madame la Princesse Alexis Galitzin ; nous savons que vous étiez en bonne santé, et c'est beaucoup. Lorsque vous serez assise dans quelque bonne ville, vous nous donnerez d'autres détails. Si Madame la Princesse ne brûlait pas impitoyablement toutes ses lettres, je la prierais d'en poser une sur un fauteuil vide, dans toutes nos réunions ; car, après vous, il n'y a rien de plus *vous* que votre pensée. Cependant, ce serait encore *viande creuse*. Votre absence, Madame, laisse un grand vide dans notre société. Il m'en coûtera bien moins de disparaître à mon tour, en songeant que vous n'y êtes plus. Ce grand moment, au reste, n'est point fixé. Voilà l'Empereur qui part pour trois ou quatre mois ; pendant ce temps, je ne pourrais donner mes lettres de récréance, quand même elles seraient sur ma table. Je suis bien loin d'ailleurs d'être encore d'accord avec certaines personnes sur certains articles, de sorte que, *quoique le principe soit décrété*, la rédaction ne l'est pas. Le croiriez-vous, Madame ? Je ne me tiens point encore sûr de ce qui arrivera, tant je connais mon étoile, qui m'a constamment fait atteindre ce que je ne désirais pas, en m'écartant de ce que je demandais ; mais je dois dire, *à sa décharge*, qu'elle a toujours agi pour mon bien. En 1803, par exemple, je puis vous assurer sur mon honneur que je n'avais pas la moindre envie de vous connaître (ceci est grossier) ; et cependant l'*étoile* avait résolu alors de me faire présent d'une amitié faite pour donner à la fois orgueil et bonheur. Conservez-la-moi bien, bonne et respectable amie : savoir tout ce qu'elle vaut, n'est-ce pas un peu la mériter ?

Je griffonne maintenant, et même j'ai fort avancé le second livre de cet ouvrage dont le premier vous a été lu ; il me semble que *cela vient*, mais un départ rompra tout.

J'ai fait l'effort d'aller à la fête de Peterhof, pour la faire voir aux dames, qui en ont été frappées. Elles ont été traitées supérieurement par les *deux grandes dames du logis*, ce qui a été fort remarqué. *C'était*, à ce qu'il m'a paru, *un équilibre arrangé d'avance par une habile main*. La fête a fini bien tristement. Un coup de vent furieux a fait chavirer plusieurs barques qui revenaient à Saint-Pétersbourg chargées de monde. On varie sur l'étendue du mal, comme vous le sentez bien ; mais il est grand. La police dit *pas cinquante*, et le public dit *quatre cents*. Je ne crois ni la police ni le public ; mais en passant au milieu, c'est encore un terrible événement.

La fille cadette de la Princesse Lubomirska est morte il y a deux jours, après vingt-huit heures de convulsions produites par la dentition : la maman est enceinte, et le grand-papa fort malade : le bon Empereur fait merveilles dans cette maison. Bon Dieu, le vilain monde ! Je ne suis pas étonné qu'on ait envie du règne de mille ans.

Toute ma famille, Madame, du moins la partie coiffée, vous envoie mille tendresses ; Rodolphe vous fait sa profonde révérence.— Et moi, Madame, que vous dirai-je donc à la fin d'une lettre ? *Que j'ai l'honneur d'être*, etc. — Ma foi, non !

484

A la Même.

Saint-Pétersbourg, 17 (21) août 1816.

Je suis chargé, Madame, par votre bonne amie, Madame la Comtesse Razoumofski d'une triste commission auprès de vous ; celle de vous faire part de la mort de sa bonne maman, la pauvre Baronne de Maltzen, que nous avons accompagnée aujourd'hui à la *demeure éternelle*. Elle est morte lundi 14 (26), vers les cinq heures du matin, entre les bras de sa fille et de sa fidèle Carisé. Madame Viollier, qui occupe dans ce moment une petite maison de campagne sur la route de Catherinehof, tout près de la porte de Peterhof, a très à propos enlevé cette pauvre Comtesse, et l'a emmenée avec elle. Je vais la voir. La Princesse Stcherbatof fait merveille de son côté. Enfin nous faisons ce que nous pouvons ; mais combien vous nous manquez, et combien vous avez été regrettée dans cette triste occasion par la malheureuse *veuve*, car c'est son titre.

Madame de Maltzen a pris des remèdes qui la brûlaient. En les prenant elle disait : « *Vous me tuez.* » Après sa mort le médecin a décidé *qu'elle avait des abcès dans la poitrine et qu'il n'en savait rien*. Là-dessus la pauvre Comtesse s'arrache les cheveux et prétend qu'elle est coupable de n'avoir pas empêché l'usage de

ces remèdes. Jugez comment elle pouvait se battre avec Stoffrein. O Médecine! Nous allons voir incessamment un autre de ses chefs-d'œuvre. Le Grand Maréchal part aujourd'hui ou demain dans un état déplorable. Il ne s'agit pas moins que d'une dissolution d'entrailles. Dévoré par une affreuse diarrhée, il part accompagné de sa fille *enceinte*, de son fils et d'un médecin ; il doit mourir dans quelque auberge prochaine. Vous êtes peut-être assez simple, Madame, pour dire niaisement : Eh! pourquoi part-il ? Ah ! vous n'y comprenez rien. *Il a reçu* 100,000 *roubles de l'Empereur pour son voyage, il doit partir :* ce qui est évident.

Pour en revenir à votre triste amie, elle aurait grande envie de revenir incessamment en ville, *et de se loger près de l'Eglise.*

Hier, avant de nous séparer, son dernier mot fut : *N'est-ce pas que vous lui écrirez!* Vous êtes bien persuadée, Madame, que ma parole ne se fit pas presser. Dès que votre amie aura repris un peu de force et de sangfroid, vous verrez arriver une grande lettre d'elle.

Je n'ai rien du tout à vous apprendre sur moi, Madame, excepté que, suivant toutes les apparences, je passerai encore l'hiver chez vous.

Le sort qui m'attend sous un autre ciel serait plutôt le sujet d'une conversation que d'une lettre. D'une manière ou d'une autre, j'espère me trouver encore une fois sur votre route, et en attendant, je ne cesserai de vous regretter.

Le Comte deWintzingerode est sur le point de partir, son successeur est arrivé : c'est le Comte de Beroldingen.

Le Chevalier de Lebzeltern est arrivé avec de grands appointements et de grands préparatifs de représentation. Le Général de Steingentesch est parti, et M. Provart monte en voiture ; voilà toutes les phases du Corps diplomatique.

Vous devriez bien, Madame, demander la place du Prince Korlowski à Turin. Vous pesez moins que lui, mais vous avez bien autant de poids, et quoique votre esprit soit *faible* et *inconséquent*, nos esprits s'accommoderont fort bien du vôtre. Croyez-moi, bonne Sophie, mettez-vous en avant.

On m'a dit que vous ne vouliez plus vous tremper dans l'eau, et que vous arriviez toute sèche à Paris. C'est fort bien fait à vous, Madame; j'espère que l'air, la terre, et le feu vous traiteront assez bien à Paris, pour que vous n'ayez plus besoin des *eaux*. Quant à l'eau, c'est autre chose. Je n'ai pas assez d'autorité pour vous l'interdire, quoique je vous aie souvent chicané sur le trop.

On m'a dit aussi que vous aviez rencontré une certaine dame de votre connaissance intime (1), publiquement logée avec un aimable homme, et que vous deviez faire tous les trois, pendant quelques jours, un délicieux ménage. Je vous en félicite de tout mon cœur, et je vous prie de faire arriver mes hommages à cet excellent couple, à quelque distance qu'il se trouve de vous, quand cette lettre vous parviendra.

Vous ne sauriez croire, Madame, combien j'ai d'obli-

---

(1) Madame la Princesse Gagarin, sœur de Madame Swetchine...; elle venait de rejoindre son mari.

gation à cette bonne Princesse (1) qui ne m'a jamais laissé manquer de vos nouvelles. Chaque mercredi et chaque samedi, je suis aux enquêtes. Je ne sais si vous êtes déjà brulée (2) lorsque j'arrive, mais quand elle m'a dit : *Vous êtes nommé*, *Monsieur le Comte*, tout est dit. Heureusement c'est beaucoup.

Je baise respectueusement les deux mains de Sophie, et me recommande à son souvenir dans les siècles des siècles.

485

A M. le Chevalier de Saint-Réal, son beau-frère,
A Gênes.

SUR LES JÉSUITES.

Saint-Pétersbourg, septembre 1816.

Tu me parles dans presque toutes tes lettres des Jésuites, mon cher ami, et toujours assez ridiculement ; je veux, une fois pour toutes, te dire ma pensée sur ce point.

Sans doute j'aime les Jésuites, que j'ai toujours regardés comme une des plus puissantes institutions religieuses, un des plus admirables instruments d'instruc-

---

(1) Madame la Princesse Alexis Galitzin.

(2) Badinage fondé sur le tic de Madame la Princesse de brûler toutes les lettres qu'elle recevait immédiatement après les avoir lues.

tion et de civilisation qui aient existé dans l'univers. Parle à un ennemi des Jésuites, au premier que tu trouveras sous ta main ; demande-lui s'il a fréquenté ces Messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc.; il te répondra : *Non*, et peut-être : *Dieu m'en préserve !* Et si tu lui cites leurs amis, il ne manquera pas de te dire qu'ils sont amis, et qu'il ne faut pas les croire parce qu'ils sont suspects ; *en sorte que les Jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas*. C'est un magnifique théorème qui mérite d'être encadré.

Il n'y a rien de si niais, mon très spirituel ami, que ce tu dis après tant d'autres, que, *puisque les Jésuites étaient détruits, il ne fallait pas les rétablir :* c'est-à-dire, par la même raison, que, *puisque le Roi était tombé de son trône, il ne fallait pas l'y replacer*. Par quelle raison, par quelle loi, par quelle convenance, une excellente chose, une fois abattue, ne doit-elle plus être relevée ? Tu me diras : *C'est une question de savoir si la chose est excellente*. Fort bien, mon cher ami ; c'est ce que les jacobins disaient de la royauté ; et dès qu'il sera prouvé que les Jésuites ne valent rien, il sera prouvé aussi qu'il ne fallait pas les rétablir. Nous attendrons donc la démonstration.

Je te donnerai une règle sûre et facile pour juger les *hommes* ainsi que les *corps*. Cette règle est infaillible : tu n'as qu'à voir par qui ils sont aimés, et par qui ils sont haïs. Du côté des Jésuites, je te nommerai tout ce que le monde a produit de plus excellent dans l'ordre de la sainteté, de la science et de la politique. — Et

quels sont leurs ennemis? Tous les ennemis de Dieu, tous les ennemis de l'Église, tous les ennemis de l'État. — Tu me diras : Est-ce qu'il n'y a pas de fort honnêtes gens parmi leurs ennemis? Hélas! oui, mon cher ami ; mais ces honnêtes gens se trouvent sur ce point en très mauvaise compagnie, ce qui n'arrive pas aux amis de cette société. Cependant, malgré la très juste affection que je leur porte, si j'étais Ministre je n'irais point trop vite. J'aurais toujours devant les yeux deux axiomes. Le premier est de Cicéron : *N'entreprends jamais dans l'État plus que tu ne peux persuader.* L'autre est de moi, indigne : *Quand tu baignes un fou, ne t'embarrasse pas de ses cris.* Il faut prêter l'oreille à ces deux maximes, et les balancer l'une par l'autre. Je crois bien que Gênes se plaint! J'ignore cette *manière* dont tu me parles, mais je gagerais qu'il s'agit de quelque fabrique de boutons ou de lacets, supprimée peut-être pour y substituer d'*inutiles moines!!* Tel est le siècle! Un corps enseignant, prêchant, catéchisant, civilisant, instituant, etc., ne vaut pas pour lui une échoppe de quincaillerie ; il donnerait la régénération d'une âme humaine pour une aune de taffetas. Qu'un Souverain vienne à jeter quelques gouttes d'eau rose sur cette boue, elle ne manque pas de crier : *Vous me salissez!* Il faut la laisser dire et verser double dose, à moins qu'il n'y ait un très grand danger.

Enfin, mon cher ami, je n'aime rien tant que les esprits de famille : mon grand-père aimait les Jésuites, mon père les aimait, ma sublime mère les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera, si le Roi lui permet d'en avoir un.

486

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 5 (17) septembre 1816.

MONSIEUR LE COMTE,

Le voyage de S. M. I. à Moscou ne pouvait être plus heureusement imaginé. La présence de ce grand Prince au milieu de la véritable capitale y a produit un enthousiasme de tendresse. Il s'est mêlé au bon peuple, et de part et d'autre on a dit et entendu des choses charmantes. L'Empereur a fait à sa noblesse assemblée ce qu'on appelle en style classique une *allocution;* il lui a dit : *que parmi tous les peuples qu'il avait visités, il n'en avait vu aucun comparable au sien.* Il a promis de passer une année entière avec eux (l'année prochaine à ce qu'on dit) et de plus, chaque année, deux mois. Il est parti de Moscou le 31 août (n. s.), ne voulant pas s'y trouver le 3 septembre, jour à jamais funeste. Un bon Russe me disait ici : *Si l'Empereur demandait dans ce moment à la noblesse de Moscou les neuf dixièmes de son bien, elle les donnerait en pleurant de joie.* Je doute qu'il exagère.

Ce serait, je pense, manquer de respect à un Prince également clairvoyant et impénétrable, que de scruter ses pensées au sujet de deux capitales ; mais certainement il en a de très profondes et bien différentes peut-être de ce qu'on imagine : les jeunes gens verront.

Si Votre Excellence veut voir une belle preuve de l'imperturbable et savante marche de ce Prince, Elle n'a qu'à contempler l'établissement de la Pologne. Regardez bien, Monsieur le Comte, lisez tout, et vous verrez qu'il a marché invariablement à son but en se moquant de toutes les erreurs, de tous les orgueils, et de tous les partis, et il n'a pas fini.

Votre Excellence a vu peut-être que S. M. I. avait fait vœu de bâtir à Moscou une magnifique Eglise dédiée au Sauveur pour reconnaître les bienfaits de la Providence dans les années qui viennent de s'écouler. Il a donc commencé l'accomplissement de son vœu en désignant la place, et même, à ce qu'on dit, en approuvant le plan.

On conte sur ce plan des choses folles que je donne à Votre Excellence comme on me les a données. On dit donc qu'il a été fait par un très jeune homme russe, qui a travaillé sans relâche et par une espèce d'inspiration à ce projet colossal. L'Eglise doit coûter 40 millions et 18 ans de travaux. Saint-Pierre de Rome comparé à la nouvelle basilique ne sera qu'une chapelle. Il suffit de dire que la corniche seule qui surmonte l'établissement contiendra deux rangs de galeries, etc. Le projet ainsi présenté semble être le fruit d'un accès de folie. Aussi je ne suis que le simple écho de ce que j'entends dire; cependant il est possible que l'impétuosité nationale ait conçu réellement quelque chose d'exagéré. Le Génie russe est, dans tout ce qu'il entreprend, et dans les arts surtout, tel qu'on le voit sur le champ de bataille; il va en avant et ne doute de rien. Il y en a ici un exemple remarquable dans la cathédrale de Casan. Je craindrais

beaucoup pour mon compte que ce nouveau projet fût remis entièrement à un jeune talent isolé de tout conseil étranger, italien surtout; mais, comme j'avais l'honneur de l'écrire à Votre Excellence, je ne puis rien dire encore de parfaitement certain.

Pendant que les architectes s'occupent de basiliques, S. M. I., architecte plus sublime, pense à *bâtir* des colonies, des hommes, et surtout des soldats. Le projet des *Municipes* ou colonies militaires n'est plus une simple théorie. Il est déjà essayé et à fort bien réussi.

Chaque régiment étant composé de trois bataillons, on en choisit un (de 6 ou 700 hommes à peu près) auquel on donne des terres de la couronne pour s'établir, *e tous sont mariés;* ils bâtissent des maisons toutes alignées et bâties sur un plan général pour tout l'Empire. Chaque maison doit avoir deux chambres disponibles pour loger deux soldats des deux autres bataillons, qui passeront ou qui séjourneront comme dans nos garnisons. Tout enfant mâle sortant de cette manufacture naît soldat, ce qui n'est point nouveau en Russie, où tout enfant de soldat naît soldat. — Dans ce nouvel établissement, le soldat se fournira de tout excepté de drap pour l'habit proprement dit.

La première colonie d'essai a été placée dans le gouvernement de Wittebsk. Elle a fourni, dit-on, dans le cours de cette année, 144 enfants mâles, et du blé au montant de 80,000 roubles. On ne dit rien des frais.

Votre Excellence comprend que ce nouvel ordre de choses tend à créer un peuple de soldats, et la plus grande armée possible au plus bas prix possible. Il en

résultera de plus l'anéantissement définitif de l'Ordre civil, surtout si cette institution est renforcée par une autre non moins essentielle dont je viens seulement d'entendre parler. L'Empereur envoie un bataillon dans une terre habitée du gouvernement de Novogorod (je parle toujours des terres de la Couronne), et l'amalgame aux habitants du lieu, en statuant que la nouvelle colonie est séparée du gouvernement général de l'Empire et ne sera plus gouvernée que par son chef militaire. Un homme des plus respectables m'assure avoir lu l'Ukase dans lequel il est dit que *S. M. I. fait cet essai pour voir si ce gouvernement réussira mieux que celui qui existe*. Si Votre Excellence joint à ces importants essais le grand projet de l'affranchissement des paysans déjà entamé en Estonie, elle ne trouvera pas que j'exagère en croyant que la Russie est destinée à donner au monde, dans son intérieur, un plus grand spectacle que celui qu'elle a donné hors de chez elle. Il serait au reste infiniment téméraire de préjuger les suites de ces grandes innovations sur lesquelles le temps seul et l'expérience ont droit de prononcer.

Je suis charmé que vous ayez lu avec intérêt ce que j'ai mandé sur le sort de notre pauvre Eglise catholique. Voici quelques détails qui pourront encore intéresser Votre Excellence et S. M.

Un grand connaisseur étranger, après avoir lu l'Ukase que Votre Excellence a lu dans tous les papiers, disait, *qu'il serait difficile de réunir plus parfaitement les raisons qui prouvent que la maison n'appartient pas aux Jésuites*. L'Ukase, comme Votre Excellence l'a vu, décide

essentiellement trois choses : 1° Que le gouvernement peut créer un procès entre des parties qui se taisent, et les forcer de plaider, quoique de part et d'autre on soit content et que personne ne se plaigne ; 2° que des Ministres peuvent ôter et transporter des propriétés, et charger même un corps ou un particulier d'une dette énorme, sans citation, sans discussion, et sans jugement; 3° que si le Souverain juge à propos d'interdire à tel ou tel le séjour de sa capitale, les biens du personnage disgracié sont confisqués par le fait au profit du Prince, toujours sans connaissance judiciaire et sans jugement. Je n'ai rien à dire sur ces trois propositions ; mais voici ce qui est arrivé : des raisons aussi évidentes que celles qui parlent pour notre Eglise devaient absolument arriver aux oreilles de l'Empereur, en qui la colère, même la plus motivée, n'éteindra jamais la justice ; il a commencé à douter, et enfin il s'est fait apporter les livres de l'Eglise. Il y a vu que les Jésuites louaient cette maison dont ils ont été déclarés propriétaires, qu'ils la louaient, dis-je, pour y tenir leur pensionnat et que chaque année ils ont payé à l'Eglise 8,000 roubles de loyer. L'Empereur a tout suspendu, et il est parti sans rien décider. Maintenant tout demeure dans l'état qu'on appelle vulgairement sens dessus dessous : les syndics disent qu'ils ne le sont plus, les locataires ne savent à qui payer, les appartements vides n'en trouvent point, etc., etc. Enfin, Monsieur le Comte, la première inspiration de S. M. I. ne nous sauvera point, si une seconde, non moins heureuse pour nous, ne vient lui rappeler qu'en fait de justice, retard et déni sont très souvent synonymes.

487

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 20 septembre (2 octobre) 1816.

Monsieur le Comte,

Aujourd'hui l'Empereur doit arriver à Gatschina où il célébrera demain le jour natal de l'Auguste Maman. Nous devons le revoir le 16, après un voyage mémorable. Il a fixé à Moscou l'emplacement de la grande Eglise dont j'ai eu l'honneur de vous parler. Comme je n'ai point vu le plan, je me crois permis de regarder comme un conte les dimensions qu'on lui prête ; mais ce qui paraît certain c'est que le plan qui a obtenu la préférence est réellement l'ouvrage d'un jeune homme qui n'a jamais rien fait.

Il est inutile que je dise à votre Excellence combien le séjour de l'Empereur à Varsovie a dû être intéressant pour le nouveau Royaume. Dans peu d'occasions S. M. I. se sera mieux montrée tout ce qu'Elle est. Une grande promotion a fait beaucoup de jaloux. M. Novosiltzof, dont j'ai beaucoup parlé jadis et qui est maintenant placé parmi les premiers gouvernants de la Pologne, a été fait *Général en chef au civil*, ou *Conseiller privé actuel*, ce qui le fait passer par-dessus une foule d'égaux ou d'anciens, et nommément par dessus M. Kozoduwlef,

Ministre de l'intérieur, et M. le Prince Alexandre Galitzin, Ministre des cultes. Je saisis cette occasion pour faire observer à votre Excellence que S. M. I. tient extrêmement à s'écarter de l'ordre du tableau dans la distribution de ses grâces, et surtout dans l'ordre militaire, où les grades sont donnés aux services, sans égard à l'ancienneté.

Il y a, comme tout le monde sait, deux systèmes sur ce point. D'un côté, on dit que celui de l'ancienneté est le paradis des sots, qu'un misérable, une fois porté à un poste quelconque par une fortune aveugle, y servira d'éteignoir éternel au mérite qui le suit; qu'il est inutile de faire de belles actions dans un pays où les places ne se donnent qu'aux extraits baptistères, etc., etc.

On répond, de l'autre, que le prétendu avantage accordé au mérite est purement idéal, vu que cinq cents fois sur mille les hommes, malgré toutes les précautions imaginables de la Souveraineté, seront toujours choisis pour les places comme nous choisissons les cartes devant un disciple de Comus. Il nous dit bien : « *Prenez celle que vous voudrez* »; mais dans le fond nous prenons celle qu'il veut ; que si le Prince compte sur sa perspicacité, il se trompe, parce qu'il faut des lois qui servent pour tous les cas et pour tous les hommes; que le supérieur qui nous est donné par le temps peut nous chagriner, mais ne nous humilie point, au lieu que celui que le jugement du Souverain nous donne contre l'ordre de l'ancienneté nous chagrine et nous humilie; que la préférence donnée au mérite sur l'ancienneté ressemble à celle qu'on accorderait à la monarchie élective sur

l'héréditaire ; que ce système ouvre la porte à l'arbitraire, à l'intrigue, aux prétentions effrénées, etc., etc.

Les raisons de part et d'autre mises ainsi dans la balance, celui qui se sentira le bras assez fort peut essayer de la soulever ; quant à moi, Monsieur le Comte, je la laisse à terre.

Turin aura sans doute été rempli, ainsi que tout le reste de l'Europe, des derniers événements de Paris. Il y a longtemps que j'ai pris mon parti *sur la Charte;* elle fait beaucoup d'honneur au Roi, mais très peu à la France ; le premier, obligé de transiger avec les préjugés et l'effervescence du moment, a présenté très habilement à son peuple un amalgame qui s'accorde aussi bien qu'il est possible avec les idées courantes ; mais les Français, en allant *gueuser* une constitution chez les Anglais, sans savoir ni vouloir tirer parti des éléments qui sont chez eux, se déclarent à la fois et vils et ignorants. Cependant, Monsieur le Comte, si je siégeais dans l'une des deux Chambres, je défendrais à outrance la dernière syllabe de cette *guenille* de Charte, parce qu'il n'y a pas d'autre moyen de sauver la France que de marcher avec le Roi : autrement l'Etat va ressembler à une voiture dont les chevaux tireraient en sens opposé. Ceci ne m'empêche point de voir que c'est une grande question de savoir si le Roi ne se trompe point; je dirai seulement qu'il faut le soutenir quand même il se tromperait ; car de ce que la constitution ne peut durer, il ne s'en suit nullement qu'il ne faille pas la défendre aujourd'hui. Je suis, au reste, très porté à croire que le Roi lui-même a trop d'esprit

pour croire à la permanence de cette bulle de savon.

Il est vrai aussi que ceux qu'on appelle *ultra-royalistes* ont parlé de la restitution forcée des biens nationaux : ils se sont donné un tort. Je crois en mon âme et conscience que la Souveraineté européenne, victorieuse de la France, avait le droit et le pouvoir de juger Bonaparte et d'arracher la racine révolutionnaire en détruisant les fortunes révolutionnaires ; dès qu'elle ne l'a pas fait, chaque Souverain particulier a droit aussi de songer à lui et de ne pas se compromettre. Le temps *qui est le père des miracles,* comme dit un proverbe asiatique, amènera des réflexions aux spoliateurs et des consolations aux spoliés.

Je ne puis exprimer à votre Excellence l'inquiétude que me cause le silence gardé sur mon retour, sur les frais de mon voyage et sur l'établissement de mon fils. Pourquoi fait-on des mystères avec un homme qui n'en fait point? Obligé de partir comme père de famille, j'ai prié qu'on me fixât d'avance l'époque de mon départ (en mai, par exemple), rien n'était plus juste ; il n'y a que deux moments pour voyager : le traînage et la chaleur ; le printemps n'est pas tolérable. Le traînage même n'est bon que pour un homme seul ; cependant j'ai dit que si le Roi l'ordonne, je me soumettrai à ce danger, comme à tout autre qui pourrait être agréable à S. M.; mais j'ai dû insister sur l'augmentation considérable de la dépense. Enfin, j'ai eu l'honneur d'écrire très expressément à votre Excellence : *Daignez me dire ce qui peut être agréable à S. M., je me soumettrai à tout ;* il n'y a rien de plus loyal.

Pourquoi suis-je donc toujours promené de doutes en doutes, de mystères en mystères, de lenteurs en lenteurs ? Que signifie à mon égard une offre évidemment dérisoire suivie d'une promesse vague, comme si l'on avait peur de moi ? Le traitement que j'éprouve dans la personne de mon fils est encore plus terrible. Au nom de Dieu, Monsieur le Comte, que S. M. daigne le faire cesser ! Pour quel crime dois-je faire ici la figure d'un disgracié ? Si je l'étais, S. M. me le ferait savoir. Puisque je n'ai pas ce malheur, j'ose croire que je ne dois point en montrer toutes les apparences, qui sont justement prises pour la réalité. Je termine brusquement, Monsieur le Comte, de peur de perdre le pouvoir d'écrire sagement. Il y a des douleurs si poignantes qu'il est impossible de leur faire entendre raison.

Je suis, etc.

488

A Monseigneur de Bausset,
Ancien Evêque d'Alais.

Saint-Pétersbourg, 4 (16) octobre 1816.

Monseigneur,

Je suis tout honteux de commencer la première lettre que j'ai l'honneur de vous écrire par une ennuyeuse narration : cependant je m'y vois absolument obligé. C'est une apologie dans les formes.

M. l'Ambassadeur de France m'ayant fait présent de l'un des premiers exemplaires de l'*Histoire de Bossuet* arrivés dans cette capitale, je me suis mis tout de suite à le lire avec l'empressement et l'attention qu'on vous doit, Monseigneur. Je lus constamment la plume à la main, comme il faut lire les livres de ce genre et de ce mérite. Un grand siècle après, un ami me dit : *A propos, il m'est arrivé une caisse de livres qui en contient un pour vous. Il y a longtemps qu'il me fut remis à Paris par une personne dont il ne me souvient plus du tout.* Je reçois le livre ; c'était le vôtre, Monseigneur, mais sans aucun signe visible (du moins par moi) qui pût m'apprendre d'où me venait ce beau présent. Je savais l'ouvrage par cœur ; je ne le parcourus donc plus que très légèrement, et je le plaçai dans ma bibliothèque, où il ne disait mot, qnoiqu'il parle fort bien. Un autre ami étant chez moi, je lui dis : *Voilà deux exemplaires d'un excellent livre ; voudriez-vous en accepter un ?* Il ne se fait pas prier ; sa main tombe au hasard sur le nouvel exemplaire, et le voilà perdu pour moi, selon toutes les apparences.

Un autre siècle après, c'est-à-dire avant hier, j'étais chez une dame qui me dit : *Je lis un livre qui vous appartient ; mais c'est une contrebande, car je ne le tiens pas de vous*. Elle nomme le livre. J'assure qu'il n'est plus à moi depuis longtemps. *Cependant*, me dit-elle, *vous le tenez de l'auteur même, qui vous l'a adressé*. Je nie de nouveau, et la voilà qui cherche et retrouve l'inscription que vous aviez eu la bonté d'écrire de votre main sur la dix-neuvième page du premier volume : cepen-

dant, elle ne la retrouva pas tout de suite, car je ne sais quelle disposition ou adhérence de feuillets refuse pendant quelque temps ces lignes, même au doigt qui les cherche. Il n'est pas étonnant qu'elles aient échappé à l'homme qui ne se doutait de rien. Il m'est impossible, Monseigneur, de vous peindre mon étonnement et mon regret en lisant ces deux lignes, si précieuses pour l'un des plus justes appréciateurs de vos talents. Qu'aurez-vous donc pensé de moi ? Cette idée m'afflige : je voudrais pouvoir confier cette lettre à une hirondelle, pour arracher incessamment de votre esprit toutes mauvaises pensées sur mon compte.

On ne saurait être plus sensible que je ne le suis, Monseigneur, au témoignage d'estime que vous avez bien voulu me donner en m'adressant votre excellent livre. J'ai retrouvé dans l'*Histoire de Bossuet* le même talent, la même élégance, la même candeur qui m'avaient enchanté dans celle de Fénelon. C'est dommage qu'il y ait dans cette *Histoire de Bossuet* certains endroits qui attristent : mais ce n'est pas votre faute, Monseigneur. J'ai marché, au reste, constamment à vos côtés tout le long de votre attachante narration, sans vous abandonner d'un pas jusqu'à l'année 1682. Là, il a bien fallu nous séparer , mais vous n'aviez nul besoin de moi, Monseigneur, pour achever votre voyage. Vos lumières, d'ailleurs, m'assurent de votre indulgence ; et si j'avais un jour le bonheur de vous entretenir, je ne désespérerais point de me faire pardonner mes petites hérésies.

Vous m'avez fait contracter une grande dette, Mon-

seigneur : je voudrais bien m'acquitter ; mais comment faire ? J'avais cependant préparé une œuvre considérable, qui eût mérité peut-être d'être appuyée dans le monde par une grande influence française, puisque l'ouvrage était destiné à vous rendre un sceptre important que la France a si follement cédé dans le siècle dernier ; mais les Français ont bien d'autres choses en tête dans ce moment, il ne faut pas les interrompre.

Agréez, Monseigneur, l'assurance des sentiments les plus sincères de reconnaissance et de vénération avec lesquels je suis, etc., etc.

489

Au Marquis Henri Costa de Beauregard.

Saint-Pétersbourg, 12 (24) octobre 1816.

Je dégage ma parole, mon très cher et excellent ami, en vous envoyant un *Errata* très soigné pour vos *Mémoires historiques* dont une nouvelle édition me paraît certaine. Les deux derniers volumes ne m'ont pas paru mériter moins d'éloges que le premier. Je vous répète que vous avez fait à vos compatriotes un véritable présent qui doit vous mériter leur reconnaissance. Pour mon compte, je vous suis infiniment obligé, car de ma vie je n'ai pu m'asseoir pour *étudier* ni même pour *lire* l'histoire de mon pays. Grâce à vous, cher ami, j'ai fait

connaissance avec ces Charles, ces Amédée, ces Philippe, etc., que je connaissais mille fois moins que les grands capitaines de Rome et d'Athènes. Vous avez été bien maltraité par les imprimeurs et les correcteurs. Vous le verrez par l'*Errata*. Je vous ai fait aussi, chemin faisant, quelques petites querelles de puriste. Vous en ferez ce que vous voudrez !!! — Malheur à l'écrivain français qui est imprimé à Turin, à moins qu'il n'ait un correcteur vétilleux. L'accord des participes par exemple n'entre jamais dans la tête de ces Messieurs. Je me rappelle vous avoir entendu plaisanter jadis sur vos péchés contre l'orthographe, mais j'imagine que vous avez livré à l'imprimeur une copie parfaitement corrigée.

Voici encore une observation de pure ordonnance, mais qui me semble d'un certain poids. En vertu de l'ordre que vous avez choisi, l'ouvrage aurait dû être intitulé : *Tablettes chronologiques de l'Histoire de Savoie*, *suivies de mémoires historiques*, etc... Mais comme vous intitulez *Mémoires historiques*, etc., il me semble évident que les Mémoires devraient se montrer les premiers, avec les Notes, pour en venir ensuite aux *Tablettes chronologiques* qui auraient rappelé et fixé dans l'esprit du lecteur tout ce qu'il vient de lire. Voilà, mon très cher et digne ami, la part de la critique *suivant moi* : après quoi il n'y a qu'à louer. Du reste, j'ai beaucoup admiré la franchise mesurée avec laquelle vous avez su parler de beaucoup de choses qui en auraient embarrassé d'autres que vous. Le noble caractère d'homme sage est celui qui se montre le plus visiblement dans votre livre, qui vous ressemble tout à fait. J'ai grande envie de le voir extrêmement

répandu et réimprimé élégamment : il est déjà ici dans la bibliothèque de l'Etat-Général.

Croiriez-vous, mon cher ami, qu'au moment où je vous écris je n'ai point encore lu mon dernier ouvrage? La philosophie occupe peu les esprits ici, le livre est cependant arrivé depuis longtemps, mais non à moi. Il a été imprimé, comme je vous l'ai mandé, contre mes intentions expresses. En conséquence, l'imprimeur met l'argent dans sa poche et s'inquiète peu de l'auteur : il a raison. Et vous, très cher ami, qu'en dites-vous? D'un jour à l'autre j'attendais vos observations qui n'arrivent point. Elles ressemblent un peu à ma personne qui n'arrive pas, comme vous voyez. C'est une apocalypse où je ne vois pas plus clair que vous. Je crois bien que je vous embrasserai en 1817, mais dans quel mois ? Je n'en sais rien. Ah ! quelle conversation ! — En attendant, je travaille beaucoup, en dépit du monde qui m'entraîne mais moins qu'un autre. Quand je songe aux manuscrits que je dois transporter, je tremble de tous mes membres : il s'agit de six volumes in-folio, deux mortels in-4° de mille pages, etc. Je ne sais comment j'ai pu griffonner tout cela. Le temps me presse, je n'ai plus que celui de vous embrasser tendrement.

Toute ma famille vous dit mille tendresses. Tout à vous et pour toujours, mon bon et consolant ami. — Ecrivez-moi un *petit brin*.

490

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 17 (29) octobre 1816.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu le n° 83 de Votre Excellence du 21 septembre dernier, avec toutes les lettres incluses et la feuille chiffrée.

Si le cas se présente, je me rappellerai ce que Votre Excellence me dit au sujet de la contestation avec les Vallaisans. Sur beaucoup de choses il faut attendre d'autres moments.

J'ai lu, avec le chagrin le plus amer, le billet doux de Paris, du 31 août dernier, que Votre Excellence m'a transmis par sa dépêche susdite, mais comme je m'y attendais je n'ai point été étonné. Lucedio a été cédé le jour où l'affaire a été portée à Paris. Que de peines perdues ! Quel funeste malentendu ! Mais il est inutile de revenir sur le passé. J'attends la lettre que Votre Excellence m'annonce, sans apercevoir en attendant aucun doute sur la manière dont l'*avis* doit être interprété, il me paraît trop clair.

S. M. I. est arrivée à Gatschina, comme j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Excellence : nous l'attendons d'un moment à l'autre. Elle a été, dit-on, enchantée des

troupes polonaises; la nation est belliqueuse et sa cavalerie surtout a toujours été fameuse. Aussi loin que remonte l'histoire, un Sarmate a été considéré comme un Centaure. Il n'est pas besoin de dire d'ailleurs que les Polonais n'auront rien oublié pour satisfaire leur puissant Roi. Ce pays doit être bien soigneusement examiné, car tout annonce qu'il est destiné à une grande influence.

Je n'ai rien appris de plus que ce que j'ai eu l'honneur de mander à Votre Excellence sur les nouveaux établissements militaires. L'opinion de plusieurs têtes marquantes de ce pays ne leur est pas favorable; mais je ne me presse pas de me rendre à ces sortes de désapprobations parce qu'il y a en Europe une opposition générale à tout ce que font les Souverains, et de plus une opposition particulière en Russie qui mérite d'être observée. On m'a dit que les avances de deux de ces établissements s'étaient élevées à 800,000 roubles, mais c'est *un on dit*. Ce sera toujours une belle entreprise et sous le rapport du militaire, et sous celui de la population. Il m'a souvent passé dans la tête que des *municipes militaires*, modifiés suivant la localité, seraient peut-être l'unique moyen de faire quelque chose de la Sardaigne.

Il est inutile de peindre à Votre Excellence l'immensité d'affaires qui attendent S. M. I.; je ne sais en vérité comment Elle a le temps de respirer. Je ne sais si à travers cette nuée d'affaires, celle de notre Eglise trouvera sa place. Elle est toujours dans l'état de suspension dont j'ai eu l'honneur de faire part à Votre Excellence, et cette suspension est uniquement l'ouvrage de l'Empe-

reur ; c'est déjà une belle victoire remportée sur le ressentiment , mais qui sait comment tout finira ? Des personnes très instruites m'ont assuré que l'Empereur était revenu encore plus mécontent des Catholiques qu'il ne l'était à son départ ; j'espère qu'il n'en est rien ; car certainement il ne s'est rien passé qui ait pu mécontenter de nouveau S. M. I. Ce que je crains par-dessus tout, c'est que les ennemis du Christianisme en général qui sont nombreux partout et nommément en Pologue, ne se servent de la défaveur que nous éprouvons pour frapper des coups dans leur genre ; j'espère que la justice et la clairvoyance de l'Empereur le feront échapper à ce piège qui est très subtil. Aucun impie n'ignore qu'il est impossible de frapper sur nous sans frapper sur le Christianisme et ils se règlent en conséquence ; mais tous les hommes droits et pieux même n'en sont pas persuadés.

Le bon Père Général des Jésuites n'a pu résister à tous les chagrins qu'il a éprouvés ; il a été frappé d'un accident de paralysie dont il m'a fait part lui-même, car le coup n'a pas été foudroyant ni entier ; mais suivant la triste loi, ce coup en annonce d'autres. C'est un saint, mais souvent, et même ordinairement, les saints ne sont pas fins et c'est cependant ce qu'exigent certaines circonstances.

Quand je songe au reste que l'accès est libre à tout ennemi, tandis que ce bonheur n'est accordé à aucune tête de notre famille, j'admire bien plus pour ce qui n'arrive pas, que je ne souffrirai de tout ce qui pourra arriver.

Le monde, Monsieur le Comte, est dans un état *d'enfantement,* si vous voulez me passer cette expression figurée ; rien ne peut demeurer à sa place, en Russie comme ailleurs, et plus qu'ailleurs. L'Empereur a tout ce qu'il faut pour opérer de grands changements : une grande force d'esprit, et de corps même, qui est nécessaire pour supporter le travail ; une grande confiance en lui-même, acquise par des succès brillants et légitimes, une grande connaissance des abus, une grande envie de les réparer ; une grande indignation contre certaines turpitudes, et une indépendance absolue de toutes sortes de préjugés. Mille circonstances trop longues à détailler se joignent à ces considérations personnelles pour établir que ce règne ne peut restituer la Russie comme il l'a reçue. Dieu veuille que tout change en bien. Plusieurs parties appellent évidemment une main réparatrice ; mais quel œil humain peut lire dans cet avenir ?

Je prie instamment Votre Excellence de vouloir bien témoigner à S. M. l'extrême regret avec lequel je la vois dépouillée (et si injustement) de cette belle terre de Lucedio, sans avoir pu dire un mot pour elle. J'ai été écouté ici et compris, mais pourquoi ? Parce que je m'adressais à un organe instruit, accoutumé à l'étude et aux réflexions. Les questions les plus subtiles de jurisprudence et de droit public ne doivent être décidées ni par des généraux ni par des Chambellans ; bientôt on leur fera dire la messe. Je connais aussi bien qu'un autre peut-être la place de tout le monde, mais je sais aussi que personne ne doit sortir de la

sienne. Au surplus, Monsieur le Comte, ce n'est pas la jurisprudence seule que nous avons eue sur les bras dans cette occasion.

Ne sachant pas trop s'il me sera physiquement possible de répondre par ce courrier à S. E. M. le Marquis de Saint-Marsan, j'espère, Monsieur le Comte, que vous voudrez bien vous charger de mettre aux pieds de S. M. mes très humbles remercîments pour la destination de mon fils, que j'accepte avec reconnaissance telle qu'elle m'a été annoncée (*Lieutenant-Colonel dans l'Etat général de l'armée*) ; mais je la supplie très humblement d'observer que le délai jusqu'à mon retour en Piémont aurait pour moi des inconvénients insupportables et qui sautent aux yeux ; il faut absolument Monsieur le Comte, avoir quelques égards à la situation particulière des hommes et à l'opinion des pays qu'ils habitent, autrement il n'y a point de justice. Je n'ai pu, malgré le sérieux du sujet, m'empêcher de sourire en lisant dans la lettre de S. E. Monsieur le Ministre des Guerres : *Si Monsieur votre fils en rentrant dans sa patrie se destine à l'état militaire*, etc. Est-il possible, Monsieur le Comte, qu'on ne puisse pas obtenir de Turin une goutte d'encre sincère ! Depuis un siècle, je renouvelle ma demande par tous les courriers et l'on me dit *Si !* Ceci par hasard ne serait-il point une affaire d'argent ? Dans ce cas, Monsieur le Comte, je ne demanderai pour mon fils aucune paie jusqu'à mon arrivée : je suis riche, je ne tiens pas à ces misères ; je prie seulement Votre Excellence de vouloir bien m'accorder ses bons offices ordinai-

res auprès de S. M. pour le règlement des frais de voyage dont je n'entends plus parler non plus que du départ de mon successeur ; ce qui embrouille fort mes affaires ici. Je reçois au sujet de mon départ un grand nombre de témoignages de bonté et d'intérêt. On s'accoutumait à me regarder comme russe, et moi-même je croyais l'être ; mais je suis père, et la place n'est plus tenable.

491

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 27 octobre (8 novembre) 1816.

Monsieur le Comte,

Au moment où j'ai l'honneur d'écrire à Votre Excellence, je n'ai point encore été appelé à la conférence demandée ; de manière que, malgré l'envie que j'avais de commencer par une explication de vive voix, j'ai jugé à propos de communiquer hier, de peur de mettre du retard dans les affaires, les deux Notes que j'avais préparées, l'une relative à l'affaire de Lucedio, l'autre à l'exécution des protocoles à l'égard de Genève. La première est conforme au projet que Votre Excellence m'a fait passer et que j'ai copié mot à mot, sauf quelques petites rectifications purement grammaticales. La seconde n'était faite que pour introduire celle dont j'ai

reçu une copie (non datée à mon grand étonnement) et dont j'ai été fâché de me séparer. Cette pièce serait nécessaire dans les archives de cette Légation. Elle a été faite à Turin, si je ne me trompe infiniment, et sûrement c'est l'ouvrage d'une main Française ou bien *francisée :* Tout, jusqu'à l'orthographe, atteste les changements qui se sont faits dans les choses et dans les esprits.

Nous avons donc encore cédé sur l'affaire Helvétique ! Certes on doit nous aimer beaucoup, car nous sommes bien polis. L'article XCII du traité de Vienne est une redoutable énigme à notre égard. Toujours elle m'a fait peur, mais il faut beaucoup attendre du temps ; je supprime toutes réflexions sur ce sujet, ne voyant pas à quoi elles pourraient servir.

La perte de Lucedio, après ce qui s'était passé ici, est bien amère. Plusieurs choses nous ont nui dans cette affaire, sur laquelle je me dispense encore de raisonner inutilement. J'ai exprimé à la fin de mes Notes l'espoir que S. M. fonde justement sur l'amitié de S. M. I. pour l'un et l'autre objet, et en temps et lieu ; *quod Deus bene vertat.* — Que voulez-vous que je vous dise, Monsieur le Comte? Je suis inconsolable de ce double désagrément ; il faut poser quelques pierres d'attente et laisser aller les choses ; l'injustice même entraîne certains avantages après elle.

J'ai peu compris ce que Votre Excellence me fait l'honneur de me dire au sujet de la *position désavantageuse* où se trouve le Prince Borghèse *comme parent de Bonaparte.* Il n'y a au contraire rien de si avantageux que de lui appartenir ou de l'avoir servi : sa personne

seule a disparu, mais son esprit demeure. Il a fait des nobles, il a fait des Princes, il a fait des Rois ; tout cela subsiste ; le Roi de France porte son Ordre ; il est tombé seul parce qu'il l'a bien voulu et parce qu'il devait tomber. Quant à sa Maison, en possession de biens immenses, et liée par le sang aux plus grandes Maisons souveraines, rien ne peut la faire rétrograder ; si c'est un mal, il fallait y penser plus tôt.

Incessamment je ferai usage des pleins pouvoirs que Votre Excellence m'a transmis pour l'acte d'accesssion au Traité de Vienne du 9 juin 1815 et j'aurai soin d'exécuter tout ce qui m'a été prescrit sur ce sujet.

J'ai reçu aussi les circulaires aux Consuls. Comme S. M. n'en a point ici, si j'apprends quelque chose d'utile sur l'objet des demandes qui leur sont faites, j'aurai soin d'en instruire Votre Excellence. Le droit public à l'égard des Consuls n'est encore fixé nulle part. On dispute sur plusieurs articles, comme nous le voyons encore dans l'affaire d'Amérique.

Autant que je puis juger de si loin du changement opéré dans nos monnaies, il me paraît avantageux, du moins s'il n'influe pas sur les salaires. Le mot de *Lira nuova* ne me paraît pas pouvoir subsister. Le peuple vous forcera la main, et dira *francs*, à moins que vous n'établissiez une *livre* unique. Pourquoi serait-il encore question de l'ancienne ? Au reste je me suis fort amusé de vos *kilogrammes*, de vos *millésimes*, mais surtout de l'*Arresto* de la Chambre des Comptes. La puissance de la nation française pour agir sur les autres, même sur les moins changeantes, même sur celles qui

la haïssent, est un phénomène que je n'ai cessé d'admirer sans le comprendre.

Le retour de S. M. I. a été immédiatement suivi d'une parade magnifique de 38,000 hommes. C'était le moment dangereux où la première neige mouille le pavé. Plusieurs hommes sont tombés : un soldat s'est tué sur la place, trois officiers se sont cassé la jambe. Ces malheurs m'ont rappelé mes vieux livres. Un grand homme écrivait, il y a vingt-deux siècles, que les exercices dangereux sont indispensables dans le militaire, que si dans les simulacres de combats que les soldats exécutent quelques-uns sont tués, c'est un mal nécessaire, sans lequel on n'aura jamais de soldats.

Ceci est un peu fort, comme Votre Excellence voit, mais dans un pays où la neige, les glaces, le froid excessif, et quelquefois la boue rendent les grands exercices si dangereux, il est impossible d'éviter ces sortes de malheurs ; ils tiennent à l'ordre des choses, et doivent être mis en balance avec les avantages qui en résultent. Je ne crois pas, au reste, que parmi tous les prédécesseurs de S. M. I. aucun ait accordé plus d'attention aux hommes : je pense qu'il a à peu près créé la chirurgie et la pharmacie des armées, qui ne cessent de se perfectionner.

Le tarif, comme j'avais eu l'honneur de vous annoncer, n'a point produit l'effet qu'on s'en promettait ; les prix ont même augmenté, et la hausse ne se borne pas à celui des marchandises ; les loyers, par exemple, deviennent fous. On raisonne beaucoup là-dessus, mais dans le fond cette hausse n'est que la précaution univer-

selle prise contre la baisse du papier; elle en est la suite et le signe. S. M. I. ayant suspendu la conscription pour cette année, l'armée, dit-on, se trouvera diminuée graduellement de 200,000 hommes : ce sera un objet de grande économie. Quand on pense qu'une puissance qui a 200,000 hommes se respecte beaucoup, on peut juger de celle qui peut les retrancher sans descendre de sa place. Au reste, Monsieur le Comte, le mouvement des choses est plus fort que les Souverains ; si quelque chose pouvait soutenir le papier-monnaie, ce serait peut-être la liberté du commerce ; mais cette liberté a beaucoup d'ennemis dont l'opinion doit être respectée. Pourquoi deux grandes puissances ne feraient-elles pas une fois la plus belle et la plus utile des expériences au profit de l'humanité, celle d'une liberté de commerce de bonne foi, convenue pour un certain terme, et sans aucun dessein de se circonvenir mutuellement ? Mais peut-être que c'est trop espérer. Ou je suis fort trompé, ou cette expérience découvrirait une grande vérité.

J'entends parler d'une demande faite par un sujet du Roi pour entrer au service de Russie ; ce n'est point du tout mon avis, Monsieur le Comte : la demande dans ce moment me semble contre la délicatesse, je ne l'appuierai point si je n'y suis autorisé officiellement. Celui qui a conçu cette idée n'entend pas d'ailleurs ses intérêts : quand il serait agréé, où prendrait-il les frais de voyage, d'établissement et d'équipement ? Achètera-t-il la langue Russe dans quelque magasin, ou sera-t-il payé sans pouvoir servir ? De plus, la chute du papier a baissé

les salaires à un point qui exige nécessairement quelques mesures du premier ordre. Le Russe est chez lui, il sait que son Souverain pense aux besoins de ses fidèles guerriers, il s'arrange comme il peut; mais l'étranger qui se présente a perdu l'esprit, à moins qu'il ne s'agisse d'un talent extraordinaire que l'Empereur achèterait à tout prix. Enfin, Monsieur le Comte, le Ministre actuel ne peut pas souffrir les étrangers, il a pour eux une haine *médiocre*, c'est-à-dire immense, le brave Comte de Galaté en sait quelque chose.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien présenter à S. M. mes très humbles remercîments pour la somme qu'elle a destinée à mon voyage, non qu'elle soit suffisante, il s'en faut même considérablement, mais il est un point où les remontrances doivent s'arrêter. Je supplie seulement notre bon Seigneur et Maître de vouloir bien se rappeler qu'à force d'à-peu-près et à force de sacrifices, cette Légation finit par ne me rien laisser. Sur le surplus de mes intérêts, comme je n'y vois goutte, je ne puis rien dire. Ayez donc la bonté, Monsieur le Comte, de vouloir bien mettre aux pieds de S. M. ma vive et profonde reconnaissance pour tout ce qu'Elle daignera statuer d'avantageux pour moi, et ma parfaite obéissance pour tout le reste.

492

Au Même.

Saint-Pétersbourg, 14 (26) novembre 1816.

Monsieur le Comte,

Hier seulement, j'ai reçu la réponse officielle aux deux offices que j'avais passés le 26 octobre (7 novembre dernier), dont j'ai eu l'honneur de rendre compte. Votre Excellence la trouvera ci-jointe. J'ai transcrit fidèlement dans mes deux offices les mots qui m'étaient dictés ; il serait inutile, Monsieur le Comte, de vous parler encore de mes regrets, je ne puis les exprimer à mon gré, et, quand je le pourrais, rien ne serait plus inutile: le parti est pris, tout est dit.

L'Acte d'adhésion signé et transmis depuis quelques jours ne m'est point encore revenu. Dès que je l'aurai reçu, je ne perdrai pas un moment pour l'adresser à Votre Excellence qui, à son tour, n'aura pas de temps à perdre pour le renvoyer. Il m'en coûtera beaucoup de me servir de la poste pour cet objet ; car le n° 87 de Votre Excellence (du 14 octobre dernier) ne m'est parvenu que le 13 (25) novembre, c'est-à-dire hier, tant les postes sont sujettes à retarder dans cette saison. Mais Votre Excellence ne m'ayant point autorisé à dépêcher un courrier, je ne prendrais point cela sur moi.

S'il y a une chose qui paraisse aisée, Monsieur le Comte, c'est de savoir où l'on écrit; cependant on l'oublie assez communément et la distance des lieux est souvent mise à part sans qu'on y pense. Votre Excellence, dans sa lettre susdite n° 87, me gronde fort sur l'aigreur de mon n° 29 ; mais quand je l'ai écrit, Monsieur le Comte, j'ignorais absolument les dispositions de S. M. à mon égard, et pendant que votre Excellence traçait les reproches qu'elle m'adresse, j'étais moi-même sans aigreur , et même très content. Je me suis abstenu à la vérité de trop exprimer ma joie de peur de prêter au ridicule si le titre dont S. M. daigne m'honorer annonçait une retraite pure et simple comme on a pu le croire, mais en priant Votre Excellence de mettre aux pieds de S. M. et ma reconnaissance et mon obéissance sans borne, dans toute supposition je crois être en règle. Je suis aussi extrêmement satisfait de la place destinée à mon fils. Je ne pouvais rien désirer de mieux et rien n'égale ma reconnaissance. Mais j'ai supplié S. M. de vouloir bien ne pas joindre à cette grâce une amertume qui me forcerait de partir sur-le-champ sans son bon plaisir. J'aurai l'honneur de lui en dire de si bonnes raisons que sûrement elles obtiendront sa précieuse approbation, et j'ose me flatter qu'Elle aura daigné signer le billet.

Enfin, Monsieur le Comte, j'ai remercié purement et simplement pour la somme destinée à mon voyage, quoiqu'elle soit fort inférieure à celle que je dois dépenser. Je voudrais voir au surplus le plus grand philosophe de l'Etat, sans excepter même Votre Excellence

(qu'elle daigne me pardonner cette franchise), placé dans la même situation que moi et condamné à souffrir la même amputation que j'ai subie ; s'il ne poussait aucun cri, je l'admirerais fort et le déclarerais inimitable. Votre Excellence me permettra bien d'ajouter encore que les hommes qui crient sont toujours les moins rancuniers. Il faut se défier de ceux qui se mordent la langue.

La Note a une couleur sévère : depuis la décision de Turin au sujet de Lucedio, j'ai senti ici un certain mouvement de désapprobation, j'ai presque dit de colère en permanence. C'est une partie cruellement perdue, car Borghèse se moquera de nous ; je suis inconsolable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

493

A Son Excellence M. l'Amiral Tchitchagof,
à Florence.

Saint-Pétersbourg, 18 (30) novembre 1816.

Mon très cher Amiral,

Dites-moi comment il est possible qu'en songeant continuellement à vous, je ne vous aie pas écrit depuis si longtemps. Encore une fois, digne ami, si vous le savez, dites-le moi ; car, pour moi, je n'en sais rien. Je

suis tombé dans une espèce d'apathie qui n'a point de nom. Je suis devenu à peu près solitaire. J'ai rompu une foule de liaisons et presque toutes mes correspondances. Seul avec ma famille et mes livres, je vois couler les heures avec cette rapidité accélérée dont l'image se trouve dans le mouvement physique. Quand j'ai appris cependant que mes frères vous avaient vu face à face, que l'un d'eux vous avait vu à *Caramagne*, et vous avait proposé d'acheter cette campagne, je ne puis vous dire ce que j'ai éprouvé. Combien j'ai envié à mon cher abbé le plaisir qu'il a eu de vous voir et de vous parler. Comment avez-vous trouvé ce prélat ruiné, triste reste de la Saint-Barthélemy sacerdotale, mais à qui, cependant, on n'a pu ôter ni sa tête ni son cœur ? Et que dire encore de cet étrange coup du sort qui vous amène à Turin, précisément dans l'auberge où mon autre frère venait d'arriver ? En vérité, tout cela tient du roman. Combien vous aurez parlé du chef de la famille, pour qui vous êtes si bon ! Ils vous auront sans doute beaucoup entretenu de la tempête qui a souflé ici sur moi ; mais il n'auront pu vous présenter que de faux aperçus. Si votre auguste Maître a pu croire pendant quelque temps que j'en voulais à son Eglise, il a pu se convaincre aisément, et dans très peu de temps, que je n'avais rien entrepris contre elle. On s'est expliqué à cet égard, et je puis vous assnrer, Monsieur l'Amiral, que, si j'avais été garçon, j'aurais fini mes jours ici ; mais je suis père de famille, et j'ai vu clairement que je devais à mes enfants de les ramener chez eux. J'ai donc demandé mon rappel, et S. M. a bien voulu me

rappeler, d'abord au mois de septembre, et ensuite, à cause du voyage de l'Empereur, au mois de mai prochain. Quoiqu'il ne soit pas *absolument impossible* de trouver quelques abus en Russie et certaines choses pénibles, cependant je m'étais attaché à ce pays. Je tiens à mes livres, à ma table, à mon fauteuil, à mille objets qui n'ont point de nom. Je n'aime pas déménager, et dire à tout ce que je vois tous les jours depuis quinze ans : *Adieu, pour toujours !*

Il m'arrivera, au reste, pour en revenir encore à la physique, ce qui arriverait à un corps qui, d'une planète serait lancé dans une autre : d'abord il y *monterait*, ensuite il y *tomberait*. Il n'y aura de véritablement douloureux pour moi que le moment du *détachement ;* bientôt l'attraction contraire exercera sa puissance, suivant la loi commune des carrés. — Mais combien cette force serait augmentée, très cher ami, si mon retour devait me procurer le plaisir de vous voir encore ! J'ignore vos projets ; mais si nous sommes l'un et l'autre synchroniquement en Italie, d'une manière ou d'une autre il faut que je vous saute au cou. Il faut que nous rappelions ensemble ces soirées du Grand Quai, ces promenades de Péterhof, tant d'heures délicieuses, tant de souvenirs lugubres. En revenant sur ce temps, passé pour toujours, il me semble que mon cœur est serré entre deux planches, et qu'il est près d'éclater. Ces idées noires, et cependant douces, me ramènent à votre dernière lettre, qui m'est aussi présente que si je l'avais reçue hier. Vous ne sauriez croire de quel poids elle déchargea mon cœur. Je n'aimais pas cette relique que

vous transportiez çà et là, ou plutôt je l'aimais trop pour ne pas souffrir de lui voir ainsi courir la poste ; je ne savais pas vous expliquer à moi-même ; votre lettre m'a tranquillisé, et même édifié : ce que vous avez fait est un chef-d'œuvre de délicatesse — UBI SE DEDIT, QUIESCIT. — C'est ce que j'aurais écrit sur le marbre, si j'avais été à vos côtés ; mais j'ai été fort content de ce que vous m'avez envoyé. Je vous dirai le reste lorsque je vous verrai ; aussi bien je me sens oppressé, et je dois finir cette lettre. Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer que le Roi a bien voulu me nommer *premier président dans ses cours suprêmes*. Mais je ne sais point encore où je siégerai, et je n'ignore pas moins si ce titre me prépare à quelque titre encore supérieur. Mon Rodolphe (qui est aussi le vôtre) est lieutenant-colonel dans l'état-général. A cet égard, je ne puis me plaindre. Il me charge de mille tendres et respectueux compliments pour vous, et n'est pas moins empressé que moi de vous rencontrer encore. Il emporte l'épée *pour la valeur*, et la langue russe, dont vous pourrez vous servir pour dire du mal de moi et devant moi sans inconvénient ; car je ne sais, au bout de quinze ans, que le seul mot *khorocho*, indispensable à chaque instant pour louer tout ce qui se fait. — Adieu mille fois, Monsieur l'Amiral ; je vous embrasse de tout mon cœur, avec je ne sais quelle délicieuse tristesse, que je ne sais pas définir autrement qu'en la nommant.

494

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 28 novembre (10 décembre) 1816.

Monsieur le Comte,

Les chiffres sont faits pour dire deux mots, mais non pour en dire quatre. De bonnes raisons m'obligent d'ailleurs à ne me servir de chiffres qu'à la dernière extrémité, ce qui fait que rarement j'ai le plaisir d'écrire librement à Votre Excellence. Aujourd'hui je profite d'un courrier Napolitain pour avoir l'honneur de lui dire deux mots à mon aise. La lettre n'ira cependant que jusqu'à Vienne par cette occasion là; M. le Comte de Rossi en attendra une autre.

Jamais je n'ai rien vu d'aussi malheureux que cette affaire de Lucedio. Je n'ai pu y voir clair, mais je serais tenté de croire que l'Empereur a vu un défaut de confiance ou je ne sais quoi de semblable, dans le parti que vous avez pris sans le consulter. Du moins je ne sais pas expliquer autrement la froideur qu'on m'a montrée sur-e-champ et qui n'a plus varié. Votre Excellence l'a vue percer encore dans la Note que j'ai eu l'honneur de lui adresser, après avoir eu le plaisir d'entendre : *Vous avez raison*, *on s'est trompé*, *on n'y a pas pensé*, etc. Quel changement ! Je voudrais que Votre Excellence eût as-

sisté au premier moment : l'éclair n'est pas plus rapide. *Vous voulez donc donner Lucedio!* La dernière fois, M. le Comte Capo-d'Istria m'ajouta : *Comment voulez-vous? Sous les yeux du Roi de France!* — Comme s'il s'agissait d'une affaire de pure cérémonie. Au fond ce n'est que cela, ils s'embarrassent bien de nous! Il y a des moments où il est difficile d'être philosophe. Cependant il faut l'être ou le paraître. J'ai voulu dire aussi quelques mots à M. le Comte de Nesselrode, mais il s'est mis à rire en me disant: *Pensez, pensez à établir un bon commerce entre Gênes et Odessa. Voilà de quoi il faut s'occuper.* — Gênes est une espèce de main qu'ils appliquent sur notre bouche toutes les fois que nous voulons l'ouvrir pour articuler une plainte.

C'est une vérité aussi triste qu'incontestable, Monsieur le Comte, qu'il n'y a plus que quatre Souverainetés en Europe, et ce n'est pas sans raison que dans le Traité de Vienne, elles se nomment sans compliment, *les puissances*. En effet, il n'y en a pas d'autre. Toute Souveraineté cesse de l'être dès qu'elle peut être appelée en jugement, dépouillée, condamnée, et même punie. Cet état de choses durera jusqu'à la première dissonance qui s'établira dans le grand *quatuor*, alors toutes les puissances du second ordre, s'alliant à la grande mécontente, le Traité de Paris sera *déclaré nul* au pied de la lettre, comme attentatoire aux droits les plus sacrés de la Souveraineté européenne. En attendant, il me semble que tous les Souverains comprimés par cet état de choses doivent prendre de grandes précautions pour attacher à leurs actes, sans aucune affectation, certains signes de

servitude ; car le Roi qui obéit n'étant plus Roi, tout ce qu'il fait pour obéir ne doit pas durer plus que la nécessité d'obéir.

C'est ce qui me ferait douter, Monsieur le Comte, que nous ayons bien fait d'entrer en négociation, ou plutôt d'en proposer une au Prince Borghèse. En premier lieu, il me paraît évident qu'il se moquera de nous, puisqu'il connaît sa force. Il a pour lui les quatre puissances, et la cinquième encore qui est aussi *du premier ordre*, sans laquelle rien ne se fait, à qui on ment sans relâche, à qui on baise la main, à qui l'on dit : *Je suis à vos pieds*, tout comme aux autres. — Qu'a-t-il donc à craindre et pourquoi négocierait-il ? Puisque nous avons donc commis la faute de ne pas demeurer en possession, comme on l'aurait désiré, et comme on me l'a dit très clairement ici, peut-être aurait-il mieux valu lui dire : « *Prenez*, *puisque* les puissances l'*ordonnent* », et le Procureur général de S. M. aurait dit : *Soit montré à l'avenir !*

Rien n'a changé dans le département des Affaires étrangères : l'Empereur est invariable sur ce point qui est sans exemple. Les deux Secrétaires d'Etat vont leur train, marchent ensemble, et n'ont pas donné encore, ni même laissé soupçonner la moindre scène d'antipathie, de jalousie ou de brouillerie. Ils ont chacun un appartement à l'Hôtel des Affaires étrangères et ils communiquent ensemble par un escalier intérieur, comme deux époux. Il m'est arrivé d'avoir été *surpris* en tête-à-tête chez M. le Comte Capo-d'Istria par M. le Comte de Nesselrode entrant par son petit escalier. Tous les deux s'intitulent : *Secrétaire d'Etat de S. M. I.* ; mais le pre-

mier ajoute seulement : *au département des Affaires étrangères*, et le second écrit : *dirigeant le département des Affaires étrangères*, et c'est à lui que s'adressent les Offices diplomatiques. Il m'est arrivé même qu'ayant adressé une Note au Comte Capo-d'Istria pour une affaire dont il était nanti (ce que font tous les Ministres), c'est le Comte de Nesselrode qui m'a répondu, comme Votre Excellence l'a vu dans la Note responsive sur Lucedio.

Mais cette supériorité extérieure est balancée par des avantages intérieurs, et personne ne doute que l'affection ne soit pour le *Roi des Sept îles* (comme disait le Prince de Metternich).

Il est fort aimé du Corps diplomatique à cause de sa politesse simple, naturelle, et nullement ministérielle. Il ne dit que ce qu'il doit dire, comme de raison ; mais je ne sais comment le fond de bonté qui est dans son caractère lui donne l'air d'un ami qui converse, de manière qu'il plaît à tous les Ministres, parce qu'il n'a pas *l'air ministre.*

Le temps de S. M. I. est presque tout absorbé par l'état militaire. Le Ministre des Cultes, le Prince Alexandre Galitzin dont j'ai beaucoup parlé, voit l'Empereur, dîne et soupe avec lui, mais c'est comme ami et presque commensal. Les autres Ministres ne sont point reçus en audience ministérielle ; c'est le comité des Ministres qui gouverne, et le résultat de ses opérations est porté à l'Empereur qui décide. Le grand personnage qui envoie des ordres dans tous les départements est le Comte Araktcheief, *Officier d'artillerie,* homme de beaucoup

d'esprit naturel et qui se soutient le plus invariablement: il refuse l'argent parce qu'il est riche, les Cordons parce qu'il n'en a nul besoin. Il se contente modestement du portrait de l'Empereur et des honneurs militaires qu'on rend à l'Empereur même, et ce qui est inouï, dans les endroits même où se trouve l'Empereur. Chaque jour il apporte à S. M. I. des fagots de papiers relatifs à toutes les branches du gouvernement. On me contait il y a quelque temps qu'un secrétaire, après lui avoir fait un rapport, et pris ses ordres sur une affaire qui avait trait au Ministère des cultes, lui dit, en finissant : *Votre Excellence jugerait-elle à propos que j'en fisse part à mon chef?* — Araktscheief répondit négligemment. — *Si vous voulez !*

C'est encore lui qui disait dans l'affaire catholique que j'ai suffisamment exposée : *Qu'importe cette sotte question de savoir à qui appartient la maison? On la veut, on l'aura, et tout est dit.*

Je ne comprends pas que jamais la Russie puisse être gouvernée autrement.

Au cercle qui a eu lieu le jour de la naissance de S. M. I. 12 (24), nous avons vu ce que jamais nous n'avions vu. L'Empereur y a parlé politique. — En s'approchant de l'oreille du Commandeur de Saldanha-Gama, Ministre de Portugal, il lui dit: *Je suis très fâché de ce qui se passe en Amérique.* — Saldanha répondit : *Et moi, Sire, je suis très fâché de l'interprétation qu'on y donne en Europe.* — L'Empereur parla aussi à M. de Zéa-Bermudez, Ministre d'Espagne, et lui dit *qu'après tous les efforts faits pour établir la paix, il serait fâ-*

cheux qu'elle vînt à être troublée par l'Espagne et le Portugal. — Zéa dit qu'il a répondu (mais on ne l'a pas entendu) : *Sire, jamais la paix ne sera troublée dans le midi de l'Europe.*

Le Commandeur de Saldanha a sur-le-champ écrit au Comte Capo-d'Istria pour lui demander une conférence au sujet de cette brouillerie américaine. Je ne sais ce qu'il en adviendra. L'Empereur se mêle de tout ; jamais la Russie n'a joui d'une plus vaste influence ; mais l'intérieur va comme il peut. *Il y a des nations qui doivent être mal gouvernées.* Ceci semble un grand paradoxe et cependant c'est l'exacte vérité ; la proposition signifie seulement que certaines nations ne sont pas susceptibles d'être mieux gouvernées, et que si on leur apporte de vaines lois constitutionnelles, libérales, régénératrices, elles n'y gagneront rien que de perdre leur puissance.

On m'a demandé de Paris pourquoi, après avoir prédit *appuntino*, *en 1796, tout ce qui arriverait en France, je ne prenais pas la plume dans ce moment?* J'ai répondu *qu'en 1796, j'étais bien le maître de dire la vérité à des brigands à mes périls et risques ; mais que les hommes qui se trompent dans ce moment étaient trop respectables pour qu'il me prît envie de les attaquer dans une imprimerie.*

M. de Talleyrand a fait écrire sous ses yeux par un homme de confiance, et même a composé en grande partie un ouvrage anonyme intitulé de l'*État de la France à la fin de l'an VIII* (1800), etc. A la page 311, et suivantes, il fait une longue et honorable mention de

moi, mais sans me nommer ; il dit à la page 312 : *Les factions profitèrent peu des salutaires leçons qui leur étaient données ; mais l'opinion publique s'éclaira*, etc.

Mille grâces, mon Prince ! Mais je ne croyais pas avoir l'honneur d'être connu de vous, et Votre Altesse n'est guère de mes couleurs, malgré toutes ses politesses. — Jamais je n'avais eu connaissance de ce livre.

Que n'aurais-je pas à dire sur cette France, Monsieur le Comte ; j'ai plus de droit qu'un autre d'être étonné de tout ce qui s'y passe, je ne m'avise pas cependant de condamner le Roi. Les Souverains ont plus d'affaires avec l'avenir qu'avec le présent, ils doivent donc sacrifier celui-ci à celui-là. Louis XVIII sait qu'il est garrotté, qu'on lui a dicté de dures lois et qu'il doit obéir. La fameuse Charte est bien plus l'ouvrage d'Alexandre Ier que le sien. Il lui a été signifié bien clairement qu'il eût à s'y tenir. Que peut-il faire ? Les Français qui oublient l'état de la France s'exposent à la perdre ; mais il viendra un moment (dont la date seule est douteuse) qui changera tout en un instant.

Tout étant forcé en Europe, personne n'est content, et comment un état de choses qui ne contente personne pourrait-il subsister longtemps ?

Il faut prendre certaines précautions pour ce moment futur.

495

A Son Eminence le Cardinal Severoli.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) décembre 1816.

MONSEIGNEUR,

Je me suis chargé de faire passer à Votre Eminence la lettre ci-jointe. Je profite, pour l'acheminer sûrement, d'un courrier napolitain dépêché par M. le duc de Serra-Capriola, ministre de Naples près cette Cour, aucune occasion ne pouvant être plus sûre.

J'ai lu les pièces intéressantes annoncées par le billet de Votre Eminence, du 17 octobre. Sa Sainteté a fait bonne justice, rien n'étant plus inexcusable que le mandement de l'Archevêque de Mohilev, et toute sa conduite dans l'affaire de la Société biblique. Au fond, c'est un protestant, et tout est dit. Jusqu'à présent, il n'a pas jugé à propos de dire un mot, et je doute fort qu'il s'exécute de bonne grâce. Ce n'est pas tout à fait un Fénelon, sous aucun rapport. S'il venait à s'obstiner, et si le gouvernement le soutenait, les suites seraient inquiétantes. Je ne puis guère douter du projet arrêté de soustraire la Pologne à l'obédience du Saint-Siège par des moyens qui pourraient même échapper, dans le principe, à l'œil juste et attentif du Souverain. Les plus

terribles ennemis de la religion sont à la tête des choses dans ce malheureux pays ; jamais nous n'eûmes plus besoin d'un Nonce habile et de toute la sollicitude de Sa Sainteté.

Une société de Juifs caraïtes vient d'envoyer ici à la Société biblique une Bible traduite en tartare, et écrite en caractères hébreux (rabbiniques). C'est un monument très curieux. J'ai vu le manuscrit, qui est en quatre volumes in-octavo, et même je m'en suis procuré un *fac simile.* Ces juifs disent qu'*ils possèdent cette traduction de temps immémorial*, *et qu'ils en ignorent l'auteur.* J'ignore, de mon côté, si elle est faite sur les Septante ou sur l'hébreu, et si cette traduction est connue à Rome.

Il paraît que la Société biblique enflamme les têtes même qui lui sont étrangères ; du moins, j'entends dire que les libraires ne peuvent suffire à la quantité de Bibles qu'on leur demande. *Sacy* et *Carrière* sont les plus répandues, car il ne s'agit, en Russie, que de langue française. En attendant l'effet de tout ceci, c'est un spectacle assez curieux que celui de voir des sociniens, des déistes, des indifférents, ou des ennemis même de toute religion, séant dans la Société biblique. Un spectacle non moins curieux, mais d'un tout autre genre, c'est celui de l'embarras où se trouve aujourd'hui l'Eglise anglicane. Poussée à bout par la Société biblique, elle en est venue à soutenir qu'*un fidèle ne peut entendre la Bible autrement que son Eglise ;* sur quoi tous les dissidents en chœur lui crient : *Ah! Madame, vous êtes donc catholique !* J'ai fait venir de Londres un livre

tout à fait curieux, publié par un ecclésiastique anglais (M. Norris), *sur la tendance et les procédés de la Société biblique;* Londres, 1813. Ce livre m'a beaucoup intéressé par les faits qu'il révèle. Il n'y a pas de mal, au reste, que l'Eglise anglicane soit fouettée par ses enfants. C'est le meilleur moyen de la faire convenir qu'elle les a mal élevés.

Au mois de mai prochain, Monseigneur, je me rapprocherai de Votre Eminence. Sur mes instances réitérées, S. M. a bien voulu me rappeler. S'il y a quelque moyen, lorsque je serai en Italie, de revoir la capitale de la chrétienté, je le saisirai avec empressement, car j'ai conservé un tendre souvenir de Rome. Je prie Votre Eminence de bien vouloir faire parvenir en main propre la lettre ci-incluse à Monsieur l'Ambassadeur de France. Il ne faut pas toute votre perspicacité, Monseigneur, pour avoir deviné que la longue, vive et ardente correspondance dont je n'ai pu lui transmettre que la dernière pièce était à cette même adresse. Souvent j'ai admiré *in petto* la main cachée qui a conduit là ce même homme, auprès de qui j'ai employé pendant trois ans les derniers efforts de l'amitié et de la logique, pour attaquer les préjugés les plus contraires à la mission qui lui était destinée dans un avenir si peu probable alors. Si mes efforts ont pu arracher une seule épine, *sublimi feriam sidera vertice*. Mais je n'ose m'en flatter.

Je serais infiniment obligé à Votre Eminence, si elle avait la bonté de mettre aux pieds du Saint-Père mon profond respect et mon dévouement filial. Que n'avons-

nous pas vu depuis que j'eus l'honneur de lui être présenté à mon passage à Rome en 1803 ! A travers tant d'horreurs, il y a des points lumineux et de grandes espérances. Si Virgile était au monde, il pourrait nous refaire une quatrième églogue.

Daignez, Monseigneur, agréer les assurances de la respectueuse vénération et, si Votre Eminence veut bien me le permettre, du véritable attachement avec lequel je suis, etc.

496

A M. le Comte de Blacas.

Saint-Pétersbourg, 3 (15) décembre 1816.

Monsieur le Comte,

Il me semble que je serais coupable si je vous laissais ignorer mon sort. Les intérêts les plus évidents de ma famille ne s'accordant plus avec mon séjour prolongé dans ce pays, le Roi a bien voulu me rappeler, sur mes demandes réitérées. Je ne partirai cependant qu'au mois de mai prochain, S. M. m'ayant refusé avec bonté la permission d'exposer trois dames sur les grandes routes, dans cette saison et sous ce climat. Cependant, pour que mon état ne demeure pas douteux, le Roi a daigné me créer *premier Président dans ses Cours*

suprêmes. C'est une forme usitée chez lui, et qui ne décide nullement si je serai réellement placé à la tête d'un Sénat, ou si mon titre ne me servira que de marchepied pour me placer ailleurs. Il en sera tout ce qui plaira à Dieu et au Roi ; mais, à vous dire la verité, Monsieur le Comte, quoique le poste qui m'est annoncé ou montré soit au rang des places qu'on appelle éminentes à Turin, cependant je ne me sens pas de goût pour l'occuper. Mes idées ont pris un cours étranger à l'administration pratique de la justice. Il y a dans tous les Etats un certain mécanisme qu'il n'est pas permis de suspendre pendant vingt ans, et j'ai peur qu'on n'écrive sous mon portrait :

Il prit, quitta, reprit la simarre et l'épée.

Quoi qu'il en soit de cette grande affaire, dont je ne doute pas que la Providence ne se tire fort bien, ce qu'il y a de très sûr, c'est qu'au mois de juin prochain je serai très près de vous, soit que vous résidiez encore à Rome, soit que vous ayez alors été rappelé dans votre capitale. Quand je compare ces deux distances à celle que je dois parcourir pour aller à Turin, je les vois disparaître, et il me semble que je vous toucherai.

J'ai été ravi, Monsieur le Comte, de vous voir au poste où vous êtes. Par une foule de raisons inutiles à détailler, le *concordat*, et surtout la *concorde* entre la France et le Saint-Siège, étaient une œuvre laïque. J'espère que vous aurez attaché votre nom à un grand et glorieux résultat, qui marquera dans l'histoire, et

dont l'Eglise et l'Etat s'applaudiront également. J'ai lu avec une joie que je ne saurais exprimer différents écrits français, et surtout ceux de M. Fiévée, où l'on vous rend bonne et pleine justice. J'ai toujours pensé et parlé comme ces livres.

Les papiers publics m'ont appris que Madame la Comtesse de Blacas vous avait fait présent d'un joli petit Romain, qui a été baptisé avec toute la magnificence pontifiçale. Il ne manquait que moi à cette fête, à laquelle j'ai pris une part infinie. Puisque la maman de cette aimable Romain a bien voulu me nommer une fois, il me semble que je suis en droit de lui présenter mes hommages. Chargez-vous de l'offrande, Monsieur le Comte, elle sera bien reçue.

Mon très cher Comte, descendez, je vous prie, un instant de votre piédestal, afin que j'aie le plaisir de vous embrasser à mon aise, avec une tendresse de 1807, et croyez bien qu'il m'est impossible de me surpasser à votre égard, en attachement, en estime, et surtout dans le désir en permanence de tout ce qui peut vous apporter gloire et bonheur.

C'est avec tous ces sentiments réunis que je suis pour la vie, etc.

497

A Son Eminence le Cardinal Severoli,

Saint-Pétersbourg, 1816.

MONSEIGNEUR,

Par une phrase de la dernière lettre de Votre Eminence, je vois qu'Elle n'a pas, à beaucoup près, une idée juste de l'état de la religion catholique dans ce vaste Empire. C'est un point de la plus haute importance, que vous ne me saurez pas mauvais gré, sans doute, d'éclaircir parfaitement.

Votre Eminence aura lu, dans plusieurs pièces officielles publiées à l'occasion du renvoi de jésuites, que *la Russie s'était toujours distinguée par son esprit de tolérance*. Cela, sans doute, est fort bon à dire, et je vous dirai bien plus, Monseigneur : *je crois fermement* que S. M. I. le *croit fermement;* car il n'y a pas de Prince au monde qui respecte autant la conscience des hommes. Dans le fait néanmoins il n'en est rien, et l'on ne peut dire que la religion catholique soit tolérée en Russie, du moins si l'on veut parler exactement.

Votre Eminence voudra bien observer d'abord que, si l'on veut parler avec l'exactitude requise dans ces sortes de matières, la religion catholique n'est point du tout ici une religion *tolérée*, mais *religion de l'Etat;* privilège qu'elle partage avec la protestante, quoique ni

l'une ni l'autre ne soit *dominante*, ce qui est bien différent. On appelle *religion tolérée* celle qui s'introduit par violence ou par finesse, et qui ensuite force la main au gouvernement : c'était le cas des protestants en France, c'est celui des rascolniks en Russie. Mais lorsqu'un prince acquiert de nouveaux pays, par cession ou conquête, et qu'il les acquiert, comme de raison, avec leur religion, il ne s'agit plus de *tolérance*, mais de justice. J'ai communiqué cette observation à plusieurs bons esprits de ce pays ; tous en ont été frappés, et je me rappelle même que, l'ayant fait lire, il y a trois ans, au Prince Galitzin, *Ministre des cultes*, auquel nous avons dans ce moment tant d'obligations, il me dit loyalement : *En effet, c'est vrai ; je n'y avais pas pensé.*

Mais je veux encore admettre que la religion catholique soit *tolérée* dans le sens ordinaire de ce mot, je dis que cette religion *tolérée* n'est point du tout *tolérée.*

Une religion n'est point tolérée lorsqu'elle ne l'est point suivant son esprit, ses dogmes et ses maximes. S. M., mon auguste souverain, ne croirait pas certainement *tolérer* les juifs dans ses Etats, s'il les forçait de manger du porc, ou de travailler le jour du sabbat ; or, voilà ce qui nous arrive.

On peut dire, dans la synagogue, que *Jésus-Christ était fils d'un soldat;* on peut dire dans la mosquée : *Comment Dieu aurait-il un fils, puisqu'il n'a point de femme?* Parce que ces deux blasphèmes se trouvent, le premier dans le Talmud, le second dans l'Alcoran. Personne ne s'en mêle ni ne se plaint. Mais si le prédicateur catholique prononce : *Hors de l'Eglise point de salut,*

il est mandé par l'autorité civile, on lui ordonne de communiquer son sermon, il est grondé, etc. « Il manque de respect, dit-on, à la religion du pays. » — Comme si l'on ne lui manquait pas un peu plus en traitant notre Sauveur de *bâtard adultérin?* Si quelqu'un ne veut pas entendre, dans une église *tolérée*, quelque chose qui lui déplaise, il n'a qu'à n'y pas venir.

S. M. I. ayant ordonné, dans le temps, que la mémoire du général Moreau serait honorée d'une oraison funèbre, le prêtre qui en fut chargé se vit obligé de comparaître devant le gouverneur militaire, et de lui lire sa pièce avant de la prononcer. Un sermon censuré par un militaire ou l'exercice commandé par un évêque serait pour nous la même chose ; ici on n'en est point choqué, parce que l'on transporte, même sans y prendre garde, les maximes d'une Eglise dans l'autre.

Le dogme capital du catholicisme étant le Souverain-Pontife, sans lui, dans notre manière de voir, point de véritable christianisme. Cette religion est une monarchie. L'idée de la religion *universelle* (catholique), sans un chef unique, est tout aussi raisonnable pour nous que celle de l'empire de Russie sans Empereur. Si l'on nous dit : *Les synodes suffisent* ; nous répondrons : *Comme les sénats.* Nous ne pouvons supporter aucune idée qui altère d'aucune manière l'unité monarchique ; je ne dis pas que nous ayons raison, ce n'est pas de quoi il s'agit ici : je dis seulement que nous pensons ainsi, et que nous ne serons jamais *tolérés* partout où ce dogme ne sera pas *toléré.*

Le chef de l'Eglise catholique dans ce pays, Monsei-

gneur l'Archevêque de Mohilev, qui a été protestant et officier houssard avant d'être Evêque, est assez publiquement ennemi de la suprématie papale, et ne demande qu'à la gêner. Un jour, en voyant passer S. M. I. à la Cour, il dit à un groupe de personnes : *Voilà mon Pape à moi.* Je le tiens d'un témoin russe qui en fut très scandalisé. Déjà, du temps des Jésuites, il leur faisait tourner la tête sur des affaires de mariages, où il introduisait ou laissait introduire toute la licence polonaise. Maintenant, Dieu sait comment les choses iront! Pour notre Eglise, c'est un point capital.

Je pourrais dire à Votre Eminence des choses extrêmement curieuses : mais il faut se borner, dans une lettre, aux idées générales. Défalquez des trente-huit millions d'hommes qui peuplent ce vaste empire, onze millions de catholiques, deux millions et demi de protestants, les rascolniks qu'on n'ose plus compter, et toutes les peuplades non civilisées, on trouvera que la religion dominante ne l'emporte pas sur nous numériquement, ou ne l'emporte que très peu. Cette masse énorme de onze millions d'hommes ne peut aborder le Souverain (j'entends dans l'ordre religieux) que par l'organe d'un *Ministre des cultes*, russe de croyance, que j'honore infiniment comme gentilhomme, comme honnête homme, comme homme d'esprit, comme homme du monde, comme bon sujet de l'empereur ; mais qui en sait autant qu'un enfant de dix ans sur tout ce qu'il faudrait savoir pour nous comprendre, nous juger et nous conduire. Après ce qui s'est passé d'ailleurs, il n'a ni ne peut avoir notre confiance.

Ainsi donc, Monseigneur, lorsque Votre Eminence entendra parler, même avec une certaine pompe, de la tolérance dont on jouit en Russie, elle pourra se rappeler ce que j'ai l'honneur de lui dire ici. On tolère le protestantisme, le socinianisme, le rascolnisme, l'illuminisme, le judaïsme, le mahométisme, le lamaïsme, le paganisme, le *riénisme* même, si l'on veut ; mais le catholicisme, c'est tout autre chose, comme Votre Eminence vient de le voir. Jamais nous ne serons tolérés comme nous devons l'être, jusqu'à ce que nous ayons un organe de notre système auprès de l'Empereur, et que Sa Sainteté, libre dans ses relations avec nous, puisse déployer librement son autorité sur les Evêques, et les retenir dans l'ordre. C'est d'ailleurs le très grand iutérêt de l'empire.

Si Votre Eminence me fait l'honneur de me demander ce que je pense de la possibilité d'un meilleur ordre de choses, je lui répondrai, puisqu'il s'agit de religion, par une phrase de l'Evangile : « *Comment entendront-ils, si on ne leur parle pas ?* » Quel homme ici a le droit et la volonté de porter ces considérations *au maître?* Mais si Dieu et le temps amenaient dans l'esprit de S. M. I. la bonne pensée de nous entendre par l'organe de quelques-uns de ces hommes que la voix publique désigne toujours au Souverain, j'attendrais tout d'une pareille inspiration. Un Nonce de confiance arrangerait bien des choses, et c'est encore un grand motif d'espoir ; mais sur cela je ne puis rien savoir.

Daignez agréer, Monseigneur, etc.

498

Au R. P. Rosaven,
De la Compagnie de Jésus, à Polock.

11 (23) décembre 1816.

Mon très révérend Père,

Il me paraît impossible que vous n'ayez pas lu l'infâme article contre votre Société écrit ou transcrit dans la *Gazette de Saint-Pétersbourg* (édition allemande du mardi 28 novembre), sous la rubrique tout à fait appropriée de *sciences* et *beaux-arts.* En tout cas voici l'article : « M. Sang, Archiviste de Munich, vient de faire « imprimer un manuscrit latin découvert depuis peu, et « qui est intitulé : *Les Amourettes du Père Morelli, Jé-* « *suite.* Cet écrit nous présente les Jésuites comme les « plus infâmes corrupteurs de la jeunesse, et les plus ef- « frontés libertins. Le tout est authentiquement prouvé « et fait horreur. »

Tout ce que vous pourriez faire ici, mon très Révérend Père, serait fort inutile suivant les apparences. Chaque pays a ses usages : on ne sait pas trop ici ce que c'est qu'un *procès en calomnie,* et d'ailleurs à qui l'intenteriez-vous ? Le vent ne souffle pas pour vous. Le gazetier est à l'abri derrière la censure, et la censure se moquera de vous. Mais il me semble que vous ne pouvez

vous dispenser de poursuivre la chose en Bavière dans toutes les règles, et, quoi qu'il en coûte, d'intenter un procès criminel dans les formes contre qui il appartiendra, et de le pousser à bout. Il me semble même qu'il serait bon d'invoquer à cet effet l'influence du Saint-Siège. J'entends pour obtenir *un jugement dans les formes;* tout ceci, mon révérend Père, sauf meilleur avis.

On écrit beaucoup contre vous dans ce moment. Je viens de lire deux ouvrages enragés intitulés, savoir : le premier : *Du Pape et des Jésuites*, deuxième édition. Paris, Egron, 1816, in-8°. — Et le second : *Du rétablissement des Jésuites en France*, par M. S....., ancien magistrat, Paris, Egron, 1816, in-8°, deuxième édition. — Si ces ouvrages m'appartenaient, je vous les enverrais sur-le-champ ; mais je ne puis en disposer. — Je me borne donc à vous envoyer les titres. Il me semble que vous ne devez pas perdre un moment pour vous procurer ces deux ouvrages incessamment. Le second surtout est un des plus virulents et des plus dangereux qui soient parvenus à ma connaissance. Profitant de toutes les recherches et de tous les enlèvements faits à Rome par les Français, il cite une quantité d'extraits des registres de la Propagande, tous à la charge de la Société, et la présentant comme ayant absolument détruit les Missions dans l'Orient. Une foule d'Evêques sont cités, et l'auteur dit magistralement : *qu'il est bien singulier que Pie VII n'ait pas su ce que contenaient ces registres.* Il affirme de plus, d'après le *Journal des Débats*, cité mot à mot avec des guillemets « *que les Jésuites nouvellement rétablis à*

« *Rome ont débuté par y faire réimprimer la troisième* « *partie de l'*Histoire du peuple de Dieu, *qui avait fait* « *dire au Pape Clément XIII : Mensuram scandali adim-* « *plevit ; que le saint-office a fait saisir toute l'édition et* « *que la procédure se continue.* » Il ajoute « *que les Jé-* « *suites ont donné là une fort belle preuve de leur recon-* « *naissance envers le Pape, et qu'il a beaucoup à se louer* « *de les avoir rétablis !* »

Qu'est-ce donc que toute cette histoire, mon révérend Père? Comment imaginer que vos Pères se soient permis une telle réimpression ? Auraient-ils imprimé en français ou en italien? Dans ce dernier cas, qui se serait chargé de la traduction ? Dans l'un et l'autre, peut-on imprimer sans censure à Rome, et si la censure a laissé faire, que deviendrait le crime et la procédure ? Tout ceci me paraît d'une invraisemblance qui permet la dénégation même avant l'examen, mais il n'est pas moins vrai que ces deux ouvrages, et le dernier surtout feront ici un mal infini, car l'on n'y demande qu'à croire. Dès que ces livres seront connus, on les fera venir à flots, si même on ne les réimprime pas. Que n'aurais-je pas donné dans ce moment pour avoir encore sous la main l'ouvrage anglais que je vous ai envoyé à Polock. Celui que je vous dénonce spécialement ici contient le discours d'Achille de Harlay à Henri IV ; mais il se garde bien de citer l'inestimable réponse. De plus, j'ai vu dans l'ouvrage anglais une insigne fausseté commise à l'égard de l'édit qui vous chassait de France. On le forgea, ou il fut altéré. Ceci n'est plus qu'un souvenir vague dans ma tête, seulement je suis sûr de quelque chose de ce genre.

Je voudrais fort rattraper ce fait. En attendant, mon très révérend Père, vous ne douterez pas que notre très cher et très révérend Père général ne soit dans le cas de prendre des mesures promptes et efficaces pour repousser la calomnie. Vous ne ferez point d'effet ici, et très peu en Italie. Paris et la langue française, c'est ce que vous devez avoir uniquement en vue. Si quelque plume laïque bien taillée voulait s'en mêler, ce serait mieux encore. Du reste rien n'empêche d'employer plus d'un genre de défense. J'oubliais de vous dire, mon très révérend Père, qu'à travers toute la virulence des deux pamphlets, on voit cependant percer une *triste* vérité, c'est que l'opinion est pour vous en France, *que le vent souffle pour vous à la Cour*, que nos Seigneurs les Evêques inclinent fort de votre côté, et que le second ordre ne vaut guère mieux. Voilà mon très révérend Père, le bien et le mal : sur cela vous aviserez à ce que vous avez à faire. Communiquez-moi de votre côté, je vous prie, ce que vous savez sur ces étranges histoires de Rome, et même sur celles de la Chine, si quelque bruit en est parvenu jusqu'à vous.

Rien n'est décidé, *à ce qu'on dit*, sur la maison de l'Eglise catholique, en attendant on fait sortir les locataires. Dieu sait comment tout cela finira. Vous avez eu connaissance sans doute des deux brefs de Sa Sainteté du mois de septembre dernier, dont l'un loue et remercie l'Evêque de Gnesen du parti qu'il a pris au sujet de la Société biblique, et l'autre admoneste et tance vertement notre demi-protestant d'Archevêque (je parle poliment), pour la conduite contraire qu'il a tenue, et pour sa ma-

nière tout à fait curieuse de citer le Concile de Trente; il lui est enjoint de se rétracter publiquement; mais il n'en fera rien et les suites valent la peine d'être considérées.

Mon départ est irrévocablement fixé au mois de mai prochain, et mon titre actuel est *premier Président dans les Cours suprêmes de S. M. le Roi de Sardaigne, son Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire*, etc. Mais qu'en sera-t-il, quand je serai arrivé? C'est ce que j'ignore et c'est ce qui ne m'inquiète guère. Mon Rodolphe est *lieutenant-colonel dans l'Etat-Général*. L'aimable Majesté Très-Chrétienne lui a donné la croix de Saint-Louis, ce qui m'a fait un plaisir infini, mais cela ne se dit point encore parce qu'il faut la permission de Turin. Le voilà donc Chevalier de Saint-Maurice et Saint-Lazare de Savoie, de Saint-Louis de France, et de l'Epée d'Or pour la Valeur de Russie : n'est-il pas joli garçon? Malheureusement il est un peu jésuite, mais quel jeune homme n'a pas ses défauts. Mille et mille respectueux compliments à votre digne Père général. Comment se porte-t-il? *Rdo et Chariss. P. Pietrobono meis verbis multam salutem.*

Recevez, mon très révérend Père, l'assurance la plus sincère de l'affectueux dévouement et de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, mon très révérend Père, etc.

P. S.— Toute ma famille se lève en masse pour vous saluer de tout son cœur, ainsi que le T. R. P. Général, et le R. P. Pietroboni. Mes compliments, je vous prie, au P. Jourdan.

499

A M. le Comte de Vallaise.

Saint-Pétersbourg, 15 (27) décembre 1816.

Monsieur le Comte,

Le 12 (24) décembre, jour de la naissance de l'Empereur, a ramené les cérémonies ordinaires, mais il me semble que cette année la fête a été célébrée avec une magnificence particulière. Le Corps diplomatique était au grand complet, et plusieurs étrangers devant être présentés ce jour-là, la Cour fut brillante le matin ; mais rien n'égale la magnificence du bal et du souper qui eurent lieu le soir ; on s'assembla vers les sept heures et nous ne fûmes de retour que vers les deux heures du matin. Il y avait, dit-on, 800 couverts ; mais qui peut savoir cela exactement ? Toutes les tables étaient environnées, j'ai presque dit *ombragées* par des orangers en pleine verdure, il y avait des asperges, des poires, des raisins et des ananas à foison : il serait difficile de violer la nature avec plus de luxe et d'élégance. Quant à la prestesse et à l'exactitude du service, c'est un phénomène toujours nouveau pour moi. Les étrangers, qui étaient en grand nombre, ont été frappés de la beauté de ce spectacle.

S. M. l'Impératrice régnante fit un effort pour assister au cercle le matin, mais elle n'a point paru à la fête du soir. Elle est nouvellement affligée de la mort d'une Princesse Galitzin, jeune enfant de 12 ans, fille et pour ainsi dire *relique* d'une dame de ce nom qui était l'amie de l'excellente Impératrice, et qui a péri de même à la fleur de son âge. Pendant que la jeune enfant mourait sous les yeux de l'Impératrice qui l'élevait, une demoiselle Witgenstein, fille du Général de ce nom, que la Souveraine avait aussi adoptée, était à toute extrémité au couvent des demoiselles nobles. On m'assure qu'au commencement de la maladie qui a emporté la jeune Galitzin, l'Impératrice avait dit : *Je m'intéresse à elle, elle mourra.* Il n'y a rien de si touchant.

L'Empereur, à ce que tout le monde dit, a été merveilleux dans cette occasion ; je le saurais quand même on ne me l'aurait pas dit.

Au cercle le matin, et au bal le soir, S. M. I. et son auguste Mère ont eu la bonté de m'adresser des mots infiniments flatteurs sur la nouvelle destination de mon fils, et sur mon départ futur.

Ce même jour de la naissance de l'Empereur a été marqué par une grâce générale et du premier ordre : il a à peu près doublé la paie militaire (j'entends celle des officiers). On m'a dit dans une maison très instruite que cette augmentation élevait la dépense à 17 millions ; ailleurs on m'a dit 7, je verrai de plus près. Ce qui est certain, c'est que la somme ne peut être que très considérable. Votre Excellence sent assez qu'on demande sur-le-champ où sont les fonds ? Mais c'est précisément

parce que la question se présente naturellement qu'elle ne peut avoir échappé à l'Empereur ; ainsi je regarde comme certain que les fonds sont faits, ou directement par un impôt, ou indirectement par une diminution de l'armée. Au reste l'augmentation de la paie militaire était devenue de nécessité rigoureuse. Un Général Russe ne recevait plus ce que le Roi notre Maître donne à un Capitaine. Le billet hausse cependant par deux causes combinées, la misère d'une grande partie de l'Europe, et la richesse de la Russie en blé, dont on a exporté des quantités immenses. Des vaisseaux du midi venus sur leur lest ont apporté, il n'y a pas longtemps, à Odessa 40 millions en beaux ducats sonnants ; il n'est donc pas étonnant que le change ait haussé ; 100 mille Roubles qui représentaient il y a peut-être un mois 100 mille francs, en représentent aujourd'hui 104 mille.

L'affaire de l'Eglise catholique paraît toucher à sa fin. C'est un grand malheur que l'Eglise ait été confondue avec les Jésuites, parce que la tempête excitée contre eux a rejailli sur elle, quoiqu'elle soit parfaitement étrangère aux torts qu'on pouvait leur attribuer. Voici le plan en peu de mots. *Nous disons que la maison est aux Jésuites, et parce que ceux-ci sont renvoyés, nous dirons que leurs biens sont confisqués, et parce que ces biens sont grevés de dettes, nous saisirons les biens des Jésuites, et nous ruinerons du même coup l'Ordre et l'Eglise*. C'était fort bien imaginé ; malheureusement le bon sens de l'Empereur s'est mis en travers, il a vu ce qu'il est impossible de ne pas voir, que la maison ap-

partient à l'Eglise comme le saint Suaire, ou la table Isiaque (si elle est revenue) appartiennent à S. M. Maintenant une grande curiosité serait de savoir, par révélation, ce que S. M. I. pense dans son cœur d'un comité de Ministres et de grands magistrats qui tous (deux seuls exceptés) décident, contre l'évidence et contre leur conscience, que la maison de l'Eglise appartient aux Jésuites, uniquement dans l'espoir de faire leur Cour. Au reste, Monsieur le Comte, quoique la maison ait été reconnue propriété de l'Eglise, tous les locataires n'ont pas moins reçu l'ordre de sortir dans un court terme, et je crois certain que l'Empereur paiera la maison, dont il veut faire je ne sais quel institut militaire. Quoique cette demi-justice fasse un honneur infini au discernement et à la justice de S. M. I., cependant ce n'est qu'une demi-justice. Un établissement militaire à côté d'une Eglise l'étouffe ; d'ailleurs l'argent représente rarement le fonds. On en voit ici un bel exemple. L'Eglise acquit dans le principe le sol de la maison pour 20,000 Roubles. Aujourd'hui, on lui rend 20,000 Roubles, ce n'est que le quart. Si d'ailleurs on n'avait pas touché à la propriété, les choses seraient allées comme par le passé, les prêteurs étaient tranquilles ; chaque année on remboursait 15,000 Roubles et bientôt l'Eglise se serait trouvée en possession d'un revenu considérable suffisant aux réparations et aux bonnes œuvres. Tout cet espoir est dissipé, et au lieu d'une superbe maison, il restera quelques feuilles de papier, que Dieu veuille bénir.

L'Eglise reçoit donc un coup mortel, et cependant

il faut se féliciter, et remercier de bon cœur et de bonne foi si la maison est payée. Ce sera une grande victoire remportée par la suprême justice de l'Empereur sur les aberrations de ses faibles conseillers, et peut-être aussi (et c'est ce que j'admirerais le plus) sur ses propres inclinations.

S. M. Très-Chrétienne ayant daigné accorder à mon fils la croix de Saint-Louis, je supplie très humblement S. M. de vouloir bien permettre qu'il en porte la décoration.

FIN DU TOME TREIZÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TREIZIÈME VOLUME

FIN DE LA TABLE.

Lyon. — Impr. VITTE & PERRUSSEL, rue Sala, 58.

Maistre, Joseph Marie
Oeuvres complètes